expo67
PAGES 41 et 42

LA PRESSE

LE PLUS GRAND QUOTIDIEN FRANÇAIS D'AMÉRIQUE

1867 1967

ÉDITION DE MONTRÉAL ** 10¢

Montréal, jeudi 10 août 1967 / saint Laurent / 83e année, No 184 / 4 cahiers / 56 pages / Les prévisions de la météo : nuageux, s'éclaircissant cet après-midi / Minimum 55 / Maximum 75

Québec pourra désormais exproprier des concessions forestières • Page 29



Québec n'acceptera pas que Logexpo passe aux hôtels

Hébergement : Montréal intente des poursuites contre dix établissements

par Claude MASSON

La ville de Montréal, face au problème de l'hébergement durant l'Expo, a décidé d'utiliser les grands moyens : elle intente des poursuites contre dix établissements, dont le motel Canadiana.

Par ailleurs, le Service provincial du logement a confisqué les permis de location délivrés à ces établissements.

Voilà les derniers, mais non moins impoptants développements de cette longue histoire que constitue le problème du logement à l'occasion de l'Expo.

Les endroits poursuivis sont :

- **Canadiana Motel (67) Enrg, 1700 est, boulevard Dorchester ;**
- **Collège Hostel Inc., 331 est, rue Sherbrooke ;**
- **Hotel El Convento, 2450 Saint-Antoine ;**
- **Bellavista Touristica Reg., 1175 à 1185 Saint-André ;**
- **Tibo Hostel, 475 rue Bridge ;**
- **Olympic Bowling Inc., 2510 rue Centre ;**
- **Montreal Hostel Inc., 265 ouest, rue Craig ;**
- **Collège Français Inc., 185 ouest, rue Fairmount ;**
- **Salle Saint-Stanislas, 1371 est, rue Laurier ;**
- **Gilles Montpetit, 4284 rue de LaRoche.**

C'est à la suite d'une visite des lieux effectuée par les inspecteurs du service municipal des permis et inspections que la ville a décidé d'intenter des procédures.

Les propriétaires des établissements précités ont été mis au courant de la décision de la ville dans un avis que leur a fait parvenir le service des permis et inspections, ces jours derniers.

Le "cas" du Canadiana

C'est principalement parce que les plans soumis à la ville lors de la demande d'un permis de construction n'auraient

Voir MONTREAL INTENTE... en page 2

par Claude TURCOTTE
(de notre bureau de Québec)

QUEBEC — Le gouvernement de Québec n'acceptera pas que Logexpo passe aux mains de l'association des hôtels de Montréal, quoi qu'en pense le sous-commissaire général de l'Expo, M. Robert F. Shaw, qui a formulé une suggestion en ce sens hier.

Le premier ministre Daniel Johnson a été très explicite hier soir, alors qu'il faisait une brève déclaration devant la caméra de Radio-Canada.

"En remettant Logexpo aux hôteliers, il est certain que ceux-ci vont se servir en premier", a fait valoir M. Johnson.

"Il faut songer aux petits propriétaires et aux locataires, qui ont préparé des chambres pour les visiteurs de l'Expo, à la demande même de Logexpo", a-t-il précisé.

Dans un style imagé, M. Johnson a repris l'avertissement d'une éventuelle intervention gouvernementale, à laquelle il a fait allusion avant-hier :

"Le gouvernement a hâte de voir où va tomber le ballon. J'apprends qu'il est retourné à Logexpo. Quand le ballon sera arrêté, le gouvernement verra à le diriger, s'il y a lieu."

Faisant allusion à la longue déclaration de M. Shaw, le premier ministre a fait le com-

Voir QUEBEC en page 2

La popularité du président de Gaulle baisse de 10 p.c.

PARIS (AFP, PA, Reuter) — Quelques heures seulement avant que le général de Gaulle ne prononce un discours à l'adresse de la nation française, un sondage de l'"Institut français d'opinion publique" (IFOP) révèle que la popularité du président de la France a baissé de 10 pour cent depuis le mois de juin. Cette révélation d'aujourd'hui fait suite à celle d'hier qui démontrait que seulement 18 pour cent des Français approuvaient la prise de position du général au sujet du Québec.

Le dernier sondage de l'IFOP fait voir que 55 pour cent des Français se disent satisfaits en général du président de Gaulle, 37 pour cent sont mécontents et 8 pour cent ne se prononcent pas. Au début du mois de juin, une enquête analogue donnait 65 pour cent de satisfaits et 21 pour cent de mécontents.

Un autre sondage de l'IFOP, rendu public hier, faisait apparaître que 18 pour cent des Français approuvaient les positions du président de Gaulle à propos du Québec, 45 pour cent les désapprouvant, 37 pour cent ne se prononçant pas.

Sur les récentes mesures sociales du gouvernement, ce même sondage révélait que 50 pour cent des personnes jugeaient inéquitables la réforme de la sécurité sociale, 13 pour cent seulement l'approuvant. Concernant la participation des travailleurs aux bénéfices des entreprises, 41 pour cent se sont déclarés intéressés, 51 pour cent indifférents.

Ces sondages qui semblent révéler un accroissement du mécontentement de la population à l'égard de la politique intérieure et extérieure de la France peuvent être la raison qui incite le président de Gaulle à s'adresser en pleine période de vacances à tous ses compatriotes dispersés dans le moment aux quatre vents.

La décision du président fait croire aux observateurs que le discours d'aujourd'hui sera d'une grande importance pour la politique française.

Les conservateurs acceptent l'idée d'une révision de la Constitution

par Jacques PIGEON
de notre bureau d'Ottawa

COURVILLE — Le coup de fouet que M. Marcel Faribeault a donné mardi aux penseurs conservateurs a engendré une prise de position constitutionnelle certes timide mais qui ne marque pas moins une étape.

D'abord, on accepte l'idée d'une révision de la Constitution pour déterminer "si elle peut être améliorée pour mieux rencontrer les aspirations de tous les Canadiens".

Le petit comité de penseurs dont le rapport devait être soumis aujourd'hui à l'assemblée générale reconnait également que le pays est formé de deux nations (sa traduction anglaise : two founding peoples).

Il reconnait également le besoin de revoir le partage des responsabilités ainsi que la répartition de l'assiette fiscale.

De plus, le comité de quinze membres endosse trois grands principes qui découlent des énoncés précédents :

— Il faut d'abord rapatrier la constitution.

— Des droits linguistiques égaux doivent être l'apanage de tous les Canadiens. L'usage du français devrait être consacré dans toutes les législatures provinciales ainsi que devant les cours. Evidemment, le comité reconnait le droit de tous les Canadiens français, peu importe la province où ils vivent, à l'éducation dans leur langue maternelle.

Enfin, le comité admet la nécessité d'un tribunal constitutionnel canadien dont les membres seraient choisis par les autorités fédérales et provinciales.

Pour en venir à ces conclusions, ces intellectuels qui n'ont pas de comptes politiques à rendre ont discuté à huis clos. Le résultat de leurs délibérations : un document de cinq paragraphes où les mots sont choisis avec le plus grand soin. Aujourd'hui, les quelque 150 invités à la conférence doivent passer le document au peigne fin. S'il traverse cette étape, il sera remis aux congressistes de Toronto, au début du mois de septembre.

Hier, c'est le premier ministre de l'Ontario, M. John Robarts qui a relancé, le premier, le débat constitutionnel. Dans une longue conférence, il a tenté de définir les positions de sa province pour qui il a trouvé une mission :

Se faire le porte-parole du Canada anglais auprès du Québec et le porte-parole du Québec auprès du Canada anglais.

Il a également dénoncé l'attitude du gouvernement fédéral, surtout en regard avec la fiscalité et enjoint le pays à rapatrier sa constitution.

Le petit comite chargé de la constitution n'a pas hésité à reconnaitre les efforts du chef du gouvernement ontarien dans le domaine constitutionnel.

Voir CONSERVATEURS p. 2

Autres informations page 38

Ottawa déporte un "ingénieur" célèbre recherché par le FBI

OTTAWA, (PC) — Un ordre de déportation contre l'ingénieur autodidacte George Ben Edmondson, qui a construit le pavillon allemand à l'Expo, a été maintenu aujourd'hui. M. Edmondson figurait sur la liste du FBI comme un des dix hommes les plus recherchés aux Etats-Unis.

M. Edmondson, alias Alex Bormann, s'était évadé le 3 août 1965 du Missouri State Penitentiary, à Jefferson City, où il purgeait une sentence de dix ans d'emprisonnement pour vol à main armée.

Des amis et des connaissances de M. Edmondson s'étaient rangés de son côté pour obtenir que le conseil de revision de l'Immigration canadienne ne permette pas la déportation

La décision de déporter Edmondson peut être revue par les dirigeants supérieurs du ministre de l'Immigration qui, à leur tour, pourraient soumettre le dossier au ministre, M.

Voir INGENIEUR en page 2

Cuba devient le chef d'un troisième bloc marxiste

LA HAVANE, (d'après AFP-Reuter) — La conférence de l'Organisation latino-américaine de solidarité (OLAS) qui se tient actuellement à La Havane, si elle n'a pas permis de réaliser pleinement l'unanimité au sein des partis communistes d'Amérique latine, a cependant donné lieu à la création d'un troisième bloc communiste situé à égale distance entre Moscou et Pékin. Cette nouvelle Internationale groupe les mouvements de gauche et les partis communistes qui suivent la ligne cubaine.

C'est ce qui ressort des statuts de l'OLAS publiés hier à La Havane. Destinée à "coordonner et stimuler la révolution en Américain latine et la lutte à l'impérialisme", l'OLAS, déclare les statuts, devient une organisation permanente dont le siège sera à La Havane. Elle disposera d'un comité permanent dans cette ville et de comités nationaux dans 27 pays d'Amérique.

Aujourd'hui, les présidents des délégations mettent au point les textes qui seront présentés en séance plénière peu avant la clôture de la réunion et le discours que prononcera le premier ministre Fidel Castro.

La conférence se termine sous le signe de deux résolutions qui resteront probablement secrètes et ne seront peut-être pas présentées à la réunion plénière. La première condamne la politique extérieure de l'Union soviétique et d'autres pays socialistes en Amérique latine tandis que la seconde condamne le parti communiste vénézuélien pour sa tendance "vers la droite", c'est-à-dire pour avoir abandonné la lutte armée et la guérilla.

Ces deux résolutions ont provoqué de violents débats parmi les délégués et une crise qui risque de se transformer en scission dans peu de temps, affirment les observateurs.

Statuts de l'OLAS

Les statuts précisent qu'il n'est pas nécessaire d'être une organisation communiste pour faire partie de l'OLAS. Il suffira "d'être anti-impérialiste et d'accepter les déclarations de la conférence tricontinentale de 1966 et de la présente conférence".

Les comités nationaux, notent les observateurs, seront pour la plupart illégaux, étant composés de partis ou d'organisations eux-mêmes illégaux. Tel sera notamment le cas de l'Argentine, du Brésil et du Paraguay. Par contre, les comités chilien, uruguayen et me-

Voir CUBA en page 2

Le mémoire-choc des Indiens du Québec serait l'oeuvre des fonctionnaires d'Ottawa

par Luc BEAUREGARD,
de notre bureau d'Ottawa

OTTAWA — C'est nul autre que le gouvernement fédéral qui aurait rédigé le mémoire-choc que les Indiens du Québec sont sur le point de présenter à la commission d'étude instituée par le Québec sur l'intégrité de son territoire et dans lequel les Indiens réclament de larges dédommagements pour l'usurpation de leurs terres.

Officiellement, les Indiens du Québec sont actuellement en congrès à Caughnawaga pour se mettre d'accord sur le mémoire à présenter à la commission d'étude sur l'intégrité du territoire. En réalité, le mémoire est déjà rédigé et le bureau de LA PRESSE à Ottawa en a copie.

Des informateurs prétendent que le document, rédigé en anglais, est l'oeuvre de fonctionnaires fédéraux (qui d'autre ?).

Manifestement, des technocrates du ministère des Affaires indiennes et de l'Amenagement du Nord, avec la bénédiction ou non de ce dernier, sont parmi les nègres de l'ouvrage qui regorge de profondes considérations historiques, juridiques, constitutionnelles et administratives.

A la toute première ligne de l'introduction on lit d'ailleurs : le présent texte a été préparé au nom de tous les Indiens vivant à l'intérieur de la province . . ."

Après l'introduction, on trouve quatre parties : le droit de propriété des Aborigènes, le régime français, l'époque pré-Confédération, l'époque post-Confédération. C'est dans ce dernier chapitre que l'on trouve les conclusions qu'à coup sûr plusieurs trouveront aberrantes, sinon cocasses.

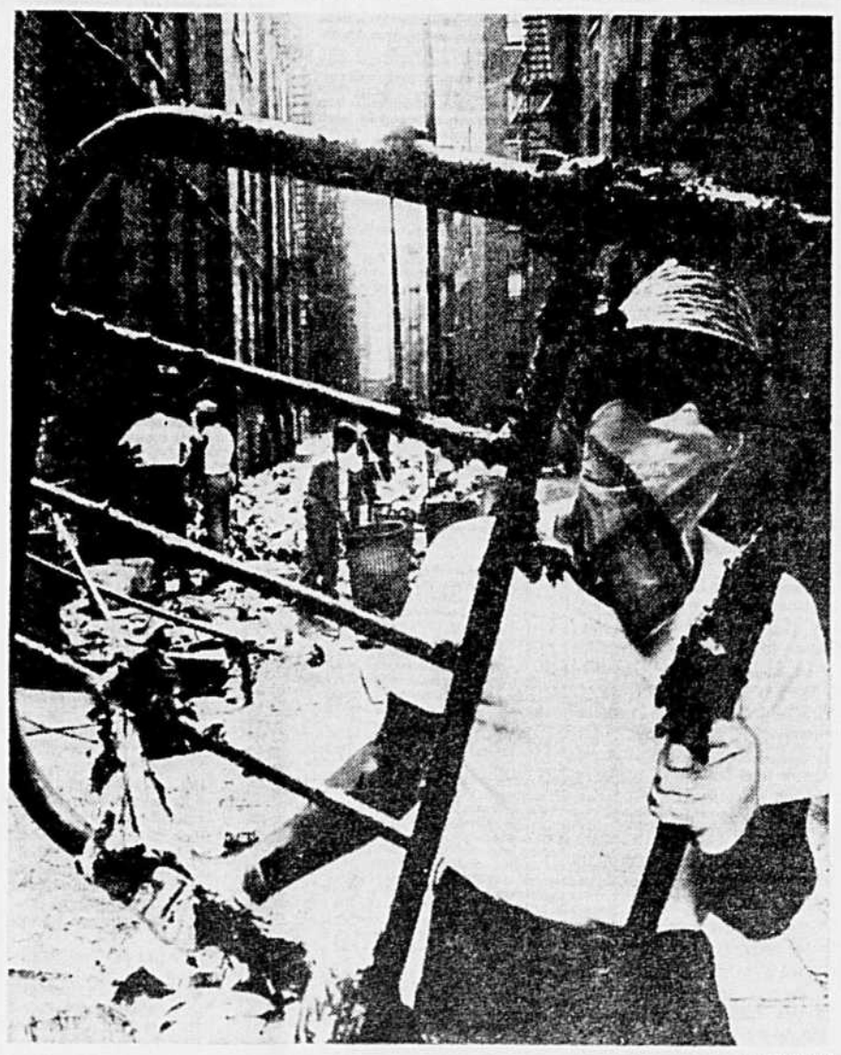
Les chefs indiens du Québec veulent administrer leurs propres réserves.

— Page 3

Les Indiens du Québec ne vont pas jusqu'à réclamer qu'on leur rende leurs terres ancestrales, bien que, selon le mémoire, cette thèse soit bien défendable. Les Indiens affirment tout de même :

- qu'ils n'ont pas cédé leurs droits sur leurs terres au gouvernement original de Québec et ils n'ont pas été traités conformément aux articles de la capitulation;
- qu'ils n'ont rien reçu en retour de leurs territoires de chasse, comme le prescrit la proclamation royale dont les stipulations à l'egard des Indiens ont toujours force de loi;
- que le Canada ne s'est pas acquitté de ses obligations constitutionnelles en ne payant pas pour les terres de colonisation, comme le stipule pourtant l'Acte de l'Ame-

Voir INDIENS en page 2



téléphoto PA

Propreté et pauvreté

Le visage recouvert d'un mouchoir pour atténuer l'odeur des déchets accumulés, un adolescent du "Harlem latin" de New-York participe à l'opération nettoyage de son quartier, où les équipes du service municipal de nettoyage n'ont pratiquement pas accès. Depuis les récentes émeutes, plusieurs autres villes investissent de fortes sommes pour combattre la pauvreté, dont Philadelphie qui vient de voter $200,000,000 pour la rénovation urbaine.

— Autres informations à la page 9

AUJOURD'HUI

Accident tragique au Sud-Vietnam

Un hélicoptère américain bombarde par erreur une position mal déterminée au sol et tue 40 civils vietnamiens et en blesse 56 autres. L'un des accidents les plus tragiques de la guerre.

— Page 9

Ajournement des travaux à Québec

Les députés de l'Assemblée législative du Québec seront sans doute en vacances dès la fin de semaine prochaine. A moins d'événements imprévisibles, les travaux de la première session de la 28e législature prendront fin demain.

— Page 25

La sécurité nationale n'est pas menacée . . .

Le ministre canadien du Commerce, M. Robert Winters, a déclaré au cours d'une conférence de presse hier, en présence de M. Nikolai S. Patolichev, ministre du Commerce extérieur de l'URSS, qu'il n'a pas de scrupules touchant la sécurité nationale quand il parle affaires avec l'Union soviétique.

— Page 29

Les visiteurs à
L'EXPO
hier
326,987
on en prévoyait
270,520
aujourd'hui
(prévisions)
216,595
depuis l'ouverture
29,238,666

SOMMAIRE

Annonces classées / 43 à 53
Bandes dessinées / 8
Calendrier des pionniers / 24
Courrier "Que faire ?" / 16
Décès, naissances, etc. / 55
Editorial / 4
Finance / 26 et 27
Horoscope / 19
Mots croisés / 44
Nouvelles internationales / 9
Nouvelles nationales / 29
Radio et télévision / 10 et 11
Spectacles et concerts / 20 à 22
Sports / 30 à 36 et 55
Tribunaux / 28
Vie dans les parcs / 8
Vie féminine / 13, 14 et 16 à 18
Vie mondaine / 15
Votre médecin / 11

CKAC 73

Plusieurs causes expliquent le recul de popularité du général

par Pierre SAINT-GERMAIN
notre correspondant à Paris

PARIS. — Commentant les résultats du sondage d'opinion (reproduit en première page), l'homme de la rue souligne ce matin que la popularité du général de Gaulle en France a baissé d'une manière sensible depuis le moi de mai. Entre le 22 mai et le 1er juin, 58 p.c. des Français étaient satisfaits du général comme président de la République. La cote montait à 65 p.c. du 8 au 13 juin, mais descendait à 61 p.c. entre le 21 et le 30 juin, puis à 58 p.c. entre le 15 et le 25 juillet, avant les déclarations du chef de l'Etat à Montréal et son départ brusque pour Paris.

C'est à propos des positions prises pendant son voyage au Canada que les Français manifestent le plus d'opposition au général. Seulement 18 p.c. approuvent ces positions tandis que 45 p.c. les désapprouvent et 37 p.c. ne se prononcent pas. Même l'électorat gaulliste est très divisée sur cette question: 30 p.c. pour de Gaulle, 32 p.c. contre et 38 p.c. sans opinion.

Ces résultats ne surprennent pas les observateurs indépendants qui, depuis les incidents du voyage au Canada, interrogent les diverses couches de l'opinion française. Comment expliquer que les Francaise soient contre l'attitude de de Gaulle alors que la majorité des Québécois, selon les informations en provenance du Québec, sont pour ?

Il est certain, comme l'expliquent les milieux gouvernementaux français, que les Français connaissent peu les problèmes canadiens. "Les Français, dit un personnage officiel, savaient qu'un certain nombre de Canadiens parlaient français, mais ils ne connaissaient pas leur situation par rapport aux Canadiens qui parlaient anglais. Moi-même, j'ai pu constater en plein coeur de Montréal comment on est accueilli dans certaines entreprises selon que l'on parle anglais ou français. J'ai senti nettement, lorsque je m'adressais en français à mes interlocuteurs, que les Canadiens français étaient considérés comme inférieurs et que le français n'était pas vraiment accepté par les anglophones."

Cependant, la désapprobation du comportement de de Gaulle par beaucoup de Français ne découle pas seulement de leur ignorance des problèmes canadiens. Il faut replacer l'opinion des Français dans le contexte de leur attitude générale à l'égard de de Gaulle et des problèmes proprement français.

Comme le montre le sondage d'opinion, la popularité du chef de l'Etat baisse. On lui reproche d'exercer un "pouvoir personnel, de "toujours vouloir avoir raison", d'avoir tendance "à faire la loi" un peu partout. Les travailleurs sont mécontents de la situation économique et sociale, les patrons s'inquiètent du ralentissement des affaires, les vieux se plaignent du sort qui leur est fait, etc.

Par ailleurs, la politique étrangère du général, son "anti-américanisme" notamment, est combattue par tous les partis du centre et de droite, un peu aussi par la gauche non communiste.

Les mesures prises par le gouvernement en matière de sécurité sociale et de participation des travailleurs aux bénéfices des entreprises suscitent beaucoup de critiques qui assombrissent davantage le climat politique actuel.

C'est pour toutes ces raisons que l'allocution du général, ce soir, soulève un grand intérêt dans tout le pays. "Cette allocution, écrit "Combat", journal libéral est l'une des plus dures batailles de persuasion qu'il ait jamais eues à livrer depuis son accession au pouvoir."

La décision du Reine-Elisabeth surprend les autres hôteliers

par Claude MASSON

La décision du Reine-Elisabeth de mettre sur pied un service d'urgence-logement plus de trois mois après le début de l'Expo a pris par surprise les autres établissements hôteliers d'importance puisque vingt d'entre eux ont inauguré un service semblable dès le début de l'Expo.

Ces hôtels, qui totalisent 6,300 chambres, accueillent la clientèle passagère (sans réservation), les visiteurs qui sollicitent l'aide des quatre bureaux touristiques municipaux pour se trouver un gite et les touristes envoyés par Logexpo, principalement après avoir refusé d'habiter un endroit jugé inconcevable.

Quatre fois par jour, un inventaire est fait des disponibilités de chaque hôtel. Les membres de l'Association des hôtels de Montréal, Logexpo et le service municipal du tourisme savent donc à quoi s'en tenir.

Bien plus, cette collaboration s'étend même aux motels et à certaines maisons touristiques de choix.

En effet, si les hôtels qui font partie de "l'entente" sont débordés ou encore si le client désire se loger dans un motel ou une maison de luxe, le service municipal du tourisme (qui a des kiosques à la sortie du pont Jacques-Cartier vers Montréal, à l'angle du boulevard Métropolitain et Christophe-Colomb, au carré Dominion et à l'aéroport de Dorval) dirige les visiteurs vers les membres de l'Association des motels (permanents) ou vers l'Association des maisons touristiques de choix.

Au total, ces trois associations comptent 7,000 chambres.

Dans le cas du Reine-Elisabeth, il semble que cet établissement ait décidé de faire bande à part puisqu'il ne fait pas partie de l'Association des hôtels de Montréal depuis deux ans.

Cependant, pour aider la cause du tourisme, le président de l'Association, M. René A. Eschenlohr, et l'administrateur de l'hôtel Reine-Elisabeth, M. M. Mumford, sont d'accord pour entretenir des relations plus étroites d'ici la fin de l'Expo afin de satisfaire la nombreuse clientèle.

Voici les hôtels, motels et maisons touristiques qui font partie du service offert aux visiteurs, depuis le début de l'Expo.

Hôtels : Berkeley, Bonaventure, Capri, Champlain, De La Salle, Grand Motor, Holiday Inn (les trois), Laurentien, Lucerne, Martinique, Queen's, Ritz Carlton, Royal Embassy, Ruby Foo's, Seaway, Mount Royal, Skyline, Windsor.

Motels : Raphael, Collibri, Nittolo Garden, Belvedere, West End, Cavalier, Aubin, Royal.

Maisons touristiques : Ambrose Guest House, Bishop Guest House, Glanis Tourist House, Golden Vale Tourist, Kent Tourist, Peel Tourist House, Varsity Hill Lodge, The Versailles Lodge, Warrington Rooms, Pare Guest House.

Changement de personnel au Service d'aide aux visiteurs à l'Expo

par Daniel L'HEUREUX

Le Service d'aide aux visiteurs à l'Expo aura un nouveau personnel à compter du 15 août. Les employés de ce service, jusqu'ici "loués" à la ville de Montréal, seront remplacés par une équipe déjà à l'emploi de la compagnie de l'Exposition universelle.

Joint par téléphone, M. Lucien Saulnier, président du comité exécutif de la ville de Montréal et membre du conseil d'administration et du comité exécutif de la compagnie de l'Expo, a expliqué au représentant de LA PRESSE qu'au début, l'Expo ne croyait pas avoir le personnel nécessaire pour assumer cette responsabilité. Mais, l'Expo avait sous-estimé la complexité de ces tâches qui par conséquent ont entraîné des coûts plus élevés que prévus. Or, d'autre part, la CCEU constate maintenant qu'elle dispose du personnel pour prendre charge de ce service. Et c'est pourquoi, de dire M. Saulnier, elle remet à la ville les fonctionnaires dont elle avait loué les services.

Les employés que la ville avait prêtés au Service de l'aide aux visiteurs seront donc remplacés par une équipe déjà à l'emploi de l'Expo. A l'exception de quelques-uns cependant dont le Service d'aide aux visiteurs requiert encore les services.

Le personnel du Service d'aide aux visiteurs était composé jusqu'ici de 70 à 80 personnes, empruntées à la ville de Montréal, et de trois permanents, engagés par la compagnie de l'Exposition universelle. Selon une source officielle de la ville de Montréal, environ la moitié des employés prêtées à l'Expo appartiennent au Service du bien-être social de la ville. Les autres sont des auxiliaires et moniteurs. Certains d'entre eux, spécialement engagés pour travailler sur l'emplacement de l'Expo, seront mis à pied, toujours selon cette source.

Le Service d'aide aux visiteurs a pour tâche de renseigner les gens dans leurs déplacements sur la Terre des Hommes, aider les visiteurs égarés ou ayant perdu leur groupe, envoyer les messages d'urgence sur les tableaux électroniques et servir d'agent de liaison pour faire conduire les blessés et les malades aux Expo-cliniques.

Le Reine-Elisabeth revise son attitude

Les autorités de l'hôtel Reine-Elisabeth, qui avait refusé hier de prendre en main la direction de Logexpo, comme le leur offrait le sous-commissaire général de l'Expo, M. Robert Shaw, ont par la suite revu leur décision et ont annoncé leur intention de discuter la chose avec les dirigeants de l'Expo.

Le Reine-Elisabeth serait intéressé à prendre Logexpo en main à une condition : en avoir le contrôle absolu. C'est à dire complète liberté par rapport aux dirigeants de l'Expo et droit exclusif de choisir son personnel.

L'hôtel, administré par la chaîne Hilton, prendrait Logexpo avec ou sans la collaboration de l'Association des hôteliers de Montréal. Les autorités du Reine-Elisabeth, en déclinant d'abord l'offre de M. Shaw, n'avaient pas pris connaissance du contenu détaillé du communiqué de ce dernier. C'est par la suite qu'elles ont changé d'avis.

Les lecteurs de LA PRESSE trouveront page 42 le texte intégral de la déclaration de M. Robert Shaw.

QUEBEC

SUITE DE LA PAGE 1

mentaire suivant : "Logexpo semble oublier les hôteliers temporaires", c'est-à-dire ceux qui ont aménagé spécialement des chambres pour les offrir aux touristes.

Au début de ses remarques, le premier ministre a mentionné que ce sont les hôteliers eux-mêmes par leur association, selon une formule coopérative, qui auraient dû organiser le service de logement des visiteurs à l'Expo.

Mais, comme plusieurs l'ont fait remarquer depuis quelques jours, les hôteliers n'ont pas jugé utile de le faire en temps opportun, c'est-à-dire avant l'Expo.

Mais, à cette époque, les hôtels estimaient que leurs chambres seraient toutes remplies pendant toute la durée de l'Expo 67, ce qui n'est pas, comme l'a mentionné le premier ministre avant-hier.

Les changements apportés devraient tenir compte des idées suivantes :

— que le Canada est un Etat fédéral et qu'il doit le demeurer ;

— qu'il est formé de deux nations (founding peoples) qui ont des droits historiques ;

— que la constitution devrait encourager le développement complet et harmonieux de ces deux groupes.

C'est donc là le produit concret de la conférence après trois jours de réunions, tout ceci du seul point de vue constitutionnel. En effet, sept autres comités ont étudié divers aspects de la société canadienne post-industrielle et aujourd'hui on connaîtra le résultat de ces délibérations.

Au début de l'après-midi, un économiste, le professeur Slater a donné une causerie qui était, en réalité, un cours d'économie.

Donc, au cours de cette avant-dernière journée, tous les yeux des observateurs sont demeurés tournés vers le comité sur la constitution qui, la veille, M. Faribeault aidant, avait définitivement pris la vedette du congrès.

Il y a bien eu le passage de presque tous les candidats à la direction du parti. Ils n'ont fait que de très brèves apparitions aux séances des divers comités. Ils étaient beaucoup plus intéressés aux interviews télévisées.

Aujourd'hui, dernière journée de ce congrès de théoriciens, on saura si les penseurs ont pu, en ces quelques jours, offrir des idées à ce parti qui tente de reprendre contact avec la gent intellectuelle canadienne

CONSERVATEURS

SUITE DE LA PAGE 1

Le premier paragraphe de sa déclaration l'indique clairement : "Après cent ans d'existence, nous devrions revoir notre contrat constitutionnel pour déterminer s'il peut être amélioré pour mieux rencontrer les aspirations de tous les Canadiens et les besoins d'un Etat fédéral moderne. Nous reconnaissons, dans ce domaine, la contribution que pourra apporter la conférence constitutionnelle convoquée par le gouvernement ontarien."

Tout comme il l'avait fait la veille, le comité recommande la création d'un comité du parlement fédéral sur la constitution. La formation de ce comité, poursuit-on, devrait conduire à une conférence nationale sur la constitution, une conférence groupant des représentants de tous les partis de toutes les législatures.

INDIENS

SUITE DE LA PAGE 1

rique du Nord Britannique qui ajoutait les terres de Rupert à son domaine; le Canada n'avait pas le droit de concéder au Québec ces terres de Rupert, non plus que les territoires de chasse des Indiens, avant que ces derniers ne reçoivent une compensation ou, tout au moins, ne soient assurés d'un règlement équitable;

- que, par conséquent, la loi relative aux frontières du Québec (1898), si elle n'est pas en vérité inconstitutionnelle, constitue un abandon des responsabilités exclusives conférées en vertu de l'AANB;
- que la nouvelle extension territoriale du Québec en 1912, jusqu'au détroit de la Baie d'Hudson, fut elle aussi irrégulière;
- que le Québec, en acquérant tous ces territoires, acquérait aussi toutes les responsabilités constitutionnelles qui y étaient attachées.

Le mémoire conclut que les Amérindiens du Québec ont un droit incontestable à exiger des réparations de la province de Québec à la suite de ses extensions territoriales, de même qu'un droit moral très certain à l'égard des terres situées à l'intérieur des frontières originales de la province, terres qui ont été purement et simplement usurpées.

Les Indiens soulignent aussi que leurs droits de pêche et de chasse pour subvenir à leurs besoins alimentaires ont constamment été brimés au profit d'institutions sportives et commerciales.

Enfin, ils lancent un dernier appel à la province de Québec pour qu'elle admette publiquement ses torts et assure aux Indiens la même mesure de justice qu'ailleurs au Canada.

Malgré les rappels du Canada en ce sens à l'endroit de la province de Québec, en 1919 puis en 1934, Québec n'a pas bougé, disent-ils. Québec n'a tenu aucun compte des droits de sa minorité. "Pourtant, en d'autres circonstances, la province est si portée à accentuer, même à exagérer, les droits des minorités . . ."

S'il est vrai que les fonctionnaires de la direction des affaires indiennes sont les "rédacteurs-fantômes" de ce mémoire d'un profond cynisme de la première à la dernière page, ce fut certainement pour eux un travail "très marrant", comme dirait le ministre de la Justice.

INGENIEUR

SUITE DE LA PAGE 1

Jean Marchand. Une telle procédure n'est cependant utilisée que rarement.

A Montréal

Peu de temps après son évasion, Edmondson était entré en fraude au Canada et avait obtenu un emploi comme ingénieur en chef, responsable de l'érection du pavillon allemand, à l'Expo 67.

Pendant qu'il travaillait pour l'Expo, Edmondson avait épousé une jeune Montréalaise de 20 ans, qui a donné naissance à un fils, le 3 juillet, trois jours après qu'Edmonton eut été arrêté par la Gendarmerie royale à Shawville, Qué., où il était l'ingénieur en chef d'un projet de construction d'une usine de pulpe et papier de $60 millions.

Sa femme, Ginette, a comparu mardi devant le conseil de révision de l'Immigration canadienne et a demandé un verdict en faveur de son mari.

De son côté, M. G. F. Ryan, président de la société d'ingénieurs Ross and Englin, qui avait embauché Edmondson, a déclaré : "Si j'avais devant moi 100 ingénieurs diplômés, je choisirais encore Alex."

M. Ryan a appris dans l'intervalle qu'Edmondson est un autodidacte, et qu'il n'a à son crédit que deux années de "high school" et six mois de collège, comme étudiant en histoire.

Les amis d'Edmondson à Shawville et à Montréal ont signé une requête demandant au gouvernement canadien de lui permettre de demeurer au Canada.

M. Ryan a dit qu'il avait choisi M. Edmondson pour le travail difficile d'ériger le pavillon allemand après une entrevue avec ce dernier.

" Vous pouvez lui dire, a-t-il déclaré, qu'il y a toujours un emploi qui l'attend dans mon entreprise."

Rainier nie avoir fait à Vancouver une déclaration sur la visite de de Gaulle

MONTE CARLO (PA-PC) — Le ministère des Affaires extérieures de Monaco vient de nier le fait que le Prince Rainier aurait fait une déclaration au sujet de la visite du général de Gaulle au Québec.

Selon une dépêche en date du 2 août dernier, le prince aurait dit, au cours d'une conférence de presse à Vancouver : "Je préférerais plutôt m'abstenir de participer à cette affaire malheureuse."

De plus, le monarque, dont la principauté de 360 acres touche à la France, aurait ajouté : "C'est vraiment une affaire malheureuse. Quand quelqu'un est l'invité d'un pays, il devrait faire en sorte de se conduire comme un invité doit le faire."

C'est donc ces paroles que le prince Rainier n'aurait jamais dites mais qui sont l'oeuvre de reporters comprenant à peine ou mal le français, que le ministère monégasque vient de démentir.

Ottawa a hâte d'en avoir fini – Winters

De notre bureau d'Ottawa

OTTAWA. — Le ministre fédéral responsable de l'Expo, M. Robert Winters, a déclaré hier matin qu'Ottawa aimerait bien en finir avec toute l'histoire entourant les problèmes de l'hébergement à Montréal, mais il estime qu'avant tout, l'affaire relève du gouvernement québécois qui a assumé presque l'entière responsabilité des services de logement.

"Le gouvernement fédéral est évidemment très ennuyé des plaintes formulées par les étrangers, dit-il. Mais Logexpo, comme tel, ne fait que mettre les visiteurs en contact avec les locateurs de la région de Montréal; ce sont les services québécois qui jugent des normes et qui ont la responsabilité de l'inspection des établissements."

Dans le cas du motel Canadiana, sur le futur emplacement de Radio-Canada, M. Winters dit avoir été informé que Logexpo a cessé de recommander cet établissement dès la mi-avril, et cela de sa propre initiative étant donné les nombreuses plaintes que lui-même recevait directement à son sujet. Il en a été de même, dit-il, de quarante autres établissements.

M. Winters a fait ces brèves remarques en présence de quelques journalistes, à l'issue d'une conférence de presse qu'il venait de donner conjointement avec le ministre du Commerce de l'Union soviétique, M. N. S. Patolichev.

A ce moment précis, c'est-à-dire vers 11 h. 30 hier matin, M. Winters semblait ignorer complètement l'offre de M. Shaw de remettre entre les mains des hôteliers le service Logexpo.

CUBA

SUITE DE LA PAGE 1

xicain pourront avoir une existence légale.

Le financement de l'OLAS s'effectuera par des contributions de tous les mouvements affiliés "selon leurs possibilités".

Les buts de l'OLAS, énumérés dans les statuts, sont les suivants : réaliser l'unité des mouvements et organisations anti-impérialistes; appuyer, par tous moyens, les peuples latino-américains en lutte contre l'impérialisme et le colonialisme, notamment ceux qui ont déclenché une lutte armée; coordonner la lutte contre l'impérialisme nord-américain afin d'aboutir à une réponse commune des peuples latino-américains; développer la solidarité des peuples latino-américains avec les mouvements de libération nationale d'Asie, d'Afrique et les mouvements progressistes du monde entier".

Dorticos fait irruption

M. Oswaldo Dorticos, chef de l'Etat cubain, a fait brusquement irruption hier au cours de l'interrogatoire public, dans la salle des conférences, des deux Cubains capturés dimanche sur la côte nord de l'île. C'était la seconde fois depuis le début de la conférence de l'OLAS que des prisonniers étaient présentés publiquement.

Au cours de la séance d'hier, les deux prisonniers reconnaissaient avoir été capturés alors qu'ils effectuaient une mission de la CIA (services de renseignements américains). Quand l'envoyée spéciale de la revue "Look", Mme Laura Bergquist, demanda si les prisonniers appartenaient à la CIA ou à un mouvement d'exilés cubains, M. Dorticos fit subitement irruption dans la salle à la surprise générale.

Saisissant le micro, M. Dorticos somma les journalistes américains présents de donner leur opinion. Dans une atmosphère houleuse, les envoyés des revues "National Guardian" (gauchiste), "Worker" (communiste) et "Ramparts" (catholique de gauche) déclarèrent n'avoir aucun doute que les prisonniers appartenaient à la CIA.

Les envoyés des revues "Life", "Look" et de l'agence "Associated Press" se contentèrent de déclarer en substance : "Nous sommes des journalistes et nous n'avons pas à juger".

M. Dorticos, avant de se retirer, déclara : "S'il vous reste quelques doutes, vous pouvez toujours demander des précisions à la CIA et au président Johnson que je mets au défi de répondre".

LA MÉTÉO

MINIMUM	55
MAXIMUM	75

MONTREAL — (PC) — Voici les prévisions de la météo :

Régions de Montréal et Ottawa : généralement nuageux ce matin, mais s'éclaircissant graduellement cet après-midi. Possibilité d'averses dans l'après-midi. Plus frais. Vendredi, généralement ensoleillé et frais. Vents de l'ouest de 15 milles aujourd'hui mais légers la nuit prochaine et vendredi. Maximum et minimum à Montréal et Ottawa, 75 et 55.

Régions des Laurentides et Saint-Maurice : nuageux et frais avec quelques averses dispersées s'éclaircissant ce soir. Demain, ensoleillé et frais. Vents du nord-ouest de 15 milles aujourd'hui, devenant légers la nuit prochaine. Maximum et minimum à Ste-Agathe et La Tuque, 65 et 45.

Régions des Cantons de l'Est, Québec et Lac St-Jean : généralement nuageux avec possibilité d'averses, s'éclaircissant ce soir. Clair et très frais la nuit prochaine. Vendredi, généralement ensoleillé. Vents du nord-ouest de 15 milles tard ce matin redevenant légers la nuit prochaine. Maximum et minimum à Québec et Sherbrooke, 70 et 50; Chicoutimi, 70 et 45.

Régions de Baie-Comeau, Rimouski, Gaspé et Sept-Iles : nuageux avec averses aujourd'hui et la nuit prochaine. Vendredi, nuageux et frais s'éclaircissant dans la soirée. Vents légers aujourd'hui devenant du nord-ouest de 15 milles ce soir. Maximum et minimum à Baie-Comeau, 65 et 45; Sept-Iles, 65 et 50; Rivière-du-Loup et Mont-Joli, 70 et 50; Gaspé 70 et 55.

MONTREAL INTENTE...

SUITE DE LA PAGE 1

pas été intégralement respectés que le motel Canadiana a été jugé inacceptable par la municipalité.

En fait, la construction des unités ne répondrait pas à toutes les exigences que comportent les 375 articles du Code de bâtiment (règlement no 1900) de la ville de Montréal.

Le motel, d'après l'inspection faite, serait un risque en cas d'incendie. Et, évidemment, les autorités municipales ne tiennent pas à ce qu'il y ait une seule perte de vie si un incendie survenait dans un des motels temporaires tout principalement.

On est conscient de la mauvaise publicité qui entourerait un malheur semblable, surtout à la suite des nombreuses critiques formulées au sujet de la situation du logement durant l'Expo.

La poursuite contre le "Canadiana Motel (67) Enrg" a été inscrite en Cour municipale, hier matin.

Neuf autres établissements

Quant aux neuf autres établissements en cause, il s'agit de collèges et couvents désaffectés, d'anciennes manufactures, salles de quilles et autres édifices transformés en dortoirs pour la durée de l'Expo.

L'avis adressé aux propriétaires mentionne qu'il y a eu changement d'occupation du bâtiment sans qu'un permis municipal ne soit réclamé. En conséquence, le service des permis et inspections fait connaître la décision de la ville de prendre des procédures.

Dans plusieurs de ces cas, des actions ont déjà été inscrites en Cour municipale. D'autres procédures seront prises dès que les dossiers seront complétés.

Depuis la réception des avis par les propriétaires des établissements concernés, plusieurs travaux sont en cours chez certains d'entre eux afin de répondre aux exigences des règlements de construction.

Au motel Canadiana, entre autres, des employés sont à l'oeuvre pour effectuer les transformations nécessaires dans le but de respecter les plans soumis. Quelques-uns des neuf autres établissements tentent aussi d'apporter les changements jugés essentiels mais il semble qu'il sera impossible à certains de se conformer en tous points aux règlements de construction. On imagine mal, par exemple, la transformation radicale d'une salle de quille alors qu'il reste moins de trois mois avant la fin de l'Expo.

Par ailleurs, une rapide enquête téléphonique a permis de constater, hier, que la grande majorité sinon tous les établissements jugés illégaux sont encore ouverts et acceptent encore des réservations même si leur permis de location a été confisqué par le Service provincial de logement.

Trois mois après le début

A première vue, il peut paraître curieux que la ville n'ait décidé que trois mois après le début de l'événement international de prendre des procédures contre certains établissements non conformes au Code du bâtiment.

A l'hôtel de ville, un porte-parole a expliqué que ceci est dû au fait que le service municipal des permis et inspections n'était justement pas au courant que les neuf établissements — à l'exception du motel Canadiana — étaient utilisés comme dortoirs ou chambrettes puisqu'ils n'avaient pas demandé de permis.

Ce sont des rapports reçus après l'ouverture de l'Expo qui ont mené les inspecteurs du service à faire enquête.

On s'attend que des poursuites soient bientôt intentées contre d'autres établissements transformés en motels à l'occasion de l'Expo. Les inspecteurs du service municipal des permis et inspections continuent de visiter les lieux semblables qui sont portés à leur connaissance.

FENÊTRES · PORTES
EN ALUMINIUM
émaillées, anodisées ou naturelles



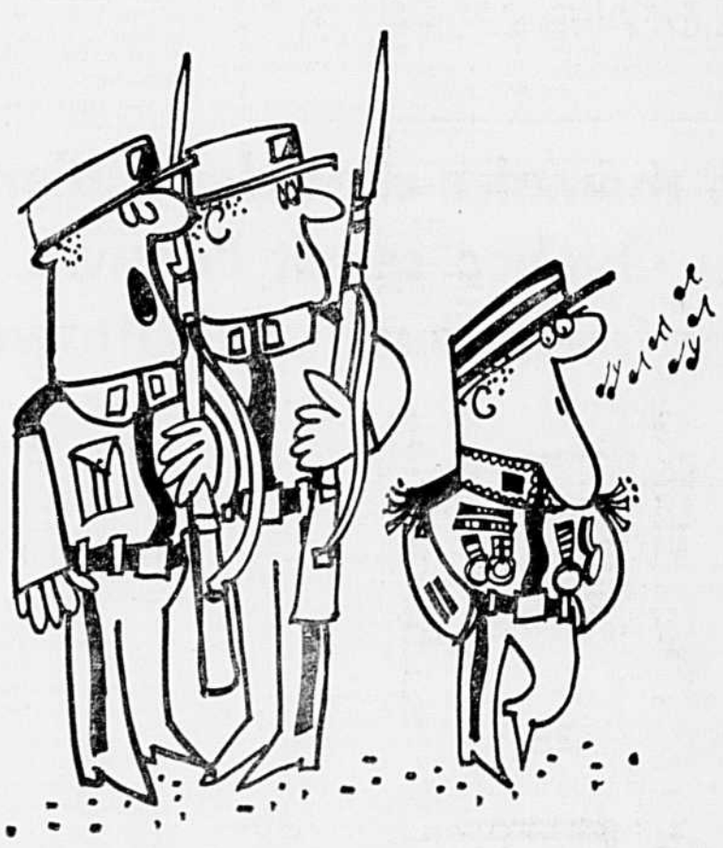
- AUVENTS EN FIBRE DE VERRE
- CLAPBOARD EN ALUMINIUM

Téléphonez maintenant
279-8551
ALSCO
1530 est, BEAUBIEN – MONTREAL

Spaghettissimo!
UN MENU MEDITERRANÉEN VOUS ATTEND A LA POPINA SUR LA PLAZA, PLACE VILLE MARIE

ANNONCE ANNONCE

DISTILLÉ AU CANADA PAR TANQUERAY GORDON & CO. (CANADA) LTD.



"Certainement qu'il est un héros. Il a sauvé le gin Gordon lors de l'incendie du mess."



C'est une excellente année pour prendre vos vacances au New Hampshire

Comme la plupart des gens sont à l'Expo '67, le New Hampshire est moins encombré; il semble plus spacieux et plus beau que jamais. On ne saurait choisir un meilleur temps pour passer des vacances au New Hampshire.

C'est une année exceptionnelle.

Venez donc avec votre famille profiter pleinement de la quiétude du paysage magnifique, sillonné de frais ruisseaux et parsemé de lacs de cristal. Voyez les célèbres Montagnes Blanches. Roulez facilement sur des routes modernes passant à travers las nature la plus pittoresque. Puis, si vous recherchez le mouvement et les divertissements, visitez les plages de la mer et les lacs de villégiature populaires du New Hampshire.

Venez au New Hampshire en '67. Vous y trouverez gîte confortable, cuisine délectable et chaude hospitalité. (Une heureuse façon de compléter votre visite à l'Expo '67.)

Pour plus de détails sur les endroits à visiter et les possibilités de logement, communiquez avec le Centre de Vacances du New Hampshire, immeuble Greenshields, 4 Place Ville-Marie, Montréal. Tel: 861-7723.

LA PRESSE

BUREAUX 874-7272 / REDACTION 874-7078 / LIVRAISON A DOMICILE 874-6911

MONTREAL, JEUDI 10 AOUT 1967 — 83e ANNEE — No 184



photo Paul-Henri Talbot, LA PRESSE

Une réunion historique de chefs iroquois, hurons et algonquins

Événement historique : une majorité de chefs de réserves indiennes du Québec, tant iroquois, hurons qu'algonquins, tiennent un premier colloque provincial en vue de définir une position commune devant ce problème indien qui est en train de devenir l'un des premiers de l'actualité canadienne. Sur cette photo, prise dans la salle des Chevaliers de Colomb de Caughnawaga, lors de la séance d'hier après-midi, on remarque à la table présidentielle : le chef Max Gros-Louis, de Loretteville, le chef James Gaspé, d'Oka, président du Conseil consultatif (Québec) et de l'Association des Indiens du Québec, le chef André Tanahokata Delisle, vice-président et M. M. Boulanger, surintendant régional des Affaires indiennes à Québec. Tous les participants avaient un écouteur pour la traduction simultanée, en français et en anglais, des interventions.

Certains hôpitaux ont déjà commencé à sélectionner les patients

"Vu les nombreuses démissions des radiologistes, quelques hôpitaux ont commencé à sélectionner les patients en fonction des services de radiologie qu'ils sont en mesure de fournir. Comme l'action des radiologistes varie d'une institution à l'autre, chaque hôpital doit prendre les mesures adaptées à sa situation particulière. Mais il est certain que, si le conflit ne se règle pas prochainement, l'ensemble des hôpitaux sera obligé d'adopter une politique de sélection des cas," a déclaré hier M. Michel Dubreuil, directeur général de l'Association des hôpitaux du Québec, au cours d'un entretien téléphonique.

A la date du 7 août, déjà 85 hôpitaux parmi les plus importants de la province, particulièrement à Québec et à Montréal, avaient reçu des démissions en bloc. Hier, à Québec, des représentants de l'Association des radiologistes et de l'Association des hôpitaux du Québec se sont réunis dans le but de mettre sur pied un service d'urgence de radiologie dans les hôpitaux.

Deux "pools" de radiologistes

Selon les informations que nous avons pu recueillir, deux "pools" de radiologistes seraient formés, l'un à Montréal, l'autre à Québec. A la demande d'un hôpital, un radiologiste sera envoyé pour les cas d'urgence mais ce ne sera pas un médecin attaché à l'institution qui fera la demande. Le prix des services fournis serait le suivant : $10 pour le déplacement, le jour, $15 la nuit. Les honoraires généralement réclamés seront ceux qui ont cours en Ontario, soit ceux que les radiologistes réclament du gouvernement. Dans un hôpital de Québec, des radiologistes auraient exigé $10 pour la lecture d'un film. Le tarif moyen pour une telle lecture est d'environ $3.

Il semble que les radiologistes aient établi leur système d'urgence de façon unilatérale, sans consultation préalable avec les hôpitaux en cause.

Dans les milieux hospitaliers, on s'inquiète du fait que le radiologiste qui sera dépêché pour les cas d'urgence sera un médecin qui ignorera tout des structures, de l'administration, de l'organisation et de l'équipement de l'hôpital. On redoute les conséquences de cette politique pour le malade d'abord, ensuite pour les complications administratives ou légales qui pourraient s'ensuivre, surtout si le gouvernement refuse de payer les honoraires demandés.

Un grand nombre de radiologistes du Québec ont remis leur démission par suite de l'impasse de leurs négociations avec le gouvernement du Québec au sujet du renouvellement de leur contrat de travail. Le litige porte principalement sur le fait que le gouvernement, qui a rendu gratuits les examens pour fins de diagnostic dans les cliniques externes des hôpitaux publics, refuse d'appliquer cette mesure aux services des radiologistes dans leur bureau ou dans des cliniques privées.

Les pourparlers se poursuivent

Pendant ce temps, les pourparlers se poursuivent entre le gouvernement et l'Association afin d'en arriver à un règlement du conflit. En réponse au télégramme envoyé lundi par la Fédération des médecins spé-

Voir RADIOLOGISTES page 6

4 éminents médecins prennent la défense des radiologistes

Quatre éminents médecins, dont le neurochirurgien Claude Bertrand, de renommée mondiale, se portent à la défense des radiologistes dénonçant "les critiques erronées qui se font actuellement" à leur propos.

presse, les Drs Claude Bertrand, J.-Cartier Giroux, Jules Hardy et S. N. Martinez soulignent qu'ils ont vu leurs confrères "édifier chez nous un des services les mieux réputés au monde, ce qui n'a pas été réalisé avec des semaines de 40 heures seulement mais plutôt de 60 heures et plus." Ils rappellent qu'ils ont appelé les radiologistes très souvent, la nuit, pour des consultations, particulièrement en fin de semaine pour des cas d'urgence, et qu'ils ont toujours eu leur concours empressé.

Ils affirment : "L'équipe des radiologistes a été élargie aussi rapidement que possible suivant les besoins sans craindre aucunement la diminution des revenus induviduels. Si ces revenus se sont accrus au cours des dernières années, c'est le fait des circonstances créées par une demande excessive et non par calcul".

"D'autre part, si les unités de travail sont plus nombreuses au Québec qu'en Ontario, ainsi que quelqu'un l'a souligné, cela tient au fait que, en Ontario, un plus grand nombre de ces examens se font dans les bureaux de consultation des radiologistes, ce qui a été autorisé lorsque le gouvernement a assumé les frais de ces examens."

Les quatre médecins font remarquer que, pour les radiolo-

Voir MEDECINS en page 6

Les chefs indiens du Québec veulent administrer leurs propres réserves

par André LUCHAIRE

"Nous conseillons vivement au gouvernement (fédéral) de n'utiliser aucune personne hors du Québec pour décider à notre place : les Indiens du Québec peuvent prendre des décisions par eux-mêmes."

Ces paroles du chef André Tanakokate Delisle, vice-président du Conseil national consultatif (Région du Québec) ainsi que de l'Association des Indiens du Québec, prononcées hier à l'une des cinq journées de conférence des chefs Indiens du Québec à Caughnawaga, ne signifiaient évidemment pas une prise de position séparatiste ! Elles s'appliquaient toutefois à un problème assez aigu posé soudain par l'affaire de Sept-Iles, et, d'une manière générale par la gestion des réserves indiennes, que le gouvernement d'Ottawa confie de plus en plus à des administrateurs rémunérés.

Mais ces administrateurs rémunérés ne pourraient-ils pas être, tout simplement, les chefs élus des réserves ?

Fort d'une "décision du "Conseil consultatif national Indien" Ottawa a exigé la démission des chefs qui auraient été ainsi désignés comme administrateurs, sous prétexte que la fonction de chef est nécessairement bénévole.

Le cas du chef de la réserve de Sept-Iles

C'est ce qui arrive en particulier au chef Daniel Vachon de la réserve montagnaise de Sept-Iles, mis en demeure de choisir entre son mandat de chef et celui de gérant de bande.

Il n'est pas impossible que la position d'Ottawa s'appuie sur celle d'une partie des réserves de l'Ouest, mais une chose est certaine : sur ce point l'unanimité presque absolue s'est manifestée hier chez les chefs québécois au cours de leur troisième journée de conférence.

L'argument présenté par M. Leszzynski, directeur des programme sociaux de la section des Affaires indienne du ministère fédéral du Nord canadien et des Richesse naturelles, présent au colloque, à savoir qu'une "décision" contraire avait été prise par le Conseil consultatif national" provoqua des intervention incisives du chef Max Gros-Louis, de Lorette, du chef Daniel Vachon, de Sept-Yles, et du chef Delisle.

Eloigner les Chef des réserves..."

"La politique de la Branche des Affaires indiennes, déclara-t-il, a pour but d'éloigner les chefs de leurs réserves, pour qu'ils gagnent leur vie ailleurs — (puisqu'aussi bien l'un des avantages de désigner les chefs comme gérants, c'est qu'ainsi ils peuvent gagner leur vie en restant sur place).

"Et il faut penser au cas de toutes les réserves éloignées, où, souvent les seules personnes instruites désignables comme gérants sont précisément les chefs : vous les mettez dans l'obligation de démissionner comme chefs.

Précédemment le chef Vachon avait mentionné qu'il était incapable lié par ses fonctions bénévoles de chef, de gagner le pain de sa famille.

Quant au chef André Delisle, il fit des réserves expresses sur la légalité de la "décision" du Conseil consultatif national" qui, souligna-t-il, n'a pas à intervenir sans l'accord des chefs de reserve.

D'ailleurs, ajouta-t-il, dans ce conseil national consultatif huit voix sont accaparées par deux seules provinces, l'Ontario et la Colombie-Britannique.

La position d'Ottawa, remarqua-t-il encore, remonte à une

Voir CHEFS INDIENS page 6

Le premier ministre Johnson serait trop friand du pouvoir pour créer un véritable gouvernement métropolitain

— Un professeur de Montréal

TORONTO — Un professeur de l'Université Sir George Williams, l'urbaniste Ronald Bryant, a cause une certaine commotion, hier, lors des discussions marquant les journées d'études sur les problèmes métropolitains, à l'Université York, lorsqu'il a accusé le gouvernement Johnson d'être trop friand du pouvoir pour créer un véritable gouvernement métropolitain à Montréal.

M. Bryant, qui fut membre de la commission Lemay, qui enquêta sur le regroupement municipal sur la rive sud, dit que c'est la raison pour laquelle le gouvernement actuel se refuse à appliquer les recommandations du rapport Blier sur le regroupement de l'île de Montréal et le rapport Lemay.

Se plaçant strictement sous l'angle d'un spécialiste, M. Bryant dit qu'il faudrait créer un gouvernement métropolitain unique pour toute la véritable



PAR PIERRE VENNAT

zone métropolitaine de Montréal et non seulement pour la seule île de Montréal.

Un tel gouvernement, dans son optique, aurait donc sous sa juridiction toute l'île de Montréal, l'île Jésus, le territoire étudié par la Commission Lemay et même, éventuellement, s'étendrait, sur la rive sud, entre Sorel et St-Jean.

Par ailleurs, sur la rive nord, on irait jusqu'à l'entrée des Laurentides, soit jusqu'à St-Jérôme.

Mais M. Bryant ne croit pas cette suggestion réalisable dans le contexte actuel, car le gouvernement Johnson, trop friand de pouvoir, aurait peur d'un gouvernement métropolitain qui aurait sous sa juridiction plus de la moitié de la population totale du Québec.

L'apathie électorale des Montréalais

Par ailleurs, selon une étude préparée par le professeur Sralk Smallwood, directeur du programme d'urbanisme de Darmouth College, aux Etats-Unis, c'est à Montréal qu'on a constaté la plus basse participation électorale aux élections de métropole.

En effet, seulement 32.7 p. 100 de l'électorat inscrit a voté lors de l'élection d'octobre 1966 qui a reporté Jean Drapeau

Voir JOHNSON en page 6

Quatre corps intermédiaires qualifient le bill 67 de rétrograde et de répugnant

par Jacques LAFRENIERE

Un front commun de quatre importants corps intermédiaires de Montréal s'est élevé hier contre le bill 67 et les amendements que le ministre de l'Education vient de lui apporter. Les représentants des parents, des enseignants et des syndiqués de la région de Montréal ont qualifié ce projet de loi de **"rétrograde, antidémocratique, inacceptable, voire répugnant"** tant pour les enseignants que pour les parents.

On a fait appel au maire de Montréal, M. Jean Drapeau, pour qu'il se joigne à eux afin qu'il fasse des pressions pour faire amender le projet de loi d'une façon qui correspoonde aux besoins de la Commission des écoles catholiques de Montréal.

On a également lancé un appel à tous les députés de la région de Montréal et aux autres maires des municipalités desservies sur le plan scolaire par la CECM pour qu'ils fassent de même. On insiste pour que les députés libéreux "fassent des obstructions" afin d'empêcher le projet de loi d'être adopté comme il est présenté et amendé. Cette loi amende la charte de la CECM.

Ce "front commun" créé pour cette occasion entend pousser plus loin son action s'il n'obtient pas gain de cause, mais sur ce sujet on a préféré ne rien divulguer de plus.

Les associations représentées à une conférence de presse donnée hier après-midi étaient les suivantes : Comité conjoint des parents de Montréal, Alliance des professeurs de Montréal, Conseil du travail de Montréal (FTQ), Conseil central des syndicats nationaux de Montréal (CSN). On remarquait en outre des représentants des cinq associations qui ont formé le comité conjoint des parents.

C'est le président de l'Alliance, M. Matthias Rioux, qui a été le plus violent. "Le gouvernement a jugé ne pas tenir compte de nos demandes en ce qui a trait à la consultation et à la participation des corps intermédiaires. Il refuse également le comité parlementaire revendiqué avec force par le front commun syndical ainsi que les parents.

"Le gouvernement vient de nous faire la démonstration que pour lui, la consultation et la participation ne sont que des mots, sans signification, mais pouvant constituer d'excellents gargarismes lorsqu'on veut camoufler des réalités génantes et galvauder la démocratie."

M. Rioux trouve cette attitude d'autant plus surprenante qu'un mois apres l'adoption du bill 25 qui avait mis fin à la crise scolaire, en février dernier, "le chef du gouvernement actuel déclarait qu'il était impossible de gouverner sans la participation des corps intermédiaires".

M. Rioux a renouvelé son invitation aux trois commissaires nommés par l'archevêché de Montréal de remettre leur démission, soit MM. Gagnon, Biondi et Lavoie, "afin de ne pas être taxés de complicité et d'hypocrisie".

La restructuration

M. Rioux prétend que le gouvernement veut créer un conseil de restructuration "ou l'on va faire l'étude des études déjà faites et ce, pendant trois ans, alors qu'un délai de six mois serait suffisant".

Le conseil de restructuration proposé en amendement est selon lui, "un moyen de reculer l'échéance. C'est un refus de la part du gouvernement de prendre ses responsabilités, c'est un refus d'entendre les intéressés, c'est en quelque sorte, un cataplasme".

M. Rioux se demande ce que le gouvernement veut cacher dans ce délai de trois ans : "veut-il... mettre en place les hommes qu'il veut à la tête de la CECM; veut-il se donner le temps de se former des hommes ou des fonctionnaires capables de répondre à son objectif; veut-il cuisiner la régionalisation selon ses conceptions de la démocratisation". Il se demande en outre s'il veut faire du patronage grâce au projet d'écoles polyvalentes.

"En bref, a dit . MRioux, le bill 67 est un projet ridicule quant à sa conception et dépassé quant à son application. Il faut absolument que le gouver-

Voir BILL 67 en page 6

Le maire de St-Laurent demande au ministre de l'Education de s'opposer à une hausse d'évaluation

Le maire de St-Laurent, M. Marcel Laurin, a demandé hier au ministre de l'Education, M. Jean-Jacques Bertrand, de s'opposer à une hausse de 10 p. 100 dans les évaluations, hausse décrétée par les autorités scolaires à l'intention des contribuables protestants et neutres de cette ville.

Le maire Laurin a fait savoir, par le truchement d'un communiqué, que le Conseil municipal de Saint-Laurent, portant sa cause directement à l'attention du gouvernement du Québec, a sollicité une rencontre avec M. Bertrand, dans l'espoir de faire annuler la hausse que viennent de décréter le Protestant School Board of Greater Montreal et la Commission des écoles catholiques de Montréal.

Le premier magistrat de Saint-Laurent a demandé aux propriétaires d'en appeler eux-mêmes aux autorités scolaires, et ce, sans délai, car la date limite pour de tels recours est fixée au 12 août. Seuls les propriétaires particuliers — non la ville elle-même — sont autorisés par la loi à en appeler de cette hausse. Les compagnies touchées doivent contester les augmentations auprès du PSBGM et de la CECM, tandis que les particuliers de religion protestante doivent en appeler aux autorités PSBGM seulement.

Voir ST-LAURENT en page 6

LES FAMEUX PANIERS DE FRUITS ET FRIANDISES DIONNE
sont très appropriés pour noces ou anniversaires, etc.
$7.50 et plus
Grande variété de fruits domestiques et importés
BLEUETS — GROSEILLES ROUGES
PECHES — ABRICOTS — NECTARINES
PRUNES — PAPAYAS — MANGUES
AVOCATS — LIMETTES — MELONS
CASABA — MELONS DE MIEL — CANTALOUPS
POIRES BARTLETT
RAISIN SANS PEPINS
RAISIN RIBIER
BANANES ROUGES — ETC.
A. DIONNE FILS & CIE
1221 o., Ste-Catherine, Montreal
Tel.: 849-2341
coin rue Drummond

En vedette cette semaine à la
BOUTIQUE COLONIALE
VENDEUR AUTORISE
BASSINETTE
bercante fini érable, 18" x 36" (matelas inclus)
$25.95
Ouvert jusqu'à 9 h. 30 jeudi et vendredi soir
A. FORGET
Tel. 274-5568

LOUEZ
Nos compresseurs et nos appareils à peinturer de tous genres pour la maison, l'industrie et la construction. Aussi nombre d'autres outils.
VENTE PIECES REPARATIONS des fusils compresseurs
BINKS BRUNNER CURTIS
DEVILBISS KELLOGG LINCOLN
QUINCY WEBSTER ETC...
Gélinas COMPRESSORS INC.
4845, rue ST-DENIS
Stationnement gratuit à côté du magasin
288-0163
8 h. A.M. à 6 h. P.M. — VENDREDI SOIR jusqu'à 8 h. — SAMEDI MIDI et l'après-midi de 5 à 6

LES SILENCIEUX MIDAS
portent une GARANTIE ÉCRITE, sans conditions, valide aussi longtemps que vous restez propriétaire de votre voiture
MIDAS
ATELIER
TOUTES CARTES DE CREDIT ACCEPTEES
PLUS DE 400 ATELIERS AU CANADA ET AUX ETATS-UNIS. CETTE GARANTIE COUVRE TOUTE AVARIE DU SILENCIEUX : ROUILLE, ECLATEMENT, USURE, ETC.
10111, BOUL. PIE-IX
321-7108-9
4495, RUE IBERVILLE
526-1627-8
850, BOUL. LABELLE, CHOMEDEY
681-1601
6100, CHEMIN UPPER LACHINE
481-0404.
OUVERT TOUS LES JOURS A PARTIR DE
INSPECTION GRATUITE DES AMORTISSEURS DE CHOCS

CORBEIL
SUR LA PLACE
Les souliers Buster Brown
Mod. loafer de veau noir avec chaînette sur le pied. Gr. 12½ à 4. $9.00
Soulier lacé à semelle de vinyl résistante. Coul. cuir noir, cuir brun. Gr. 10½ à 4. $9.00
EN VENTE AU SALON DE LA CHAUSSURE
2e étage loc. 47, 279-4581
6500 St-Hubert

BILL 67

SUITE DE LA PAGE 3

nement du Québec se décide une fois pour toutes de s'asseoir autour d'une table avec les intéressés en éducation afin de jeter les bases de la restruction territoriale, la décentralisation administrative et la démocratisation des cadres".

La voix des parents

La présidente du Comité conjoint des parents, Mme Cécile Jacob, déplore d'abord que le gouvernement du Québec n'ait pas tenu compte des préoccupations de l'archevêque de Montréal, qui s'est désisté de son droit de nommer trois des commissaires. Le Cardinal Léger posait ce geste, a-t-elle dit pour permettre aux parents d'assumer leurs responsabilités.

Le gouvernement du Québec, selon elle, a failli à une occasion qui lui était offerte de franchir une première étape vers la démocratisation, comme on la réclame. Ce sont les corps intermédiaires qui, selon elle, devraient faire des suggestions. En fait, le nombre des commissaires nommés par les contribuables et les parents de Montréal devrait être supérieur au nombre de ceux nommés par le gouvernement.

Le comité conjoint juge inacceptable que le président et les vice-présidents soient nommés par le gouvernement et non choisis par les membres de la commission eux-mêmes, comme cela se pratique ailleurs.

Appuyant M. Rioux, Mme Jacob se demande pourquoi étudier encore la régionalisation scolaire de l'île de Montréal, puisque des études ont déjà été faites. "On se cache trop souvent derrière un comité d'étude pour retarder une action qui s'impose et nous craignons sérieusement que la création de cet organisme (conseil de restructuration) ait un effet de freinage".

Le pésident du Conseil central de Montréal (CSN), M. Dollard Généreux, et le président du CTM, ont appuyé au nom de leurs 200,000 membres et au nom des centrales syndicales auxquelles ils sont affiliés, les propos de M. Rioux et de Mme Jacob.

M. Généreux a dit craindre qu'on tente à Montréal une expérience qui se répétera ensuite dans le reste du Québec. C'est pourquoi, selon lui, tous les citoyens de la province devraient s'intéresser à ce projet de loi.

N. Dupuis a surtout déploré le fait que le gouvernement ignore les corps intermédiaires et a demandé aux députés de faire connaître clairement leurs opinions sur cette loi.

MEDECINS

SUITE DE LA PAGE 3

gistes comme pour les médecins des autres spécialités, la période de gain fait suite à de longues années d'étude (après l'obtention du baccalauréat, cinq années de médecine suivies de quatre à six ans de spécilisation au minimum). Cette période de rémunération commence donc progressivement après la trentaine sans que le système de taxation ne tienne aucun compte de ces années préparatoires.

"Les radiologistes ont été brimés

Selon les signataires de la lettre, les radiologistes ont été brimés ; ils rappellent les lenteurs des négociations et affirment que les radiologistes n'ont pas "obtenu le droit élémentaire de négocier de bonne foi". Les quatre médecins ajoutent : "Nous ne sommes pas convaincus que nos législateurs sont entièrement au courant des faits et nous nous inquiétons de voir les négociateurs en cause prendre cette attitude, alors que de nombreux postes existent ailleurs sur le continent nord-américain, postes qui sont offerts à nos radiologistes."

Les neurochirurgiens redoutent que les radiologistes ne puissent demeurer indifférents à ces avances. "Au stade actuel de la médecine, nous sommes tous interdépendants et nous ne saurions pratiquer la neurochirurgie adéquatement sans la collaboration de radiologistes compétents."

L'attitude néfaste des technocrates

Les signataires de la lettre affirment que l'attitude des technocrates du ministère de la Santé risque fort d'éteindre l'enthousiasme de ceux qui ont tenté de créer et de mettre sur pied une organisation efficace et de faciliter le recrutement. "Alors que les technocrates semblent vouloir déprécier le travail des radiologistes, il faut tout de même constater qu'il est de plus en plus difficile de trouver suffisamment de jeunes médecins assez persistants et qualifiés pour répondre aux besoins croissants de notre population. Il est primordial qu'ils réalisent que nous voulons servir nos concitoyens et non les exploiter, mais que nous voulons le faire avec un minimum de liberté et ce, dans l'intérêt de la population encore plus que dans le nôtre ! (...) Certes, avec nos nombreuses préoccupations, nous n'avons pas assez soigné notre image vis-à-vis de nos concitoyens et le public a été trop souvent renseigné par des personnes mal informées."

Conclusion

Les quatre médecins concluent : "S'il ne se produit pas un changement dans le climat actuel créé par les négociateurs du ministère, il faut craindre de voir s'effondrer un édifice patiemment érigé au cours de longues années. Il est légitime et impérieux que la population et nos législateurs soient informés des faits dans leur contexte véritable et que dans ce but l'on rapporte également et avec la même emphase (sic) l'opinion des diverses parties en cause".

CHEFS INDIENS

SUITE DE LA PAGE 3

époque où, effectivement, le chef n'avait au fait rien a administrer.

"Tout en se rendant compte des motifs du gouvernement, conclut-il, je recommanderai personnellement qu'on permette aux chefs d'être désignés comme gérants, comme aussi qu'on leur reconnaisse le droit d'engager du personnel pour les aider dans leur travail".

C'est du reste ce qui fera l'objet de recommandations finales — auxquelles sera consacrée la journée d'aujourd'hui du colloque des chefs de réserves indiennes du Québec.

Ce colloque était d'ailleurs le premier à être vraiment représentatif des réserves du Québec, puisqu'en totalisant les populations représentées par les 18 chefs élus et quatres délégués présents à ce colloque, on arrive à environ 15,000 personnes, soit près des trois quarts de la population indienne enregistrée du Québec.

La première journée, celle de lundi, avait été consacrée aux buts et objectifs de la Direction des Affaires indiennes, tels qu'exposés par des fonctionnaires de la Direction.

Celle d'avant-hier avait comporté un colloque à huis clos des chefs indiens.

Hier, ont été étudiés divers problèmes : les terres indiennes en rapport aux besoins de la population indienne, les logements des Indiens hors des réserves, les octrois aux bandes, et, comme on l'a vu l'épineuse question des gérants de bande.

Aujourd'hui, ce sera le tour des recommandations, qui seront adoptées par les mêmes chefs présents au colloque, mais en tant que membres de l'Association des Indiens du Québec, et l'on y attend d'autres présences.

ST-LAURENT

SUITE DE LA PAGE 3

Si la hausse est maintenue, il en coûtera $700,000 de plus annuellement en taxes aux propriétaires de S.-Laurent inscrits sur les listes protestante et neutre, de l'avis de M. Laurin.

Celui-ci qualifie la hausse d'"injustifiable". M. Laurin fait de plus remarquer que le rôle d'évaluation de St-Laurent a été accepté par la Corporation de Montréal métropolitain comme étant à 100 p. 100 en accord avec ses critères et, sur ce, il qualifie "d'arbitraires et discriminatoires" les évaluations que commandent les autorités scolaires.

Le Conseil de Saint-Laurent estime que les autorités scolaires, en commandant cette hausse, porteront les évaluations à un niveau supérieur à celui de la valeur réelle des propriétés en question.

Les autorités municipales de St-Laurent, à la lumière de renseignements obtenus de l'évaluateur de la CECM, étudient et "s'ingénient à déterminer les critères en vertu desquels l'évaluation scolaire a été haussée de 10 p. 100".

Les autorités municipales de St-Laurent se plaignent par ailleurs de ne pas avoir reçu de la commission scolaire protestante les documents que celle-ci leur avait promis, au sujet de cette hausse.

Le communiqué souligne enfin que si les appels des contribuables sont rejetés, ceux-ci devront entreprendre des procédures judiciaires "coûteuses" pour "obtenir justice". pas tellement meilleure figure.

JOHNSON

SUITE DE LA PAGE 3

et le Parti civique au pouvoir alors que la moyenne des métropoles du monde est de 61.9 p. 100. Si Montréal vient au dernier rang, toutefois, les autres métropoles canadiennes ne font

Promotion de l'inspecteur détective Donat Tardif

Le directeur J.-P. Gilbert a annoncé aujourd'hui la nomination de l'inspecteur-détective Donat Tardif au poste d'inspecteur d'état-major de la Sûreté.

Le nouveau titulaire était jusqu'à maintenant chef de la division de la Sûreté dans le nord de la ville.

Il s'occupera dorénavant de la recherche, de la planification, de la préparation des cours, et de la coordination du travail des détectives de toutes les divisions et escouades.

L'inspecteur Tardif a rempli il y a quelques temp le rôle de conseil auprès du ministère de la justice lors de l'étude des libérations conditionnelles des forçats. En conséquence de quelques-unes de ses suggestions, on a vu naitre l'escouade des libérations conditionnelles dont le principal travail consiste à préparer des feuilles de route pour les tribunaux avant le prononcé des sentences.

A Toronto, lors de la dernière élection de 1966, seulement 36 p. 100 des électeurs ont usé de leur droit de suffrage et dans le Winnipeg métropolitain, seulement 33.4 p. 100 des gens avaient voté lors de l'élection de 1964.

L'expert américain, qui présentait un document de travail pour servir de base aux discussions, note un certain désintéressement des Canadiens des grands centres pour la politique locale qui contraste avec le pourcentage obtenu lors des élections fédérales.

En effet, selon ces chiffres, 77 p. 100 des Canadiens auraient voté lors des élections fédérales alors que le pourcentage des votants lors des élections municipales dans les grands centres n'atteint pas 40 p. 100.

Aux Etats-Unis, c'est le contraire. L'Américain s'intéresse plus aux élections locales qu'aux élections nationales.

62 p. 100 des électeurs ont voté aux dernières élections présidentielles alors que la dernière élection à Philadelphie a attiré 63 p. 100 des votants et que plus de 80 p. 100 des Newyorkais ont voté lors de l'élection qui a porté le maire Richard Lindsay au pouvoir.

M. Smallwood n'écarte pas l'hypothèse que le désintéressement des Montréalais pour la chose civique soit dû au régime de parti unique actuellement en cours à l'hôtel de ville.

D'ailleurs, le professeur Smallwood, en terminant son étude, constate que plus les partis municipaux sont nombreux, donc plus petits, plus l'électorat est actif.

Ce qui revient à dire, dans le cas de Montréal, que seule l'apparition d'un parti d'opposition fort pourra sortir de cette torpeur l'électorat montréalais.

La superficie du territoire

Une autre constatation intéressante du professeur Smallwood concerne la superficie du territoire desservi par les gouvernements locaux.

Ainsi, les 31 gouvernements municipaux de l'île de Montréal ont une superficie moyenne de 5.8 milles carrés et seules les régions métropolitaines de New York, Philadelphie et Paris sont constituées d'unités gouvernementales locales ayant une superficie moyenne plus petite.

Mais il faut dire qu'à Paris on compte pas moins de 1,312 municipalités dans la région métropolitaine, à New York 555 et à Philadelphie 963.

Par ailleurs, dans une région métropolitaine comme Détroit, où on compte pas moins de 200 conseils municipaux différents, ceci couvre tout de même une superficie moyenne plus grande que ceux de l'île de Montréal, soit 8.1 milles carrés.

RADIOLOGISTES

SUITE DE LA PAGE 3

cialistes du Québec et l'Association des radiologistes, le ministre de la Santé, M. Jean-Paul Cloutier, recevait mardi matin à son bureau de Québec, en présence de M. Roch Boivin, le Dr Raymond Robillard président de la Fédération, et les Drs Marvin N. Lougheed et René Robillard, respectivement président et vice-président de l'Association des radiologistes de la province de Québec, pour étudier la situation actuellement critique de la radiologie du Québec.

Dans un communiqué, la Fédération des médecins spécialistes a répondu à la déclaration du ministre qui a insisté surtout sur les revenus de ces médecins dans le régime de l'Assurance-hospitalisation. M. Cloutier a fait valoir que 171 radiologistes en 1965 avaient reçu de de l'Assurance-hospitalisation une moyenne de $32,000 chacun.

Le mode de rémunération

Le Dr Robillard souligne que le mode de rémunération entre en ligne de compte. Les radiologistes sont payés à l'unité de travail. "Le problème de la rémunération des radiologistes est directement lié à la pénurie de ces médecins et à l'augmentation de la consommation des services radiologiques depuis la mise en oeuvre de l'assurance-hospitalisation en 1961. Au début de ce régime, les radiologistes faisaient en moyenne 7,000 examens par année, ce qui correspond aux normes du Collège royal des médecins et chirurgiens du Canada. En 1965, cette moyenne est passée à 11,000 examens et les effectifs des radiologistes n'ont pas augmenté proportionnellement à l'accroissement de la demande de leurs services. De plus, les radiologistes font de plus en plus du travail rémunéré à demi-tarif.

Le dilemne des radiologistes

"Le dilemme des radiologistes est le suivant : ou réduire leur somme de travail à un niveau normal ou rendre tous les services que le gouvernement offre à la population." Réclamant la rémunération de l'excédent de travail au tarif régulier, le Dr Robillard a ajouté : "Les revenus individuels seront élevés, mais le travail sera fait, et le coût total pour le gouvernement sera exactement le même que si le nombre de radiologistes était suffisant."

Le Dr Robillard a imputé l'échec des négociations en grande partie "aux manoeuvres des représentants gouvernementaux qui ont cherché à diviser la profession médicale en avivant les conflits d'intérêt possibles entre les omnipraticiens et les spécialistes." Il a rappelé que les négociations des radiologistes s'inséraient dans les négociations des médecins spécialistes au sujet des soins fournis aux assistés sociaux.



Grands champions de bridge

C'est ce matin, à 1 heure, après deux harassantes séances finales tenues à compter de 20 h. 30, hier, et huit jours de sessions éliminatoires tenues à l'hôtel Reine-Elizabeth, en marge du trente-neuvième grand tournoi annuel de bridge-duplicate pour les championnats nationaux nord-américains ("Summer Nationals"), qu'a été proclamé le groupe vainqueur des épreuves de championnat d'équipes de quatre maitres bridgeurs seniors, dont l'enjeu est le fameux trophée Nate B. Spingold, l'un des plus convoités en ce domaine. On voit ci-dessus les quatre gagnants, de gauche à droite, en haut, MM. NORMA M. KAY, de Philadelphie, et EDGAR KAPLAN, de New York, capitaine du quatuor; en bas WILLIAM ROOT, et ALVIN ROTH, tous deux de New York. Ils ont défait, au cours des trente-six dernières donnes, l'équipe de M. Charles Goren, une des figures les plus universellement connues dans ce sport, par une marge de 109 points de match internationaux. A cause de son état de santé, M. Goren lui-même n'a pas participé à cette finale; il a simplement dirigé son groupe formé du Dr G. Rosenkranz, de Mexico, MM. Paul Hodge, d'Abilene, Nouveau Mexique, D. Morse, de Houston, et Robert Wolff, de San Antonio, Texas.

Les touristes américains auraient dépensé quelque 13 pour cent au Canada au cours de l'an dernier

WASHINGTON, (PC) — Les touristes américains ont dépensé l'année dernière au Canada $680 millions, soit treize pour cent de plus que l'année précédente. Au Mexique, ils ont dépensé $575 millions environ. Le grand total des dépenses à l'étranger s'élève à plus de $4 milliards.

En retour, les Canadiens ont dépensé aux Etats-Unis $585 millions, ce qui fait un surplus de $95 millions en faveur du Canada dans la balance des échanges touristiques.

Cette année, en raison de l'Exposition universelle et internationale, on ne parvient même pas à fixer un estimé du surplus canadien.

Le déficit touristique américain s'est chiffré à $1,6 milliard l'année dernière.

Le département du Commerce estime cependant qu'en 1975 16 millions de touristes visiteront les Etats-Unis, dont 11,000,000 de Canadiens. En 1966, il y eu 7,500,000 visiteurs, dont 6 millions de Canadiens.

FAITS divers

Pierres tombales sur une route : Québécois blessé

CARP, Ont. — (PC) — Un homme a été blessé, hier, et une quantité de pierres tombales se sont répandues sur la route no 17, lorsqu'un camion a versé dans un virage voisin de Carp, village situé à 20 milles à l'ouest d'Ottawa.

La victime, M. Omer Duquette, 30 ans, de Beebe, Qué., qui conduisait le camion, a été projeté au milieu des pierres de granit tombées de son véhicule, mais il n'a pas été grièvement blessé. Le camion et les pierres tombales, toutefois, sont des pertes totales.

Gare à ceux qui laissent le hasard déterminer qui paiera

Les groupes d'amis qui veulent déterminer par un jeu de cartes lequel d'entre eux paiera la prochaine traite quand ils se rencontrent dans une taverne, n'ont qu'à se bien tenir.

La police estime qu'ils se livrent là à des jeux défendus et pour soutenir son point de vue, a fait une descente hier soir à la taverne du Faubourg, rue Ontario, arrêtant cinq buveurs de bière et un garçon de table comme "tenancier".

Détenu trouvé pendu à Bordeaux

Un détenu de la prison de Bordeaux, Alain Gaumont, 18 ans, précédemment du 1485, rue Viau, à Montréal, a été trouvé pendu dans sa cellule vers 11 h. 20 mardi soir. Le jeune prisonnier, qui était incarcéré pour vol depuis le mois de février, n'a pu être ramené à la vie.

La grève des marins apparaît inévitable

par Pierre-J. PERRAULT et Jacques LAFRENIERE

La grève que doivent déclencher le 17 août prochain les 5,400 marins membres du Syndicat international des marins du Canada apparaît maintenant inévitable.

Le résultat du vote tenu ces jours derniers par scrutin secret sur 66 navires ayant port d'attache à Montréal indique que 97 p. 100 des syndiqués sont favorables à la grève. Les résultats des autres ports seront connus d'ici le 17 août prochain.

Selon les statistiques rendues publiques hier soir, les marins se sont prononcés dans une proportion de 33 pour 1 en faveur d'un arrêt de travail alors qu'on a enregistré 1,047 votes affirmatifs, 32 négatifs et 13 nuls.

Le comptage des bulletins s'est déroulé hier au centre permanent du syndicat, rue St-Jacques, en présence d'un représentant du Conseil d'administration des syndicats de transports maritimes du Canada, M. Robert Quinlan.

Plus tôt dans la journée, les syndiqués avaient élu MM. Louis Martegas, Louis Cournoyer et Gilles Gamelin comme scrutateurs.

Au moment où avait lieu, dans la métropole, le dépouillement du scrutin, le chef actuel du parti progressiste-conservateur, M. John Diefenbaker, déclarait que le Parlement canadien devrait tenir immédiatement une réunion d'urgence visant à enrayer cette menace de grève des marins prévue pour le 17 août prochain.

De Prince-Albert, en Saskatchewan, M. Diefenbaker, a soutenu que les recommandations de la commission fédérale de conciliation chargée d'étudier le différend étaient raisonnables et que l'on ne devrait pas laisser reposer le sort de l'économie canadienne entre les mains des marins.

Ottawa nommera-t-il un médiateur ?

Les observateurs croient, par ailleurs, que la nomination d'un médiateur demeure toujours une possibilité bien que rien n'ait encore percé des consultations que le ministre fédéral du Travail, M. John Nicholson, devait avoir cette semaine avec les fonctionnaires de son ministère.

Cette grève serait la première à survenir sur les Grands Lacs depuis 1948. Des querelles intersyndicales avaient, en 1963, paralysé une bonne partie du transport fluvial des Grands Lacs, à un point tel que le gouvernement canadien avait alors créé une commission de tutelle. Cette commission continue toujours de surveiller la situation auprès des cinq syndicats qu'on lui a confiés.

Les principaux points en litige sont les suivants : les marins réclament la semaine de 40 heures et l'amélioration de leurs conditions de travail. On insiste par exemple pour que le nombre des membres d'équipage soit haussé sur certains navires où la charge de travail devient trop lourde.

Les marins font présentement de 56 à 60 heures par semaine, par périodes entrecoupées. Ils désirent que leurs heures de travail s'effectuent de façon continue.

Les employeurs ont accepté un rapport majoritaire d'une commission de conciliation qui avait passé outre à la demande des marins sur la semaine de travail. Le rapport offrait aux marins une augmentation de salaire de 30 p. 100 échelonnée sur trois ans.

Le syndicat désire que les compagnies maritimes se conforment au Code fédéral du travail qui proclame la semaine de travail de 40 heures pour tous les salariés tombant sous la juridiction fédérale.

La SPCA de Montréal veut récupérer les colombes libérées lors de la journée de la Jeunesse à l'Expo

Les autorités montréalaises de la Société protectrice des animaux ont menacé de prendre des mesures contre le personnel du pavillon de la jeunesse à l'Expo 67, à moins que les colombes relâchées à la Place des Nations dimanche dernier ne soient capturées à nouveau et remises entre les mains de cette société.

M. James St-Onge, directeur de la SPCA à Montréal, a déclaré qu'il avait demandé que ces oiseaux mis en liberté à l'occasion des cérémonies de la journée de la jeunesse à l'Expo lui soient remis afin qu'ils puissent recevoir des soins appropriés.

"Les colombes sont trop domestiquées pour être laissées à elles-mêmes", a-t-il dit.

"Elles sont déjà l'objet des attaques des pigeons et nous croyons qu'elles périront toutes éventuellement."

M. Michel Demers, assistant-directeur du pavillon de la jeunesse, a dit que ces oiseaux n'étaient pas des colombes, mais simplement des pigeons de couleur pâle.

"Je devrais le savoir, car après tout, je suis celui qui les ai achetés."

Il a ajouté que la SPCA devrait être capable de faire la distinction entre une colombe et un pigeon.

De plus, a-t-il poursuivi, les colombes sont presque totalement disparues de l'Amérique du Nord. "Je serais étonné qu'il existe 150 colombes sur ce continent."

Victime de l'onde

CHICOUTIMI — Réjean Bergeron, 22 ans, du 225, rue Mgr-Bégin, à Jonquière, s'est noyé, mardi, dans le lac Kénogami, près de Chicoutimi. Le corps a été repêché peu après l'accident.

MAINTENANT VOUS POUVEZ LOUER
UNE VOITURE 1967 ou UN CAMION de LAUZON
DRIVE YOURSELF INC.
5008 BOUL. DECARIE
TEL. 482-4040

Olé La Popina C'EST FIESTA CHAQUE SOIR AU RESTAURANT MEDITERRANEEN PLACE VILLE-MARIE

CHIC ALORS! CHIC AGO!

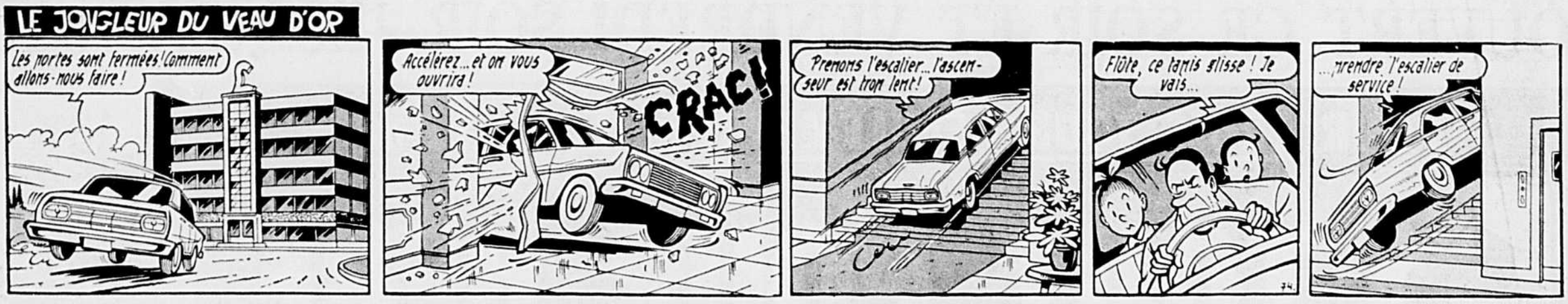
Chic alors, un jet DC-9 direct Montréal-Chicago *le matin!* Air Canada est la première et la seule ligne aérienne à vous offrir ce vol matinal sans escale. L'homme d'affaires en appréciera la commodité, la vitesse, le confort. Départ à 7h45 a.m. de Montréal pour arriver à Chicago à 8h55 a.m. heure locale. Et bien sûr, nous offrons toujours de nombreux autres vols quotidiens Montréal-Toronto-Chicago. Voyez votre agent de voyages ou appelez-nous à 931-4411.

*A compter du 15 août 1967

AIR CANADA

Bureaux de vente des billets d'Air Canada :
Place Ville-Marie, 7116, rue St-Hubert et Place Bonaventure.

LE JONGLEUR DU VEAU D'OR



LA VIE DANS LES PARCS

DOLLARD MORIN

Joie et entrain au festival de LA PRESSE

Sous un chaud soleil et dans un climat de joie, le 4e festival de LA PRESSE s'est déroulé avec entrain, mardi dernier, au parc Saint - André - Apôtre, dans le secteur nord de Montréal. Des milliers d'enfants ont pris part à cette autre fête champêtre, également bien réussie.

Dès l'heure fixée, M. Jules Dupuis, président de l'Association des hommes d'affaires d'Ahuntsic, qui avait accepté généreusement la présidence d'honneur de ce festival, souhaita la bienvenue à la foule. Il profita aussi de l'occasion pour féliciter LA PRESSE, ainsi que la Récréation municipale, pour tout ce qu'elles organisent à l'intention des jeunes de la métropole.

M. Dupuis était accompagné de sa charmante épouse. A tous deux, le petit Jean Filion présenta au nom de tous les enfants un bouquet de corsage et une boutonnière, gracieuseté de Mme Jules d'Alcantara, fleuriste.

Quelques membres de l'exécutif de l'AHAA étaient également présents, dont : M. Renato Testa, 1er vice-président, M. Marcel Lefebvre, secrétaire, M. Raoul Bergeron, secrétaire exécutif, ainsi que les directeurs : MM. Jules Labrecque, Gaston Langlois, Claude Goupil et Jan-Paul Lauzier.

Ami des jeunes

Une fois encore, le chanteur Michel Louvain s'est révélé un grand ami des jeunes. Avec jovialité, il anima le concours des "Enveloppes Mystérieuses", adressant un bon mot à chacun des gagnants. Il interpréta quelques refrains populaires, dont l'un en compagnie d'une fillette de 12 ans, Francine Lamothe, et s'attira de chaleureux applaudissements.

Michel Louvain fit également cadeau d'une dizaine de ses disques aux enfants, ainsi que d'un billet de $5 qui valut, en plus, à la gagnante un bon baiser du sympathique artiste ! Lors de ce concours, le grand prix de $50 fut décroché par le petit André Leclerc, du 4643, rue Parthenais.

Un nombre considérable d'enfants ont, d'autre part, participé aux courses. D'autant plus qu'à la fin de chaque épreuve, les hommes d'affaires d'Ahuntsic distribuèrent aux participants des sacs de patates croustillantes et des ballons. On compta encore plus d'une trentaine de départs pour les différents groupes d'âge, sous la direction de M. Alphonse Campeau, de LA PRESSE, et avec la collaboration des moniteurs et monitrices des terrains de jeux du district nord. Le moniteur Gilbert Cinq-Mars agissait alors comme animateur et Mme Henriette Caramanico, comme secrétaire.

D'autres heureux

Le programme du festival se déroula selon l'horaire prévu, avec une magnifique collaboration de la foule. Un peu avant 5 heures, celle-ci se massa devant "la Roulotte", attendant avec impatience le choix des gagnants des prix de présence. Le premier prix de $50 fut remporté par Jocelyne Trudeau, du 10132, rue Parthenais.

Aux $100 de prix en argent fournis par LA PRESSE, l'Association des hommes d'affaires d'Ahuntsic avait aussi ajouté une vingtaine de beaux cadeaux (accessoires de ports, jeux, livres illustrés, etc.) De plus, le petit chien policier offert par "mon oncle Quézel" fut gagné par le jeune Robert Isabelle, du 7788, rue St-Hubert, qui rêvait depuis longtemps de posséder un toutou !

Cette fois encore, nombre d'enfants avaient déposé dans le baril du tirage des centaines de coupons de LA PRESSE. Une fillette en avait même apporté 726, tandis que d'autres en avaient accumulé de 200 à 400 chacun.

Les enfants sont invités à s'en faire encore des provisions en vue du 5e et dernier festival de LA PRESSE, qui aura lieu le mardi 22 août, au parc **St-Charles**, angle Hibernia et Grand Trunk, à la Pointe St-Charles.

POUR SE RÉCRÉER...

CE SOIR : à 9 h., au théâtre de verdure du parc **Lafontaine**, soirée de jazz.

— A 8 h. 30, concert de fanfare gratuit, au carré **Dominion.**

— A 8 h. 30, au pavillon - restaurant du lac **Aux - Castors**, sur le Mont-Royal, soirée de danses folkloriques internationales, avec animateur (pour tous, admission libre).

— A 8 h. 30, à l'auditorium du **Jardin botanique,** 4101 est, rue Sherbrooke, séance de films canadiens avec le concours de l'ONF (entrée libre).

DEMAIN : à 2 h., au Pavillon des industries du Québec, à la Cité du Havre, grande assemblée générale des gérants d'arénas en vue de la fondation d'une association.



Spectacle de "Barbe-Bleue", ce soir, à 8 h., au parc LAURIER, 1115 est, rue Laurier (pour tous, admission libre).

Festival de La Presse

22 août 1967
au parc St-Charles
(angle Hiberna et Grand Trunk, à Pointe St-Charles)

Nom .....

Adresse .....

.....

(Ce coupon servira au concours des "Enveloppes mystérieuses" et au tirage des prix de présence)



"TERRE DES BUMS" — A la Butte à Mathieu de Val-David, revue d'actualité de Jean-Guy Moreau jouée par l'auteur (au centre), Robert Charlebois (derrière) et Mouffe.

Les boîtes à chansons

Le **Café-Campus de l'AGEUM**, sis à l'angle de Decelles et Reine-Marie, présentera un grand spectacle de chansonniers, ce soir, à 9 h. Les invités seront Louise Forestier et Jean Lorrain.

D'autre part, on apprend que Jean Lorrain participera au programme du "Club des Jnobs", le lundi 21 août, au canal 2. Le mardi 22 août, il sera du spectacle des chansonniers au théâtre de verdure du parc Lafontaine.

Jean Lorrain

Pendant ce temps, à la boite **"le Patriote"**, 1474 est, rue Ste-Catherine, Tex et Mikaéline sont en vedette tous les soirs, jusqu'au 20 août. Ils offrent leur tour de chant à 9 h. 30 et 11 h. 30, et le dimanche, à 10 h.

Le samedi 12 août, la boite **"le Suplice", sise au Centre "le Suplice"**, sise au Centre culturel de la Cité des Jeunes de Vaudreuil, accueillera Guy Mauffette. Il y aura deux spectacles : à 9 h. et à 11 h. La vedette du "Cabaret du soir qui penche" présentera alors de la poésie, de la musique et des chansons, en compagnie de Catherine Mauffette, Robert et Luce Léonard.

A **la Ronde,** ce sont les Staccatos d'Ottawa et les Stampeders de Calgary qui tiennent l'affiche, jusqu'au 12 août, à la discothèque "le Temps qui bouge". Il y a danse tous les jours, de 3 h. à 5 h. Ces deux orchestres seront remplacés, du 13 au 19 août, par les "Haunted" de Montréal et le "Royal Family" d'Edmonton.

Demain après-midi, à 5 h., au cinéma - théâtre du Pavillon de la Jeunesse, se tiendra un débat sur "les hasards et les risques du mariage parmi les jeunes". L'animateur sera le Dr Mary Jane Hungerford, de Los Angeles.

Au même endroit, du 11 au 14 août, à 9 h. 30, ce sera le spectacle du Théâtre Machine de Londres. Il s'agit d'un groupe de 20 comédiens qui offrent des numéros entièrement improvisés.

Les Olympiades aquatiques à Saint-Hyacinthe

C'est le dimanche 13 août, à 1 h. de l'après-midi, que se dérouleront les Olympiades aquatiques diocésaines, à la piscine de St-Joseph de St-Hyacinthe. Cet événement sportif est organisé par la Fédération diocésaine des Loisirs, en collaboration avec les Caisses Populaires Desjardins.

Pas moins de 13 municipalités y délégueront leurs jeunes nageurs et nageuses. Ce sont : St-Hyacinthe, Marieville, Cowansville, McMasterville, Béloeil, Acton - Vale, Saint-Hilaire, Sorel, Saint-Joseph de Sorel, Iberville, Granby, Tracy et Farnham. Une cordiale invitation est adressée à tous les comités de loisirs du diocèse, ainsi qu'aux moniteurs et monitrices, et au grand public.

5,000 athlètes à Shawinigan

Pas moins de 5,000 jeunes athlètes, âgés de 7 à 14 ans, sont réunis aujourd'hui à Shawinigan. Ils participent à la grande Olympiade régionale des terrains de jeux de la Mauricie; ils viennent d'une vingtaine de municipalités.

Cet événement annuel, organisé en collaboration avec la Fédération des Loisirs du diocèse de Trois - Rivières, est dirigé par M. Clément Labrecque, de la Récréation municipale de Shawinigan. Pour la première fois, des trophées et des rubans seront remis, cette année, aux vainqueurs de ces compétitions qui comprennent les épreuves des courses, des sauts et des lancers du disque, du poids et de la balle.



photo Paul-Henri Talbot, LA PRESSE

Reconnaissance et tendresse

En témoignage de gratitude de la part de tous les enfants présents au 4e festival de LA PRESSE, le petit Jean Filion (à g.), 8 ans, a présenté des fleurs à M. Jules Dupuis et à son épouse. M. Dupuis, architecte, est le président de l'Association des hommes d'affaires d'Ahuntsic, qui avait accepté la présidence d'honneur de cette fête champêtre.

D'autre part, les jeunes ont réservé un chaleureux accueil à Michel Louvain qui était l'artiste invité. Le sympathique chanteur a interprété quelques-uns de ses refrains populaires et à l'une de ses très jeunes admiratrices, choisie dans la foule et toute timide (à dr.), il a chanté : "Je t'aime !"

TARZAN



PHILOMÈNE



PILOTE TEMPÊTE



BOZO



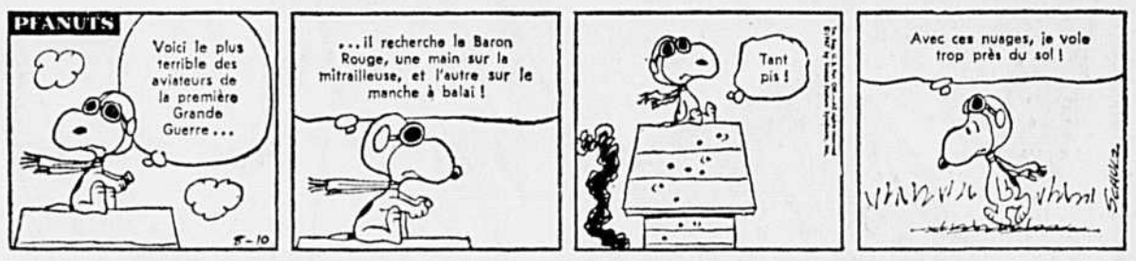
LARRY BRANNON



LE PAPA DE LILI



PEANUTS



MON ONCLE



BATMAN et ROBIN





Téléphoto PA

Un porte-parole du "Black Power", H. Rap Brown (à gauche), et le gouverneur de la Floride, M. Claude Kirk, se sont partagé hier le même micro au cours d'une réunion populaire.

Le chef du Black Power dit aux Noirs: "Les rues sont à vous, prenez-les..."

JACKSONVILLE, Floride — (UPI-PA) — Un partisan du "Black Power", H. Rap Brown, a tourné le dos hier au gouverneur Claude Kirk alors que celui-ci lui souhaitait la bienvenue en Floride. Puis Brown s'est éloigné d'un shérif qui tentait de lui lire la loi d'émeute.

Brown avait auparavant déclaré à quelque 800 Noirs rassemblés dans un parc: "Les rues sont à vous. Prenez-les si vous êtes prêts."

Le gouverneur Kirk était un des rares Blancs à assister au ralliement où il a été accueilli autant par des huées que par des acclamations.

Durant son intervention, H. Rap Brown a violemment critiqué la société blanche mais il a souvent évité de terminer ses phrases quand il s'agissait de dire aux Noirs quoi faire au sujet de cette société.

Il s'est souvent contenté de dire à plusieurs reprises: "Vous savez quoi faire." Et d'ajouter plus loin: "Si Jacksonville ne bouge pas, vous savez ce qui reste à faire... Vous prenez quelques cents et vous savez quoi faire avec... Vous savez ce que ces cents peuvent acheter. Vous savez ce qu'un cent peut acheter."

"Oui. Des allumettes", a crié une partie de la foule.

"Les rues sont à vous, a répliqué Brown. Prenez-les si vous êtes prêts."

Et d'ajouter: "Vous devez être prêts à agir contre le système. Et la seule façon d'être prêts c'est d'être armés."

Plus tard, le gouverneur Kirk a déclaré que ce n'était pas tout à fait ce que Brown avait dit au sujet des armes. C'est une des raisons qui m'ont amené à Jacksonville. "Trop souvent, les rapports de presse relatent ce qu'un homme a fait plutôt que ce qu'il a dit."

Cassius Clay et H. Rap Brown seront à Los Angeles dimanche

LOS ANGELES (UPI)—L'ex-champion poids lourd Cassius Clay, de son nom musulman Muhammed Ali, agira comme grand Maréchal, dimanche, dans le défilé organisé à Watts à l'occasion du festival d'été.

Clay, qui était condamné récemment pour avoir refusé de servir au Vietnam, a été nommé par un des présidents du festival. Le parcours du défilé s'étend sur trente rues. Quelque 40 associations ou agences noirs y participeront. On entend évoquer cette année l'émeute sanglante du mois d'août 1965.

De son côté, Rap Brown parlera à Los Angeles dimanche, mais sa réunion, à lui, n'a aucun rapport avec le festival.

La ville de Philadelphie a annoncé hier un plan quinquennal visant à éliminer les taudis des quartiers afin de prévenir les émeutes raciales.

Quatrième ville des Etats-Unis, Philadelphie est ainsi le premier centre urbain à prendre des mesures en vue de faire disparaître son ghetto noir, où se développent les plaies qui sont à l'origine de toutes les "révoltes" noires.

Le maire, M. James H. Tate, a annoncé que 48,000 logements pour les gagne-petit seraient construits au cours des cinq prochaines années. Ils coûteront plus de 200 millions de dollars. Les premiers contrats seront adjugés dès cette semaine.

M. Tate a expliqué en même temps que le plan avait pour but de prévenir les "désordres qui ont soufflé sur d'autres villes importantes des Etats-Unis cet été."

De leur côté, un groupe de leaders noirs modérés de Philadelphie annonçaient leur intention de former une organisation à l'échelle nationale qui sera chargée d'élaborer un "plan décennal" pour le progrès des Noirs aux Etats-Unis.

Par ailleurs, six jeunes membres des "gardes noirs", appartenant au "Revolutionary Action Movement" (RAM), ont été cités en justice sous l'accusation d'avoir conspiré pour susciter une émeute à Philadelphie.

Détenus depuis le 29 juillet, date à laquelle une émeute devait éclater à Philadelphie, les six jeunes gens font l'objet d'une inculpation pour avoir été trouvés en possession d'une liste de personnes "marquées pour exécution".

Pendant ce temps, le procès des 17 Noirs accusés d'avoir ourdi un complot d'assassinat contre un certain nombre de leaders noirs qu'ils estiment être par trop modérés, procès qui devait être entamé hier à New York, a été remis au 24 octobre.

C'est à la suite de la demande de la défense que le procès a été remis, les avocats des 17 prévenus ayant demandé du temps supplémentaire pour préparer leurs dossiers. Selon les allégations de la police, les 17 prévenus, qui ont été arrêtés le 21 juin dernier, seraient affiliés au RAM.

Israël doit conserver les frontières de 1967 (Dayan)

(d'après UPI, PA, AFP) — Tandis que les média d'information égyptiens et yougoslaves plaçaient beaucoup d'espoir dans les prochaines conversations Tito-Nasser, le général Moshé Dayan, ministre de la Défense d'Israël déclarait hier, au Congrès du parti "Rafi", que son pays ne devait jamais accepter le retour aux frontières de 1948.

Pendant ce temps, un ancien ministre jordanien confiait à un journaliste que le roi Hussein entamerait bientôt des négociations directes avec Israël.

Aussi bien le général Dayan, membre éminent du "Rafi", que le Congrès du parti d'extrême-droite nationaliste "Herouth", ont manifesté le désir de voir Israël — pour des raisons historiques et de sécurité — demeurer dans les territoires arabes conquis.

Ces prises de position de deux partis israéliens, représentés au sein de la coalition gouvernementale de M. Eshkol, interviennent au moment où la presse du Caire et de Belgrade fait état d'un message adressé par le président Johnson à Tito à la veille de son départ pour Le Caire.

Après avoir réitéré les demandes israéliennes visant à l'ouverture de négociations directes avec les Arabes, le général Dayan a affirmé que les discussions ne pouvaient prendre pour base que la carte des frontières israéliennes de 1967. "Les frontières de 1948 étaient absurdes, a dit le ministre israélien. Elles nous ont valu trois conflits dangereux avec nos voisins". Il a admis cependant que des divergences existaient au sein du gouvernement israélien.

Discours d'Eshkol

S'adressant à une soixantaine d'industriels juifs venus de 14 pays, dont le Canada, pour participer à un conseil international de planification économique, M. Lévi Eshkol leur a dit qu'Israël a besoin de leur attention, de leur amitié, de leur savoir, de leur expérience, de leurs initiatives et de leur énergie créatrice.

Après avoir souligné que les 2,500,000 Israéliens — qui seront 5,000,000 en l'an 2,000 — ne pourront supporter seuls la charge que représente le futur développement de l'Etat d'Israël, le chef du gouvernement israélien a mis l'accent sur l'urgence d'une augmentation du pouvoir concurrentiel des produits israéliens, dans la perspective d'une éventuelle association au Marché commun.

De son côté, le Congrès du parti "Herouth" a adressé au gouvernement une résolution demandant l'annexion des territoires occupés.

Quant au général Dayan, il a souligné que c'est sur la réalité des frontières de 1967 qu'Israël devait entamer les discussions avec les pays arabes.

"Le gouvernement a décidé de rester jusqu'à la conclusion de la paix dans les territoires occupés, a-t-il ajouté. Cependant, deux mois après la guerre, je ne vois pas les Arabes faire la queue pour demander la paix. C'est pour nous, Juifs, une responsabilité historique que de fixer les frontières permanentes d'Israël, des frontières qui assurent sa sécurité. Nous ne voulons pas plus être en butte constamment aux attaques de nos voisins arabes".

Les observateurs signalent que le discours de Dayan a été fait au moment où une certaine agitation règne dans les anciens territoires jordaniens sur la rive occidentale du Jourdain. La police israélienne a arrêté hier deux leaders arabes, les tenant responsables de l'organisation de la grève générale de lundi à Jérusalem.

Le voyage de Tito au Caire

Les buts des entretiens Nasser-Tito, estiment les observateurs au Caire, serait d'étudier les moyens de sortir honorablement d'une situation dangereuse.

Avant de partir pour le Caire, et éventuellement, de se rendre ensuite à Bagdad et à Damas, le leader yougoslave a recueilli un grand nombre d'informations et on souligne avec insistance dans la capitale égyptienne qu'après avoir participé aux réunions des dirigeants socialistes, le maréchal Tito a reçu un message du président Johnson sur le Moyen-Orient.

Sans se prononcer sur le plan de paix prêté à Tito, les Egyptiens admettent que des nouvelles concessions des Arabes seraient peut-être nécessaires et que le chef de l'Etat yougoslave est l'homme le plus qualifié pour les obtenir.

Selon un rapport du FBI

La criminalité a augmenté de 48% aux États-Unis, depuis six ans

WASHINGTON — (AFP, PA) — Dans son rapport annuel rendu public aujourd'hui, le directeur de la sûreté fédérale (FBI), M. J. Edgar Hoover, révèle que la criminalité a augmenté de 48 pour cent aux Etats-Unis au cours des six dernières années, et il précise que ce pourcentage s'est accru de 11 points au cours de l'année dernière seulement.

Depuis 1960, le nombre de crimes a augmenté de 62 pour cent; la population ayant augmenté de 9 pour cent au cours de cette période, la proportion réelle de l'accroissement de la criminalité est de 48 pour cent. La proportion exacte est de 10.2 pour cent, rien que pour l'an dernier.

Par ailleurs le nombre des crimes résolus n'a été l'an dernier que de 24 pour cent, soit 8 pour cent de moins que l'année précédente.

Il s'est commis aux Etats-Unis près de 3,200,000 crimes sérieux en 1966, dont 10,920 homicides.

La criminalité s'est accrue en 1966, principalement dans les banlieues des grandes villes (13 pour cent), du fait qu'elles se développent rapidement et n'ont pas de forces de police suffisantes. On estime que celles-ci atteignent, pour l'ensemble du pays, 2 hommes pour 1,000 habitants. Douze pour cent des agents de police et policiers américains ont été attaqués en 1966, et 57, au total, ont été tués.

La valeur des biens volés ou "perdus" en 1966 s'est élevée à 1 milliard 200 millions de dollars; la moitié environ a été récupérée.

Des différentes catégories de crimes, c'est celle des vols qui a le plus augmenté (14 pour cent); celle des homicides vient en second lieu (11 pour cent); celles des viols et des attaques à main armée suivent avec 10 et 9 pour cent d'augmentation respectivement.

Soixante-trois pour cent des vols d'automobiles sont commis par des jeunes-gens de moins de 18 ans.

Les arrestations pour ivrognerie, vagabondage et désordres sur la voie publique ont diminué, mais celles pour possession de stupéfiants ont augmenté dans l'année de 28 pour cent, et de 82 pour cent dans les six dernières années.

Le rapport de M. Hoover, intitulé "Carrières criminelles", met le gouvernement et les tribunaux en garde contre les dangers du système de mise en liberté anticipée et sur parole. Cinquante-sept pour cent des prisonniers ainsi remis en liberté en 1963 ont été à nouveau arrêtés dans les deux ans et demi qui ont suivi; de ceux qui ont été mis en liberté surveillée, 47 pour cent ont été à nouveau arrêtés dans la même période; et de ceux qui ont été relâchés "pour bonne conduite", 67 pour cent ont à nouveau comparu devant les tribunaux.

La terreur s'est étendue à la province chinoise de Foukien

HONG-KONG. (UPI) — Les sauvages combats entre maoistes et antimaoistes qui faisaient rage dans la province de Kwangtung se sont étendus à celle de Foukien, en face de Formose, et ont transformé les deux capitales provinciales, Canton et Woochow, en véritables villes de terreur. Voilà ce que rapporte les agences de presse de Hong-kong, qui citent les paroles de voyageurs venant de la région.

Au dire de ces témoins, une bataille entre l'armée rouge et les gardes-rouges de Mao, dans la ville de Canton, a déjà fait plus de 200 victimes. Quant aux émeutes dans la province de Foukien, entre travailleurs et gardes-rouges, elles auraient fait, en juillet seulement, au-delà de mille morts. La dernière bataille signalée s'est déroulée à Canton, hier, à la gare ferroviaire, où les combats, devant les voyageurs horrifiés, ont causé la mort d'une vingtaine de personnes.

Selon un journal indépendant de Hong-kong, le Ming Pao, les pelotons de meurtriers communistes de factions politiques rivales parcourent la ville de Canton la nuit à la recherche de victimes. Un autre journal, le Evening Post, signale que la même chose se produit dans la ville de Foochow.

Un journal de langue anglaise publié en fin de journée, le Rightwing Star, apporte quelques détails aux nouvelles radiophoniques provinciales au sujet des positions des antimaoistes dans la ville de Wuhan, immense complexe industriel formé de trois villes sur les bords de la rivière Yangize. Il signale les désertions en masse des partisans de l'armée de libération de la province de Kwangtung vers la ville de Wuhan où les antimaoistes ont toujours l'avantage sur les partisans du régime de Mao Tsé-toung.

Boycottée par la Chine, Hong-kong est menacée d'une pénurie de vivres

HONG-KONG. (UPI-AFP-Reuter) — La colonie anglaise où font rage les émeutes anti-britanniques depuis plusieurs mois déjà est maintenant menacée d'une grave pénurie de vivres puisque les communistes chinois ont carrément arrêté toute livraison de biens comestibles. Devant la gravité de la situation, les autorités de cette colonie, qui dépend de la Chine communiste dans une proportion de 70% pour son approvisionnement en nourriture, s'affairent à mettre sur pied des mesures d'urgence pour pallier à une disette prolongée.

On signale que les travailleurs communistes de la frontière Man Kam To ont refusé de décharger les camions et arrêté toute circulation. Le rail est lui aussi paralysé et, selon un porte-parole du gouvernement, les arrivages par bateau sont réduits de plus d'un tiers.

Les autorités policières de même que l'armée ont effectué de nombreux raids au cours des récentes semaines, tentant résolument de briser cette campagne terroriste contre le régime britannique. Avant-hier elles ont signifié sans équivoque, aux journaux favorables à Pékin, de cesser leurs agissements subversifs à l'endroit de la colonie, en arrêtant deux éditeurs, un rédacteur en chef et deux directeurs d'imprimerie.

Les cinq individus seront accusés d'incitation à l'agitation et aux attentats. Un porte-parole du gouvernement a précisé que ces arrestations visent à sommer ces journaux de cesser leurs virulentes attaques contre le gouvernement. Si cet état de choses continue, a-t-il ajouté, le prochain geste sera de fermer ces journaux.

Cette prise de position de la part des autorités fait suite aux manifestations qui se poursuivent depuis trois mois et aux actes de violence qui ont coûté la vie à de nombreuses personnes. Hier encore, à Kowloon, l'explosion d'une bombe de fabrication domestique a fait six blessés. Une descente de la police effectuée dans un atelier de réparation de machines a permis aux policiers de découvrir de nombreuses armes de fabrication domestique dont des baïonnettes.

Pendant ce temps, un ancien fonctionnaire chinois communiste qui a joué un rôle important dans l'élaboration de la campagne d'émeutes anti-britanniques à Hong-kong, s'est enfui en Chine nationaliste.

Cet ancien fonctionnaire chinois, Wu Shu-tung, 61 ans, dirigeait le comité de Hong-kong chargé de la lutte contre les persécutions britanniques. A Taipeh, il a déclaré aux journalistes que les communistes à Hong-kong cherchent une excuse capable de sauver la face, et qui leur permettrait de cesser les émeutes et les attentats à la bombe qui en leur fournissant l'occasion de prétendre qu'ils ont remporté une victoire.



téléphoto PA

Cocktail-surprise

Un tremblement de terre a frappé hier aux Etats-Unis la région de Denver. Les dégâts, en général, ont été minimes. Mais ce marchand de boissons alcooliques n'est pas de cet avis. Au moment de la secousse, des bouteilles rangées sur les tablettes se sont mises à tituber avant de tomber au sol. En se brisant, les bouteilles ont formé un cocktail dont personne n'a pu cependant apprécier la saveur.

L'OTAN, sujet de polémique en Italie

ROME (AFP) — Une vive polémique s'est engagée dans la presse italienne au sujet de l'attitude que M. Giuseppe Saragat, président de la République italienne, adopterait au cas où l'Italie ne renouvellerait pas son adhésion au pacte de l'Atlantique, à l'échéance de celui-ci.

Selon une information de l'agence communiste "Unita", le chef de l'Etat aurait fait savoir qu'il résignerait ses fonctions si l'Italie se retirait de l'OTAN.

A ce propos le service de presse de la présidence a rappelé que le chef de l'Etat n'intervient pas dans les polémiques journalistiques dont il peut faire l'objet, et cela pour respecter la liberté d'opinion et de presse. En substance, la mise au point du Quirinal ne confirme, ni n'informe l'information rapportée par l'organe communiste.

M. Saragat, dont le mandat septennal présidentiel prendra fin en 1971, est un des partisans les plus convaincus de l'OTAN, et même récemment, parlant en public, il a clairement manifesté ses convictions à ce sujet.

Pendant ce temps, la Grande-Bretagne a inauguré à La Haye aux Pays-Bas, une campagne pour vendre son nouveau char, le "Chieftain" de 50 tonnes. L'armée néerlandaise doit en effet choisir à l'automne le char qui remplacera en 1970 les 600 "Centurion", actuellement en service.

Nigeria: le Biafra s'empare de Benin et bombarde Lagos

LAGOS, Nigeria (AFP, Reuter) — En dépit des affirmations de Radio-Benin (capitale du Centre-ouest africain) selon lesquelles les "rebelles" auraient pris le contrôle de la ville, on affirme ce matin dans les milieux militaires de Lagos que ce "petit coup d'Etat" sera rapidement balayé.

Du même coup ce matin, Lagos a annoncé qu'un bombardier B-26, présumément biafrais, a lâché deux bombes, hier après-midi sur la zone industrielle du Lagos, près des installations pétrolières. On ne signale pas de victimes et les dégâts semblent peu importants.

Dans les mêmes milieux militaires, on croit savoir que de nombreux soldats fédéraux stationnés à Benin qui étaient restés fidèles au gouvernement de Lagos, ont été massacrés par des officiers ibos au cours d'une "mutinerie" hier après-midi. Mais il semble peu probable, ajoute-t-on, que la petite poignée de "rebelles" qui contrôlent Benin pourra recevoir des renforts de l'autre rive du Niger où se trouve le Biafra sécessionniste.

Les soldats fédéraux qui sont sur le chemin de Benin reprendront aisément la ville, estime-t-on à Lagos de source informée, mais la bataille, même si elle devait être de courte durée, sera sanglante.

En fin de journée hier, Radio-Benin a annoncé que le gouvernement du Centre-ouest avait démissionné. En attendant la constitution d'un nouveau "gouvernement de libération", a précisé la radio, le lieutenant-colonel Victor Banjo, (qui était devenu au moment du coup d'Etat de janvier 1966 un proche collaborateur du lieutenant-colonel Ojukwu, le chef des "rebelles" biafrais) a été désigné comme commandant en chef de l'armée par interim dans l'Etat du Centre-ouest et commandant de "l'armée de libération venue du Biafra".

Tout comme celle du "Biafra" dont elle n'est séparée que par le Niger, la population de l'Etat du Centre-ouest nigérien appartient en grande partie à l'ethmie ibo, et à celle des urhobos dont est membre le général David Ejoor qui a disparu.

Les ibos, qui sont l'une des trois grandes ethnies peuplant le Nigeria (56 millions d'habitants) se sont fixés pour la plupart au Nigeria oriental sécessionniste. Chrétiens ou animistes, ils sont les principaux rivaux des houassas du nord et des yoburas de l'ouest.

Des milliers d'ibos avaient été massacrés en 1966 dans le nord du Nigeria par les houassas, ce qui tend à expliquer la formule que semble avoir adoptée les Biafrais: "Nous devons absolument gagner cette guerre, car nous n'avons pas d'autre choix que de vaincre ou mourir".

Les Américains ont tué 40 civils par erreur dans le delta du Mékong

SAIGON. (PA, UPI) — Tout en faisant état du bilan hebdomadaire des pertes américaines au Vietnam, ainsi que du fait que deux Migs-21 ont été abattus hier par l'Aéronavale, le haut commandement américain révèle aujourd'hui que 40 civils Vietnamiens ont été tués, et 36 autres blessés au cours d'un bombardement par erreur dans le delta du Mékong, il y a neuf jours.

Le tragique accident a eu lieu à Phu Vinh, à environ 40 milles au sud-est de Saigon. Phu Vinh, précise le communiqué américain, est dans une "province infestée de communistes". Un hélicoptère américain était à prêter main-forte à un groupe de miliciens chargés d'un avant-poste. Les militaires à bord de l'hélicoptère recurent l'autorisation de répliquer aux coups de feu nourris venus du sol. On constata par la suite qu'il y avait eu méprise. Les Américains avaient tiré sur des civils et fait 40 morts. C'est là l'un des accidents les plus tragiques de la guerre.

Les deux Migs-21 de fabrication soviétique ont été abattus hier au cours du premier accrochage avec ses appareils redoutables depuis deux semaines. Les deux avions supersoniques ont été atteints par des missiles air-air lancés par des F-4C Phantoms.

Les pilotes américains ont mis un troisième Mig-21 en joue, mais l'ont raté. Le "score", comme dit le bulletin américain, est maintenant de 82 Migs abattus par des pilotes américains, contre 20 appareils américains abattus par des intercepteurs nord-vietnamiens depuis le début des raids. (Tous les autres appareils américains ont été abattus par la DCA conventionnelle).

Enfin, le communiqué américain fait état aujourd'hui des pertes hebdomadaires, et souligne que le nombre global des morts et des blessés pour les Américains approche les 90,000. Les pertes la semaine dernière ont été de 146 morts et 1,064 blessés.

Impasse dans la campagne électorale

d'après UPI et AFP

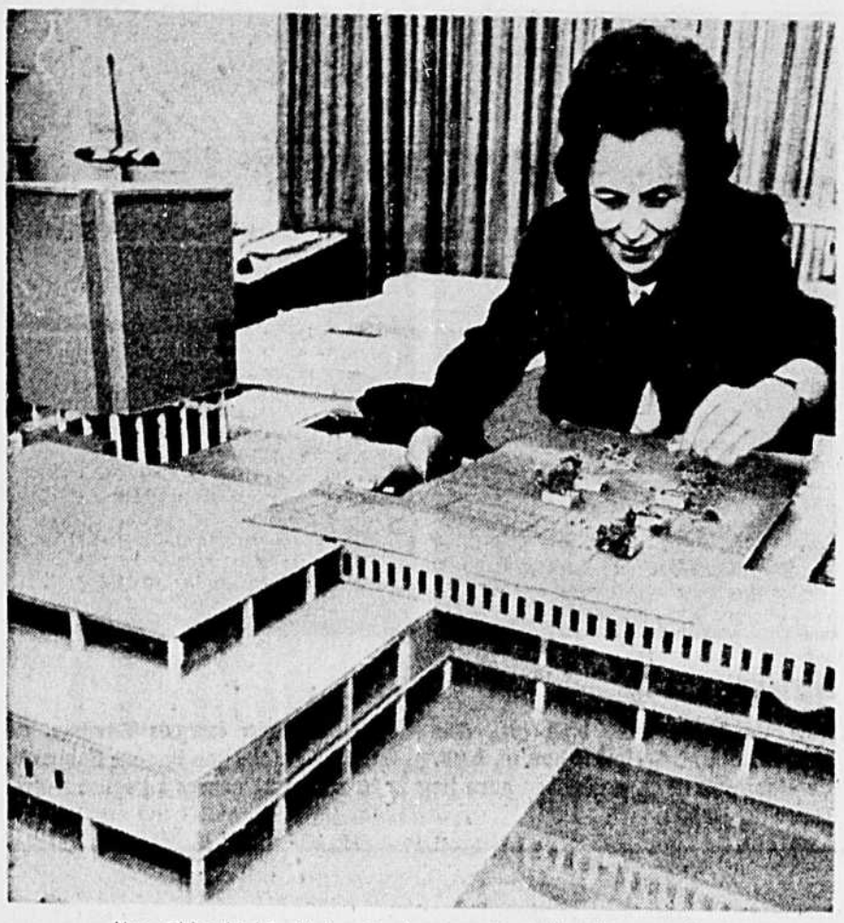
Sept candidats civils, dont deux des plus sérieux rivaux des généraux Thieu et Ky, ont décidé aujourd'hui de suspendre leur campagne électorale, jusqu'à ce que leurs rivaux militaires leur aient fourni un moyen de transport sûr, des gardes du corps et l'assurance que les foules ne seront pas détournées de leurs assemblées.

Les sept candidats exigent, de plus, des explications au sujet des incidents de la semaine dernière, à Dong Ha, alors que leur tournée électorale fut entravée par des forces gouvernementales.

Entre-temps, à Washington, les vautours s'abandonnent à l'escalade verbale. Fort des témoignages, hier, des amiraux responsables des opérations du Pacifique devant le Sénat, le représentant démocrate Stennis insiste pour que des cibles épargnées jusqu'ici soient ajoutées à la liste de celles que les bombardiers américains auront à visiter. Il veut également des raids au-dessus des "sanctuaires" du Laos et au Cambodge.

De son côté, le leader républicain Gerald Ford va jusqu'à favoriser des bombardements intensifs au risque même d'entraîner l'URSS et la Chine dans le conflit. Le démocrate Jackson veut pour sa part qu'on rase tout le Nord-Vietnam à l'exception de Haiphong. Une seule note discordante: celle du républicain Meskill qui veut que le Congrès retire au président Johnson le blanc-seing qu'on lui accordait au Vietnam après l'incident du Tonkin.

la vie feminine



Mme Chloethiel Smith termine la maquette de l'un de ses projets.

Une femme dirige la plus grande firme d'architecture américaine

Chloethiel Woodard Smith est l'architecte du peuple. Elle s'inquiète du mode de vie des gens et de ce qui leur plait.

"Nous devons regarder nos villes avec admiration et nos maisons avec plaisir si nous voulons avoir des scènes urbaines à la hauteur de notre civilisation", explique-t-elle. Petite et pleine de vie, Mme Smith aime la ville et plus particulièrement, celle de Washington.

"Nous vivons dans la plus passionnante des périodes de l'histoire de l'architecture, ajoute-t-elle. "Nous la raterons peut-être, mais au moins, nous avons la chance de pouvoir essayer. Personne n'a jamais été plus chanceux."

A la fin de juillet, Mme Smith a été nommée membre de la Commission des Beaux-Arts par le Président Johnson. Interrogée sur ses plans, elle a simplement répondu : "Découvrir, premièrement, comment fonctionne cette organisation".

Mme Smith dirige la plus grande firme d'architecture aux Etats-Unis (80 millions de dollars en constructions et services au cours des derniers cinq ans).

Ses développements résidentiels dans la partie sud de Washington, ses résidences au bord de l'eau à Reston, sa "ferme" à Brookline, lui ont valu une réputation nationale.

Mais Mme Smith ne se limite pas à la construction de logements et au renouveau urbain; elle a construit avec énormément d'imagination et d'esprit non-traditionnel, la librairie Harcourt, Brace and World à New York.

"Je construis les étagères plus hautes qu'on ne le fait normalement. Je préfère les dessiner en courbes plutôt qu'en alcôves, pour donner une impression de relaxation. J'adore mette des tabourets pour les bouquineurs et j'ai fait installer deux bancs de pierre devant le magasin, malgré l'opposition de tous ceux qui s'effrayaient de voir des fainéants s'y asseoir.

Mme Smith a aussi fait des plans pour des églises, des hôpitaux, des maisons d'appartements, des maisons privées et des clubs. L'idée du "Ponte Vecchi" à Washington est aussi le fruit de son imagination. Il s'agirait d'un pont à plusieurs étages, bordé de boutiques et qui irait de l'Avenue Maine à l'est du Parc Potomac, par le canal Washington. Ce serait la réplique américaine du célèbre port de Florence qui est à la fois "gai, élégant et digne".

Tous les architectes qui connaissent Mme Smith ne partagent pas la même opinion à son sujet. Est-elle une architecte de valeur L'un d'eux répond : "Elle est formidable, fait des créations de première classe et a un esprit inventif exceptionnel".

Opinion orpposée "Elle ne crée pas aussi bien qu'elle parle. Ces constructions rendent les gens fous."

Par contre : "Même si la compétition est forte et difficile dans un monde masculin, elle est bien coiffée, charmante, intelligente et pleine d'esprit".

Un architecte local poursuit : "Elle donne tout son temps : cours, articles de revues, organisations. Elle travaille comme si elle n'avait rien d'autre à faire."

D'autres critiques ne sont pas aussi aimables "Elle a tout ce qu'il faut pour réussir, excepté le talent". Plusieurs personnes parlent encore de la dissociation du bureau Saterlee-Smith.

Nicholas Sallerlee et Chloethiel Smith furent partenaires de 1951 à 1963. La dissociation fut semblable à un "divorce tapageur" affirme un architecte qui est resté ami avec les deux ex-partenaires.

"Elle vit, mange et dort architecturalement. Elle parle architecture tout le temps et se passionne pour sa profession," déclare un ami.

"Et pour cette raison, poursuit il, on lui mange la laine sur le dos, on ne lui est pas reconnaissant."

Défenseur de l'architecture moderne, Mme Smith souligne qu'il est indispensable que l'architecture progresse; "car si elle ne l'avait pas fait jusqu'ici, nous habiterions encore des cavernes."

Toujours prêtes à lutter, cette petite femme à la voix douce croit fermement à certains principes et se bat pour donner aux gens ce qu'elle croit bon pour eux. Elle affirme : "Je veux que les gens entrent dans un endroit que j'ai créé et qu'ils disent : "C'est magnifique".

Participez au
TIRAGE GRATUIT
de
$2,500.00
de
Meubles primés
au
SALON DU MEUBLE DE MONTREAL
PLACE BONAVENTURE
et
HOTEL REINE ELIZABETH
JEUDI, 10 AOUT
4 p.m. à 10 p.m.
VENDREDI, 11 AOUT
10 a.m. à 10 p.m.
ENTREE : $1.00

Une mode créée expressément pour vous
TAILLES
14½ à 32½ et 18 à 52
Pennington's
Là où l'élégance ne se limite PAS à la taille
PLACE VILLE-MARIE
CENTRE D'ACHATS DORVAL





FRANÇOISE GAUDET-SMET

QUE FAIRE ?

Courrier "Que Faire ?"
LA PRESSE,
750, boul. St-Laurent,
Montreal, P. Qué.

Réparation

Est-ce que vous pourriez me conseiller pour la réparation d'un costume en coton, qui a été jauni au fer à repasser. L.L.

Le jus d'oignon est ordinairement efficace, si les brûlures ne sont que superficielles. Coupez de travers, en sa partie la plus large, un gros oignon; frottez le tissu. Ensuite, il faut laver à grande eau, lorsque le jus a fait son effet apparent.

Elégance

Je sois bientôt aller à un mariage et à la réception qui suit. Je suis enceinte de 7 mois, ce qui me portera à huit pour la cérémonie en question. Je n'aime pas les robes deux-pièces supposées être spéciales à cet état; me conseilleriez-vous une robe tente; et s'il faut du foncé, pas du bleu marin ou du brun. Cela à l'avance abat toute ma joie d'attente.

Hermance

Pas de robe tente; vous en aurez une silhouette beaucoup plus massive. N'aimeriez-vous pas un gris doux sur lequel un bouquet de roses à l'épaule poserait la grâce d'un poème; gants du même rose. C'est ordinairement ravissant. Une robe droite, donnant aux endroits où il faut loger l'abondance la place qu'il faut. Sur les côtés, des plis couteaux (plats) qui s'ouvriront à la marche pour vous assurer tout le confort dont vous avez besoin. Ce qui est important, c'est l'assurance des quelques pouces supplémentaires de tissu à l'avant, afin que la jupe ne retrousse pas. Un ajustage de bon oeil et de bonne main fera de vous une femme élégante et émouvante dans son espérance.

Incompétence

Naturellement, je compare dans la maison — je suis récemment marié — l'attitude de ma femme avec celle de ma mère et de mes soeurs pour qui tout était facile dans la préparation des mets et la bonne routine de la cuisine. Ma femme n'a qu'un désir : toujours aller manger au restaurant et dès que nous avons un visiteur : "où nous amènes-tu ?" Je suis presque désespéré de constater qu'après un an de ménage, rien n'est changé. Ma femme a tenu à garder sa situation de comptable.

Hermann

Et elle "tient" les livres des autres...

Durant vos fréquentations, vous ne vous êtes pas aperçu de cet état d'esprit ? Vous avez été deux unités demeurant ce que vous étiez isolément sans rêver de vous unir pour créer ce qu'on appelle "un foyer". C'est impensable. Comme il faut que le courant soit fort de matérialisme et d'égoïsme saturant l'air, pour que soient anéantis d'office les instincts les plus normaux et les plus naturels de l'être humain ! La mère lapine continue de piquer de ses poils aux entrailles pour calfeutrer le nid qu'elle prépare; chaque bête demeure défensive du foyer et attentive à coller à sa nature. De ce qu'on croit être un progrès, les êtres humains savent de moins en moins comment et pourquoi ils s'unissent. Evidemment, il faut une éducation nouvelle... Où, par qui et comment commencer ? C'est par exception qu'une femme de carrière peut mener de main diligente et compétente vie de femme domestique et travail professionnel. Lorsque cela arrive, c'est d'un très heureux équilibre, mais il faut y mettre tant d'organisation intelligente et précise que cela demande une maturité peu commune. Dirigez, coopérez, exprimez des désirs; soyez vous-même un homme de maison pas à pas et peut-être que...

Conseillère en sciences infirmières

OTTAWA — Le Dr Helen K. Mussalem, directeur-exécutif de l'Association des infirmières du Canada vient d'annoncer la nomination du Dr Shirley R. Good, de Toronto comme conseillère en sciences infirmières (formation universitaire) de l'Association. Le Dr Good agira comme conseillère des associations provinciales en ce qui a trait à l'expansion des programmes universitaires et elle contribuera à l'organisation et à la mise en application de ces programmes.

Née à Toronto, elle est diplômée du Women's College Hospital (école d'infirmières); elle possede un baccalauréat en sciences infirmières et une maitrise en éducation du Drury College, de Springfield. Elle a également un doctorat en éducation de l'Université Columbia, N.-Y. Elle a déjà été professeur-adjoint à l'école de sciences infirmières à l'Université Western, en Ontario.

L'Association des avocates sur le pied de guerre

HONOLULU (PA) — La nouvelle présidente de l'Association américaine des avocates prétend que les femmes n'ont pas la possibilité de participer intégralement à cette profession.

Mme Grace Cox faisait ce commentaire après son élection au cours d'une récente réunion de l'Association, à Honolulu.

Elle a précisé que d'éminentes avocates ne perviennent pas à occuper des postes de magistrat, ni à se faire élire aux fonctions publiques d'importance et aux autres postes de commande dans les domaines public et privé.

Mme Cox ajoute que lorsque des postes assumés par des avocates et des femmes juges deviennent vacants, ce sont fréquemment des hommes qui les remplacent.

Il semble que la profession de juriste attire moins de femmes qu'auparavant, a dit Mme Cox. C'est pourquoi la nouvelle présidente incite les membres de l'association à revendiquer le droit des avocates américaines quant à la participation complète et à l'avancement dans la profession.

Même les voleurs convoitent la mini-jupe !

LONDRES (PA) — Le couturier le plus dans-le-vent de la mode anglaise, John Stephen de la rue Carnaby, vient de perdre tous les croquis et échantillons de sa collection d'hiver. Envolés, disparus !

"Je devrai dessiner une collection entièrement nouvelle" déclare le jeune couturier, qui a ouvert 50 boutiques depuis deux ans en Europe, aux Etats-Unis et au Canada.

"Ils ont dû être volés par des gens qui s'y connaissaient", ajoute un de ses associés". Ils ont négligé le coffre-fort, les tiroirs et tous les vêtements."

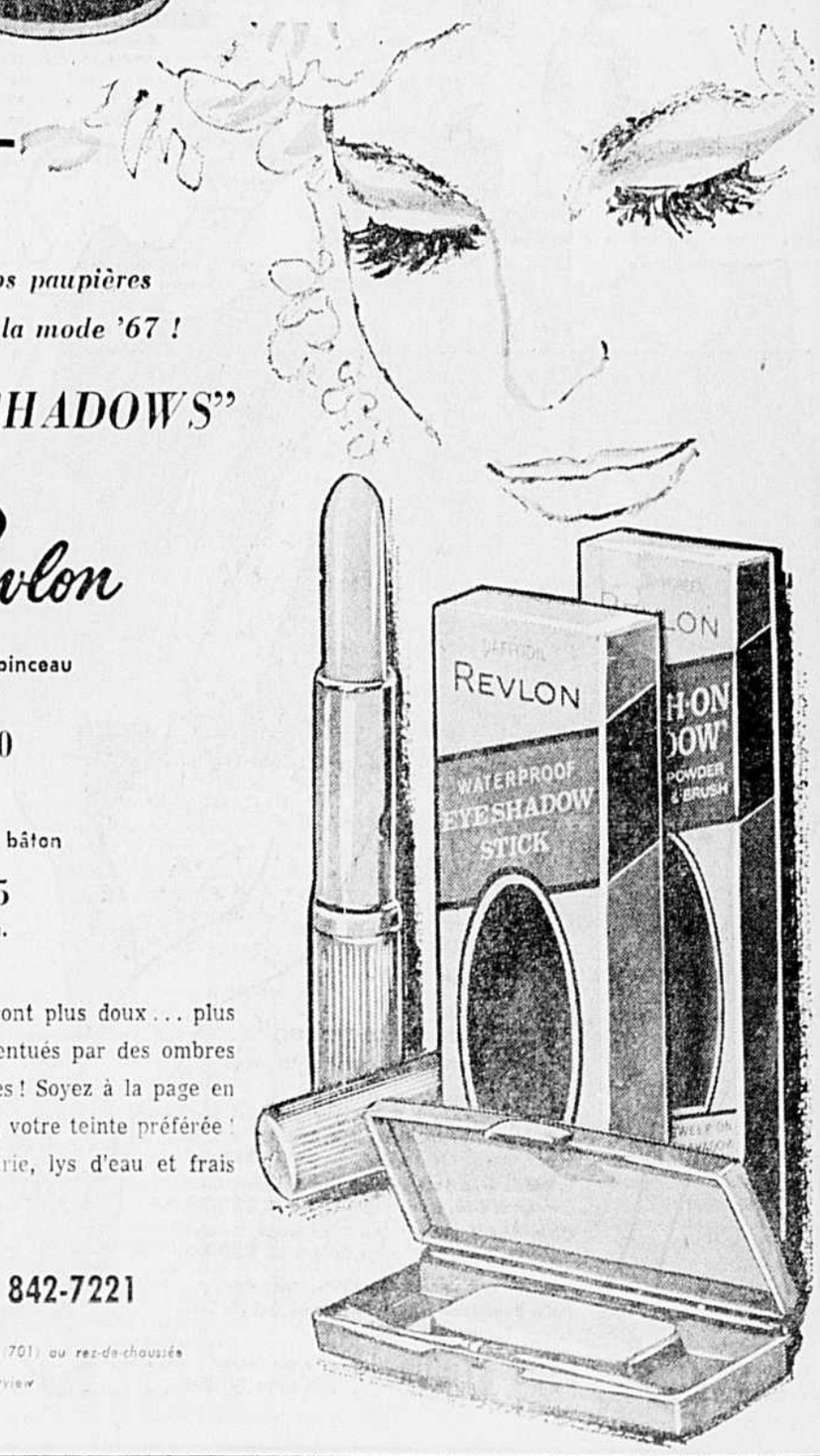
SI : vous êtes secrétaire parfaitement bilingue;
vous savez organiser votre travail;
vous êtes ambitieuse et responsable.
VOUS ETES : LA PERLE RARE
que nous cherchons
APPELER Mlle DESCHAMPS
PERRY PERSONNEL
849-3501

la Popina
AJOUTEZ UNE FINE TOUCHE MEDITERRANEENNE A VOTRE STYLE DE VIE
DE TH A M.
A MINUIT
SUR LA PLAZA, PLACE VILLE-MARIE

COURS COMMERCIAL BILINGUE
• PENSIONNAT • EXTERNAT
Sténo — Dactylo — Anglais — Tenue de bureau — Comptabilité — Français — Comptomètre — Dictaphone — Etc.
Tout ce qu'une secrétaire doit connaître.
St. Laurent Business College
10142, boul. St-Laurent, Montréal 12 — 388-5764

Simpson
EN VILLE ET FAIRVIEW POINTE CLAIRE
Choix de fixatif ou désodorisant !
"BLUE GRASS"
d'Elizabeth Arden
Désodorisant 1¼ oz 1.50 ch.
Fixatif 6¾ oz $2 ch.
"Blue Grass" d'Elizabeth Arden... arôme subtil, rafraîchissant, qui plaît à toutes surtout durant la saison chaude. Voici deux aides précieux qui ajouteront à votre confort estival.
Commandes postales et téléphoniques exécutées
842-7221
SIMPSON — Articles de toilette (701) au rez-de-chaussée
Aussi à Fairview





Ombres pâles pour vos paupières
... dernier décret de la mode '67 !
"FLOWER SHADOWS"
de Revlon
Ombre et pinceau Ens. 2.50
Ombre en bâton 1.75 ch.
Les yeux, cet automne, seront plus doux... plus langoureux ! Ils seront accentués par des ombres plus claires, plus lumineuses ! Soyez à la page en choisissant, dès maintenant, votre teinte préférée ! Bleuet, jonquille, vert prairie, lys d'eau et frais lilas.
Commandes postales et téléphoniques exécutées 842-7221
SIMPSON — Articles de toilette (701) au rez-de-chaussée
Aussi à Fairview

LE FESTIVAL DE LA CHANSON
4 DERNIERES
Gilles VIGNEAULT
RAYMOND LEVESQUE
et CLAUDE DUBOIS
Louez vos places dès aujourd'hui
Les billets sont en vente aux endroits suivants :
Comédie-Canadienne : 861-3338
Les guichets ouverts de 10 h. à 7 h.
Corbeil sur la Plaza : 279-4581
Le Centre du Disque : 845-3541
CAISSES POPULAIRES
Maisonneuve : 254-9495
Hochelaga : 527-4193
La Nativité : 526-2806
Ste-Jeanne-d'Arc : 526-2819
Ste-Claire : 351-1916
Pointe-aux-Trembles : 645-8776
St-Jean-Baptiste-de-la-Salle : 255-7767
COMÉDIE CANADIENNE

EASTMAN '67
THEATRE DE MARJOLAINE
ON N'AIME QU'UNE FOIS
COMEDIE MUSICALE DE CARRIER, LEVEILLEE
Rés. : MTL. : ED. ARCHAMBAULT 500 est, STE-CATHERINE
EASTMAN : 297-2862

la butte
DEUXIEME REVUE
1er août au 13 août
TERRE DES BUMS
avec
JEAN-GUY MOREAU
ROBERT CHARLEBOIS
MOUFFE
Spectacle tous les soirs 9 h. sam. 9 h. et 11 h. Relâche lundi
LA BUTTE A MATHIEU
VAL-DAVID
Tél. 819-322-2248

LE PORTAGE
Le bar-cabaret le plus sensationnel de Montréal présente

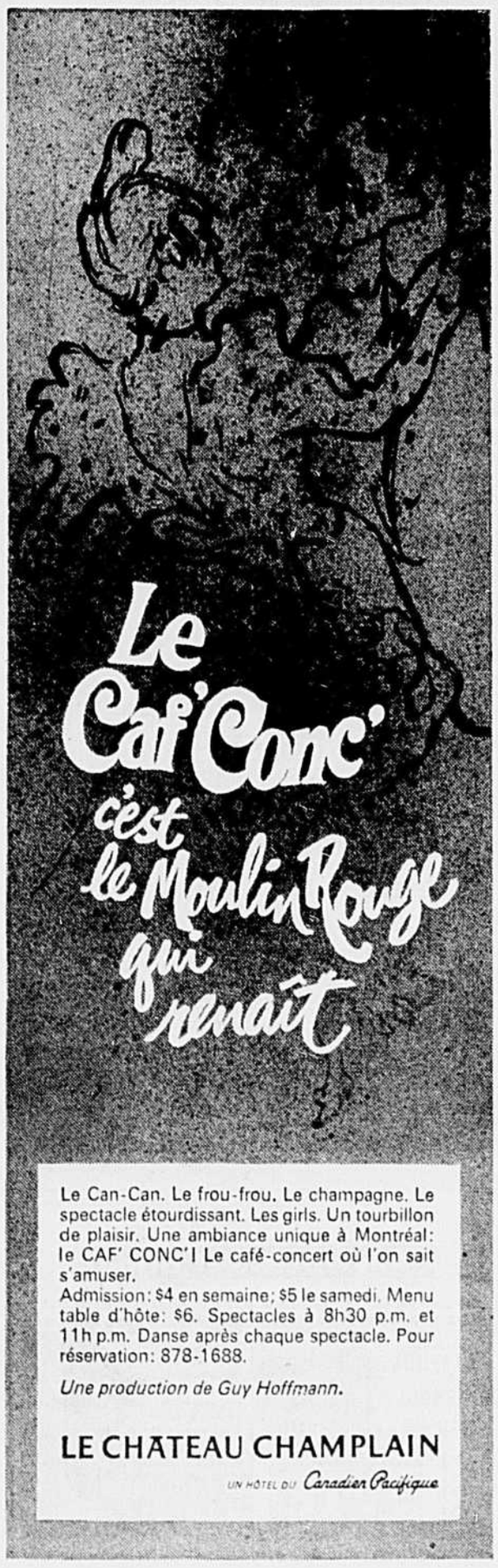


JONAH JONES. Tout éloge au sujet de Jonah Jones serait inutile. Vétéran du jazz, il a exalté les charmes des bateaux à roues du Mississipi. Sa trompette nous a retransmis les meilleures chansons de la Nouvelle-Orléans et les morceaux les plus enlevants de la musique moderne. Le quatuor de Jonah Jones a joué devant les célébrités de ce monde: le prince Rainier de Monaco, les Benson Ford de Détroit et les Rockefellers.



et NOREEN PARKER avec le trio Bonaventure. Noreen Parker, une gracieuse jeune fille dont la voix dépasse trois fois la taille . . . Ses chansons sont d'une exquise fraîcheur et elle interprète à merveille ses propres compositions. Cette future étoile, sans doute, des comédies musicales est certainement l'une des artistes les plus raffinées qui se produisent à Montréal, cette saison.

DU 7 AOÛT AU 2 SEPTEMBRE
PAS DE FRAIS D'ENTRÉE
SPECTACLE CONTINU DE 8 H. P.M. A 1.45 H. A.M.
TOUS LES SOIRS (SAUF LE DIMANCHE).
Hôtel Bonaventure
Le seul Hôtel-Belvédère au monde.
Coin Lagauchetière et Mansfield



Le Can-Can. Le frou-frou. Le champagne. Le spectacle étourdissant. Les girls. Un tourbillon de plaisir. Une ambiance unique à Montréal: le CAF' CONC'! Le café-concert où l'on sait s'amuser.
Admission: $4 en semaine; $5 le samedi. Menu table d'hôte: $6. Spectacles à 8h30 p.m. et 11h p.m. Danse après chaque spectacle. Pour réservation: 878-1688.
Une production de Guy Hoffmann.
LE CHATEAU CHAMPLAIN
UN HÔTEL DU Canadien Pacifique



A LA RONDE — Le groupe yéyé des Stampeders, de Calgary, en costume "national", partage avec les Staccatos l'affiche de la discothèque Le Temps qui Bouge à la Ronde de l'Expo cette semaine.

Rejet de l'appel: les postiers pourraient déclencher une grève

par Pierre-J. PERRAULT

Il ne serait pas surprenant de voir les postiers du Canada déclencher une grève de 24 heures en guise de protestation contre une décision arbitrale rejetant l'appel qu'ils avaient inscrit relativement au paiement d'une prime à certains d'entre eux pour le congé légal du 3 juillet dernier.

C'est ce que déclarait hier soir à LA PRESSE le président de Montréal de l'union des postiers du Canada, M. William Houle, au cours d'un entretien téléphonique.

M. Houle s'est dit nullement surpris du jugement rendu par un professeur d'université, M. Harry Arthurs, et déclinant une demande syndicale visant à obtenir le paiement d'une prime aux employés dont le congé hebdomadaire tombait le jour du 3 juillet, decrété par le gouvernement fédéral comme jour férié légal à la place du 1er juillet, jour de la Confédération canadienne.

Le leader syndical a soutenu que les postiers "ne perdront pas la prime attachée à un congé férié dont il avait été question à la Chambre des communes et qui avait été ensuite confirmé par un arrêté-en conseil".

M. Houle a dit que les membres du syndicat des postiers "n'avaient pas de cours de légalité à recevoir de ces messieurs du gouvernement qui devraient en premier lieu se conformer à leurs propres lois".

Selon lui, les postiers sont prêts à aller jusqu'à un arrêt de travail d'une journée pour obtenir le respect de ce qu'ils considèrent comme leurs droits.

Tout en refusant de déterminer quelle serait la date d'une telle grève — parce qu'il y a déjà eu du "coulage" — , M. Houle a précisé qu'il se rendrait dans la capitale fédérale la semaine prochaine.

C'est à cette occasion que l'exécutif national des postiers décidera de "ce qu'il faut faire dans les circonstances".

M. Houle a qualifié de "ridicules" les dispositions légales pertinentes à la présente dispute. Aux termes de cette loi fédérale du 13 mars 1967, d'expliquer le chef des postiers montréalais, les employés concernés devraient strictement remplir 2,500 griefs individuels.

M. Houle a conclu en disant que le temps est venu pour le gouvernement fédéral de mettre de l'ordre "dans ce fouillis incompréhensible" que constituent les lois auxquelles sont assujettis les postiers "s'il ne veut pas qu'on s'en moque".

Le pape s'en prend en termes voilés à l'épiscopat hollandais

CASTELGANDOLFO. (Reuters, AFP) — Le pape Paul VI, dans une apparente attaque contre le nouveau catéchisme et l'Episcopat hollandais, a mis les fidèles en garde contre les fausses interprétations des décisions conciliaires et les nouvelles façons de concevoir la doctrine de l'Eglise et l'autorité de celle-ci.

Il a précisé au cours d'une audience générale cette semaine qu'on attribuait toutes sortes de nouveautés au récent concile du Vatican, particulièrement "en ce qui concerne la façon de concevoir la foi et de la présenter au monde contemporain".

Il a déclaré entre autres que certaines innovations concernant les doctrines fondamentales du catholicisme "font appel à la liberté de conscience et à une prétendue inspiration du Saint-Esprit pour justifier ce qui sont en fait des jugements personnels et arbitraires sur des principes importants, voire constitutionnels de la pensée et de la discipline ecclésiastique".

Le pape n'a pas mentionné le catéchisme hollandais ni les évêques de ce pays, mais il a parlé de "certains problèmes inquiétants soulevés au sein même de l'Eglise par quelques-uns de ses membres qui devraient, en raison même de leur formation, de leurs obligations et du ministère qui leur a été confié, soutenir l'Eglise et se dévouer à elle".

Le nouveau catéchisme déjà distribué à des milliers d'exemplaires en Hollande fait l'objet de vives critiques de certains théologiens romains et que le pape a ordonné la tenue d'une enquête cardinalice. On apprend par ailleurs qu'avant d'approuver ce nouveau catéchisme les évêques hollandais ont consulté de nombreux théologiens et experts.

Un des auteurs du catéchisme, l'abbé William Bless, a précisé qu'on n'avait pas mentionné le mot hérésie au cours des rencontres avec les théologiens romains, mais qu'on avait plutôt parlé d'améliorations, de clarifications et de précisions".

Le catéchisme en général définit les doctrines établies et certaines, mais laisse la porte ouverte à l'interprétation personnelles des mystères que l'Eglise n'a pas encore percés, ce qui fait contraste avec le catéchisme traditionnel.

Dans une exhortation à la vigilance, le pape Paul VI suggère deux méthodes qui, selon lui, peuvent guider le fidèle au renouveau que l'Eglise doit réaliser :

1. Oeuvrer pour libérer l'Eglise de tout ce qui semble "appesantir son pas". Méthode périlleuse dans la mesure où elle risque de substituer la conscience individuelle catholique "à ce qui n'appartient qu'à l'Eglise catholique" ;

2. Découvrir ou redécouvrir "de meilleures raisons qui justifient les formes concrètes en lesquelles se réalise la vie de l'Eglise".

Les dépêches ne précisent pas ce que le pape entend par "l'Eglise catholique" (parle-t-il de la hiérarchie, des théologiens ou du peuple de Dieu ?), ni par les formes concrètes de la vie de l'Eglise (s'agit-il de l'institution traditionnelle, des structures ecclésiastiques qu'on connait jusqu'ici ou de schèmes de pensée, ou des pratiques religieuses qu'on connaît jusqu'ici ou de l'adaptation et de l'expression de cette même vie dans des formules compréhensibles par les catholiques et le monde contemporains ?)

HORAIRES

ALOUETTE : "Thoroughly modern Millie" : Matinées : Merc., sam., dim. 2:15. En soirée : 8:15.
AMHERST : "Kwaheri" : 12:40, 4:10, 7:30, 10:40.
ASTOR : "Snow White and the Seven Dwarfs" : 1:35, 3:15, 5:35, 7:30, 9:35.
ATWATER : "In the heat of the night" : 1:00, 3:11, 5:20, 7:25, 9:35.
AVENUE : "Accident" : 12:45, 3:00, 5:15, 7:30, 9:45.
BIJOU : "Les grands moments" : 11:50, 3:25, 6:40, 10:15. "Le dimanche de la vie" : 1:28, 5:03, 8:38.
BONAVENTURE : "La jument verte" : 1:20, 3:20, 5:25, 7:30, 9:25.
CANADIEN : "Baraka" : 1:25, 4:45, 8:05. "Le dernier train" : 12:00, 3:20, 6:30, 10:00.
CAPITOL : "El Dorado" : 10:00, 12:05, 2:20, 4:40, 6:55, 9:15.
CHAMPLAIN : "Hawaii" : 1:30, 5:00, 8:19.
CHATEAU : "Le facteur s'en va en guerre" : 2:45, 6:10, 9:35. "La loi de l'ouest" : 1:05, 4:30, 7:55.
CINEMA DE MONTREAL : "Ne pas déranger, s'il vous plaît" : 2:02, 644. "Brenno le tyran" 12:00, 3:53, 8:39. "Le trèfle rouge" : 12:41, 5:23, 10:09.
CINERAMA - THEATRE IMPERIAL : "Grand Prix". Du lundi au samedi : 8:30. Tous les jours à 2.00. Dimanche : 2:00, 7:30
CREMAZIE : "Docteur ne coupez pas" : 7:58. "Des merveilleux fous volent dans leurs drôles de machines" : 5:45, 9:40.
DAUPHIN (Le) : "La curée" : 7:30, 9:30.
DORVAL : Salle Rouge : "Eight on a lamb" : 9:30. Merc., sam. : 3:00, 9:30. "For a few dollars more" : 7:15. Merc., sam. : 1:00, 7:15.
Salle dorée : "Snow White and the Seven Dwarfs" : 1:00, 3:00, 7:00, 9:00.
ELECTRA : "Beau Geste le Baroudeur" : 12:42, 4:22, 8:02. "Rancho Bravo" : 2:34, 6:14, 9:54.
ELYSEE : Salle Resnais : "Un homme et une femme" : 7:30, 9:30.
Salle Eisenstein : "Jules et Jim" : 7:30, 9:30.
EMPIRE : "Georgy girl". "One potato". Sur semaine : 6:30, 8:15, 10:15. Dimanche : 1:00.
FAIRVIEW (cinéma 1) : "The Taming of the Shrew" : Matinées : merc., sam., dim. : 2:30. En soirée : 8:30.
FAIRVIEW (cinéma 2) : "Doctor Zhivago" : Matinées : merc., sam., dim. : 2:15. En soirée : 8:15.
FESTIVAL : "Ma soeur, mon amour" : Sur semaine : 7:30, 9:30. Dimanche : 1:30, 3:30, 5:30, 7:30, 9:30.
FLEUR DE LYS "Tant qu'on aura la santé" : 1:30, 3:30, 5:30, 7:30, 9:30.
FRANÇAIS : "La loi de l'Ouest" : 2:55, 6:20, 9:40. "Le facteur s'en va en guerre" : 1:05, 4:30, 7:55.
GRANADA : "Crime au musée des horreurs" : 1:00, 3:55, 6:50, 9:50. "Des filles pour un vampire" : 2:30, 5:30, 8:25.
JEAN-TALON : "Le dernier train". Sur sem. : 8:20. Dimanche : 1:40, 5:00, 8:20. "Baraka", sur sem. : 6:30, 10:00. Dimanche : 12:00, 3:20, 6:30, 10:00.
KENT : "The Family Way" : 1:00, 3:05, 5:10, 7:15, 9:20.
LA SCALA : "L'héritage de la chair" 3:45, 8:15. "L'impudeur" : 5:30, 10:00. "Le diable dans la chair" : 6:50.
LAVAL : "Piège au grisbi" : 12:20, 3:00, 9:45. "De l'amour" : 1:55, 6:40. "Frontières chinoises" : 3:30, 8:10.
LIDO (Laval) : "Don Juan de la Côte d'Azur". "La poupée diabolique".
LOEW'S : "Barefoot in the park" : 10:35, 12:45, 2:55, 5:10, 7:20, 9:35.
LUCERNE : "Eight on a lamb" : 5:30, 9:45. "For a few dollars more" : 7:25. Dimanche : 1:20, 5:35, 7:30, 9:50.
MERCIER : "Rancho Bravo" : 12:42, 4:22, 8:02. "Beau Geste le Baroudeur" : 2:26, 6:06, 9:48.
MONKLAND : "Snow White and the Seven Dwarfs" : 1:00, 2:40, 4:20, 6:10, 7:55, 9:40.
MONTCALM : "Confidences sur l'oreiller". "La chambre indiscrete". Sur semaine : 6:30. Dimanche : 12:30
OUTREMONT : "Snow White and the Seven Dwarfs" : 1:45, 3:45, 5:45, 7:45, 9:45.
PALACE : "You only live twice" : 10:10, 12:20, 2:35, 4:45, 7:00, 9:15.
PAPINEAU : "Mondo Cane" : 2:45, 6:05, 9:30. "Kwaheri" : 1:10, 4:33, 7:55.
PARISIEN : "Les poupées" : 10:15, 12:25, 2:40, 4:55, 7:05, 9:25.
PLACE DU CANADA : "Caprice" : 1:25, 3:30, 5:40, 7:45, 9:50.
PLACE VILLE-MARIE : "Women times seven" : 1:05, 3:10, 5:15, 7:20, 9:25.
PLACE VILLE-MARIE (petit cinéma) : "Blow-up" : 12:10, 2:20, 4:30, 6:40, 8:50.
PLAZA : "Baraka" : 1:25, 4:45, 8:05. "Le dernier train" : 12:00, 3:20, 6:30, 10:00.
RITZ : "L'idole d'Acapulco". "Jerry souffre-douleur". "Konga" : 6:00.
RIVOLI : "Kwaheri" : 3:10, 6:30, 9:55. "Mondo Cane" : 1:15, 4:35, 8:00.
SAINT-DENIS : "Le dimanche de la vie" : 11:50, 3:25, 6:40, 10:15. "Les grands moments" : 1:27, 5:02, 837.
SAVOY : "Eight on a lamb" : 1:05, 5:15, 9:20. "For a few dollars more" : 2:55, 7:05.
SEVILLE : "The Sound of music" : 2:15, 8:15.
SNOWDON : "A man for all seasons" : 8:30. Matinées : 2:30.
STRAND : "Frankenstein greated women" : 11:50, 3:05, 6:25, 9:45. "The mummy's shroud" 10:10, 1:25, 4:45, 8:05.
VAN HORNE : "Up the down staircase" : 12:35, 2:45, 4:55, 7:05, 9:35.
VENDOME : "Destiny of a man" : 12:45, 2:50, 5:00, 7:15, 9:30.
VERDI : "Caressed" : 6:45, 10:00. "Nobody waved goodbye" : 8:40. "On sait où entrer Tony, mais c'est les notes" : 8:15.
VERDUN : "Vivre libre" : 6:05, 9:48. "Le dortoir des anges" : 7:49.
VERSAILLES : Salle bleue : "Dr. Zhivago" : 8:15. Matinées : merc., sam., dim. : 2:15.
Salle Rouge : "Mondo Cane" : 7:10, 10:15. Sam., dim. : 12:40, 4:00, 7:10, 10:15. "Kwaheri" : 5:45, 8:50. Sam. et dim. : 2:20, 5:45, 8:50. 1:00, 4:40, 8:20.
VIAU : "Sous le ciel bleu d'Hawaii". "Hambourg, quartier interdit". "X-17 top secret" : 6:00.
VILLERAY : "Rancho Bravo" : 12:42, 4:22, 8:02. "Beau Geste le Baroudeur" : 2:26, 6:06, 9:46.
WESTMOUNT : "To Sir with Love" : 1:05, 3:10, 5:10, 7:15, 9:25.
YORK : "Dr. Zhivago" : 8:15, Matinées : 2:15.

DEMAIN AU PAVILLON DU CANADA

Le Katimavik : une immense pyramide reposant sur sa pointe ; magnifique vue d'ensemble de l'Expo. Des centaines d'éléments d'exposition intéressants ; ressources et énergie ; communications et transports ; temps nouveaux.

Ciné-carrousel : films dramatiques sur la croissance du Canada, présentés dans cinq cinémas tournants.

Grimpez dans l'Arbre des Canadiens.

Restaurant, cafétéria, casse-croûte.

Le Centre d'activité créatrice, pour enfants de 3 à 11 ans, permet aux petits de se divertir sous la surveillance de personnes expérimentées. Musique, art dramatique, arts, école maternelle, terrain de jeu... tout est gratuit.
De 10h a.m. à 6h p.m.

THÉÂTRE
midi
Maitland Farmer,
organiste d'Halifax
2 h 30 p.m.
ensemble de jazz
Lee Gagnon
2 h 30 p.m., sam. 12 août et dim. 13 août, Robert Savoie, grande basse canadienne, accompagné par André Savoie
3 h 45 et 5 h p.m.
Les Feux Follets
— relâche le lundi
6 h 15 p.m.
Katimavik-Revue,
une réalisation de
Gratien Gélinas et de
Wayne & Shuster
mise en scène de
Alan Lund
— relâche le lundi

A NOTER
Toutes les représentations au théâtre sont GRATUITES mais il faut se procurer des billets.
Les BILLETS pour les DEUX représentations des Feux Follets seront distribués le jour même des représentations (guichet face au théâtre) à partir de 2 h. 45 de l'après-midi.
Les BILLETS pour "Katimavik-Revue" seront distribués le jour même de la représentation (guichet face au théâtre) à partir de 5 h. 15 de l'après-midi.
Il est interdit de photographier et d'enregistrer les spectacles.

KIOSQUE À MUSIQUE
2 h 30 p.m. et 5 h p.m.
musique du pavillon
sous la direction de
Paul de Margerie
3 h 45 p.m.
Tom Kines,
chanteur de folklore

Du cinéma-vérité !

LONDRES (AFP) — La première mondiale du film "No 4", de la jeune réalisatrice japonaise Yoko Ono — 365 postérieurs nus et anonymes des deux sexes défilant sur l'écran, en raison d'un toutes les 15 secondes — s'est déroulée dans un cinéma de la capitale, devant une assistance composée essentiellement de jeunes.

Les Mémoires du général Georges Vanier

Un livre du général Georges Vanier, qui fut gouverneur général du Canada jusqu'à sa mort, en mars 1967, est présentement en préparation. Le livre, tiré de ses écrits, ses annotations de certains livres et sa correspondance personnelle, est en quelque sorte son testament spirituel à la nation. Il peut être décrit aussi comme une autobiographie de sa profonde spiritualité et de ses expériences et pensées religieuses. Celles-ci, il les vécut et les appliqua durant sa brillante et active carrière comme soldat, diplomate et homme d'Etat.

Le tout a été rassemblé par son fils, le Dr Jean Vanier, avec l'aide d'autres membres de la famille et la coopération de l'ancien personnel du général à Ottawa.

Les contrats de publication furent signés récemment entre Jean Vanier, de Paris, et Robert W. Keyserlingk, président de Palm Publishing. Le livre doit être prêt pour la fin de 1967.

Rôle-vedette pour Dame Edith

BERLIN (PAf) — Au cours de sa carrière d'actrice, Dame Edith Evans, maintenant âgée de 79 ans, a joué de nombreux rôles de soutien tant à la scène qu'à l'écran. Pour la première fois, elle tient un rôle-vedette, dans le film "The Whisperers". Elle y personnifie une vieille dame vivant d'une pension du bien-être social où elle peuple sa solitude de voix imaginaires avec lesquelles elle engage des conversations.

Le public a réservé une ovation à la comédienne, après la projection de ce film au Théâtre Zoopalast de Berlin.

Un athlète refuse de retourner à Cuba après les Jeux Pan-américains

WINNIPEG — (PC) — M. Nestor Carbonell, de Cuba, a dit aujourd'hui qu'il veut élire domicile au Canada parce que la liberté comme il l'entend n'existe pas dans son pays.

M. Carbonell est instructeur de l'équipe cubaine de canotage aux Jeux panaméricains. La veille de l'épreuve finale de l'équipe cubaine, il s'est subrepticement enfui et est demeuré caché jusqu'à ce que tous les athlètes cubains soient repartis de Winnipeg.

Les dernières épreuves s'étaient tenues dimanche dernier. C'est aujourd'hui que le fugitif a donné ses raisons dans une déclaration qu'il avait préparée et qu'il a remise aux journalistes avant une conférence de presse tenue dans le bureau de son avocat, Me Denis Hayes.

Dans sa déclaration, M. Carbonell a dit qu'il aime le peuple cubain et qu'il est fier de sa patrie. Mais, ajoute-t-il : "Je suis aussi un homme qui désire, comme tous les hommes où qu'ils sont, vivre en liberté. La liberté comme je l'entends n'existe pas à Cuba. C'est ce qui m'a décidé, il y a quelque temps, à quitter mon pays et à m'établir ailleurs. Je suis peiné d'avoir eu à prendre une telle décision".

Projet de modification de la loi des mines

(par C. M.) — Une modification de la loi des mines pour y inclure certains articles concernant l'exploitation des carrières ou la création d'une régie provinciale des carrières.

Telle est l'alternative suggérée au gouvernement provincial par l'Union des conseils de comté pour mettre fin à certains abus de la part de ceux qui exploitent des carrières.

Une demande officielle en ce sens sera contenue dans le mémoire annuel que présente cet organisme aux autorités provinciales.

Au cours du congrès de l'Union, qui a pris fin mardi à Montréal, le maire de St-Eustache paroisse, M. Guy Bélisle, s'est fait le défenseur des municipalités face aux carrières.

Selon lui, ces carrières provoquent maints problèmes de pollution de l'air, de contamination des puits artésiens, en plus de violer souvent les règlements de zonage, de construction et de circulation lourde.

M. Bélisle a invoqué l'aide du gouvernement provincial et particulièrement du ministère des Richesses naturelles parce qu'il avait un cas précis à citer: une carrière actuellement exploitée dans sa paroisse.

Il a expliqué que les autorités municipales ont demandé deux injonctions contre l'entreprise en cause mais qu'elles n'ont pu les obtenir.

Le sous-ministre adjoint des Affaires municipales, M. Beaulieu, a alors suggéré aux municipalités de voir à l'application stricte des règlements municipaux de zonage, de construction et de circulation lourde avant de faire appel au gouvernement. Les délégués ont acquiescé à cette requête, mais ont décidé de réclamer en plus les modifications nécessaires à la loi des mines ou la création d'une régie des carrières.

Taxation des roulottes

D'autre part, plusieurs délégués se sont plaints du fait qu'ils ne pouvaient taxer un propriétaire de roulotte installé en permanence dans les limites de leur territoire. Le sous-ministre adjoint a recommandé d'inscrire ces habitations sur le rôle d'évaluation, quitte à ce que les occupants tentent de prouver qu'ils ne vivent pas en permanence mais bien temporairement dans leur roulotte. Une autre suggestion a aussi retenu l'attention : que la ville exploite un parc municipal de roulottes, empêchant toute entreprise privée d'exercer le même commerce.

Nerveuse... elle rejoint son fiancé... par correspondance

VANCOUVER (PC) — "Je suis très nerveuse... Je ne sais pas quoi dire", a déclaré Mme Lucy Wu en descendant de l'avion pour se trouver dans les bras de son futur mari qu'elle n'avait jamais rencontré auparavant.

Mme Wu, divorcée de Formose, est venue de Hong-kong pour rejoindre son fiancé par correspondance, M. Henry Blanchard, de Mission.

La rencontre des fiancés mettait fin à une correspondance sentimentale de 16 mois. C'est un ami commun qui leur a suggéré de s'écrire.

M. Blanchard, divorcé depuis cinq ans, est Canadien français et Mme Wu parle anglais mais, a déclaré le fiancé : "Je lui apprendrai le français et je crois que je pourrai bientôt parler chinois".

Le Foyer de la presse est ouvert au public

● Ça n'a pas tardé. Dès le lendemain de la décision du chef Poudrette d'enlever ses agents de sécurité du Foyer de la presse pour des raisons d'économie, cet endroit était rempli à capacité. Certains ont dû attendre près d'une heure et demie avant de se faire servir, hier midi. Conséquence : ce n'est plus un Foyer de la presse, mais un foyer où l'on se presse.

CONCERTS JMC ORFORD



ANDREW DAWES, VIOLONISTE
(Grand Prix du Concours National JMC 1967)
CLAUDE SAVARD, PIANISTE
(Grand Prix du Concours International de Munich 1966)
LE VENDREDI, 11 AOUT, A 20 H. 30
SONATES
Tartini — Bartok — Debussy — Beethoven
TEL. 861-0210, MAGOG, QUEBEC

CE SOIR A SAMEDI SEUL.
LARRY "HIGH" KENT
PRESENTE
"CARESSED"
à 6.45 et 10.00
et DON OWEN
"NOBODY WAVED GOODBYE"
à 8.35 seul.
"TONY ROMAN"
à 8.15 seul.



dès DIMANCHE : 3 GODARD
BIENTOT : "THE CONNECTION"
verdi

Un projet de zone industrielle à Grand'Mère

GRAND'MERE — Pour hâter la création d'une zone industrielle à Grand'Mère, la Chambre de commerce conseille à la ville de s'annexer au plus tôt, à Sainte-Flore, les terrains nécessaires.

L'organisme se réfère au rapport du comité d'étude sur l'aménagement de la zone. Le document laisse entendre des causes, susceptibles d'en retarder la mise à exécution. Il cite la probabilité des délais majeurs dans la construction de l'autoroute transquébécoise.

D'après son tracé, la voie devrait passer au nord de la ville, à proximité de Sainte-Flore. C'est pourquoi Grand'Mère songe à l'annexion d'une part du territoire de cette localité, dans le but de la rendre utilisable à des fins domiciliaires et industrielles.

D'après les données du rapport, la ville de Grand'Mère peut compter sur des travailleurs qualifiés. Elle offre aussi des avantages appréciables à l'industriel, désireux d'implanter son entreprise dans la zone industrielle. La proximité de la rivière Saint-Maurice, les voies ferroviaires du Canadien national et du Pacifique canadien procurent des moyens de communications utilisables. De plus, la ville met un fonds à la disposition des industriels.

Cambriolages

Au cours des trois cambriolages les plus considérables durant la nuit de mardi des intrus ont raflé :

$1,000 en espèces dans la caisse de Leonard Fruit, 768 ouest, rue St-Paul;

$1,000 en bijoux chez M. Marcel Coulombe, 4200, Paul-Pau, app. 116;

et $1,051 en caméras et accessoires de photographies chez M. Raymond Gagnon, 3350, rue Maréchal.

INFORMATIONS RÉGIONALES

Des élections à Shawbridge

SHAWBRIDGE — Pour la première fois depuis 18 ans, les électeurs de Shawbridge ont exercé leur droit de suffrage. Lors de ces élections municipales, ils ont réélu le maire Albert Duval.

M. Duval entreprend son 11e mandat, à la direction de la localité, située à une dizaine de milles au nord de Saint-Jérôme. Il exerce les fonctions de maire, depuis 21 ans. Aux élections d'hier, sa majorité s'est établie à 64 voix. Son adversaire-défait est M. René Monette.

Les trois conseillers sortant ont également bénéficié d'une réélection. Ce sont MM. Bernard Paquin, Réginald Selby et Victor Brousseau. Ils ont emporté leurs sièges, le premier par une majorité de 17 voix sur M. Roland Filion ; le deuxième, par 24 voix sur M. William Clayton, et le troisième, par 17 voix sur M. Roland Cloutier.

Plus tôt, lors de la présentation des candidats, M. Hellis Hick a accédé au poste de conseiller, en remplacement de M. Howard MacFaden, qui venait de prendre sa retraite. A cette occasion, les conseillers Vincent Thornburn et Léopold Beaulne avaient obtenu leur élection par acclamation.

Enseignement de métiers à Lachute et à Saint-Jérôme

SAINT-JEROME — La régionale scolaire Dollard-des-Ormeaux a l'intention de dispenser l'enseignement technique à ses élèves, en huitième et en neuvième années à Lachute et à Saint-Jérôme, dès la rentrée du mois de septembre.

L'enseignement portera notamment sur le service et sur l'entretien de l'automobile, sur la préparation du métal en feuilles sur la reliure et l'impression, sur la menuiserie, la couture industrielle, le rembourrage, le débossage et la peinture de l'automobile, la lecture des plans et dessins industriels, la mécanique et l'art culinaire.

Quant au secteur de Saint-Jérôme, la régionale a proposé au ministère de l'Education d'organiser ces cours gratuitement, par l'intermédiaire de l'école d'arts et métiers, instituée dans la ville. A Lachute, l'organisme scolaire se servira d'endroits temporaires. Dans un cas, il utilisera un entrepôt désaffecté ; dans l'autre, l'enseignement se dispensera au sous-sol de l'église Immaculée-Conception.

Saint-Jérôme veut annexer Saint-Jérôme-des-Monts

SAINT-JEROME — Les propriétaires au village de Lafontaine et à Saint-Antoine-des-Laurentides auront incessamment à se prononcer sur la cession d'une part de leurs territoires, que la ville de Saint-Jérôme songe à annexer. La date du référendum n'a pas été fixée.

Toutefois, à Saint-Jérôme, les dirigeants municipaux croient que la votation sur la question ne saurait tarder. Lors de leur récente assemblée, ils ont déposé un avis de motion, réclamant la préparation d'un règlement d'annexion.

Le secteur impliqué dans le projet est connu sous le nom de Saint-Jérôme-des-Monts. Il constitue en quelque sorte une enclave aux limites des deux localités de Lafontaine et de Saint-Antoine. Situé aux frontières de la ville de Saint-Jérôme, l'endroit connaît depuis quelques années un élan remarquable dans le domaine de la construction domiciliaire.

Toutefois, cet essor à Saint-Jérôme-des-Monts subit la menace d'un ralentissement, faute de services publics, que les municipalités de Lafontaine et de Saint-Antoine ne pourraient lui fournir, en raison de son éloignement. Par contre, la ville de Saint-Jérôme serait plus en mesure d'accorder ces services, et à un coût moins onéreux, aux habitants du secteur.

Si le projet d'annexion, préconisé par Saint-Jérôme, allait se concrétiser, la ville porterait à près du double la superficie de son territoire. Rappelons que l'idée n'en est pas nouvelle. Les premières démarches en faveur de l'annexion de Saint-Jérôme-des-Monts remontent à l'année 1964. A cette époque, des difficultés techniques ont fait momentanément suspendre le projet, à cause d'un vice de forme dans la procédure et aussi, en raison de la réglementation dans les trois localités.

50 taxis de plus à la Place d'accueil

La Ligue des propriétaires de taxi de la métropole demande à tous les membres de l'association de se conformer au nouveau trajet que la Compagnie canadienne de l'Expo 67 a organisé à la Place d'accueil.

Cette nouvelle directive de l'Expo au sujet du stationnement des taxis à la Place d'accueil permettra à un plus grand nombre de chauffeurs de stationner leurs véhicules et de circuler plus rapidement le long de la rampe de descente. La Ligue des propriétaires de taxi de la métropole tient à aviser tous ses membres que c'est dans leur avantage que ce système a été établi, car il facilite l'entrée et la sortie des taxis de la Place d'accueil.

L'initiative de la Compagnie canadienne de l'Expo 67 a été rendue possible grâce à la coopération du Conseil des ports nationaux qui permet aux taxis de rouler sur un terrain appartenant au Conseil des ports nationaux. En effet, même si les taxis stationnent sur l'emplacement de l'Expo, pour revenir à Montréal, ils pourront dorénavant tourner dans l'aire de stationnement du Conseil des ports nationaux.

Comme il était défendu pour les taxis de stationner le long de la rampe de descente à la Place d'accueil, la Compagnie canadienne de l'Expo 67 a tracé un nouveau trajet qui permettra aux taxis vides d'attendre, aux taxis qui transportent des voyageurs de circuler plus librement et de plus, augmentera d'une cinquantaine le nombre des taxis à la Place d'accueil.

Prochain jumelage de Laval et de Saskatoon

Le maire de Laval, M. Jacques Tétrault, a annoncé hier le jumelage prochain de sa ville avec Saskatoon. La proclamation officielle en sera faite en septembre prochain.

Ce projet, qui s'inscrit dans le cadre des fêtes du centenaire de la Confédération, a été dévoilé par le maire Tétrault au moment où il partait, accompagné d'une délégation de sa ville, à destination de la ville qui sera bientôt la jumelle de Laval.

M. Tétrault répond ainsi à une invitation du maire de Saskatoon, M. Sydney Buckwold, qui a rendu visite au maire de Laval à l'occasion du congrès de l'Union des municipalités tenu à Montréal récemment.

La délégation de Laval passera deux jours à Saskatoon, soit demain et samedi. Le maire Tétrault devait être accueilli officiellement aujourd'hui à son arrivée par le maire Buckwold. Les deux maires se rendront ensuite à la Foire annuelle de Saskatoon.

La délégation de la ville de Laval prendra contact avec les membres du conseil municipal de Saskatoon au cours d'un déjeuner officiel qui aura lieu samedi. Les visiteurs québécois seront invités à signer le Livre d'or de la ville de Saskatoon à l'occasion d'une visite de l'hôtel de ville. Le maire Buckwold présentera, au cours de la soirée, le maire Tétreault à ses concitoyens.

Le jumelage des deux villes se fera à Laval les 22 et 23 septembre alors des représentants de Saskattoon viendront rendre visite aux autorités municipales de la ville née de la fusion de 14 municipalités.

Ce jumelage répondrait au désir du conseil municipal de Saskatoon qui avait demandé à la Commission du centenaire de la Confédération de trouver au Québec une ville importante qui serait disposée à accepter une telle formalité. Saskatoon, en Saskatchewan, compte quelque 125,000 habitants, dont environ 25,000 Canadien français.

AL'S CLOTHES MART INC.
77 est, rue Ste-Catherine

Magasinez au frais ! Notre magasin est climatisé !



AUBAINES pour HOMMES
Complets pour hommes
TOUTES LES GRANDEURS 33 à 50
DEVANT SIMPLE
DEVANT CROISE
grand choix de couleurs
$20.

NOUS ACCEPTONS LA CARTE credico

VESTES en corduroy	6.99	PANTALONS	3.00
VESTES sport	10.00	Sous-vêtements 3 pour	1.00
VESTES en cuir	23.00	CHEMISES sport	1.99
VESTES en vrai suede	34.99	IMPERMEABLES	12.99
CHEMISES blanches	1.50	PANTALONS Téry-lène "Wash & Wear"	3.99
BAS 3 paires pour	1.00	CRAVATES	65¢

COLLEGE VILLE-MARIE
Ecole secondaire indépendante reconnue par le ministère de l'Education
Directeur : M. Aurèle Daoust

GARÇONS ET FILLES
INSCRIPTIONS EN COURS POUR TOUTES LES SECTIONS DU SECONDAIRE
Cours général : 8e à 11e année
Cours scientifique : 8e à 11e année
11e de recyclage
Cours commercial : 10e et 11e années
12e commerciale spéciale

Examens d'entrée en 8e année

Ouvert les mardi et jeudi soirs de 7 h. à 9 h.

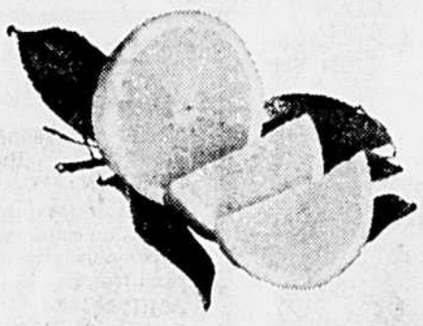
1380, rue Gilford, Montréal 34
Téléphone : 525-2516





Il y a maintenant deux Bitter Schweppes au choix

Le nouveau Bitter Orange vient rejoindre le fameux Bitter Lemon.
Vous pouvez le boire nature—c'est une boisson gazeuse adulte—
ou l'utiliser pour faire toutes sortes de mélanges délicieux.

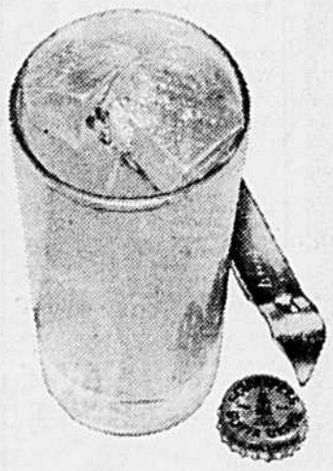


Le voilà, le secret: le fruit *tout entier*.

Si vous pensez que le Bitter Lemon n'a pas son pareil, goûtez notre Bitter Orange, son digne complément! Sa saveur est des plus difficiles à décrire. Pas vraiment amère sans être sucrée. C'est net, piquant, inhabituel. Simplement *délicieux*.

Un succès répété: le Bitter Orange est fait à partir du fruit *tout entier* . . . jus, zeste, pulpe et pépins. Renouvelez l'expérience: élevez votre verre dans la lumière, vous y verrez flotter les petits morceaux d'orange.

Le Bitter Orange se boit "nature" sur des glaçons. (Maintenant c'est *deux* boissons gazeuses d'adultes que vous pourrez commander en public sans risque de faire sourire.)

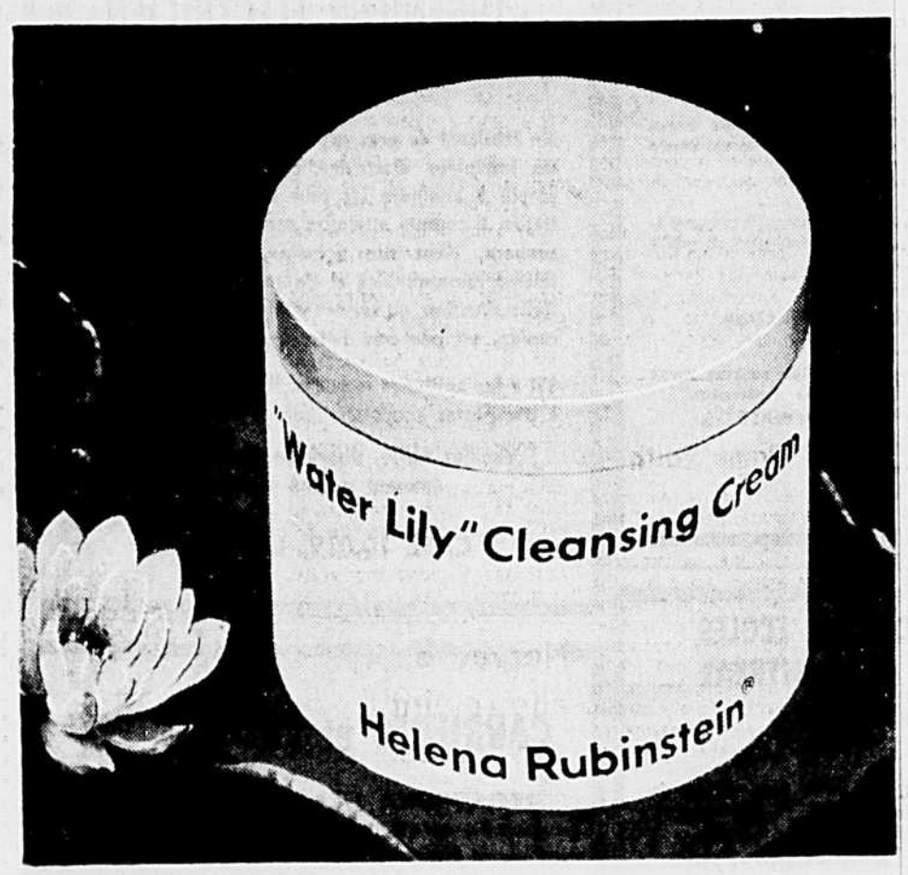


Ou bien, amusez-vous à composer toutes sortes de boissons originales. (Tout ce qui se mélange bien au Bitter Lemon, se mélange aussi bien au Bitter Orange.) Vous savez de quoi nous parlons. Sinon, emportez un carton à la maison . . . et faites des *expériences*.

Vous trouverez le Bitter Orange Schweppes chez votre épicier ou à votre supermarché; dans son carton orange, de six bouteilles. Si vous ne le trouvez pas, protestez et exigez-le . . . la prochaine fois.



HELENA RUBINSTEIN
OFFRE ANNUELLE DE
CRÈME NETTOYANTE WATER LILY $2.95



A prix d'aubaine . . . un merveilleux traitement de beauté qui donne à l'épiderme un éclat satiné et une fraîcheur exquise. — Crème en quantité suffisante pour vous donner, pendant des mois, un teint plus lisse, plus clair, plus lumineux. La crème nettoyante "Water Lily" pénètre dans les pores en profondeur, pour en éliminer toutes les impuretés. Voici, à un véritable prix d'aubaine, la crème nettoyante qu'il vous faut.

NORMALEMENT $5.50
PENDANT UNE PÉRIODE LIMITÉE
GROS FORMAT DE 14 OZ

OFFERT À $2.95

Helena Rubinstein
dans les grands magasins à rayons et pharmacies

HR-3160F

MONTRÉAL

Bourse de Montréal

	Ventes	Haut	Bas	11 h.
Algoma	—	26½	26⅜	—
Sailiance	3500	19	18	19
Alcan	—	30⅜	30	—
Alcan 4¼	—	37½	37½	—
Anglo CP	—	9½	9½	—
ArgC Pr	—	10⅝	10½	—
Asbestos	—	23⅜	23	—
Att Sug	400	11⅝	11⅝	11⅝
Bq d'Epargne	—	12⅜	12⅜	—
Bq Imp-C	—	14¼	14¼	—
Bq Mont	—	12¾	12½	—
Bq N-E	—	15½	15¼	—
Bq PC	—	9⅝	9½	—
Bq Roy	—	17	16¾	—
Bq Tor-D	—	14	14	—
Bell Phone	—	48⅞	47⅝	—
Brazil	—	12	11¾	—
BA OIL	—	38⅞	38¾	—
BC Forest	—	20½	20¼	—
Cal Pow	—	24¾	24½	—
CAE	—	13	12⅝	—
BC Phone	—	66	66	—
Can Cem	—	38	38	—
Can Cem Pr	—	26	26	—
CD Sugar	—	23	23	—
Can Iron	—	21⅝	21	—
CSL	—	32	32	—
C Brew	600	8	7⅞	7⅞
C Brew B	—	46½	46½	—
C Br Al	—	15	15	—
CBAL A	—	70	70	—
CIL	—	20¾	20¼	—
CI Pow	—	36¼	36¼	—
CI Pw	—	17	17	—
C Marconi	—	5¾	5¾	—
CPR	200	73	73	73
CPR	—	9⅝	9½	—
C Pfina	—	15⅜	14⅞	—
Chem	—	30½	30½	—
Chem 1.00	—	17	17	—
Col Cel	—	460	460	—
Cominco	900	29¾	29¾	29¾
Con Paper	200	37	37	37
C Paper w	—	25½	25¼	—
Couvrette A	—	5⅜	5½	—
Crain RL	—	53	53	—
Crush Int	—	12¼	12¼	—
Dist Seag	500	39¼	39¼	39¼
D Bridge	—	17⅛	18⅛	—
Genquit	—	9¾	9½	—
D Fasco	200	25⅜	25⅜	25⅜
D Glass	300	10½	10½	10½
D Lime	200	260	260	260
Dosco	—	7	7	—
D Stores	—	17½	17¼	—
Domtar	—	14⅜	14½	—
D Text	—	22½	22¼	—
Du Pont	—	30	29¾	—
Dupuis A	—	7	7	—
Eddy Match	—	32½	32	—
Enamel A	—	5	5	—
Falcon	—	94⅜	94	—
Fam Play	—	37½	37	—
F Collection	—	8	8	—
Fr Pete	300	610	610	610
Fulcrum Inv	900	425	425	425
Fulcrum pr	—	101⅜	101⅜	—
Glengair	—	205	200	—
GL Paper	1700	23¾	23¾	23¾
Guar Trust	—	9¾	9¾	—
Hawk Sidd	—	370	370	—
Hollinger	—	26	26	—
Home (A)	—	21¼	21¼	—
Hud Bay M	—	63	62	—
IBC	—	19¾	19¾	—
Husky Oil	500	19⅜	19½	19⅜
Husky (C) pr	—	65	64¾	—
Husky D w	—	990	970	—
Imp Oil	—	65¾	65⅝	—
I Tob pr	200	5¾	5¼	5¾
Ind Accep	—	24⅛	23⅝	—
Inglis	—	10⅜	10	—
Int Nickel	—	111½	109¾	—
Int Util	1200	39½	39½	39½
Int Util pr	200	39½	39½	39½
Inter PL	—	23⅜	23¼	—
Jamaica PS	200	15½	15½	15½
Lamontagne A	—	17	17	—
Laur Fin	—	480	480	—
Loblaw (A)	—	7⅜	7¼	—
Loblaw (B)	—	7¾	7¾	—
Loeb M	—	12½	12½	—
MacMillan	400	28¼	28¼	28¼
Marit Tel	—	21⅜	21	—
Massey F	—	22	21¾	—
Markbor	700	5⅛	5⅛	5⅛
Meichers	—	25	25	—
McAllister	—	8⅜	7⅞	—
Markbor	—	155	145	—
MitchR	—	11	11	—
Molson (A)	—	22	21½	—
Mtl Loc	—	15½	15½	—
Mtl Trust	—	16	16	—
Moore Corp	—	33	32⅞	—
Murphy O	—	26	26	—
Mussens	—	7½	7⅜	—
Nat Contain	—	9¼	9	—
NFLD Light	200	10⅛	10⅛	10⅛
Noranda	—	55⅞	55⅝	—
North C	—	12¼	12⅛	—
NS LP	—	9¾	9½	—
Ogilvie	—	13	13	—
Pac Pete	—	17¾	17¼	—
Phillips C	—	56	56	—
Pow Corp	300	10⅜	10⅜	10⅜
Price	200	12⅜	12⅜	12⅜
Price Pr	—	73	73	—
QN Gas	—	10⅛	10⅛	—
QNG 5½	—	85	85	—
Que Phone	—	17½	17½	—
Reitman's	—	9	9	—
Rio Algom	—	35¼	35	—
Rolland (A)	—	10¼	10¼	—
Ronalds F	—	14¾	14½	—
Rothmans	—	27½	27½	—
St L Cm	—	23	23	—
Scott LaS	—	23	22⅞	—
Shaw	—	8¾	8⅝	—
Shell Can	—	285	284⅝	—
Shell I p	—	32	32	—
Shell I w	—	11⅛	11	—
shop Save	—	14	14	—
Simpsons	200	30¾	30¾	30¾
Southam	—	45¼	45	—
steel Can	—	25	24¼	—
Steinberg	—	18⅝	18⅝	—
Texaco Can	—	29¼	29¼	—
T Grp A	—	8½	8⅜	—
Tr C Cp	—	31¼	30¾	—
Tr Mt PL	—	21¼	21	—
Triad Oil	—	222	222	—
Un Carbide	—	197⅛	197⅛	—
Wajax	—	15⅛	15⅛	—
Wlk GW	—	35¾	35⅝	—
Weldwood	—	9¾	9¾	—
W Coast Tr	—	30¾	28¾	—
W Pac Pd	—	6⅞	6⅞	—
Weston A	—	18¾	18½	—
Weston B	—	19	19	—
Zeller's	—	30	29⅝	—

Bourse Canadienne

	Ventes	Haut	Bas	11 h.
Agassiz	—	26	25½	—
Ajax	—	13	13	—
Alscope	2000	220	220	220
Alsof	1000	5	5	5
Ameranium	—	2½	2½	—
Arno	2000	5	5	5
Barvallee	—	6½	6	—
Bateman	—	6	5½	—
Beauce PI	—	18	12	—
Bellechasse	—	7	7	—
Black River	—	11	10	—
Blue Bon	—	295	295	—
Bruce-Presto	—	10	10	—
Bruneau	—	12	12	—
Burnt Hill	—	57	55	—
C Dredge	—	450	450	—
C Magnesite	1000	50	50	50
C Security	—	220	210	—
Cannon Mines	—	20	20	—
Carbec	8900	340	330	340
Cassiar	—	17½	17½	—
Chemalloy	—	370	365	—
Chipman	2500	16	16	16
Coastal M	7500	8	7½	8
Commodore	—	140	135	—
Caminga	—	9	9	—

	Ventes	Haut	Bas	11 h.
C Mnanitoba	—	22½	22½	—
C Mogador	—	14	14	—
Corgemines	—	65	65	—
CQ Smelt	—	142	138	—
CQ Yell	—	2½	2½	—
C Virginia	—	54	54	—
Crusade	—	12½	12½	—
Credo	2000	30	30	30
Delta Elect	1000	380	380	380
Devil's El	3500	32	31	32
Dolson	—	17	16	—
om Exp	—	15	15	—
Dom Lease	—	17	16	—
Dumont	—	18½	15½	—
Eagle Gold	—	143	140	—
East Vent	—	15	16	—
Fab Met	—	11	10	—
Fidelity	500	22½	22⅓	22½
Fleet Mfg	—	185	180	—
Fontana	—	4½	4½	—
FT Reliance	—	35½	34	—
F x Lake	—	9½	9	—
Garney	2500	54	54	54
Ghislau	—	8	8	—
Gilchrist	—	450	450	—
G W Min	—	74	73	—
Greenberg	—	7¾	7¾	—
Grissol	—	360	350	—
Guardian M	2000	64	62	63
Imbrex	—	6⅜	6⅜	—
Inspiratn	—	175	170	—
I Ceram	—	3	3	—
I Dredg	—	5	4½	—
James B	6000	61	61	61
JC Desmond	—	30	30	—
Kenting Av	—	12½	12½	—
Kodiac Pet	—	65	62	—
Kontiki	—	8	8	—
Lab Acc A	—	170	170	—
Laduboro	500	56	56	56
Lingside	11500	8½	8½	8½
Matachewan	1000	183	183	183
Midespa	900	236	236	236
M Mines	1000	12	12	12
Moly Hl	—	8	6½	—
Monpre	—	5	5	—
Mt Cstlgn	—	20	18	—
Mt Pleast	—	14	14	—
Muscho	—	22	22	—
Nat Min	—	8	8	—
N Forma	—	5	4½	—
N Glacier	—	43½	43	—
Nocana	—	5	5	—
NA Asbst	—	8	8	—
NA Rare	—	25½	24½	—
NW Canak	—	9	9	—
Opm Ex	—	10	10	—
Pat Silver	1000	29	29	29
Paudash	—	6	4	—
Pce Riv	—	925	860	—
Penbec	—	14½	14	—
Peso	—	147	145	—
Phoenix O	—	370	370	—
P Ridge	—	29	27	—
P Gold	—	4½	4½	—
P ¼ Pr	—	10½	10½	—
Pr Potash	—	10	10	—
Que Asct	5000	4	4	4
QueChib	—	12	12	—
QindM	—	9	8½	—
Randherlia	1000	21	21	21
RouynEx	4500	14	14	14
RustyL	—	11	9	—
S-LColum	—	205	190	—
S-L DivLds	—	65	65	—
Silversum	—	13½	13½	—
SilverT	—	49	47	—
SobeusA	—	8¾	8¾	—
SDufault	1000	29	29	29
SpartanAir	4200	170	105	110
StairsEx	—	13½	13½	—
StdGold	—	13	13	—
Subeo	—	170	165	—
Surloga	—	100	100	—
Talisman	—	36	36	—
Tazin	—	7½	5	—
TerrexMng	—	32	31	—
TibExpl	—	4	3	—
TookePr	—	170	170	—
Trsterre	500	17	17	17
UAsbestos	—	500	500	—
UCorpB	—	13	13	—
UBoiski	—	36	36	—
Val-Mar	—	325	325	—
VDerHout	—	300	300	—
WalteDufault	—	17½	17½	—
Westairs	—	21	17	—
WestHill	—	28	28	—
WestTin	—	15	15	—
Wisconsin	—	21	21	—

LES INDICES DE LA BOURSE DE MONTREAL

	Ind.	S. pub.	Banq.	Comb.	Pap.
Changement	+0.39	+0.17	—0.55	+0.26	—0.27
Clôture — 9 août	172.72	150.19	131.82	164.41	110.06
Haut — 1967	172.89	149.99	136.26	164.17	123.96
Bas — 1967	148.99	128.83	109.48	141.48	104.93

dividendes

	Taux	Paiement		Ents
British American Tobacco	(y)11½d	29-9-67	—	30-8-67
Canadian Refractories	$0.20	15-9-67	tr	15-8-67
International Paper	(x)0.3375	11-9-67	tr	18-8-67
Scott Lasalle	0.15	1-9-67	tr	15-8-67
Stuart (D.A.) Oil	0.30	1-9-67	tr	16-8-67
Id.	0.60	1-9-67	—	16-8-67

(y) payable en sterling
(x) payable en dollars U.S.

cours des obligations

Association canadienne des courtiers en valeurs mobilières.
(8 août à midi)

		Achat	Vente
GOUVERNEMENT DU CANADA			
4¼ 1er oct.	1967	99¾	100
2¾ 15 juin	1968	98	98¼
5 1er oct.	1968	99¼	99¾
5¾ 1er oct.	1969	100¼	100¾
5 1er juin	1973	96¾	97¾
5 1er juillet	1970	98½	99
4¼ 1er sept.	1972	92⅛	93
5 1er oct.	1973	94¼	95
5½ 1er oct.	1975	96¼	97
3¼ 1er juin	1976	80½	81½
5½ 1er aout	1980	95½	96½
4½ 1er sept.	1983	85	86
5 1er mai	1990	93	94
5¼ 1er sept	1992	93	94
5½ 1er oct.	1969	98¾	99¾
C N R 5½ 15 d3c	1971	98	99
CNR 2¾ 15 sept.	1969	94¼	95¼
CNR 4 1er fev.	1981	80	81
CNR 5¼ 1er jan	1985	97¼	98¼
CNR 5 1er oct.	1987	88	89
GOUVERNEMENTS PROVINCIAUX			
BC E 5½ avril	1991	88	89
Mon H 6¼ 1er oct	1996	95½	96½
N.B. 5½ 15 nov.	1988	92	93
Ont. H 6 15 juil.	1988	96	97
Ont 5¼ 1er mars	1986	93¼	94¼
Que 6½ 1er oct.	1978	97¾	98¾
Que 6½ 1er oct.	1991	95	96
Que Hy 6 15 nov.	1979	92½	94½
Q Hy 6 15 juil.	1990	89½	90½
Terren 6¼ 1er juin	1991	91½	92½
S35k 6¼ 1er oct.	19E6	96	97
MUNICIPALITES			
Mont 1er juin	1982	98	100
Van 5½ 15 d3c.	1980	89½	91
Tor Met 6½	1986	95½	96½
CONVERTIBLES			
Cdn Utilities 5¾	1977	130	—
Cdn Petrofina ½	1972	86	—
Inland NG 5½	1977	90	—
Lob Lease Pro 5½	1973	v9½	130
Ang Can Tel 6	1983	94	—
Pac Pete 5	1977	88	90
Simpsons 5½	1979	119	—
TC Pipe Lines 5	1989	97	99
W Coast x-c'pon 5½	1988	98	101
INDUSTRIE			
Abitibi 6¾	1977	95½	97½
Alum of Can 4½	1973	89	91
Alg Steel 5¼	1978	88	90
		Achat	Vente
Baie Comeau 5¼	1977	86	88
Brazilian 4½	1971	92	—
Can Cement 3¾	975	81	83
CB Alum 5¾	1980	90	92
C.P.R. 5	1983	83	85
CR Foncier 5¼	1985	84	86
Dom Stores 5½	1976	90	92
Dom Steel 6	1985	83	85
Domtar 6¾	1987	96½	97½
Eaton Acc 5¾	1985	86½	88½
Imp Oil 6¾	1987	100	101
Ind. Accpt 6¾	1984	99½	101½
Roy T Mort 6	1975	91	93
Roynat 6¼	1981	93	95
Shell Oil 5⅞	1977	93	95
St Law Corp 5	1978	86	88
Simpson's 4¾	1973	91	93
Triad 4¾	1971	92	—
Weston Geo 6¾	1987	98	100
Woodward 5¾	1985	91½	93½
SERVICES PUBLICS			
Alta Gas Tr 5¾	1985	86	88
Ang Can Tel 6	1983	90	92
Bell Tel 6¼	1978	97	98
Bell Tel 5½	1982	88	90
Bell Tel 5¾	1984	90½	91½
Bell Tel 3¾	1979	76	77
Bell Tel 6¼	1988	95½	96
PB Tanker 6¾	1985	93	95
Brazilian 1-26	1970	94	—
Bowater Pow 3⅜6	1980	74	76
BC Teleph 6⅜	1991	94½	95½
Calgary Pow 5¼	1982	90⅜	—
Cdn Elect 4	1968	97	98
Cdn West NG 5¾	1982	90	92
Consumer Gas 5	1984	89	91
Cont Gas 5	1978	86½	87½
Gr Lakes Pow 5¾	1977	90	—
Lakeland NG 6	1982	86	88
Marit Elect 5¾	1983	89½	—
NFLD Lt et P 5½	1978	89	—
Nor Ont Ng 5¾	1982	84	—
Northwn Ut 5¾	1988	87	90
Northern Tel 5¾	1983	88⅛	—
Que Ng 7s	1990	96	98
Que NG 6	1988	84	86
Que Tel 7	1989	99	—
Tc Pipeline 5.85	1987	87	89
Union Gas 5½	1977	90	91
IMMEUBLES			
Eaton's Realty 3½	1968	97¾	98½
Eaton's Realty 5	1978	85	86½
Lobl Prp 5½	1983	89	—
Steinberg Prop 6	1984	90	92½

Alliance Crédit remet à plus tard le paiement des intérêts sur toutes ses obligations

Les détenteurs d'obligations de la compagnie Alliance Credit Corporation ont unanimement accordé la permission à la compagnie de remettre à plus tard le paiement des intérêts échus sur toutes ses obligations.

Ces obligations, que la compagnie Alliance Credit Corp. remboursait au rythme d'environt $500,000 par année, comportent cinq différentes émissions et forment une dette globale de $8,288,000.

Des créanciers pour un montant de $3,053,000, soit pour 37 pour cent de la dette totale, étaient présents ou représentés par des mandataires à cette réunion spéciale.

Cette proposition fait partie d'un projet de réorganisation de capital destiné à sauver la société Atlantic Finance Corp. de liquidation imminente, soit le 18 août prochain.

A la fermeture des bureaux ce jour-là, Montreal Trust Co., agissant comme fiduciaire pour les créanciers de la compagnie Alliance Credit Corp., pourra alors prendre en main cette compagnie et combler plus de $600,000 de dette au fond consolidé de la compagnie Alliance.

Le président de Alliance Credit Corp., M. Gérard Gingras, a dit que le délai dans le paiement des intérêts sur les obligations permettra de "conserver des valeurs en espèce et de protéger les garanties des créanciers".

On devrait demander aux détenteurs d'obligations garanties de la compagnie Alliance, au cours d'une réunion hier, d'autoriser la compagnie à retirer leur billet sur le montant principal en aucun temps au cours des deux prochaines années.

Les détenteurs d'actions de classe A et d'actions ordinaires doivent se réunir aujourd'hui afin d'autoriser la conversion et la consolidation de leurs actions en actions ordinaires. Cette opération fait partie du projet de réorganisation.

du parquet de la bourse

Hausse modérée à l'ouverture

Tendance à la hausse modérée ce matin à l'ouverture de la **Bourse de Montréal.** Industrial Acceptance monte de ⅜ à 23¼ et deux papeteries, Great Lakes et MacMillan-Bloedel prennent chacune ¼ à 23¾ et 28¼ respectivement.

Cominco et Distillers-Seagrams progressent chacune de ⅛ à 29¾ et 39¼.

Husky Oil monte de ⅜ à 19⅝ sur des transactions actives.

Une transaction spéciale de 3,000 actions d'International Nickel s'est opérée à 110, mais le titre remonta ensuite à 111½, inchangé sur la clôture.

Aucune transaction d'importance ce matin à la Bourse canadienne.

* * *

Les cotes ouvrent à la hausse sur un marché calme ce matin à la **Bourse de Toronto.**

Bell Telephone prend ¼ à 48¾, Alcan et Imperial Bank chacune ⅛ à 9⅛ et 20 respectivement.

Dans les métaux ordinaires Roman Corp. monte de ¼ à 23¼ et Endako ⅛ à 11. Lake Dufault prend ⅛ également à 10¾.

Abitibi et Consumers' Gas ont reculé de ⅛ à 9⅞ et 20.

Aux pétrolières spéculatives Husky se hausse de ⅛ à 19.

La vente des actions de Scurry-Rainbow a été interrompue par les dirigeants de la Bourse pour attendre la publication d'un rapport concernant l'exploration des terrains de cette compagnie dans la région du lac de la Loutre au nord-est de la Saskatchewan.

* * *

WALL STREET — Les gains à nouveau dépassent les pertes ce matin à l'ouverture de la Bourse de New York, et le volume des transactions continue à être élevé. Dans l'ensemble toutefois la tendance en hausse est modérée et les gains fractionnaires.

Giddings Lewis ouvre en hausse de ⅝ à 80, Pan American Airways reste inchangé à 29⅛, U.S. Steel prend ⅜ à 49, Tenneco se maintient à 26⅜ et Atlas Chemicals gagne ⅛ à 22.

Hupp Corp. à 7¼ a gravi ⅛ et Scott Paper ⅜ à 29½. Northrop perd ⅜ à 44¾, Mobil Oil monte de ⅛ à 43.

Standard Oil ouvre inchangé à 65.

* * *

LONDRES — L'intérêt demeure restreint au Stock Exchange et la tendance reste à peine soutenue. Les vedettes industrilles, délaissées et faibles à l'ouverture se redressent partiellement en cours de séance mais le mouvement est limité. Parmi les compartiments industriels les mouvements sont généralement modestes sauf toutefois dans le cas de Rank Organisation dont les "actions "A" accusent une perte de près de 5 p.c. après l'effrondement des actions Xerox hier à Wall Street.

Ailleurs les tabacs sont faibles et des reculs de quelques pences se dessinnt aux textiles, travaux publics t transports maritimes tandis que les grands magasins, électriques, mécaniques, alimentation et brasseries fluctuent.

NEWYORK

par la PRESSE CANADIENNE
CLOTURE DU 9 AOUT 1967

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Cgn Net
Pit Bow	3200	68	66¾	67¼	+1
Pit Pl	4300	66½	66	66¼	+ ¼
Polaroid	27400	199⅛	195	195½	—1
Proc G	5200	96¾	95½	96⅛	+ ¾
Pullman	2400	53⅜	53⅛	53⅛	
RCA	42500	56	55½	55¾	+ ½
Ralst Pur	3100	28¼	27¾	27⅞	+ ⅜
Repub St	12900	50⅛	49⅞	49⅞	— ⅛
Rexall	7700	39¼	38¼	39¼	+ ⅞
Rey Tob	29100	42⅜	41⅜	42	— ¼
Rich Mrl	1000	92⅞	92⅛	92⅞	+ ⅞
Royal D	16000	39¼	38½	38¾	
Rubbermd	200	31⅞	31⅞	31⅞	+ ⅛
Schenley	28000	54¾	53½	54	+1
SCM	10700	57¼	56¼	56¼	— ⅛
Scott Pap	34300	29⅜	28¾	29⅛	+ ¾
Sears R	10600	59½	58⅝	59	+ ⅛
Shell Oil	2800	76¾	76¼	76¾	+ ½
Sheraton	44600	22⅜	20⅝	21⅛	—1½
Sinclair	2900	78⅛	77⅝	78⅛	+ ¼
Sou Pac	11100	35¼	35	35¼	+ ⅛
Sperry R	5400	39⅜	38⅞	39⅜	+ ⅜
Std Br	2500	38¼	37⅞	38⅜	— ¼
Std Col	21100	58⅞	58⅛	58¼	— ½
Std Ind	11100	62¼	61	61⅞	+ ¼
Std NJ	27600	65	64⅜	65	
Studebkr	15700	70¼	68¾	68¾	— ⅜
Sun Oil	1400	71	70	70½	— ¼
Swift	32600	30½	29⅜	30½	+ ⅞
Teledyne	8800	111⅜	109	109	— ¼
Tenneco	24100	26¾	26½	26⅝	— ⅛
Texaco	14000	75⅜	75	75¼	+ ¼
Tex G Sl	6800	147⅞	146½	147⅜	+ ⅛
Tex Ins	14000	130½	128⅞	130½	+1½
Textron	5200	85½	84¾	85⅜	+ ¼
Thiokol	16300	23⅜	22⅞	22⅞	— ⅛
Tidewt	1100	91	90¾	91	— ⅜
Time	2500	105⅛	105	105	— ⅛
Timk RB	5200	43⅞	43	43¾	+ ¾
Trnsitrn	36500	18⅜	18⅛	18⅜	+ ⅝
Twnt C	17000	55¼	52⅞	53⅜	— ⅝
Un Carb	26900	53¾	53⅛	53¼	— ¼
Un Tk C	1600	68	67⅜	67½	— ¾
Unit Air	16100	101	99⅞	100	+ ⅛
Utd Cp	2100	11½	11⅜	11½	
Unit Fruit	18100	52½	52⅛	52¼	+ ¼
US Frt	1600	86	85	86	+1¼
US Gyps	11400	80	79	80	+1
US Steel	27500	49	48	48⅝	+ ¾
Vanad	1900	39⅛	38½	38¾	
Varian As	7300	36¾	36⅜	36⅝	+ ⅛
Walkers	300	33¼	33⅛	33⅛	
Warn Lm	8400	47¼	46⅜	46¾	— ½
Woolwth	27100	30⅞	30	30⅛	— ⅝
Xerox Cp	46700	266	250	251½	—12¾
Zenith R	24100	70	68½	69½	+ ⅝

Total des ventes : 10,100,000.

américaine

					Cgn Net
Amco Ind	900	53⅛	53⅛	53⅛	
Asamera	1600	4⅝	4 9-16	4⅝	+ ⅛
Brazil	2600	11¼	11⅛	11¼	
BA Oil	100	36	36	36	
Bunk Ramo	1100	13⅜	13⅛	13⅜	
Campb Ch	1700	9 3-16	9⅛	9 3-16	+ 1-16
CS Pete	900	2 3-16	2⅛	2⅛	—1-16
C Javelin	12900	10½	10¼	10½	+ ¼
Cdn Marc	200	5⅝	5⅜	5⅜	— ⅛
Creole	200	37¾	37½	37½	— ¼
Dome Pet	800	53⅞	53⅜	53⅞	— ⅛
Dom Tar	400	14½	14½	14½	
Giant Yel	1300	9 7-16	9⅜	9⅜	—3-16
Goldfield	8500	7½	7½	7½	
Hunt Ch	100	37½	37½	37½	— ¼
Jupiter	100	6¼	6¼	6¼	
L Shore	7500	5	5	5	+ ¼
Merrill	3300	1 3-16	1⅛	1⅛	
Molyb C	5800	1½	1⅜	1 7-16	
Molybd	700	52⅛	52	52¼	+ ½
Nat Pet	2600	3 7-16	3 3-16	3 7-16	+ 1-16
N C Oils	7600	5¼	5¼	5¼	+ 1-16
Pac Pete W	3800	5¾	5½	5¾	+ ⅜
Peel Elder	100	11	11	11	— ⅛
Pratt L	100	40	40	40	— ¼
Preston	300	21¾	21¾	21¾	— ⅜
Rio Algom	100	38⅞	38⅞	38⅞	+ ⅜
Scurry R	8700	44⅞	44	44⅜	+1⅜
Syntex	3400	90¾	90¼	90¾	+ ⅜
Technclr xd	1300	30¼	30	30⅛	+ ⅛
Trns Lux	100	25⅞	25⅞	25⅞	— ⅛
Tr Cont wt	100	51	51	51	
Unit Asb	1500	4 11-16	4⅜	4⅜	+1 16
Utah Ids	100	14⅜	14⅜	14⅜	+ ⅛
Wr Har	1700	1⅛	1 9-16	1⅛	+1

Devises étrangères

Service de la Banq. Canadienne Nat.
(Cours nominaux)

Afrique du Sud	Rang	1.50
Allemagne	Mark	.2692
Angleterre	Livre	2.9987
Argentine	Peso	.0031
Australie	Dollar	1.20
Autriche	Schilling	.0417
Belgique	Franc	.0217
Brésil	Cruzeiro	.4000
Chili	Escudo	.1925
Danemark	Couronne	.1552
Espagne	Peseta	.2193
France	Franc	.2193
Hollande	Florin	.2994
Italie	Lire	.001727
Japon	Yen	.002973
Mexique	Peso	.0863
Etats-Unis	Dollar	1.070659
Norvège	Couronne	.1506
Nouv.-Zélande	Dollar	1.49
Pérou	Sol	.0403
Suède	Couronne	.2068
Suisse	Franc	.2483
Tchécoslovaquie	Couronne	.1497
Venezuela	Bolivar	.2395

Cote de l'or

LONDRES (PC) — Prix de l'once d'or fin en devises américaines sur le marché européen de l'or : $35.18 à l'achat et $35.20 à la vente.

Prix de l'once d'or troye sur le marché londonien des lingots: 252 shillings 8¼ pence, soit $35.17 41/100.

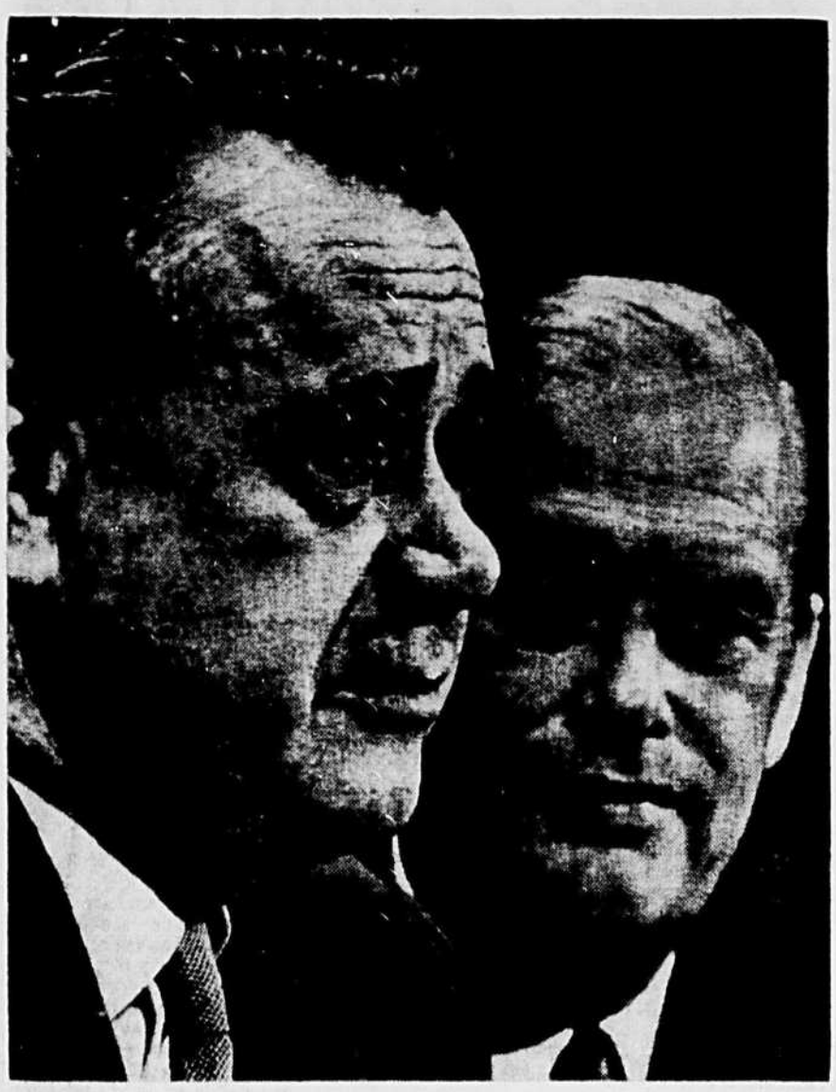
PARIS (Reuter) — Le napoléon, ancienne pièce d'or française de 20 francs, cotait 50.70 sur le marché libre de l'or français.

L'aigle, pièce d'or américaine de $20, valait 1732.70.

La reproduction du bétail

Selon des professeurs de l'Université de Guelph (Collège d'agriculture de l'Ontario) les producteurs canadiens de lait perdent de l'argent en retardant trop l'âge de reproduction de leurs génisses.

MONTREAL, JEUDI 10 AOUT 1967 — 83e ANNEE — No 184



téléphoto PC

Les ministres du Commerce de l'URSS et du Canada, M. N. S. Patolichev à gauche, et M. Robert Winters, alors qu'ils donnaient une conférence de presse à Ottawa hier.

La loi sur les ciné-parcs suscite beaucoup d'appétits

— *Le député Choquette*

par François TREPANIER
(de notre bureau de Québec)

QUEBEC — Certaines personnes, qui n'ont jamais été dans l'industrie du cinéma, font actuellement des pressions sur le gouvernement provincial pour pouvoir se lancer dans l'industrie des ciné-parc.

C'est ce qu'a soutenu, hier, le député libéral d'Outremont à l'Assemblée législative M. Jérôme Choquette peu avant que la chambre approuve les amendements apportés par le Conseil législatif au bill 52 proposant l'adoption d'une Loi sur le cinéma.

"Il y a des gens chez qui cette loi a déjà suscité des appétits", a dit M. Choquette en demandant que l'on reporte à la prochaine session l'adoption de cette loi.

M. Choquette s'est objecté en particulier à l'adoption d'un amendement qui confiera au lieutenant-gouverneur en conseil la responsabilité de délivrer annuellement les permis d'exploitation aux propriétaires de ciné-parcs.

Ces permis, selon le nouveau texte de loi, seront accordés dans la mesure où les propriétaires de ciné-parcs, établiront à la satisfaction du lieutenant-gouverneur en conseil qu'ils respectent les conditions d'exploitation édictées par règle-d'exploitation édictées par règle-

M. Choquette a soutenu que cette restriction présente un danger, soit celui que l'émission des permis devienne une décision purement politique.

Il a demandé en conséquence que le gouvernement remette à l'an prochain l'adoption de la loi et la modifie de façon à créer une Régie du cinéma qui aurait pour tâche d'émettre les permis tout en surveillant les aspects de la distribution et de la production.

M. Choquette a indiqué d'autre part, que la création de la Régie enlèverait au gouvernement la lourde responsabilité de distribuer les permis tout en le protégeant contre les pressions.

Le député libéral de Chambly M. Pierre Laporte et le député libéral de Gouin, M. Yves Michaud, ont également tenu des propos dans le même sens.

Le chef du gouvernement provincial a rejeté le arguments des députés libéraux en se demandant pourquoi un domaine comme le cinéma devrait relever d'une régie alors que le domaine de l'éducation relève du cabinet provincial.

"Qu'on soit logique", a dit M. Johnson : "il va falloir faire une distinction entre le pouvoir de suggestion des corps intermédiaires et la responsabilité des hommes politiques, de ceux qui sont élus par le peuple, qui forment le cabinet et qui doivent répondre à l'Assemblée législative. On ne peut laisser tous les domaines à une régie. Si on est prêt à laisser toute la responsabilité du cinéma à un régie, composée de gens complètement indépendants qui ne répondent pas à la chambre, on devrait être prêt du même coup à laisser tout le domaine de l'éducation à une régie."

Manic : Bellemare entrevoit un règlement

(de notre bureau de Québec)

QUEBEC — Le ministre du Travail du Québec, M. Maurice Bellemare a indiqué, hier soir, que les négociations en vue de règlement du conflit des employés des Comptoirs forsetiers et de ceux de la société Cordner, Hubert and Bond, vont probablement donner lieu à des résultats positifs d'ici peu.

M. Bellemare, qui était interrogé par des journalistes, a précisé que des progrès "très sensibles" tendant vers un rapprochement des parties ont marqué les séances de négociations hier.

"On semble se diriger vers un règlement", a même ajouté M. Bellemare.

Le ministre du Travail a fait savoir d'autre part que le secrétaire général de la Confédération des Syndicats nationaux M. Robert Sauvé assiste aux négociations depuis hier après-midi. Il a ajouté que l'arrivée de M. Sauvé a donné lieu à des progrès.

Toujours selon M. Bellemare, les négociations se dirigeraient vers la signature d'un contrat de trois ans au lieu d'un de deux ans et les syndicats auraient abandonné l'idée de la semaine de travail de 5 jours. Cette semaine serait de six jours avec une réduction dans le nombre des heures de travail.

Une grève des employés des Comptoirs forestiers et de la société Cordner, Hubert and Bond pourrait forcer l'Hydro-Québec à évacuer ses 6,000 employés travaillant sur la Manicouagan et la rivière aux Outardes.

Québec pourra exproprier les concessions forestières sans donner d'autres droits de coupe

par François Trépanier
(de notre bureau de Québec)

QUEBEC — Le gouvernement provincial pourra désormais exproprier, quand il le jugera nécessaire, des concessions forestières.

C'est le sens d'un projet de loi qui a été déposé, hier, à l'Assemblée législative, par le ministre des Terres et Forêts, M. Claude Gosselin.

Le projet de loi, qui a subi sa première lecture, autorise en effet le ministre des Terres et Forêts à indemniser les concessionnaires forestiers à qui il enlèvera, avant terme, une partie ou la totalité d'une concession, sans en accorder une autre.

En vertu du bill, le montant de l'indemnité sera déterminé par arbitrage.

Le ministre des Terres et Forêts pouvait jusqu'à maintenant faire des échanges ou retirer à des concessionnaires des propriétés forestières mais en retour il devait donner des permis de coupes renouvelables sur des terres de la Couronne.

En vertu du nouveau projet de loi qui modifie la Loi des terres et forêts, le gouvernement porte, d'autre part, de 150,000 à 300,000 pieds cubes le volume de bois que le ministre des Terres et Forêts peut permettre de couper sur les terres publiques par un même permis spécial; présentement, un tel permis ne peut être valide que pour un an, mais désormais, il pourra l'être pour cinq ans.

Le gouvernement porte aussi de 300,000 à un million de pieds cubes le volume du bois pouvant être ainsi coupé lorsqu'il est destiné à une scierie dont l'exploitation est économiquement nécessaire à une localité voisine.

Par ailleurs, en vertu d'un second projet de loi qui modifie la Loi pour prévoir une exploitation rationnelle de certains territoires forestiers, le gouvernement ajoute à la liste des compagnies auxquelles s'applique cette loi, la Compagnie Internationale de Papier du Canada pour un maximum de 2,500 carrés, afin de compléter l'approvisionnement requis pour ses usines de Trois-Rivières et La Tuque et d'assurer en partie l'approvisionnement de son usine de Gatineau.

Un troisième projet de loi, modifiant la Loi concernant l'acquisition de certains territoires forestiers ajoute enfin seize districts électoraux à la liste des quatre districts où le gouvernement est déjà autorisé à acquérir de gré à gré, par échange ou par expropriation, des terrains seigneuriaux ou possédés en franc-alleu qui constituent une entrave au progrès industriel ou agricole.

La plupart de ces comtés sont de la Gaspésie et de la région du Saguenay.

Winters : "Négocier des accords commerciaux avec l'URSS ne met pas la sécurité nationale en jeu"

OTTAWA (PC) — Le ministre canadien du Commerce, M. Robert Winters, a déclaré mercredi, au cours d'une conférence de presse en présence de M. Nikolai S. Patolichev, ministre du Commerce extérieur de l'URSS, qu'il n'a pas de scrupules touchant la sécurité nationale quand il parle affaires avec l'Union soviétique.

Il a donné comme exemple qu'il y a quelques années, étant alors président de BRINCO, il s'était intéressé vivement aux techniques soviétiques se rapportant à la transmission de l'électricité sur de longues distances.

"L'Union soviétique est très avancée dans ce domaine et, à l'époque, BRINCO avait même délégué un groupe d'experts en URSS pour s'enquérir sur place de ses techniques", a dit M. Winters.

"Dans ces échanges, nous n'avons pas d'inhibitions particulières" a déclaré le ministre canadien qui répondait à une question portant sur la soumission soviétique de fournir les générateurs pour le barrage de Rivière-la-Paix en Colombie-Britannique et sur les implications de cette soumission soviétique touchant la sécurité nationale canadienne.

M. Winters a ajouté, répondant à une autre question, que la coopération technique entre les Canadiens et l'URSS, malgré l'affaire Victor Spencer qui avait été mentionnée dans la question, ne touche pas la sécurité nationale "si elle s'effectue par les voies autorisées".

Victor Spencer, aujourd'hui décédé, était un employé des postes canadiennes qui fut mis à la retraite sans pension parce qu'il avait donné des renseignements de nature générale à des agents de l'Union soviétique.

Par ailleurs, M. Winters et son homologue soviétique se sont dit d'accord sur les possibilités d'un accroissement des échanges commerciaux entre le Canada et l'Union soviétique.

Le ministre soviétique, qui mettrait fin mercredi à une visite de dix jours au Canada, a souligné qu'il lui parait normal que les échanges entre les deux pays s'accroissent parce que, a-t-il dit, "le Canada et l'Union soviétique sont deux pays qui se développent rapidement".

Invité à dire si le Canada et l'URSS songeaient à établir, chacun de leur côté, des agences commerciales permanentes, M. Winters a répondu qu'il en avait été question durant les entretiens et que les discussions à ce sujet seront continuées.

Le ministre soviétique du Commerce extérieur est venu au Canada comme invité du gouvernement canadien et il donnait la réciproque à M. Winters qui a visité l'URSS l'automne dernier, invité du gouvernement soviétique.

Au cours de la conférence de presse, un journaliste a demandé à M. Patolichev comment l'URSS pouvait se payer le luxe de fournir des armes aux pays arabes du Moyen-Orient évaluées dans certains rapports, à $10 milliards au cours des dernières dix années.

"Je viens ici parler de machinerie, de pièces de machines, d'outils industriels, je viens ici acheter votre blé, et vous me parlez de canons", s'est exclamé M. Patolichev qui a précisé qu'il n'avait rien à voir à la question des armements.

Le ministère des Compagnies est créé

QUEBEC— L'Assemblée législative a adopté à l'unanimité la création d'un ministère des Institutions financières, compagnies et coopératives

Cette loi entrera en vigueur à une date qui sera fixée par le lieutenant-gouverneur en conseil. Un amendement en ce sens a été apporté à la demande du premier ministre, qui a avoué que maintenant son problème était de trouver des hommes pour remplir les postes de ce nouveau ministère.

A la suite de remarques de la part de l'opposition sur les "pouvoirs dictatoriaux" que le bill 80 donnait au futur ministre des Institutions financières, le gouvernement a proposé quatre amendements de nature à mieux garantir la liberté de l'entreprise privée. Les libéraux se sont ralliés sans hésitation au projet de loi modifié.

On sait que le ministère des institutions financières, compagnies et coopératives a pour but de surveiller l'action de ce type d'organismes en vue de mieux protéger le public.

La Corporation de prêt et revenu devient une société de gestion

QUEBEC. — Le comité des bills privés de l'Assemblée législative a approuvé, hier, un projet de loi faisant de la Corporation de Prêt et Revenu une compagnie de portefeuille de gestion et de placement.

Le comité a également approuvé un second projet de loi créant une société qui sera connue sous le nom de Prêt et Revenu.

Cette seconde société effectuera les opérations de capitalisation, de placement et d'épargne qui relevaient jusqu'à maintenant de la Corporation de Prêt et Revenu.

La nouvelle loi de la Régie des alcools est adoptée

de notre bureau de Québec

QUEBEC. — C'est presque dans une harmonie enivrante que les membres de l'Assemblée législative ont voté en faveur du bill 83 ou loi modifiant la loi de la Régie des alcools.

Même le plus ardent défenseur du régime sec, M. Emilien Lafrance, n'a pas fait obstacle au projet de loi, qui, pourtant, va favoriser une consommation accrue d'alcool.

En retour de cette excellente collaboration, le gouvernement s'est engagé à accentuer les campagnes d'éducation du public en ce qui regarde la consommation des boissons alcooliques.

On sait que le bill 83 donnera aux conseils municipaux le pouvoir de permettre aux hôtels et bars de leur territoire de servir de l'alcool les jours fériés, comme cela est d'ailleurs permis dans les centres urbains de plus de 50,000 habitants.

La nouvelle loi rendra légale en outre la vente d'alcool à l'aérogare de Dorval.

L'opposition libérale, par la bouche de M. Claude Wagner, ex-ministre de la Justice, a fait valoir que ce bill constituait la suite logique d'une loi votée en 1965.

Tous ont reconnu que le bill 83 respectait les diverses mentalités régionales du Québec.

M. Jean Lesage, chef de l'opposition a signalé cependant que l'application de cette loi qui variera d'une région à l'autre pourra être difficile. M. Jean-Jacques Bertrand a répondu qu'il y aurait lieu d'amender la loi, si son application était trop difficile.

Le comité de la refonte des règlements de la Chambre est formé

QUEBEC — L'Assemblée législative du Québec a accepté, hier, d'instituer un comité parlementaire qui sera chargé de préparer une refonte complète des règlements de la législature provinciale.

Le comité, qui se compose de six députés libéraux et de huit députés de l'Union nationale, pourra siéger tous les jours où la chambre ne siégera pas de même qu'après la prorogation des chambres.

Sa formation fait suite à la création d'un comité préliminaire qui avait été créé le 3 août pour préparer les grandes lignes de son travail et pour en déterminer sa composition.

Le comité, qui sera présidé par le président de l'Assemblée législative, M. Rémi Paul, se composera des députés de l'Union nationale, Raynald Fréchette, Marcel Plamondon, Gérard Lebel, Marc Bergeron, Rolland Théoret, Philippe Demers et Maurice Bellemare et des députés libéraux Pierre Laporte, Bernard Pinard, Lucien Cliche, Richard Hyde, Guy Lechasseur et Jean-Paul Lefebre.

Les nouveaux comptables agréés

LA PRESSE publiera samedi les résultats des examens de l'Institut des comptables agréés du Québec.

PRIX REGULIER $4.98 — Pierre Boulez : Le soleil des eaux. — $5.98 Prix rég.



Capitol RECORDS

Vers le premier septembre . . . Un nouveau JULES JACOB INC. PLACE DES ARTS 125 ouest, Ste-Catherine

VOYEZ NOTRE ANNONCE TOUS LES JEUDIS
COMMANDES POSTALES ACCEPTEES

$1.00 APPORTEZ-NOUS CE COUPON $1.00

Il vous vaudra $1.00 de réduction sur chaque disque à prix régulier de $4.98 et plus que vous achèterez. Pas de limite d'achats, achetez 10 disques si vous le voulez et vous aurez $10 de réduction.

$1.00 VALABLE SUR TOUS NOS DISQUES EN STOCK $1.00

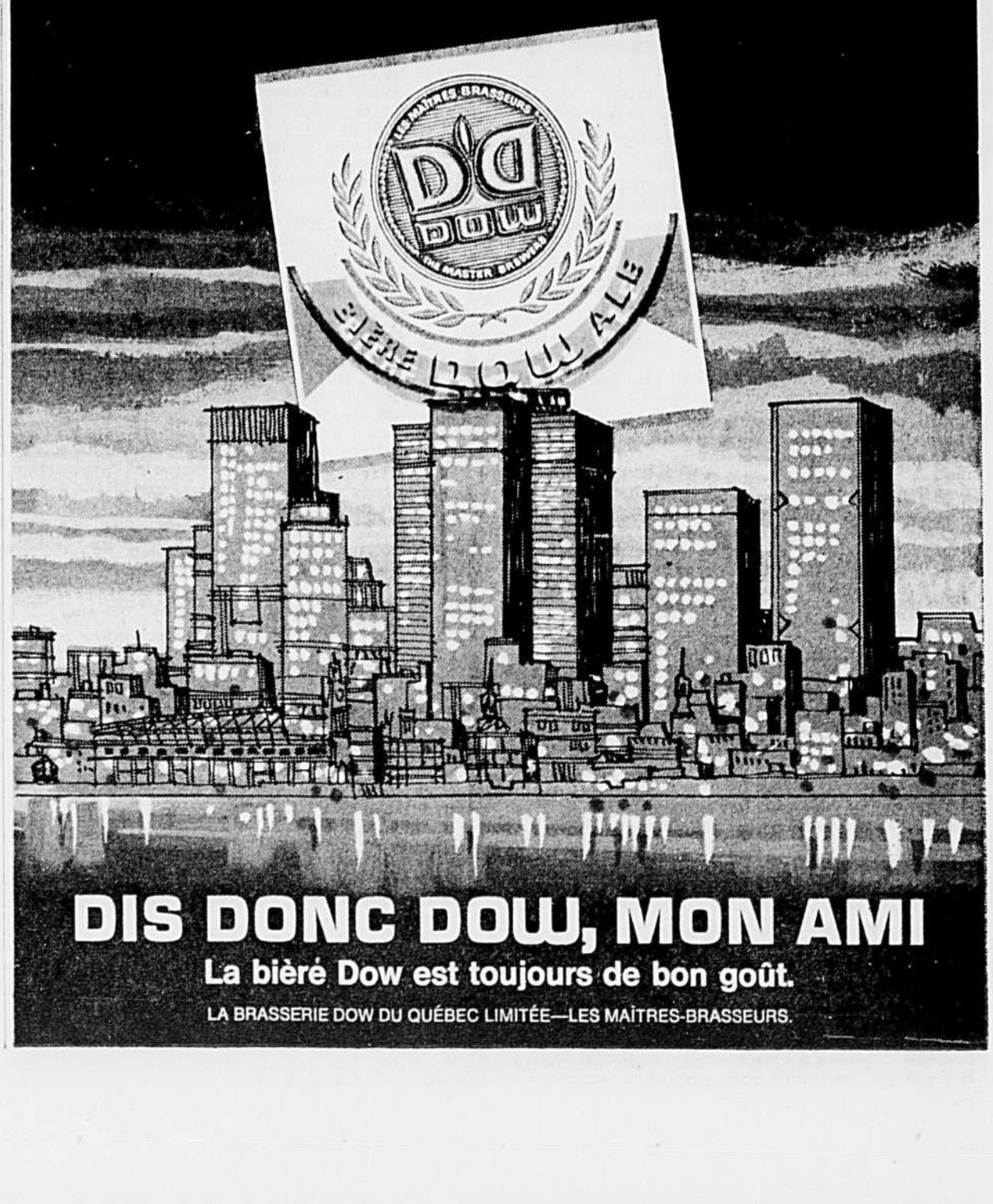
Jules Jacob INC

1700 BERRI, MONTREAL, QUE.
Tél. 842-1415
922 STE-CATHERINE E.
849-4197

Sois toi-même...

Prends rendez-vous avec Montréal, c'est la capitale mondiale du divertissement et de l'hospitalité en 1967.

Repas pris dans la plaisante ambiance de nombreux restaurants où les spécialités rencontrent tous les goûts. Moments passés dans les établissements où l'on retrouve détente et rafraîchissements. Voilà pour quelques suggestions, il y en a beaucoup d'autres car les spectacles et les divertissements excellent à Montréal en 1967.



DIS DONC DOW, MON AMI

La bière Dow est toujours de bon goût.

LA BRASSERIE DOW DU QUÉBEC LIMITÉE—LES MAÎTRES-BRASSEURS.

Jocelyne Bourassa mène par 3 coups

DUNBAR, Ecosse (Reuters) — L'ancienne championne du Canada Jocelyne Bourassa, de Shawinigan, Québec, menait par trois coups, hier, après la deuxième ronde de l'Omnium écossais pour jeunes filles de moins de 21 ans.

Mlle Bourassa, championne du Canada en 1964, a pris les devants sur sa rivale dans le tournoi par coups en affichant deux rondes de 77 pour un total de 154. Ann Hughes, du Pays de Galles n'a pu faire mieux que 157 pour les deux rondes.

Sandra Post, 19 ans, d'Oakville, Ontario, championne junior du Canada au cours des trois dernières années, était à cinq coups de la tête et occupait la quatrième place.

Pamela Miller, d'Oshawa, Ontario, deuxième au championnat canadien junior cette année, a affiché une tenue de 160 coups. Venait ensuite Jane Kirkpatrick, une étudiante de Toronto âgée de 19 ans.

Au cours de la seconde ronde, Mlle Bourassa a joué les neuf premiers trous en 41 coups malgré un neuvième trou de sept coups, ayant raté son départ pour ensuite frapper à deux reprises à court du vert.

Agée de 20 ans, l'étudiante en éducation physique s'est cependant ressaisie au deuxième neuf pour afficher une excellente tenue de 36 coups, et ce, bien qu'elle ait raté un roulé de deux pieds pour son birdie au 10e. Elle a réussi des birdies au 14e et au 18e.

Au tournoi du commonwealth

VICTORIA (PC) — Le Canada a effectué un superbe retour dans les matches en simples, hier, lors de la deuxième tournée des matches du Commonwealth, disputés ici à la veille du championnat amateur du Canada. Les golfeurs canadiens ont gagné quatre des six simples et ont donné à leur pays un gain de 5 matches à 4 sur l'Afrique du Sud. Le matin, nos porte-couleurs avaient perdu deux des trois matches en doubles.

"Nous devrons nous améliorer dans les doubles si nous désirons remporter le championnat", de déclarer Phil Farley, le président de la RCGA et le capitaine de l'équipe canadienne.

En doubles, Gary Cowan et Keith Alexander ont remporté la seule victoire canadienne contre David Symons et Comrie Du Toit, 4 et 3. Les Sud-Africains, Derek Kemp et Hugh Baiocchi, ont vaincu Nick Weslock et Johnny Johnston, 2 et 1, tandis que John Fourie et Rod Mullan, d'Afrique du Sud, eut eu raison de Doug Silverberg et Wayne Vollmer, 3 et 2.

En simples, Nick Weslock a disposé de David Symons, 3 et 2; Gary Cowan a battu Derek Kemp, 4 et 3; Keith Alexander a triomphé de Comrie Du Toit, par un trou Johnny Johnston a eu le meilleur sur John Fourie, par un trou. Les Sud-Africains ont gagné deux matches.

Hugh Baiocchi a vaincu Wayne Vollmer, 2 et 1; et Rod Mullan a disposé de Doug Silverberg, 6 et 4.

En l'emportant, le Canada est passé en deuxième place au classement des pays avec un total de deux points, tout comme l'Afrique du Sud. Toutefois, le Canada n'a livré qu'un seul match tandis que ce dernier pays en a joué deux.

C'est la Grande-Bretagne qui domine avec un total de trois points. Hier, elle a eu raison de l'Australie par 5 matches à 4 tandis qu'avant-hier, elle avait égalé avec la Nouvelle-Zélande. Cette dernière n'a pas joué hier et occupe la quatrième place avec un point. L'Australie est au dernier rang ayant perdu ses deux rencontres.

Victoire du Washington en 20 manches

MINNEAPOLIS - ST-PAUL — (UPI)—Les Sénateurs de Washington, qui tiraient de l'arrière par 7-0 après six manches de jeu, ont comblé ce déficit en septième manche et 13 manches plus tard, soit dans la 20e, ils ont enregistré deux points afin de vaincre les Twins du Minnesota au compte de 9 à 7.



Matches de baseball



AUJOURD'HUI

LIGUE AMERICAINE

Washington (Coleman 8-8)
à Minnesota (Chance 14-8) 2.15 P.M.
Baltimore (McNally 6-6)
à Cleveland (Williams 1-1) 7.30 P.M.
Chicago (Wood 3-2)
à Détroit (Sparma 12-4) 9.00 P.M.

(Seuls matches à l'affiche)

LIGUE NATIONALE

Pittsburgh (Sisk 8-9)
à New York (Fisher 7-12) 8.00 P.M.
Phil'phie (L. Jackson 8-10)
à Chicago (Nye 9-8) 2.30 P.M.
L. Angeles (Osteen 13-11)
à Cincinnati (Queen 10-6) 8.05 P.M.
S. Francisco (McCormick 14-5
ou Marichal 14-9)
à St-Louis (Washburn 7-4) 9.00 P.M.
Houston (Wilson 8-6)
à Atlanta (Jarvis 12-4) 8.05 P.M.

HIER

LIGUE AMERICAINE

Chicago	000 001 01—2	5	1
Détroit	101 002 00x—4	5	0

Kloges, Buzhardt (6e), Locker (8e) et Josephson; Wilson (15-9) et Freehan. LP: Klages (0-2). Cir.: Kaline (19e).

Boston	001 001 300—5	7	1
Kansas City	000 000 010—1	7	2

Lonborg, Lyle (8e) et Howard; Nash, Kraus (7e), Segui (9e) et Roof, Talton (7e), Suarez (8e). LG: Lonborg (18-5). LP: Nash (10-11).

New York	000 000 000—0	10	2
Californie	020 301 10x—7	14	0

Barber, Tillotson (3e), S. Hamilton (7e) et Tillman; Simmons (1-0) et Rodgers. LP: Barber (7-13).

(20 manches)

WASHINGTON —
000 000 700 000 000 000 02 — 9 14 2

MINNESOTA —
211 012 000 000 000 000 06 — 7 17 0

Coleman, Priddy (3e), Cox (5e), Lines (7e), Knowles (8e), Baldwin (18e) et Casanova; Boswell, Grant (7e), Kline (7e), Worthington (8e) Roland (17e) et Nixon, Zimmerman (9e), Izquierdo (17e). LG: Baldwin (1-2). LP: Roland (0-1). Circuits: Howard (29e), McMullen (14e).

LIGUE NATIONALE

Atlanta	001 000 000—1	8	0
New York	400 001 00x—5	9	1

Carroll, Rakow (1er), Kelley (4e), Ritchie (6e), Raymond (7e) et Torre. Seaver (11-8) et Goossen. LP: Carroll (4-8).

(1er match)

Pittsburgh	000 000 000—0	4	1
Chicago	001 104 00x—6	8	0

Veale (12-5) et Sanguillen; Jenkins (15-9) et Hundley.

(2e match)

Pittsburgh	010 041 004—10	9	3
Chicago	002 021 010— 6	10	1

Law, McBean (6e) et Sanguillen; Culp, Mikkelsen (5e), Hartenstein (6e), Stoneman (7e) et Hundley. LG: McBean (3-2). LP: Stoneman (0-2). Cir.: Lupiow (4e), Jones (2e).

San Francisco à Philadelphie

Remise, pluie.

Houston	000 000 021—3	6	2
Cincinnati	005 001 01x—7	10	1

Belinsky, Latman (3e), Sembera (6e), Eilers (8e) et Brand; Nolan (9-5) et Pavletich. LP: Belinsky (3-7). Cir.: Perez 2, (21e et 22e), Staub (8e).

Los Angeles	100 000 010 00—2	6	1
St-Louis	002 000 000 01—3	11	0

Drysdale, Perranoski (8e), Regan (10e) et Torborg; Jaster, Willis (11e) et McCarver. LG: Willis (5-3). LP: Regan (4-7). Cir.: Schofield (2e), Bressoud (1er), Brock (15e), Campanis (2e).

LIGUE AMERICAINE

	G	P	Moy.	Diff.
Chicago	60	47	.561	—
Boston	60	50	.545	1½
Détroit	59	50	.541	2
Minnesota	59	50	.537	2½
California	59	53	.527	3½
Washington	56	56	.500	6½
Cleveland	52	59	.468	10
Baltimore	49	59	.454	11½
New York	47	61	.435	13½
Kansas City	49	64	.434	14

LIGUE NATIONALE

	G	P	Moy.	Diff.
St-Louis	68	43	.613	—
Chicago	61	53	.538	8½
San Francisco	59	53	.532	9
Cincinnati	59	53	.527	9½
Atlanta	56	51	.523	10
Philadelphie	55	51	.519	10½
Pittsburgh	53	56	.486	14
Los Angeles	49	60	.450	18
Houston	47	65	.420	21½
New York	42	65	.393	24



Place aux jeunes avec le Canadien

Après le gardien de but Lorne Worsley, c'est au tour de deux jeunes joueurs prometteurs de signer leur contrat avec le Canadien. Le gérant général Sam Pollock et l'instructeur Toe Blake étaient présents lorsque le défenseur Carol Vadnais a apposé sa signature au bas du document. L'ailier droit Lucien Grenier, qui s'alignait avec les Apollos de Houston la saison dernière, devait imiter Vadnais quelques minutes plus tard.

352 milles à la nage pour se rendre à l'Expo

GENEVA, N.Y. (PA) — Le nageur de fond Russell Chaffee, de Sayre, Penn., se proclame la première personne à avoir traversé une écluse d'un canal à la nage. Ce nageur de 42 ans commencera aujourd'hui la troisième étape de son marathon de 352 milles de Watkins Glen à l'Expo.

Le nageur a quitté Geneva, N.Y. mercredi matin et a nagé durant dix milles dans le canal avant de se rendre à la première écluse du canal. Il a obtenu la permission d'entrer dans l'écluse. Il est demeuré dans l'écluse jusqu'au moment où l'eau fut descendue au niveau. Les journalistes ont demandé à Chaffee s'il avait obtenu une réservation dans un motel de Montréal. "Je me rends à Montréal et si je n'ai pas de place pour m'abriter, je retournerai chez moi", dit-il.

Chaffee, un professeur de mathématiques, espère arriver à Montréal, sur le site de l'Expo, le 21 août.

La formation des équipes du Québec est complétée

Les éliminatoires pour la formation des équipes de golf de dix et de quatre membres qui représenteront le Québec dans un tournoi contre l'Ontario la semaine prochaine et lors des matches interprovinciaux junior de la semaine suivante, se sont terminées mercredi au club de golf de Rosemère.

L'équipe de 10 joueurs — deux pour chacune des cinq catégories d'âge — affrontera une équipe ontarienne semblable sur le terrain du club Royal Québec.

Les catégories sont celles des 14, 15 16 17 et 18 ans.

En remportant la semaine dernière le championnat juvénile du Québec, Paul Marier, de Beauharnois, a été automatiquement choisi pour faire partie de l'équipe québécoise.

Voici la liste des joueurs qui ont été choisis pour l'équipe de 10 et les points qu'ils ont accumulés durant les éliminatoires :

Dan Talbot, (263) de Beloeil et Bruce Heuchen (264) du Cedarhill d'Ottawa dans la catégorie des 14 ans ; Paul Marier, gorie des 14 ans; Paul Marier, de Beauharnois, et Rod McLean (240) de Chambly, dans la catégorie des 15 ans.

Max Oxford, Lennoxville (314) et Guy Fabre, Montréal, St-François, (319), âgés de 16 ans.

Miles Saunders de Pembrooke, et Bruce Wetherly, LaSalle, (312), âgés de 17 ans.

Mike Kazakoff, Montreal Summerlea, (319) et Barry Laphen, Ottawa Chaudière, (319), 18 ans.

Valleyfield bat Drummondville

DRUMMONDVILLE (PCe — Le club Valleyfield a remporté une victoire de 8-6 aux dépens du Drummondville, hier soir, dans un match régulier de la ligue Senior de Crosse du Québec.

Barry Delisle, Jean Cusson et Lawrence Martin ont tous marqué deux buts pour les vainqueurs. Doug Carpenter et Frank Benedict ont complété le pointage.

Rod Hibbert a réussi le truc du chapeau pour les perdants. Les frères Blanchard ont aussi obtenu trois buts, Michel, deux et Yvan, un.

TRIPLE A WIPER Co.
CHIFFONS DE TOUTES SORTES
DOUX — ECONOMIQUES
ABSORBANTS — STÉRILISÉS
769-8537

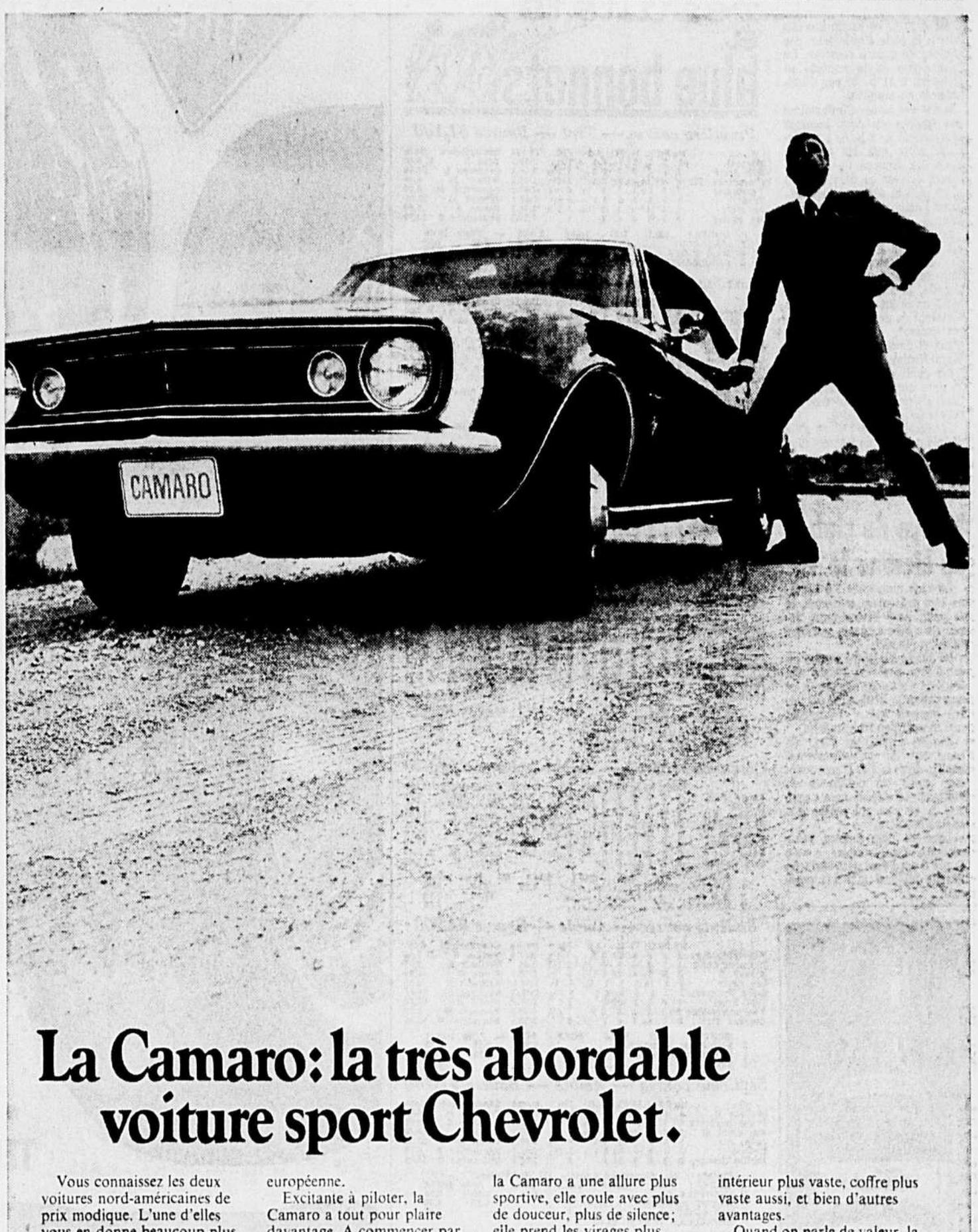
VENTE
Grover's
SOLDE FINAL
Épargnes de 50% et plus

COMPLETS
Terylène et laine. VENTE $39.00
Tout laine, 2 pantalons, rég. $75. VENTE $54.00
Veston sport
Tout laine VENTE $23.00
Coupe-vent
Rég. $15 VENTE $7.98



Assortiment complet de CHEMISES SPORT ET JAC à manches courtes de marques connues
Rég. $6 à $10
VENTE $2.98
PANTALONS ET SHORTS
sport en coton
Certains en Koratron dans le lot.
Rég. $10.00 Vente $5.98
VÊTEMENTS DE PLAGE RABAIS jusqu'à 25%

MEMES RABAIS SUBSTANTIELS SUR TOUS VETEMENTS POUR GARÇONS
Et de nombreux autres articles en vente non annoncés ici
Portez à votre compte — ET PRENEZ 40 SEMAINES POUR PAYER
Grovers
"LA MODE EST NOTRE SPECIALITE"
NOS MAGASINS SONT OUVERTS JEUDI ET VENDREDI JUSQU'A 10 H.
• Centre d'achats Dorval
• Centre d'achats Laurier
• Centre d'achats Wilderton
• Centre d'achats Châteauguay
• Place Versailles
• *Place Longueuil
• Centre d'achats Normandie
• 900 ouest, Ste-Catherine
• 1101 est, Ste-Catherine
• 6832 St-Hubert
• 1551 est, Mont-Royal
• 3939 Wellington, Verdun
VILLE DE QUEBEC
• Place Fleur de Lys
• 767 est, St-Joseph
*OUVERT CHAQUE SOIR JUSQU'A 10 H.



La Camaro: la très abordable voiture sport Chevrolet.

Vous connaissez les deux voitures nord-américaines de prix modique. L'une d'elles vous en donne beaucoup plus pour votre argent. Infiniment plus. C'est la Camaro.

Chevrolet a pris tout le temps qu'il fallait pour mettre au point la Camaro. Et cela en valait la peine. Elle n'a rien de cette raideur qui fait penser à une boîte. Voyez plutôt ses lignes élégantes, fuyantes, galbées, d'influence nettement européenne.

Excitante à piloter, la Camaro a tout pour plaire davantage. A commencer par le moteur. Le moteur standard est un 6-cylindres de 230 po. cu., bien plus gros que le moteur standard de l'autre voiture sport nord-américaine de prix modique. Les 6-cylindres et V8 montés sur demande sont également plus gros. De plus, grâce à sa voie large et à ses pneus à section extra-large, la Camaro a une allure plus sportive, elle roule avec plus de douceur, plus de silence; elle prend les virages plus rapidement.

Luxueuse, là aussi, la Camaro laisse l'autre voiture loin derrière elle. Vous avez bien plus d'équipement standard pour votre argent: sièges baquet moulants à l'avant, avec verrouillage de sécurité des dossiers, tapis sur tout le plancher, intérieur plus vaste, coffre plus vaste aussi, et bien d'autres avantages.

Quand on parle de valeur, la réponse, c'est Camaro. Parlez-en donc au concessionnaire Chevrolet. Vous constaterez aussi qu'il n'y a jamais eu de meilleur moment pour acheter une Camaro . . . la très abordable voiture sport Chevrolet.

CHEVROLET L'incomparable Camaro... rien de semblable pour son prix.

GM

Concessionnaires autorisés CAMARO dans le Grand Montréal :

PLAMONDON CHEVROLET OLDSMOBILE LTEE — 1580, rue Amherst — 527-9121
DUVAL MOTORS (1960) LTD. — 529 est, rue Jarry — 273-5111
PARK AVENUE CHEVROLET LTEE — 5000 est, rue Jean-Talon — 725-9811
J. P. CHARBONNEAU AUTOS LTEE — 3700 est, rue Ste-Catherine — 526-4471
CLERMONT MOTOR LIMITED — 5363, rue St-Denis — 279-6301
SNYDER AUTOMOBILES LTD. — 2150, rue Notre-Dame (angle 21e ave, Lachine, Qué. — 637-4651
HAROLD CUMMINGS LTD. — 5255 ouest, rue Jean-Talon (près boul. Décarie) — 739-1911
CHEVROLET MOTOR SALES COMPANY OF MONTREAL LIMITED — 2085 ouest, rue Ste-Catherine — 933-6781
BARNABE MOTORS LTD. — 925, boul. Laurentien, St-Laurent, Qué. — 744-6401
DOYLE MOTORS LIMITED — 4501, ave Bannantyne, Verdun, Qué. — 769-4501
SALOIS AUTOMOBILES LIMITEE — 610, boul. Labelle, Chomedey, Ville de Laval, Qué. — 688-3892
JOHN GRAVEL AUTOMOBILE LIMITEE — 680, rue Victoria, St-Lambert, Qué. — 671-5501
LALONDE CHEVROLET OLDSMOBILE LTEE — 4411, boul. de la Concorde, Ville de Laval, Qué. — 324-4411

Ne manquez pas de regarder "Cinéma du Mercredi" tous les mercredis soir de 8:30 à 10:15 sur le réseau complet de Radio-Canada.

Quel sera le nouveau président de la société Radio-Canada ?

OTTAWA (PC) — Il semble que le gouvernement soit sur le point de prendre une décision concernant le choix du président et du gérant de la société Radio-Canada.

Voici une liste des noms que serait susceptible de considérer le cabinet fédéral pour combler ces deux postes-clé de la corporation d'Etat.

M. Jules Léger, 54 ans, ambassadeur canadien en France;

M. Mavor Moore, 48 ans, comédien, dramaturge, réalisateur et administrateur de théâtre;

M. Claude Ryan, 42 ans, directeur du journal "Le Devoir", journaliste influent de Montréal;

M. Sydney Newman, 50 ans, ancien directeur de Radio-Canada, metteur en scène et directeur de la section dramatique de la BBC;

M. James Gilmore, 50 ans, vice-président de Radio-Canada et chef de la programmation;

M. Philippe de Gaspé Beaubien, 39 ans, homme d'affaires et chef des operations de l'Expo 67;



Jules Léger



Claude Ryan



James Gilmore

M. G. G. E. Steele, 47 ans, sous-secrétaire d'Etat adjoint, membre de la commission Fowler sur la radiodiffusion.

Deux responsables

L'un des postes doit inévitablement revenir à un homme d'origine canadienne-française, apprend-on, d'après le nouveau système qui divisera les responsabilités incombant actuellement au président, M. J.-Alphonse Ouimet.

Le livre blanc du gouvernement sur la radiodiffusion, précurseur de la nouvelle législation prévue pour cet automne, suggérait que la Société Radio-Canada soit pourvue d'un président responsable de sa politique générale, plus un gérant général qui dirigerait au jour le jour l'importante organisation.

La plupart des observateurs prédisent que le poste de président sera probablement rempli par un Canadien français, tandis que celui de gérant général le sera par un Canadien de langue anglaise.



Mavor Moore



G. G. E. Steele



Sydney Newman



P. de Gaspé Beaubien

Le CCRO a bel et bien rejeté une requête de la CSN

Le Conseil canadien des relations ouvrières a fait savoir hier que sa décision du 21 juillet dernier concernant la requête de la CSN pour représenter un groupe d'employés de Radio-Canada au Québec, signifiait bien un "rejet final".

La CSN n'a pas encore été informée officiellement de cette clarification qui survient d'ailleurs à sa demande. Le CCRO soutient que la CSN n'a pas présenté de nouvelles raisons suffisantes qui le justifieraient de modifier l'unité de négociation présente.

Un porte-parole de la CSN a déclaré que les dirigeants de la centrale auront à se prononcer aujourd'hui pour savoir si on demandera au CCRO de reviser sa décision, comme la loi le prévoit.

Avant de faire une déclaration plus détaillée, la CSN veut connaître le texte exact de la "clarification". Un porte-parole a ajouté : "Ce qui me frappe, c'est de voir le CCRO apporter tout à coup une telle clarification, alors qu'il eut été bien plus simple de préparer d'abord une décision claire".

Conférence du parti conservateur à Montmorency: un comité suggère de reconnaître la Chine populaire

Un comité d'étude à la conférence du parti progressiste-conservateur, qui se tient actuellement à Montmorency, près de Québec, a adopté hier à l'unanimité une résolution qui demande que le Canada reconnaisse immédiatement la République populaire de Chine.

La résolution, qui sera étudiée au congrès de septembre, à Toronto, stipule que cette reconnaissance de la Chine populaire devrait se faire "afin d'amener des relations normales entre la République populaire de Chine et l'Occident".

Le droit de garder sa langue

Par ailleurs, à l'occasion de cette même conference de Montmorency, M. George Hees, candidat à la direction du parti, a demandé hier la reconnaissance universelle du droit fondamental pour les Canadiens français et anglais de garder leur langue propre dans toutes les parties du pays.

"Quand je deviendrai premier ministre, je convoquerai une conférence fédérale-provinciale où chaque premier ministe provincial présentera les problèmes spéciaux de sa province pour que ceux-ci soient discutés par le premier ministre et les représentants de toutes les provinces et pour qu'une solution soit presentée au Parlement pour étude et exécution", a dit M. Hees après s'être référé aux droits des anglophones et des francophones de conserver leur langue et leur culture distinctes.

L'entrée en scène de MM. Duff Roblin et Robert Stanfield, respectivement premiers ministres des provinces du Manitoba et de la Nouvelle-Ecosse dans la lutte pour la direction du parti change singulièrement la perspective des resultats du congrès de septembre. C'est du moins l'avis de M. Paul Trépanier, président de l'Association conservatrice du Québec.

Le maire de Granby, en faisant cette déclaration, a voulu mettre un frein "aux prétentions" de M. Davie Fulton, qui s'était dit assuré d'obtenir l'appui des Cantons de l'Est.

M. Trépanier est d'avis que plusieurs délégués de Montréal abandonnent M. Fulton en faveur de M. Roblin et de même, il avait déclaré lundi que Duff Roblin remporterait 300 des 535 voix de la délégation québécoise.

M. Roblin en Alberta

Pendant ce temps en Alberta, M. Roblin, qui ouvrait alors sa campagne pour la direction du parti conservateur, a déclaré, en commentant le récent ouvrage du premier ministre albertain, M. E. C. Manning, qu'il acceptait l'idée d'un réalignement des partis politiques au Canada.

Bien que cela favoriserait le système démocratique canadien M. Roblin ne croit cependant pas que le pays puisse revenir au bipartisme. Il juge un peu trop nombreux toutefois cinq partis comme c'est le cas actuellement.

Il a par ailleurs décrit la monarchie comme "une puissante force d'unité".

M. Roblin a dit qu'il croyait qu'une révision de la constitution canadienne deviendra peut-être nécessaire mais que cela n'est pas encore clair, "quoiqu'il soit évident qu'il y ait beaucoup d'insatisfaction au Québec".

M. Stanfield en Colombie britannique

De son côté, le premier ministre de la Nouvelle-Ecosse, M. Robert Stanfield, qui est également candidat à la direction conservatrice, était sur l'île de Vancouver pour promouvoir sa candidature.

Il a exprimé l'avis qu'une division radicale entre les éléments de droite et de gauche au Canada tendrait plus à diviser le pays qu'à l'unir.

Il répondait alors à un journaliste qui venait de lui demander s'il croyait à l'allégation de M. Manning voulant qu'un réalignement de la politique de droite puisse unifier le Canada.

M. Standfield a d'autre part émis l'opinion que les partis conservateur et libéral devraient cesser "de faire de l'improvisation" pour poursuivre des politiques de développement auxquelles pourraient participer la communauté académique.

Le discours de de Gaulle a bouleversé le Canada

— le président de l'Association canadienne du barreau, à Honolulu

HONOLULU, Hawaii (PA) — Me Perrault Casgrain, de Rimouski, président de l'Association canadienne du barreau, a déclaré qu'un Canadien de langue française ne se sent pas plus Français qu'un Américain ne se sent Anglais. Prenant la parole au congrès annuel de l'Association du barreau américain, Me Casgrain a critiqué le discours prononcé par le président de Gaulle, lors de sa visite au Québec.

"Le Canada, pays tranquille et paisible, n'est pas habitué à être en vedette, et nous avons été bouleversés du fait que le monde entier croit tout-a-coup que la province de Québec pourrait se séparer du reste du Canada", a dit Me Casgran.

Le bâtonnier de la province de Québec a ajouté : "Nos concitoyens de langue anglaise ont mis plus de temps à cesser d'être Anglais pour devenir Canadiens, mais l'opération est maintenant complète, et au Canada il n'y a plus que des Canadiens vivant sous un seul drapeau et fiers de leur pays".

Il a déclaré également que la minorité d'extrémistes qui ne veulent pas accepter le "fait français" de la coopération paisible "diminue rapidement jusqu'à devenir quantité négligeable".

Une Cie de finance de l'Ontario ne pourra poursuivre un Québécois

CAMPBELL'S BAY (PC) — Un juge de Hull a rendu une décision qui aura probablement pour effet de fermer les portes des compagnies de finance ontariennes aux résidents du Québec.

Le juge Avila Labelle, siégeant à une cour du comté de Pontiac, a décidé, mardi, que les résidants du Québec qui ont acheté des marchandises en Ontario par l'entremise d'une compagnie de finance et qui ont signé un contrat n'ont pas besoin de s'y conformer si la source de vente n'est pas autorisée à percevoir la taxe de vente du Québec.

Cette décision étendait la portée d'un jugement rendu en juin par le juge Orville Frenette de Hull, selon lequel un magasin d'Ottawa n'avait pas le droit d'intenter des poursuites à un débiteur du Québec.

Ces deux jugements avaient pour fondement un amendement à la Loi de la taxe de vente au détail du Québec visant à forcer les magasins de l'Ontario à obtenir l'autorisation de percevoir des clients québécois la taxe de vente du Québec.

Selon la sentence du juge Labelle, Niagara Finance Co. ne peut intenter une action en recouvrement de $759 envers M. Francis Devlin de Bryson, au Québec. M. Devlin a signé avec une succursale de la compagnie à Renfrew, Ontario, un contrat selon lequel il consentait à payer 36 mensualités de $19 chacune pour un congélateur acheté chez Moncion Foods de Renfrew, en avril 1966.

Selon le juge Labelle, le seul moyen pour Niagara de percevoir cette dette, c'est d'obtenir que Moncion Foods devienne agent pour percevoir la taxe de vente québécoise.

Il est impensable que le manque d'argent nuise au succès des Etats généraux

— *Le président de la Commission d'administration*

Un financier de Québec, M. Albert Boulet, qui est président de la Commission d'administration des Etats généraux du Canada français, dans un communiqué déclare qu'il est impensable que les EGCF puissent ne pas obtenir le succès, par suite d'un manque d'argent. "L'oeuvre essentielle et si urgente des Etats généraux, dit-il, doit recevoir tout le concours nécessaire de la population."

M. Boulet souligne la nécessité concrète de la solidarité canadienne-française. Il a fait savoir que les revenus de cet organisme au 1er août dernier, s'élevaient à $147,611. Les délégués aux Etats généraux ont eux-mêmes souscrit $22,937 ; les hommes d'affaires, $17,974 ; des citoyens particuliers, $12,704 ; la Fraternité française, $15,000 et les SSJB, $6,066.

Pour sa part, le gouvernement du Québec a souscrit $60,000 (ce qui s'ajoute aux $30,000 versés directement à des délégations pour les assises de novembre 1966). Le reste des revenus provient de clercs et d'institutions, $3,238 ; d'associations diverses, $3,070; de municipalités, $2,148; de coopératives, $1,237 ; de commissions scolaires, $1,102 ; de compatriotes de l'Ouest canadien, $800 ; de l'Ontario, $685 ; et de l'Acadie, $650.

Par ailleurs, les dépenses des Etats généraux, au 30 avril dernier (fin de l'année financière), s'élevaient à $128,497.58. M. Boulet indique que l'administration elle-même (papeterie, frais de bureau, timbres, frais de secrétariat, loyer, téléphone, etc.) a demandé $64,969.23. Le traitement du personnel du secrétariat général s'élève à $31,864.35. Les dépenses d'organisation se chiffre à $17,178.14, tandis que le reste des déboursés, soit $14,485.86, s'est effectué pour la publicité, pour des rencontres et assemblées, pour la location de salles et en particulier pour l'organisation du congrès préliminaire de novembre 1966.

Selon les activités des EGCF, les dépenses se portagent ainsi: élections du 13 septembre dans 108 comtés, $36,000; 12 tournées régionales, $4,500; assises préliminaires, $20,500; élections du 16 avril dans 108 comtés, $64,000; frais de la souscription, $3,497.

Enfin, M. Boulet souligne que les prévisions budgétaires des Etats généraux, au 30 novembre 1967, se chiffrent à $300,000. Les 39 congrès régionaux et les assises générales de novembre prochain demanderont à eux seuls $142,746; les frais de secrétariat, $19,370; les traitements, $28,900; les dépenses d'organisation et autres, $12,650.

Le communiqué mentionne que tout citoyen peut participer à la campagne de souscription, en envoyant son don, minime ou substantiel, selon ses moyens, à l'adresse suivante : Etats généraux du Canada français, casier postal 148, succursale "N", Montréal 18.

Cette semaine dans...

La Patrie

L'HEBDO DES CANADIENS FRANÇAIS

Montréal, semaine du 13 août 1967 — 88e année / numéro 32 / Canada 15¢ / Etats-Unis 20¢

PAGAILLE À LA POLICE DE LAVAL

Trop d'incompétents nuiraient au bon fonctionnement du service du directeur Léo Lequin

Une enquête de Jean-Claude Asselin (pages 4-5)

L'enfant naturel, un "bâtard" de la loi!

(Page 23)

IL Y A 25 ANS, 5,000 Canadiens attaquaient Dieppe

(page 10)

Pierre O'Neill fait le procès des libéraux

(pages 2-3)

AU LAC SAINT-JEAN, Lacoursière brille, Willemse déçoit

(page 70)

MONTREAL, JEUDI 10 AOUT 1967 — 83e ANNEE — No 184

LA PRESSE

CALENDRIER DE L'EXPO

AUJOURD'HUI

JOURNEE DU RUANDA

PAVILLON DE LA JEUNESSE

19 h 30 Au Cinéma-théâtre, Radio-Canada enregistrera l'émission "Chansonniers à la Ronde" avec Ricet Barrier et Odetta comme vedettes.

20 h 00 Après l'émission de Radio-Canada, Ricet Barrier donnera un spectacle au Café-dansant.

AUTOSTADE

20 h 00 Dernière rencontre du match athlétique Europe-Amérique.

PAVILLON DE LA JEUNESSE

21 h 00 Spectacle des Grands ballets canadiens.

PAVILLON DE LA FRANCE

21 h 45 Jusqu'au 15 août inclusivement, la farce de Paul Claudel, "Protée", sera interprétée par la compagnie Volard-Rosny composée d'acteurs parisiens, dont certains de la Comédie-Française. On peut obtenir des laissez-passer au rez-de-chaussée du pavillon, au bureau des hôtesses.

PAVILLON DE LA JEUNESSE

22 h 00 La chanteuse de jazz américaine, Odetta, présentera un tour de chant, au Café-dansant.

23 h 00 Pour les amateurs de yé-yé le pavillon en prévoit à gogo avec les "Gaps" à l'Agora, de plus, au Café-dansant on danse de 23 h 30 à 01 h 30.

24 h 00 A l'affiche du Cinéma-minuit, se poursuit la semaine du cinéma hollandais, avec "The Silent Raid", long métrage de Paul Rotha et Kees Brusse réalisé en 1962.

PAVILLON DE L'HOSPITALITE

20 h 00 Conférence de Mme Ménie Grégoire sur le "Métier de femme dans le monde moderne".

DEMAIN

JOURNEE DU TCHAD

PLACE DES NATIONS

10 h 45 L'ambassadeur du Tchad aux Etats-Unis, M. Boukar Abdoul, représentera le chef de l'Etat aux diverses cérémonies de cette journée. Il sera accueilli à la tribune d'honneur par le commissaire général de l'Exposition, M. Pierre Dupuy. On ne prévoit pas de spectacle à la Place des Nations à cette occasion.

PAVILLON DE L'HOSPITALITE

10 h 00 à 17 h 00 Rappelons que quatre Esquimaudes du poste de la Baleine travaillent actuellement au pavillon et qu'elles y resteront jusqu'au 15 août. Elles sculptent de la pierre à savon et s'adonnent à l'artisanat de leur région. On peut les rencontrer chaque jour, de 10 h 00 à 17 h 00.

14 h 30 et à 20 h 00 Le Dr Ashley Montagu donnera une conférence sur La Supériorité naturelle des femmes dans la série : La femme au travail organisée par Office Overload.

KIOSQUE "E"

11 h 15 Des athlètes coréens y pratiqueront le karaté.

PAVILLON DU CANADA

12 h 00 A l'orgue du théâtre intérieur du pavillon, Maitland Farmer, de Halifax, donnera des récitals du 11 au 13 août inclusivement.

CARILLON SUN LIFE

12 h 30 Le carillonneur Douglas Millson, d'Edmonton, jouera à trois reprises aujourd'hui, à 12 h 30, 16 h 30 et 19 h 00.

PAVILLON DE LA JEUNESSE

12 h 30 A l'affiche du Cinéma-midi, deux courts métrages du Tchad : "Le lac Tchad" et "Les animaux de Zakouma" ; on projettera, en plus "La grande case", du Français J. Dupont.

13 h 00 à 16 h 00 Divers spectacles de participation se déroulent à l'Agora, au cours de l'après-midi. Entre autres, on y fait des sondages d'opinion, on y réalise des émissions télévisées grâce au propre circuit de télévision du pavillon, etc.

PAVILLON DE L'URSS

14 h 00 "Où en est l'URSS à l'heure actuelle ?" Des spécialistes soviétiques répondront aux questions des visiteurs dans la salle de cinéma du pavillon.

PAVILLON DU CANADA

14 h 30 Le dernier concert de jazz du quatuor de Lee Gagnon sera présenté aujourd'hui, au théâtre du pavillon.

FESTIVAL MONDIAL

15 h 00 Le 5e festival du cinéma canadien débutera à l'Expo-théâtre; il y aura des projections à 15 h 00, 18 h 30 et 21 h 30.

PAVILLON DE L'URSS

15 h 00 Défilés de mode à 15 h 00 et 17 h 00 dans la salle de cinéma.

16 h 00 Dans le cadre du programme de conférences présentées par le pavillon, le professeur V. Soutchenko analysera l'économie soviétique.

PAVILLON DE LA JEUNESSE

16 h 30 Spectacle au Café-dansant avec le chansonnier français Ricet Barrier.

17 h 00 La directrice de l'éducation à l'Institut des relations familiales de Los Angeles, le Dr Mary Jane Hungerford, participera à une rencontre au cours de laquelle on discutera du mariage chez les jeunes.

17 h 00 Le Dr Mary Hungerford, conseillère en affaires conjugales et familiales donnera une conférence suivie d'un forum sur Le Mariage des jeunes et ses hasards.

PAVILLON DE LA FRANCE

18 h 30 Au rez-de-lagune, M. Léonce Peillard prononcera une conférence sur le sujet : "Comment on écrit l'histoire".

AUDITORIUM DU PONT

19 h 00 "La terre, la mer et l'atmosphère" seront au programme de la série Connaissance 67. On projettera, en effet, les films scientifiques suivants : "Dialogue avec la terre", "Projet mohole — épuré de la découverte", "La naissance d'une île", "L'Extrême Nord canadien" : le visage du pays", "Molécules isotatiques". Ce programme durera jusqu'à 22 h 00.

PAVILLON DE LA JEUNESSE

20 h 00 Concert de jazz au Café-dansant avec Walter Boudreau et ses musiciens.

KIOSQUE "E"

21 h 00 Poursuivant la série de concerts populaires du mois d'août, l'Orchestre symphonique de Montréal présentera "Sérénade estivale", les 11, 12 et 13 août, sous la direction d'Alexander Brott. Samedi il y aura un concert à 16 h 00, en plus de celui de 21 h 00.

PAVILLON DE LA JEUNESSE

21 h 30 Un groupe de vingt comédiens anglais, le "Théâtre Machine", le seul à présenter des spectacles entièrement improvisés en Grande-Bretagne, produira une autre improvisation, "Caught in the Act", au Cinéma-théâtre.

PAVILLON DE LA JEUNESSE

21 h 30 Deux discothèques accueilleront les amateurs de yé-yé, à l'Agora, discothèque intégrale et peinture instantanée par Serge Lemoyne, au Café-dansant de 23 h 30 à 01 h 30.

24 h 00 Pour clore la semaine du cinéma hollandais, le Cinéma-minuit projettera : "Panta Rhei" de Bert Haanstra (1951); "Dutch Masterpieces" de Hans Sibbelle (1953); "Et la mer n'était plus" de Bert Haanstra (1956); "Glass", de Bert Haanstra (1956); "Sailing", de Hattum Hoving (1963); "Sun on sunday", de Jan Van der Hoeven (1963).

KIOSQUES A MUSIQUE

11 h 00 "A" Ukranian Democratic Youth Association, de Montréal, reprise à 15 h 00.

11 h 30 "B" La chorale Choeur Joie, du Nouveau-Brunswick. Reprise à 15 h 30.

13 h 00 "A" Sisler High School Band, de Winnipeg. Reprise à 17 h 00.

13 h 00 "C" Five Square, de Moncton. Reprise à 17 h 30.

14 h 00 "E" La Fanfare de l'Expo.

19 h 00 "E" Up With People, de Los Angeles.

Demain, journée nationale du Tchad à l'Expo

La République du Tchad, un pays qui sort de la brousse

par André LUCHAIRE

La République du Tchad, née le 11 octobre 1960 d'une fraction de l'ancienne Afrique Equatoriale française, à laquelle furent ajoutés par la suite quelques territoires du sud saharien, est l'un des pays d'Afrique les moins connus, et qui a fait le moins parler de lui, à l'exception de quelques flambées d'agitation d'origine religieuse (musulmane) surtout en 1963.

Et pourtant il occupe une position-clé, à mi-chemin entre l'Afrique du Nord musulmane, en particulier la Libye, et les jeunes nations de l'Afrique sud-équatoriale, du Nigeria au Congo.

Avec une population de 2,750,000 habitants répartis dans un grand quadrilatère irrégulier de 1,284,000 km2 axé sur le 20ème degré de longitude ouest, allant du Tropique du Cancer au 7ème degré de latitude nord, il est le pays le plus éloigné des mers de toute l'Afrique et il doit son nom à un grand lac intérieur situé aux confins du désert du Sahara et des brousses soudanaises. Ce sont au départ deux sérieux handicaps pour une économie quelconque — si fruste fût-elle.

Rareté de terres fertiles et grandes distances

Rareté des terres fertiles, distances énormes à faire franchir aux produits nationaux (et aux importations), le Tchad n'a pas encore trouvé de solution miraculeuse à ces deux données physiques fondamentales.

Il s'y ajoute des problèmes ethniques, qui ont pu jusqu'à présent être maîtrisés grâce à la poigne de fer de l'homme qui a fait cette nation, à lui seul, ou presque, le président François Tombalbaye. Située au confluent de grandes routes caravanières traditionnelles, sans défense naturelle contre l'extérieur, cette région d'Afrique a une population extrêmement mélangée, où les seuls éléments de simplification sont constitués par les religions : musulmane à l'est, chrétienne (ou parfois pagano-chrétienne) à l'ouest, — et plus encore, par la langue française.

De fait c'est l'une des anciennes colonies françaises où l'influence de la France est à la fois la plus effective et la plus appréciée. Et la petite armée du Tchad est une création française.

L'élément musulman est par ailleurs valorisé par le voisinage du Soudan, dont les remous politiques internes ne laissent pas d'exercer leur influence sur le pays voisin.

Une économie essentiellement agricole

L'économie actuelle de la République du Tchad reste encore essentiellement agricole, et basée sur les céréales et l'élevage de bovins et d'ovins qui totalisent, à parts égales, plus de huit millions de têtes.

La production industrielle est encore très faible, et elle n'est commercialisée qu'à moitié.

C'est le coton qui assure au Tchad un certain rôle international : les récoltes sont de l'ordre de 100,000 tonnes métriques donnant plus de 35,000 tonnes de fibres.

Le coton est égrené dans les 24 usines d'une société franco-tchadienne. Mais déjà l'on prépare une grande usine de tissage à Fort-Archambault.

L'un des éléments d'avenir de l'économie tchadienne pourrait être d'autre part le lac Tchad lui-même, dont les abords marécageux ont commencé d'être transformés en polders, tandis que ses eaux poissonneuses assurent déjà une riche production de poisson fumé. L'exploitation et la transformation de ce lac, partagé entre trois Etats, est confiée à un organisme provisoire, qui va sans doute aboutir à une organisation commune de la région tchadienne.

Un taux de scolarisation de 20 pour cent

Dans le domaine éducationnel, au Tchad comme dans le reste de l'Afrique nouvelle, beaucoup reste à faire pour assurer la création des élites nationales, alors que le taux de scolarisation n'est que de 20 pour cent. Mais enseignements primaire, secondaire et même supérieur (ce dernier en pool avec trois autres Etats équatoriaux) marquent des progrès satisfaisants.

La République du Tchad, isolée au coeur de l'Afrique septentrionale jusqu'ici confinée dans ses tâches les plus urgentes d'organisation intérieure, va devoir prochainement penser à "sortir de sa coquille" — c'est-à-dire à établir des relations et des moyens de communication beaucoup plus intenses avec l'extérieur, et déjà les spécialistes supputent les avantages respectifs d'un développement des transports vers le Congo, ou vers le Cameroun, ou encore vers le Nigéria — sans parler de la traditionnelle ouverture, par-delà le massif du Tibesti, vers cette Afrique du Nord d'où lui est venu l'Islam. C'est dire que le choix ne sera pas facile chaque solution comportant des risques politiques évidents. Mais heureusement le Tchad est entouré de bons voisins, et l'équipe actuellement au pouvoir a donné des preuves de son dévouement éclairé.



Cases Kirdi-Massa, dans la République du Tchad

En dépit de la pluie, une journée pleine de soleil pour le Maroc

par Claude GRAVEL

Les 90 membres de la troupe folklorique du Maroc ont enchanté les centaines de spectateurs qui se sont pressés hier après-midi dans l'enceinte du kiosque "E" de l'Expo.

On avait prévu que le spectacle aurait lieu en plein air, mais la pluie a tout chambardé à la dernière minute. Et les quelques journalistes qui se sont rendus à la Palestre de l'île Sainte-Hélène en furent quitte pour voir les farouches cavaliers du désert passer leur déception en d'inutiles et bien brèves prouesses, sous l'oeil surpris des passants abrités sous leurs parapluies.

Ces chanteurs et musiciens marocains, beaux dans leur blanche djellaba, ces femmes mystérieuses qui dansaient dans leur foukia multicolore, n'ont pas déçu, même s'ils ont dû oeuvrer dans des conditions difficiles (a cause de l'humidité, il a fallu faire chauffer les tambours), même s'ils ne furent pas entièrement compris par ces "expovores" pour qui le folklore de ce pays traditionnel et fier est un peu hermétique.

Mais ces hommes en bras de chemise, ces femmes en robe de coton, ces enfants turbulents ont applaudi à ces airs tantôt lyriques, tantôt enlevants qui semblaient surgir de la nuit des temps. Le spectacle fut donc un succès.

A la charnière de deux mondes

C'est sous un ciel couvert que le commissaire général de l'Exposition universelle avait longuement rappelé les vertus du peuple du Maroc, au cours des cérémonies de la Place des Nations. D'une voix enrhumée, M. Pierre Dupuy a déclaré que les Marocains sont "à la charnière du monde oriental et du monde occidental et participent de l'un et de l'autre, économiquement, industriellement, politiquement". Selon lui, ils auront un rôle de plus en plus important à jouer dans les rencontres internationales, dans l'équilibre entre les forces et les formes de notre temps.

Présidant la journée nationale de son pays, le ministre de l'Information du Maroc, M. Ahmed Snoussi, a pour sa part souligné que son pays et son gouvernement se sont employés à faire connaître, à travers ce qu'ils ont exposé à Montréal, quelques-unes de leurs réalisations et leurs projets. "Leur souhait est que les visiteurs de ce pavillon (celui du Maroc) se rendent compte de l'effort déployé par le Maroc pour édifier son économie, développer sa personnalité et élever le niveau de vie de sa population, sous l'égide de son Auguste Souverain, S.M. le Roi Hassan II.

"Dans la mesure, a-t-il poursuivi, où ce voeu aura été exaucé, le pavillon du Maroc aura également rempli pour sa part la mission assignée par le Canada à l'Exposition universelle de Montréal, à savoir: transcender par le biais la connaissance mutuelle, les différences existant entre les peuples pour ne retenir que ce qui les encourage à vivre ensemble dans une coopération fructueuse."

Au cours des journées nationales, alors que les visites aux pavillons commencent ordinairement par celui du pays fêté, ce fut l'inverse qui fut fait hier. Les délégués marocains qu'accompagnait le commissaire général de l'Expo, ont visité les pavillons du Canada, des Nations unies et du Maroc. M. Snoussi a assisté hier soir au spectacle donné par les Ballets folkloriques du Maroc, au théâtre Port-Royal. Il sera officiellement reçu par le gouvernement provincial, aujourd'hui à Québec.



Membres des Ballets folkloriques du Maroc



Regard du Maroc

Les détaillants d'essence n'ont pas encore arrêté de politique précise

par Gilles RACINE

Aucune résolution concrète n'a été prise hier soir par les quelque 200 détaillants d'essence de la région de Montréal qui se sont réunis durant deux heures et demie.

Plusieurs suggestions ont été émises dans un climat survolté, mais on n'a adopté aucune résolution visant à pourvoir à une action concrète et immédiate au sortir d'une réunion où les détaillants voulaient entreprendre une action concrète contre la récente baisse des prix de l'essence au détail qui leur ferait perdre jusqu'à un cent le gallon.

A un certain moment, certains ont proposé de remettre en vigueur les anciens taux. Mais ils ont rapidement été ramenés à la raison par un de leurs confrères de langue anglaise qui leur a fait remarquer qu'il faudrait porter les prix à 2 cents de plus que les anciens prix s'ils voulaient vraiment avoir les mêmes profits qu'avant, à cause de la politique des prix de soutien.

Cette politique qu'adoptent la plupart des grandes compagnies pétrolières leur permet de stabiliser et de contrôler les prix au détail. Sur un gallon d'essence vendu au détaillant au coût de 20 cents, par exemple, la compagnie alloue au détaillant un prix de soutien de 2 cents. Si le détaillant ne suit pas le prix de vente suggéré, on lui enlève les 2 cents de soutien. De sorte qu'il est obligé de hausser ses prix à la pompe, d'une somme égale. Il ne peut alors supporter la concurrence.

La seule action concrète qui sera entreprise par la Fraternité des détaillants d'essence de Montréal semble être une politique de publicité contre la compagnie Imperial Oil Limited qui, estime-t-on, est cause de la baisse de profit de tous les détaillants vendeurs de la région de Montréal.

En effet, seul le Montréal métropolitain est actuellement affecté par cette baisse des prix. La raison qu'on a jusqu'ici fournie pour expliquer la baisse des prix par Esso est la suivante.

Il semblerait que la politique de promotion, de primes et cadeaux ne fut pas aussi bonne pour Esso que la compagnie l'avait espérée.

Cependant, un détaillant, M. Jerry Rubin, se fondant sur la revue "National Petroleum News", estime qu'il n'en est rien. "Imperial Oil, a-t-il déclaré, cherche à protéger le léger profit qu'elle s'est fait avec la promotion du "tigre". Mais comme cette promotion commençait à faiblir et qu'elle n'a trouvé aucune autre publicité aussi bonne, elle cherche à faire perdre le profit que se feraient alors les autres compagnies en les obligeant à baisser leurs prix."

Il semble que ce sera maintenant une lutte épique que mèneront les détaillants d'essence de Montréal contre la compagnie Esso qui a entraîné les autres compagnies à baisser leurs prix, d'où il s'ensuit une diminution du profit net des détaillants.

Au cours de cette réunion, il a été question de nombreux autres sujets litigieux, notamment de la fusion de la Fraternité de Montréal avec celle du Québec, mais on n'a pas pris le vote sur cette question.

Ce fut aussi une véritable remise en cause du commerce des stations-service, d'une espèce d'éthique professionnelle, du coût de la vie, du rôle bien secondaire des stations service qui ne peuvent se payer de bons mécaniciens à cause d'un revenu trop peu élevé, etc. . . .



(Photo des Forces canadiennes)

Pour bravoure à bord du Nipigon

Le brigadier Marcelin Lahaie (à gauchhe), commandant de la base des Forces canadiennes à Montréal, présente un certificat du chef d'état-major de la Défense au maître de 1ère classe Roger Beaudry, de Laval-Ouest. Le certificat a été décerné à ce sous-officier pour sa conduite exemplaire lors d'un incendie en mer à bord du destroyer "Nipigon", en octobre 1965. Sept marins du "Nipigon" ont été cités pour bravoure au cours de cet incendie. Le maître de 1ère classe Beaudry est présentement affecté au bureau du médecin-chef de la région du Québec, à Montréal. Il demeure au 4415, 55e avenue, Laval-Ouest. Le capitaine de vaisseau Charles LaRose, (à droite) officier supérieur de la Marine pour la région du St-Laurent, était présent à cette cérémonie.

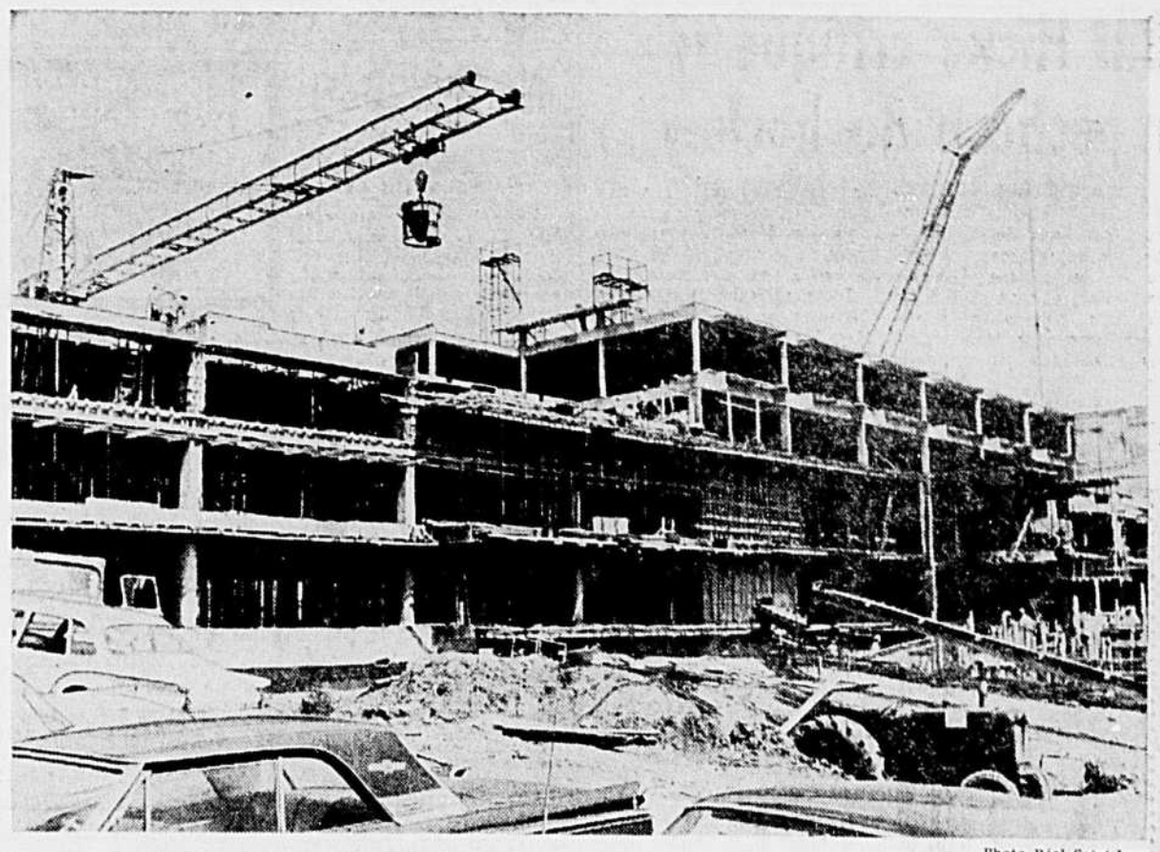


Photo Réal Saint-Jean

Travaux à l'Université de Montréal

La construction du pavillon des sciences humaines de l'Université de Montréal progresse rapidement. L'édifice, qui abritera les facultés de Droit et de Sciences sociales, doit être terminé dès septembre 1968, et on n'a pu le mettre en chantier avant janvier dernier. L'Ecole des hautes études commerciales viendra bientôt s'installer sur le même terrain, et son immeuble sera relié au pavillon, avec lequel elle partagera certains services.

FAITS divers

Montréalais tué dans une collision au Nouveau-Mexique

ESPANOLA, N.-M. (PA) — Un Montréalais de 29 ans, M. Jean-C. Gabelier, du 4155, rue Dupuis, et un ressortissant français, M. Michel-A. Lechevalier, 29 ans, de Paris, ont trouvé la mort dans une collision d'autos survenue mardi à une douzaine de milles d'Espanola, dans le nord de l'Etat du Nouveau-Mexique.

Un troisième occupant de l'automobile qu'occupaient les victimes a dû être hospitalisé. Il s'agit de Philippe Gabelier, 15 ans, de Québec.

La police de l'Etat du Nouveau-Mexique a précisé que M. Jean Gabelier, qui conduisait l'automobile au moment de l'accident, et M. Lachevalier ont succombé à leurs blessures dans l'ambulance qui les transportait à l'hôpital. Le conducteur de l'autre voiture impliquée, M. Max B. Walls junior, d'Huntington, Californie, s'en est tiré indemne.

Hold-up de banque à St-Léonard

Trois bandits armés et masqués sont parvenus à semer des policiers lancés à leurs trousses, vers 11 h. 30 hier matin, au terme d'un vol commis à la succursale de la Banque de Commerce Canadienne Impériale, situé au 5931, rue Bélanger, à l'angle de la rue Lacordaire, à St-Léonard.

Emportant une somme d'argent encore indéterminée et prestement raflée en présence de plusieurs personnes dans les tiroirs-caisses de l'établissement, les bandits se sont enfuis dans une Pontiac 65 mauve et ils ont réussi à échapper à des policiers qui les avaient pris en chasse dans leur voiture de patrouille.

Cambriolages

Des cambrioleurs sont entrés à l'Expo Club, cité du Havre, et ont râflé une quantité d'ustensiles en acier inoxydable, évalués à $125.

A la Quebec Sport Service, boutique 24c, ile Notre-Dame, ils ont volé $488 en billets de banque et plusieurs caisses de gobelets en plastique évalués à $5,327.75.

Des rôdeurs ont fait main basse sur 30 complets pour hommes et sur une certaine somme d'argent, le tout se montant à $2,650, après être entrés par effraction dans la boutique de la Park Fletcher Clothes, 1435, Bleury, ch. 700.

Accident de ferme

Un adolescent de 17 ans, Luc Beaudry, fils de M. et Mme Jean-Maurice Beaudry, de Ste-Angèle, comté de Rouville, a perdu la vie, vers 5 h. 20 hier après-midi, dans un accident de ferme impliquant un tracteur, à Ste-Angèle

Laing parle de "l'homme qui n'est pas resté à dîner"

VANCOUVER (PC) — Les Canadiens réprouvent le fait que des étrangers tentent de provoquer une réaction ou une émotion qui serait de nature à affaiblir leur pays, a déclaré hier le ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien, M. Arthur Laing.

M. Laing n'a pas mentionné le nom du général de Gaulle, ni cité le slogan séparatiste que celui-ci a prononcé lors de sa visite au Canada, mais il a déclaré qu'il "parlait de l'homme qui n'était pas resté à dîner".

Les remarques du ministre ont provoqué des rires et des applaudissements de la part des 550 délégués à la Confédération mondiale des Organisations du corps enseignant qui assistaient à un dîner offert par le gouvernement.

"Les récents événements ont démontré que les Canadiens réagissent généralement en Canadiens, dit M. Laing.

"Cependant, ce serait une erreur de penser que les problèmes s'en sont allés en même temps que le visiteur."

Il a ajouté que la plus grande erreur que pourraient commettre les Canadiens serait de croire qu'il n'y a pas de problème d'unité au sein du pays. Et l'autre grande erreur serait de croire qu'il est impossible de régler ce problème de façon à ce que la grande majorité du peuple — tant Anglais que Français — soit raisonnablement satisfaite de son gouvernement et de la voie de développement qu'il poursuit.

Les banques des USA ont vendu pour $7,000,000 de passeports de l'Expo

NEW YORK (Pcf) — Les banques américaines ont vendu jusqu'à maintenant pour une valeur de près de $7,000,000 de passeports pour l'Exposition universelle de Montréal, a annoncé cette semaine l'American Express Co., agent général aux Etats-Unis.

Les banques américaines vendent les passeports à prix réduits. Les billets d'un jour, qui se vendent $2.50 à l'Expo, sont vendus $2.10 en argent américain, et les passeports de semaine, qui sont à $12 au Canada, sont vendus $8.50.

L'American Express a laissé savoir que la campagne de publicité pour l'Expo aux Etats-Unis se poursuivrait, dans les journaux et sur les ondes, durant tout l'été.



photo René Picard, LA PRESSE

Le président du Ruanda . . .

Le président du Ruanda, M. Grégoire Kayibanda, était hier l'invité du maire de Montréal, M. Jean Drapeau. Avant de quitter son hôte, M. Kayibanda a signé le livre d'or.

500 ouvriers de l'industrie de la broderie menacent de débrayer

Une grève générale de quelque 500 ouvriers montréalais de l'industrie de la broderie est devenue aujourd'hui chose possible à la suite d'un vote de grève ayant pour but d'appuyer la demande d'une semaine de travail de 35 heures et d'une hausse substantielle de salaire, a fait savoir un porte-parole syndical hier.

Les ouvriers, membres de l'Union internationale des ouvriers du vêtement pour dames (FTQ), ont donné carte blanche à leurs négociateurs pour déclencher une grève contre les 30 firmes avec lesquelles ils négocient par l'entremise de l'Association des manufacturiers d'accessoires de mode.

L'ancien contrat entre l'UIO VD et l'AMAM expirait le 31 juillet et, bien que les pourparlers soient en cours depuis la fin de mai, plusieurs points demeurent en litige, selon M. Si Bresner, gérant-général adjoint du syndicat à Montréal.

Les ouvriers de la broderie, qui travaillent présentement 37 heures et demie par semaine, désirent la semaine de 35 heures, sans diminution de salaire. En outre, ils cherchent à obtenir une hausse générale de salaire de 25 pour 100 de même qu'un certain nombre d'autres améliorations à leurs conditions de travail.

La majorité des ouvriers canadiens du vêtement travaillent présentement 37 heures et demie par semaine, mais quelque 5,000 travailleurs de l'industrie du manteau, également représentés par l'UIOVD, ont récemment obtenu la semaine de 35 heures qui entrera en vigueur en juillet 1970.

Le syndicat des grévistes de United Aircraft revient à ses premières revendications

par Jacques LAFRENIERE

Le syndicat des Travailleurs unis de l'automobile (FTQ), qui représente les 3,100 grévistes de la United Aircraft, est revenu à ses revendications premières, maintenant que le conflit est déclenché.

C'est ce qu'a déclaré le négociateur du syndicat, M. Maurice Vassart. Un autre porte-parole patronal a dit que de toute façon cela ne changeait pas grand-chose à la situation, puisque très peu de progrès avait été accompli au cours des 24 séances de négociations qui ont procédé la grève.

Par ailleurs, le conciliateur, M. Yvon Dansereau, n'a pas l'intention pour le moment de tenter un rapprochement entre les parties. L'expérience des conflits de ce genre incite le Service de conciliation et d'arbitrage du ministère du Travail du Québec à laisser s'écouler un certain laps de temps, dit "cool-off", pour que l'empressement d'une partie à reprendre les pourparlers, ne soit pas interprété par l'autre comme une faiblesse.

Les membres de cette 510e section des TUA se réuniront en assemblée générale ce soir à 7 h. pour entendre un rapport sur les dernières séances de négociations. On profitera de l'occasion pour donner des directives sur la grève.

Un porte-parole syndical a déclaré hier que la compagnie "a l'air de s'évertuer à énerver les gars". Il a expliqué que la compagnie fait circuler plusieurs camions.

Du côté patronal, on a souligné qu'hier, deuxième journée de la grève, le piquetage avait été plus ordonné et que les employés de bureau et des cadres qui ne sont pas syndiqués n'avaient pas eu trop de difficulté à se rendre à leur travail.

Les employés de bureau doivent cependant laisser voir aux grévistes leur papillon ("badge") pour ne pas avoir d'ennuis. Le président de la compagnie et un vice-président n'ayant pas de telles pièces d'identification ont éprouvé un peu plus de difficultés pour franchir les piquets de grève, a précisé un porte-parole patronal.

Les revendications

Au cours d'une entrevue mardi matin, jour du déclenchement de la grève, M. Vassart a déclaré que le syndicat revenait à ses premières demandes.

Les syndiqués réclament donc une augmentation de salaire de 70 cents l'heure dans une convention collective d'une année; le paiement par la compagnie du programme de retraite et du régime d'assurance-maladie. De plus, ils désirent éliminer le régime de rémunération au mérite, en vertu duquel il existerait plusieurs taux de salaires pour des occupations identiques.

Le syndicat insiste particulièrement pour que les normes de production soient soumises à la procédure de griefs. La compagnie voit dans cette offre une atteinte à ses droits de la direction.

Les dernières offres de la compagnie sont les suivantes : une hausse de 50 à 85 cents l'heure, dans une convention collective de trois ans; cinq jours de maladie payés après un an de service; un jour de plus au chapitre des fêtes payées (soit neuf); trois semaines de vacances après 10 ans de service et quatre semaines après 20 ans.

La compagnie désire également améliorer la caisse de retraite et le régime d'assurance-maladie.

La plupart des pharmaciens font partie de l'Association des employés de commerce

Dans une lettre qu'elle adressait récemment à ses membres, l'Association des employés de commerce, section no 486 — pharmacie, affirme qu'elle a obtenu l'adhésion de la majorité des employés de la région économique de Montréal. Elle concentrera maintenant ses efforts à l'extérieur de Montréal et à sa banlieue tout en essayant d'augmenter continuellement le nombre de ses membres dans la métropole.

L'Association est cependant limitée dans son expansion, étant donné qu'elle ne peut recruter que les personnes éligibles et touchées par l'article 21 de la Loi de la pharmacie du Québec.

Nouvel appui à la demande d'enquête sur l'information

Le Club de Presse de Granby souhaite qu'un comité provincial de la presse enquête immédiatement sur "les problèmes et les malaises qui existent au sein de l'information au Québec".

L'enquête pourrait examiner un certain nombre de questions touchant le droit du public à une information libre et complète : la propriété des entreprises de presse, la formation professionnelle des journalistes, le rôle des universités dans cette formation professionnelle, la qualité des informations, le rôle de l'Etat dans l'information, le statut des rédacteurs en chef et des cadres.

Le Club de Presse de Granby groupe une vingtaine de journalistes de la région. Son président est M. Roger Lacasse.

Projet du centenaire à Roxboro

La ville de Roxboro se propose de construire, comme projet du centenaire, une bibliothèque moderne de 5,400 pieds carrés, complètement équipée, au coût approximatif de $124,300.00, avenue Cartier, près du Chemin des Sources, a annoncé le maire William Boll, aujourd'hui.

La nouvelle bâtisse remplacera celle qu'occupe présentement La Bibliothèque des Sources au parc Roxboro, devenue trop petite et encombrée. La nouvelle bibliothèque sera construite de façon à pouvoir éventuellement recevoir 32,000 livres. Le nouvel emplacement est favorablement situé pour en faciliter l'accès à tous les résidents de la région.

"Je crois que le choix d'une bibliothèque représente une manière appropriée et permanente, pour les résidents de Roxboro, de participer aux célébrations du centenaire du Canada. Notre projet ne représente pas seulement une bibliothèque bilingue offrant des volumes dans les deux langues officielles du Canada, mais de plus, il pourrait servir d'exemple vivant de coopération intermunicipale," a déclaré le maire Boll. Ce projet a été approuvé par les conseils municipaux des villes environnantes, Dollard-des-Ormeaux et Pierrefonds, lesquelles, dans le moment, contribuent financièrement à la réalisation du projet", a déclaré le maire.

En plus de fournir de l'espace additionnel pour recevoir plus de livres, la nouvelle bibliothèque permettra l'organisation d'un secteur de consultation et une bibliothèque séparée pour les enfants.

"Avec une bibliothèque séparée pour les enfants," a déclaré monsieur Alan Ridge, président de l'Association de la Bibliothèque des Sources, "nous serons beaucoup plus en mesure de pourvoir aux besoins et intérêts des jeunes de notre région.

Les architectes sont Donaldson, Drummond, Sankey, ceux-là mêmes qui ont préparé les plans de la nouvelle bibliothèque de Ville Mont-Royal, pour laquelle ils ont remporté un trophée.

Les plans du nouvel édifice ont été préparés de façon à satisfaire aux normes minimum d'espace et de service requises par l'association canadienne des bibliothèques pour un secteur de la grandeur de Roxboro. Toutefois, on espère qu'avec l'aide financière des municipalités environnantes, la bibliothèque continuera à servir tous les habitants de la rive nord.

Dans son testament le chanoine Groulx exprime un certain regret de n'avoir pu exercer de ministère

La famille du chanoine Lionel Groulx, l'Institut d'histoire de l'Amérique française et la Fondation Lionel-Groulx ont rendu public un extrait du testament de l'illustre historien.

Dans ce passage, le prêtre-historien parle de sa vocation spirituelle et temporelle, en exprimant un certain regret de n'avoir pas pu exercer son ministère auprès des âmes.

Grandes étapes

Brièvement, rappelons les grandes étapes de la vie de Groulx :

- Né à Vaudreuil, le 13 janvier 1878; études au Petit Séminaire de Sainte-Thérèse; ordonné prêtre le 28 juin 1903; chanoine honoraire du Diocèse de Montréal, 1943.
- Professeur au Séminaire de Valleyfield, 1903-1915; professeur à l'Ecole des Hautes Etudes commerciales, 1915-1920; professeur d'histoire du Canada au Collège Basile-Moreau (Saint-Laurent), 1927-1950.
- Inaugure et occupe la première chaire d'enseignement de l'histoire du Canada à l'Université de Montréal, 1915-1949.
- Directeur de l'"Action française" (Montréal), 1921-1928; fondateur de l'Institut d'histoire de l'Amérique française, 1946; directeur de la "Revue d'histoire de l'Amérique française", 1947-1967.
- Décédé à Vaudreuil, le 23 mai 1967, à l'âge de 89 ans.

Testament

Voici l'extrait du testament qui a été rendu public :

" Je laisse à mes parents et amis ce court message : prêtre, j'ai fait peu de ministère auprès des âmes. Ce fut l'une des nostalgies de ma vie. Je m'en suis consolé en me rappelant que je n'avais choisi, ni ma carrière, ni mon devoir. J'ai accepté le choix qu'en ont fait pour moi mes supérieurs ecclésiastiques. Une autre de mes consolations, ce fut la conscience de travailler pour la survivance du Canada français : petit pays et petit peuple qui, parce que catholiques, m'ont toujours paru la grande entité spirituelle en Amérique du Nord. De ce point de vue qui fut celui de toute ma vie, on pourra s'expliquer, je crois, tout ce que j'ai dit, tout ce que j'ai écrit, tout ce que j'ai fait, et de même pourra-t-on comprendre que parfois je l'aie fait passionnément. Pour ce motif et pour cette inspiration de mes actes, Dieu veuille me pardonner et me faire miséricorde.

Quand on n'a pas fait de sa vie tout ce que l'on aurait souhaité, il reste à faire au moins bon usage de sa mort. Une fois de plus, et en toute simplicité, j'offre la mienne pour l'Eglise, pour les causes que j'ai aimées et que j'aurais voulu mieux servir. Ma mort, je l'accepte comme la grâce d'en-Haut m'accorde de le faire et depuis longtemps, telle que le Bon Dieu voudra me l'envoyer, au jour, à l'heure de son choix. Qu'Il m'accorde seulement de l'accepter de sa main comme une suprême offrande : ma dernière messe de prêtre.

Je recommande instamment mon âme aux prières de mes parents, de mes amis, de tous ceux qui ont voulu m'assurer parfois qu'ils me devaient un peu de bien. Jeune séminariste, étudiant la page de théologie qui y a trait, j'ai fait le "voeu héroïque". Je l'ai émis en bonne et due forme. Je ne l'ai jamais répudié. On verra peut-être là une raison de ne pas m'oublier trop vite."

Bill Hicke critique le repêchage du hockey

OAKLAND, Californie, (PA) — Bill Hicke, le troisième choix des Seals de la Californie, lors du repêchage de l'expansion de la ligue Nationale de hockey, a critiqué la ligue Nationale, hier, disant qu'elle n'avait offert que du bien pauvre talent aux six nouveaux clubs.

"Je ne crois pas que les nouveaux propriétaires aient obtenu une part équitable du talent", a déclaré Hicke en visite à Oakland.



BILL HICKE

"La ligue s'est montrée charitable dans le repêchage des gardiens de but, mais ce fut tout. Des vingt joueurs que chaque nouvelle équipe a repêché, seulement six ou sept sont de calibre de la ligue Nationale.

"Lorsqu'on a parlé du repêchage, au tout début, la ligue a suggéré que les six équipes déjà établies ne puissent protéger que huit joueurs. Puis, au moment du repêchage, ces équipes pouvaient en protéger 11.

"En fait, elles ont pu en protéger 15 puisqu'elles ont pu inscrire sur leurs listes les noms des 13e, 14e, 15e, 19e et 20e joueurs. Aujourd'hui, vous jetez un coup d'oeil sur les alignements des nouvelles équipes et vous n'y découvrez pas tellement de joueurs de calibre", a déclaré Hicke.

Toutefois, l'ancien joueur du Canadien et des Rangers du New York, a reconnu que lors des matches entre les équipes de la nouvelle section, les spectateurs assisteront à une excellente compétition.

"Les gardiens de but seront excellents, les défenseurs, un peu inférieurs et les joueurs d'avant, plus lents, mais je ne crois pas que le public en général y voit la différence.

"Mais, lorsque les équipes déjà établies rencontreront les nouvelles franchises, on notera leur avantage très marqué", a précisé Hicke.

Vétéran de huit saisons dans la ligue Nationale, Hicke a déclaré qu'il avait bien aimé son séjour à Montréal, mais qu'il ne pouvait en dire autant de New York.

"Lorsque j'étais à Montréal, c'était la vraie ville pour le hockey. Tout le monde raffole de sport. Mais à New York, 90 pour cent de la population ignore tout du hockey", a-t-il dit.

Victoire de la France

PARIS (AFP) — La France a remporté hier à Vichy la coupe de Galea en battant la Grande-Bretagne en finale par le compte de quatre victoires à une. C'est la sixième fois que la France remporte cette épreuve.

Les deux derniers matches de la journée ont donné les résultats suivants:

Jean - Baptiste Chanfreau (France) bat David Lloyd (GB) 6-2, 6-3, 5-7, 7-5.

Patrice Proisy (F) bat John Patish (GB) 6-4, 1-6, 6-3.

Auparavant, la France avait remporté les deux premiers simples et perdu le double. Elle était également représentée par Georges Goven, le meilleur junior français avec Chanfreau.

Marathon de nage à Ste-Adèle-en-haut

Un marathon à l'échelle provinciale sera disputé au Lac Rond, à Ste-Adèle-en-haut, samedi. Le départ sera donné au quai de l'Hôtel Chantecler.

Ce marathon est organisé par l'Association canadienne des Nageurs amateurs, affiliée au Comité olympique canadien.

Voici le programme de la journée :

10 h. : filles et garçons de 8 ans et moins (½ mille).

11 h. 15 : filles et garçons de 9 et 10 ans (½ milles.

14 h. : filles et garçons de 11 et 12 ans (1 mille).

15 h. 30 : filles et garçons (classe ouverte) 2 milles.

Plusieurs entraîneurs de calibre national seront sur place pour dépister les futurs représentants du Canada dans quelques années.

Bob Tillman avec les Yankees

NEW YORK (UPI) — Les Yankees de New York ont acquis, hier, le contrat du receveur Bob Tillman, des Red Sox de Boston pour le prix du repêchage, soit $20,000.

Tillman est devenu disponible lorsque les Yankees ont cédé Elston Howard aux Red Sox. Un porte-parole des Yankees a déclaré que la transaction impliquant Tillman n'était pas reliée à celle d'Howard, mais plutôt un résultat de cette transaction.

Guerre au doping

LA HAYE (AFP) — Le champion de Hollande cycliste professionnel sur route, Eef Dolman, 21 ans, ancien champion du monde amateur ayant avoué s'être dopé au cours de l'épreuve la semaine dernière à Beek, a été déchu de son titre par la Fédération hollandaise de cyclisme, qui lui a en outre infligé une amende de 750 florins.

Accusation de la radio de La Havane

MIAMI (PA) — La radio de la Havane a accusé, mardi soir, les juges des Jeux panaméricains qui se sont terminés dimanche, à Winnipeg, d'avoir rendu "des décisions malicieuses" dans les compétitions de baseball, d'escrime, de soccer et de boxe.

L'émission en question, captée à Miami, déclarait notamment que la politique exerçait une plus grande influence que les sports aux Jeux panaméricains.

"Certains juges, lorsqu'appelés à rendre des décisions décisives, avaient tendance à s'opposer aux athlètes cubains", a-t-on dit.

"Notre délégation a été malchanceuse, mais malgré tout, nous avons gagné car nous avons surpassé de quatre fois le record que nous avions établi au Brésil."

Radio — La Havane a également fait état des nombreuses blessures subies par ses athlètes.

"Personne ne le savait, car ils l'ont caché afin de pouvoir concourir. Seul le champion de piste cubain Enrique Figarola a dû quitter la course en raison d'une grave blessure à un muscle."

L'émission a mentionné que trois joueurs de baseball, trois boxeurs et un lutteur figuraient parmi les athlètes blessés.

Rallye Pirelli à Pointe Calumet

Pour la deuxième année consécutive, le centre de loisirs Calumet Sportif Inc., de Pointe Calumet, organise le rallye Pirelli - S.E.V. Marchal.

Ce rallye, qui l'an passé attira plus de 40 voitures, aura lieu le 19 août 1967. Le départ du rallye Pirelli - Marchall se fera au chalet du Calumet Sportif à Pointe Calumet, Cté Deux - Montagnes à 9 h. 30 a.m. et le retour s'effectuera au même endroit vers 4 h. p.m.

Cette compétition de 200 milles se divisera en deux classes : experts et novices. Ces derniers trouveront beaucoup d'intérêt au rallye Pirelli-Marchal puisqu'il fut préparé spécialement pour eux sur des routes pavées à 90 p. cent et à des vitesses très raisonnables.

La compagnie Eurocan Motor Products Ltd., principal commanditaire du rallye Pirelli-Marchal, est heureuse d'offrir de magnifiques prix aux deux classes compétitrices de ce rallye.

Nouvel appel d'offres

SAINT-JEAN. — En ce qui a trait au transport des élèves, sous sa juridiction, la régionale scolaire Honoré-Mercier a rejeté en bloc toutes les offres. En comparaison avec les chiffres des années précédentes, les conseillers de l'organisme tiennent les prix pour trop élevés.

Ainsi, suivant les offres soumises, le transport d'un élève à Iberville coûterait $67, alors qu'à Saint-Jean, le montant se porterait à $98, voire même de $120. La régionale confie à son régisseur le soin de soumettre le problème au ministère de l'Education.

D'après certains conseillers de la régionale, l'obtention d'une réduction dans les offres semble peu probable, d'autant plus qu'à des endroits, on ne peut compter que sur un seul entrepreneur. Toutefois, leur organisme formule un nouvel appel d'offres. Les conseillers en feront l'étude lors de leur prochaine assemblée, le 17.

Profitez dès maintenant
du service pratique de
LIVRAISON A DOMICILE DE
LA PRESSE
C'est simple, vous n'avez qu'à
composer ce numéro
874-6911

Appel aux Noirs

"Ne tirez pas sur le pompier"

NEW YORK (AFP) — "Ne tirez pas sur le pompier. Il est votre ami".

Ce slogan, reproduit sur 25,000 tracts qui vont être distribués, les jours prochains, par les soins de la "Uniformed Firemen's Association", dans les "ghettos" noir et portoricain de New York, produira-t-il l'effet escompté par les 13,250 pompiers de la ville ?

En déclenchant une campagne qui coûtera $15,000 à leur association, les pompiers newyorkais espèrent convaincre les habitants des quartiers peuplés de gens de couleur à renoncer à les accueillir par des jets de pierres, de briques, de boîtes de bière ou de détritus de toutes sortes chaque fois qu'ils sont appelés à intervenir dans les "ghettos" de la ville. Le mois dernier, lors des incidents raciaux de Harlem, qui ont fait dix blessés parmi eux, les pompiers de New York ont fait l'objet de coups de feu à plusieurs reprises.

Une énigme

"Les incidents ne cessent de s'aggraver, a déclaré M. Gerald Ryan, président de l'Association des pompiers. Je ne parviens pas à comprendre ce problème et les pompiers non plus."

M. Ryan est convaincu que les attaques perpétrées contre les pompiers n'ont aucun rapport avec la nature même des désordres raciaux. Elles constituent, selon lui, un problème très particulier dont la solution réside peut-être dans une initiative municipale.

Il a donc invité M. John Lindsay maire de New York, et le conseil municipal à prendre les mesures nécessaires pour que toute personne entravant les pompiers dans l'exercice de leurs fonctions puisse être immédiatement arrêtée et écrouée.

A N.Y. et ailleurs

New York n'est pas la seule ville des Etats-Unis où les pompiers se heurtent fréquemment à l'hostilité de la population noire et ne peuvent accomplir leur tâche sans s'exposer à des actes agressifs de la part des habitants des "ghettos". Dans la presque totalité des cas, au cours des troubles raciaux des dernières années, les incendies allumés par les émeutiers n'ont pu être maîtrisés par les pompiers que sous la protection de la police.

L'Ethiopie verrait à s'opposer à la poursuite

Un avocat de Montréal agissant comme procureur du gouvernement éthiopien a annoncé mardi que son client tentera d'invoquer l'immunité diplomatique devant la Cour supérieure du Québec pour l'action qui lui a été intenté à la suite de la construction du pavillon de l'Ethiopie à l'Expo 67.

M. Jean Gagnon, un ingénieur-conseil de Montréal, et M. Jules Dupuis, architecte, ont déclaré qu'ils avaient été incapables de percevoir leurs honoraires pour les travaux effectués et qu'ils ont allégués avoir été autorisés à le faire après que les plans originaux du pavillon eurent été complétés.

L'action intentée est au montant de $16,164.

M. Roger Baker, agissant au nom du gouvernement éthiopien, contestera le 21 août prochain la juridiction de la Cour concernant la propriété d'un Etat souverain et indépendant.

M. Richard Holden, avocat de la poursuite, a dit mardi que le pavillon éthiopien, avec sa boutique de souvenirs et de cadeaux, était engagé dans le domaine commercial à l'Expo et de ce fait n'était pas sujet à l'immunité diplomatique.

Courrier d'Afrique

Armes communistes pour le Soudan

KHARTOUM (UPI) — Le cabinet soudanais étudie présentement une importante transaction d'armes avec l'URSS. La Tchécoslovaquie et la Yougoslavie se partageront vraisemblablement une partie du marché dont jouissaient la Grande-Bretagne et l'Allemagne fédérale. En retour, l'URSS achètera de grandes quantités de coton soudanais. Les fournitures d'armes communistes comprendront des avions à réaction, des chars d'assaut et un système de DCA pour Khartoum, ainsi que des mitrailleuse et autres armes légères.

En visite au Canada et aux USA

ABIDJAN, Côte d'Ivoire (AFP) — Le président Houphouet Boigny, accompagné de son ministre des Affaires étrangères a quitté Abidjan hier, à destination de Paris d'où il gagnera les USA et le Canada. Il sera reçu les 17 et 18 août par le président Johnson ; le 22 août il doit rencontrer M. Thant, secrétaire général de l'ONU. Il se rendra ensuite au Canada où il assistera le 24 août à la journée de la Côte d'Ivoire à l'Expo 67.

Un homme succombe à ses blessures

QUEBEC — M. Lionel Vandal, 55 ans, d'Orsainville, près de Québec, a succombé hier aux blessures qu'il avait subies dans une collision d'automobiles survenue vendredi dernier à Notre-Dame des Laurentides. M. Vandal, dont la femme a péri dans le même accident, avait été transporté à l'hôpital de l'Enfant-Jésus, à Québec.

Le conseil municipal de Saint-Jean accepte la démission d'un conseiller

SAINT-JEAN — Le conseil municipal de Saint-Jean a accepté la démission du conseiller Guy Normand. Ce départ a cependant suscité une impasse dans l'administration.

En effet, la maire L.-N. McMillan et le conseiller Bruno Choquette se sont absentés de la séance du conseil, empêchant ainsi le quorum à l'assemblée et, de même, le choix d'un remplaçant à M. Normand.

Les deux administrateurs en ont exigé la remise à une assemblée ultérieure. MM. McMillan et Choquette n'ont pas remis leur démission, comme d'aucuns l'avaient laissé entendre ; ils ont cependant clairement suggéré la démission en bloc du conseil municipal. Tous les conseillers ne semblent pas partager le même avis. Les contribuables devraient en apprendre davantage à ce sujet, lundi soir, lors de la prochaine assemblée du conseil.

ST. CATHARINES (PC) — Thomas Keller, de Suisse, président de la Fédération Internationale de la rame, a déclaré que les pays d'Amérique du Nord accusaient un retard de 20 ou 30 ans sur l'Europe dans ce sport.

* * *

CINCINNATI (UPI) — Warren Giles, président de la ligue Nationale de baseball, a décrété qu'à l'avenir ce sont les arbitres et non la direction du club local qui devront décider si un match doit être remis ou non à cause du mauvais temps.

* * *

Record d'Europe pour Susan Williams

BLACKPOOL (AFP) — L'anglaise Susan Williams (16 ans) a égalé hier le record d'Europe du 440 yards libre en réalisant 4'46"8 au cours des éliminatoires des championnats britanniques à Blackpool.

Nécrologie

Père Guy-Marie BRISEBOIS, Franciscain

Le 8 août 1967, est décédé lors d'un voyage à Lima, Pérou, le R.P. Guy-Marie (Léopold) Brisebois, O.F.M. Il était né à St-Placide des Deux-Montagne, le 10 janvier 1909. Le 14 août 1927, il entrait dans l'Ordre franciscain et le 22 avril



1935, il était ordonné prêtre. Après quelques années d'enseignement en Droit Canonique au scolasticat des Pères Franciscains à Rosemont, Montréal, et au Grand Séminaire de Montréal, en septembre 1947, il était mandé à Rome par ses supérieurs religieux pour occuper la chaire de professeur ordinaire en Droit canonique à L'Athénée Pontifical franciscain St-Antoine de Rome, charge qu'il occupa jusqu'à sa mort.

En plus de son enseignement régulier, il cumula plusieurs fonctions à la Curie Romaine, et fut aussi membre de diverses Commissions d'étude préparatoires au Concile Vatican II.

Il laisse dans le deuil trois frères, Paul-Emile, de Montréal, Aimé, de St-Placide des Deux-Montagnes et Ubald de L'Assomption, et six soeurs, Mmes Théogène Carrière, de St-Eustache, Alphonse Lafond, de Beauharnois, Anatole Cadieux, de St-André-d'Argenteuil, Ulderic Charlebois et Delval Cadieux, de St-Placide des Deux-Montagnes, ainsi que Mlle Hélène Brisebois, garde-malade de Montréal.

Les funérailles et l'inhumation ont eu lieu en la paroisse St-Antoine de Lima, Pérou, paroisse confiée aux franciscains canadiens, mercredi le 9 août 1967.

Un service funèbre sera célébré en l'église conventuelle des Franciscains, 5750, boulevard Rosemont, Montréal, samedi après-midi, le 12 août 1967, à 3 heures p.m.

Un juge municipal à Trois-Rivières-ouest

TROIS-RIVIERES-OUEST — Le ministère de la Justice du Québec annonce la création d'une cour municipale à Trois-Rivières-ouest, ainsi que la nomination de Me Gérald Héroux, au poste de juge.

Premier titulaire, le juge Héroux ne sera pas tenu de siéger d'une façon permanente au compte de la ville. Il présidera lorsque le rôle de la cour comptera un nombre suffisant de plaintes à faire entendre.

La ville de Trois-Rivières-ouest avait, depuis un an, réclamé l'institution d'une cour municipale. Depuis son érection, elle pourra voir à l'application plus efficace de ses règlements municipaux. Auparavant, la ville pouvait imposer des amendes aux contrevenants, mais elle ne pouvait les citer devant un tribunal.

Marchandage en faveur de Tshombé

BUJUMBURA, Burundi (Reuter) — La ville frontière congolaise de Bukavu est tombée hier, aux mains des mercenaires blancs, et leur chef se dit prêt à négocier avec le président congolais Joseph Mobutu. Le major belge Jean Schramme a dit dans une interview à Bukavu, que les négociations comprendront la remise en liberté de l'ancien premier ministre congolais Moïse Tshombé, condamné à mort par contumace au Congo et qui est présentement détenu à Alger, de même qu'une place pour ce dernier dans le gouvernement congolais.

Naissance

ARCHAMBAULT (Joseph Existe) — A St-Denis-sur-Richelieu, le 8 août 1967, à l'âge de 88 ans, est décédé M. Joseph Existe Archambault, époux en 1ères noces de Corona Charron et en 2 noces de feu Maria Charron. Les funérailles auront lieu vendredi le 11 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Emilien Phaneuf,
à St-Denis,
pour se rendre à l'église paroissiale de St-Denis-sur-Richelieu, où le service sera célébré à 3 hres. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BERNIER (Germaine) — A Ville St-Michel, le 8 août 1967, à l'âge de 59 ans, est décédée Mme Georges Bernier, née Germaine Morrier, demeurant à 9068, 10è ave, Ville St-Michel. Les funérailles auront lieu samedi le 12 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Giroux et Fils Inc.,
8880 Boul. St-Michel
à 8 hrs 45 pour se rendre à l'église Ste-Yvette où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BLIER (Donald) — Accidentellement à Montréal, le 7 août 1967, à l'âge de 10 ans, est décédé Donald Blier, fils d'Anne-Marie Blier, demeurant à 1738, St-Hubert, appt 7. Les funérailles auront lieu vendredi le 11 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Victor Dubois Enrg.,
1750 Amherst
à 9 h. 45 pour se rendre à l'église St-Jacques, où le service sera célébré à 10 hrs, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BOISCLAIR (Lillianne) — A Montréal le 8 août 1967, à l'âge de 53 ans, est décédée Mme Ovila Boisclair, née Lillianne Gilbert, demeurant à 3664 Ontario. Les funérailles auront lieu vendredi le 11 courant. Le convoi funèbre partira des salons
T. Sansregret Ltée,
3198, rue Ontario est,
pour se rendre à l'église Très-St-Rédempteur, où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BOUCHARD (Eugénie) — A Jacques-Cartier, le 9 août 1967, à l'âge de 82 ans, est décédée Eugénie Lavoie, épouse de feu Louis Bouchard. Les funérailles auront lieu samedi le 12 courant. Le convoi funèbre partira des salons
E. Darche et Fils,
527, rue Ste-Hélène, Longueuil,
à 1 h. 45, pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-la-Garde, où le service sera célébré à 2 hres, et de là au cimetière de St-Georges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BRODEUR (Ronald) — Accidentellement à Montréal, le 9 août 1967, à l'âge de 21 ans, est décédé M. Ronald Brodeur, fils de Odionne Brodeur et de Liliane Archambault, demeurant à 4677 Des Erables. Les funérailles auront lieu samedi le 12 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
4737, rue Delorimier,
à 9 h. 45, pour se rendre à l'église St-Pierre-Claver, où le service sera célébré à 10 hres, et de là au cimetière de Lachenaie, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation, S.V.P. Pas de fleurs.

CARROLL (John) — A Montréal, le 10 août 1967, à l'âge de 82 ans, est décédé M. John Carroll, époux d'Alberta Chaput, père de Jean, Mlle Jeanne Carroll, Mme Léo Cyr (Madeleine), et Mme Rolland Gaboury (Rita). Les funérailles auront lieu samedi le 12 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
745, rue Crémazie est,
pour se rendre à l'église St-Alphonse-Youville, où le service sera célébré à 9 hrs 30 et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CAYOUETTE (Eléodore) — Accidentellement à Montréal, Le 7 août 1967, à l'âge de 57 ans, est décédé M. Eléodore Cayouette, époux de Jeannette Tremblay, demeurant 688 Jacques-Brodeur, St-Vincent-de-Paul. Les funérailles auront lieu vendredi le 11 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Giroux et Fils Inc.,
11,130 boul. Pie-IX, Montréal-Nord
pour se rendre à l'église St-Sylvain où le service sera célébré à 2 hrs et de là au cimetière de St-Vincent-de-Paul, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CHARKOWSKI (Germaine) — A Montréal, le 8 août 1967, à l'âge de 53 ans est décédée Mme Joseph Charkowski, née Germaine Payette, demeurant à 5965, 23e avenue, Rosemont. Les funérailles auront lieu samedi le 12 courant. Le convoi funèbre partira des salons
T. Sansregret Ltée,
4419, rue Beaubien est
pour se rendre à l'église St-Jean-Baptiste-Marie-Vianney, où le service sera célébré à 9 h., et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CHOUINARD (Jeanne) — A Beauharnois, le 9 août 1967, à l'âge de 58 ans, est décédée Mme Ludger Chouinard, née Jeanne Gendron, demeurant 66, rue Richardson. Les funérailles auront lieu vendredi le 11 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Bourgie et Frères Enrg.,
127, rue Ellice,
pour se rendre à l'église St-Clément, de Beauharnois, où le service sera célébré à 10 hres. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

COMEAU (Gaston) — Subitement à Montréal, le 9 août 1967, à l'âge de 48 ans, est décédé M. Gaston Comeau (officier d'Assisi), époux de Thérèse Colpron, autrefois de Lachine, demeurant 6860-12e avenue, Rosemont, père de Richard et Yves. Les funérailles auront lieu samedi le 12 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Alfred Dallaire Inc.,
3254, rue Bellechasse,
coin 11e avenue, Rosemont,
à 8 h. 30, pour se rendre à l'église Ste-Bernadette Soubirous, où le service sera célébré à 9 hres, et de là au cimetière de Lachine, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

COTE (Napoléon) — A Montréal le 7 août 1967 à l'âge de 77 ans est décédé M. Napoléon Côté, époux en 1ères noces de Marie-Louise Robillard, et en 2es noces de Marie Vachon, demeurant à 5750, boul. Gouin est. Les funérailles auront lieu vendredi le 11 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Giroux et Fils Inc.
11,130, boul. Pie-IX, Montréal-Nord,
pour se rendre à l'église Sainte-Colette, où le service sera célébré à 10 heures, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DAIGNEAULT (Paul) — A Laprairie, le 8 août 1967, à l'âge de 55 ans, est décédé M. Paul Daigneault, époux de Berthe Palin, demeurant 564 St-Charles. Les funérailles auront lieu vendredi le 11 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Henri Guérin,
425, chemin St-Jean,
à 2 h. 30, pour se rendre à l'église de la Nativité, où le service sera célébré à 3 hres, et de là au cimetière de Laprairie, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DARLINGTON (Mary) — A Montréal, le 8 août 1967, à l'âge de 76 ans, est décédée Mme Frédéric Darlington, née Mary Samson, demeurant 4701 Resther. Les funérailles auront lieu samedi le 12 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Paul et Fortin,
835 est, avenue Laurier,
à 11 hrs pour se rendre à l'église St-Denis, où le service sera célébré à 11 hrs 15 et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

De GRANDPRE Jacqueline (Stella MORRIN) — A l'hôpital Général d'Ottawa, le 9 août 1967, est décédée Jacqueline de Grandpré (Stella Morrin), fille de feu M. et Mme James Morrin, soeur de J.James Morrin. Les funérailles auront lieu vendredi le 11 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Rosedale
4911 chemin Côte-des-Nieges
pour se rendre à l'église Annunciation of our Lady, où le service sera célébré à 9 h. et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DESCHAMPS (Hervé) — A Montréal, le 10 août 1967, à l'âge de 60 ans, est décédé Herve Deschamps, époux de Cécile Fittes. Les funérailles auront lieu samedi le 12 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Roland Bisson Inc.
130 est, boul. Henri-Bourassa
à 9 h. 15, pour se rendre à l'église St-Antoine-Marie-Claret, où le service sera célébré à 9 h. 30, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DES ROSIERS (Guy) — Subitement à Cité St-Laurent, le 8 août 1967, à l'âge de 53 ans, est décédé M. Guy Des Rosiers, époux de Lilianne Mc Millan, père de Lyse, Claire, frère de Rolande Des Rosiers, Lucille (Mme Roland Talbot), Mignonne (Mme Conrad Grégoire). Les funérailles auront lieu vendredi le 11 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Boudrias et Cormier Ltée.
816, boulevard Ste-Croix
Cité Saint-Laurent
à 8 h. 45, pour se rendre à l'église St-Sixte ou le service sera célébré à 9 h., et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DESROSIERS (Jean - Baptiste) — A Montréal, le 8 août 1967, à l'âge de 71 ans, est décédé Jean-Baptiste Desrosiers, célibataire, fils de feu Joseph Desrosiers, et de feu Oliva Vanasse, demeurant chez M. Jos Pelletier, 53 Des Marchais, Ville Jacques-Cartier. Les funérailles auront lieu vendredi le 11 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Paul et Fortin
835 est, avenue Laurier
à 8 h. 45, pour se rendre à l'église St-Joseph de Maskinongé, où le service sera célébré à 10 h. 30, et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DUCHESNE (René) — A Montréal, le 9 août 1967, à l'âge de 56 ans, est décédé M. René Duchesne, époux de Gabrielle Bédard, demeurant 2094 Cuvillier. Les funérailles auront lieu samedi le 12 courant. Le convoi funèbre partira des salons
T. Sansregret Ltée
3198, rue Ontario est,
pour se rendre à l'église Nativité d'Hochelage, où le service sera célébré à 10 hres, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DUPRE (Raoul) — A Montréal, le 10 août 1967, à l'âge de 55 ans, est décédé Raoul Dupré, époux de Jeanne Leduc ; il laisse ses filles : Mme Michel Léroux (Michelle), et Elaine. Les funérailles auront lieu samedi le 12 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire,
Magnus Poirier Inc.
10526 rue St-Laurent
à 1 h. 45 pour se rendre à l'église St-Nicolas, d'Ahuntsic, où le service sera célébré à 2 h. et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GAGNON (Elizabeht) A Montréal, le 8 août 1967, à l'âge de 80 ans 6 mois, est décédée Mme veuve Elizabeth Gagnon, née Bouché, demeurant à 1440 rue Dufresne. Elle laisse dans le deuil 2 garçons, Paul et Marius, 4 filles Claire, Caroline, Rita, Cécile. Les funérailles auront lieu vendredi le 11 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Alfred Dallaire Inc.
5805, rue Boileau
pour se rendre à l'église St-Gabriel de Strafford, où le service sera célébré à 3 h. et de là au cimetière de Strafford, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GOUDREAU (Lucien) — A Longueuil, le 9 août 1967, à l'âge de 55 ans, est décédé Lucien Goudreau, époux de Béatrice Charland, demeurant 1067 La Salle. Exposé au salon
Ed. Darche & Fils,
527 rue Ste-Hélène.
Avis des funérailles plus tard.

JALBERT (Léo) — A Pointe St-Charles, le 8 août 1967, à l'âge de 52 ans 10 mois, est décédé M. Léo Jalbert, époux d'Elizabeth Sangster, demeurant 876 rue Hibernia. Les funérailles auront lieu vendredi le 11 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
L. Thériault Inc.
1270, rue Laprairie
à 9 h. 45, pour se rendre à l'église St-Jean de Montréal, où le service sera célébré à 10 h. et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

JULIEN (Laura) — A Laval des Rapides, le 8 août 1967, à l'âge de 81 ans, est décédée Mme veuve Joseph Julien, née Laura Latulipe, demeurant à 177, Labrie. Les funérailles auront lieu vendredi le 11 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J.-C. Filiatrault
76 boul. Dussault
à 9 h. 45 pour se rendre à l'église du Bon-Pasteur où le service sera célébré à 10 h. et de là au cimetiere de St-Vincent-de-Paul, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LABELLE (Alfred) — Au Foyer St-François (Ville de Laval), le 9 août 1967, à l'âge de 84 ans, est décédé M. Alfred Labelle, autrefois de Ste-Scholastique, époux d'Eveline Paradis, et père de Mme Albert Desy. Les funérailles auront lieu samedi le 12 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J. M. D. Cyr,
1030, rue du Collège,
St-Vincent-de-Paul,
à 9 hrs 40, pour se rendre à l'église St-Noel-Chabanel, où le service sera célébré à 10 hrs, et de là au cimetiere de Ste-Scholastique, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LAINESSE (L. Philippe) — A Montréal, le 9 août 1967, à l'âge de 64 ans, est décédé M. L. Philippe Lainesse, C.R., (au ministère de la famille et du bien-être), fils du feu Napoléon Lainesse, et de feu Georgiana Poirier, les funérailles auront lieu samedi le 12 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J. R. Deslauriers Ltee
5650, chemin Côte-des-Neiges
à 9 h. 20 pour se rendre à l'église Notre-Dame-des-Neiges, où le service sera célébré à 9 h. 30, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LAMONTAGNE (Alice) — A St-Lambert, le 8 août 1967, à l'âge de 71 ans 3 mois, est décédée Alice David, épouse de feu Anthime Lamontagne, demeurant à 288, L'Espérance, St-Lambert ; elle laisse dans le deuil ses fils et brus : M. et Mme Arthur Lamontagne, M. et Mme Jean-Paul Lamontagne, sa soeur : Mlle Rosina David, ainsi que ses petits-enfants : Mme Harvey (Louise) et Michel. Les funérailles auront lieu samedi le 12 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
63, ave Lorne,
à 9 h. 50, pour se rendre à l'église de St-Lambert, où le service sera célébré à 10 hres, et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LATOUR (Alfred) — A Verdun, le 8 août 1967, à l'âge de 73 ans, est décédé Alfred Latour, époux en 1ères noces de feu Eveline Rivest et en 2es noces de Laurentienne Chevrier; père de Mme A. Lecompte (Pauline), Mme A. Jourde (Sylvaine), Marcel et Raymond; demeurant à 3686, Gertrude, Verdun. Les funérailles auront lieu samedi le 12 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
L. Thériault Inc.
512 rue de l'Eglise,
à 8 hrs 45 pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-la-Paix où le service sera célébré à 9 h., et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LATOUR (Antonio) — A Buckingham, le 7 août 1967, à l'âge de 62 ans, est décédé M. Antonio Latour, sulpicien, professeur au collège André Grasset, fils de feu Herménégilde Latour, et de feu Victoria Leduc, frère du curé Lionel Latour, du Christ-Roi. Les funérailles auront lieu vendredi le 11 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
745, rue Crémazie est
à 9 h. 45 pour se rendre à l'église Christ-Roi, où le service sera célébré à 10 hrs, et de là au cimetiere du Grand Séminaire, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LAURIN (Charles-Edouard) — A Montréal, le 8 août 1967, à l'âge de 64 ans, est décédé Charles-Edouard Laurin, époux de Marie-Anne Gendron, demeurant rue St-André. Les funérailles auront lieu vendredi le 11 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Bonnier, Duclos, Bonnier
3503, rue Papineau
à 8 h. 30, pour se rendre à l'église Ste-Catherine d'Alexandrie, où le service sera célébré à 9 hres, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LETOURNEAU (Patrick) — Accidentellement à Montréal le 7 août 1967, à l'âge de 41 ans est décédé M. Patrick Letourneau, fils de feu Joseph Létourneau et d'Evelyne Côté, demeurant rue Gilford. Les funérailles auront lieu vendredi le 11 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J. Paul Marchand,
4228, rue Papineau
pour se rendre à l'église St-Pierre-Claver, où le service sera célébré à 8 h. 30 et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LISTORTI (Michèle) — A Montréal, le 8 août 1967, à l'âge de 61 ans, est décédé Michèle Listorti (Lester), frère de Mme Simoane. Les funérailles auront lieu samedi le 12 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Granato Enrg.
292, rue Jean-Talon est
pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-la-Défense, où le service sera célébré à 11 h., et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LONDEI (Lucia) — Subitement à St-Benoit-des-Deux-Montagnes, le 9 août 1967, à l'âge de 61 ans, est décédée Lucia Fancelli, épouse de Pietro Londei, mère d'Yvon et Raymond. Elle laisse dans le deuil ses 2 brus Gertrude Gignac, Madeleine Desjardins, ainsi que 4 petits-enfants, tous de Chomedey. Les funérailles auront lieu samedi le 12 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J. Ouimet et Fils,
3517, boul. Lévesque,
pour se rendre à l'église St-Norbert, où le service sera célébré, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LUSIGNAN (André) — A Montréal, le 7 août 1967 à l'âge de 63 ans, est décédé M. André Lusignan, époux de Lily Meloche, demeurant rue Chambord. Les funérailles auront lieu vendredi le 11 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Bonnier, Duclos & Bonnier,
3503, rue Papineau
à 8 h. 15 pour se rendre à l'église St-Arsène, où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetiere de l'

expo67
PAGES 41 et 42

LA PRESSE

LE PLUS GRAND QUOTIDIEN FRANÇAIS D'AMÉRIQUE

1867 1967

DERNIÈRE ÉDITION 10¢ Montréal, jeudi 10 août 1967 / saint Laurent / 83e année, No 184 / 4 cahiers / 56 pages / Les prévisions de la météo : nuageux, s'éclaircissant cet après-midi / Minimum 55 / Maximum 75

Québec pourra désormais exproprier des concessions forestières • Page 29



Québec n'acceptera pas que Logexpo passe aux hôtels

Hébergement : Montréal intente des poursuites contre dix établissements

par Claude MASSON

La ville de Montréal, face au problème de l'hébergement durant l'Expo, a décidé d'utiliser les grands moyens : elle intente des poursuites contre dix établissements, dont le motel Canadiana.

Par ailleurs, le Service provincial du logement a confisqué les permis de location délivrés à ces établissements.

Voilà les derniers, mais non moins importants développements de cette longue histoire que constitue le problème du logement à l'occasion de l'Expo.

Les endroits poursuivis sont :

- **Canadiana Motel (67) Enrg, 1700 est, boulevard Dorchester ;**
- **Collège Hostel Inc., 331 est, rue Sherbrooke ;**
- **Hotel El Convento, 2450 Saint-Antoine ;**
- **Bellavista Touristica Reg., 1175 à 1185 Saint-André ;**
- **Tibo Hostel, 475 rue Bridge ;**
- **Olympic Bowling Inc., 2510 rue Centre ;**
- **Montreal Hostel Inc., 265 ouest, rue Craig ;**
- **Collège Français Inc., 185 ouest, rue Fairmount ;**
- **Salle Saint-Stanislas, 1371 est, rue Laurier ;**
- **Gilles Montpetit, 4284 rue de LaRoche.**

C'est à la suite d'une visite des lieux effectuée par les inspecteurs du service municipal des permis et inspections que la ville a décidé d'intenter des procédures.

Les propriétaires des établissements précités ont été mis au courant de la décision de la ville dans un avis que leur a fait parvenir le service des permis et inspections, ces jours derniers.

Le "cas" du Canadiana

C'est principalement parce que les plans soumis à la ville lors de la demande d'un permis de construction n'auraient

Voir MONTREAL INTENTE... en page 2

par Claude TURCOTTE
(de notre bureau de Québec)

QUEBEC — Le gouvernement de Québec n'acceptera pas que Logexpo passe aux mains de l'association des hôtels de Montréal, quoi qu'en pense le sous-commissaire général de l'Expo, M. Robert F. Shaw, qui a formulé une suggestion en ce sens hier.

Le premier ministre Daniel Johnson a été très explicite hier soir, alors qu'il faisait une brève déclaration devant la caméra de Radio-Canada.

"En remettant Logexpo aux hôteliers, il est certain que ceux-ci vont se servir en premier", a fait valoir M. Johnson.

"Il faut songer aux petits propriétaires et aux locataires, qui ont préparé des chambres pour les visiteurs de l'Expo, à la demande même de Logexpo", a-t-il précisé.

Dans un style imagé, M. Johnson a repris l'avertissement d'une éventuelle intervention gouvernementale, à laquelle il a fait allusion avant-hier :

"Le gouvernement a hâte de voir où va tomber le ballon.

Voir QUEBEC en page 2

La popularité du président de Gaulle baisse de 10 p.c.

PARIS (AFP, PA, Reuter) — Quelques heures seulement avant que le général de Gaulle ne prononce un discours à l'adresse de la nation française, un sondage de l'"Institut français d'opinion publique" (IFOP) révèle que la popularité du président de la France a baissé de 10 pour cent depuis le mois de juin. Cette révélation d'aujourd'hui fait suite à celle d'hier qui démontrait que seulement 18 pour cent des Français approuvaient la prise de position du général au sujet du Québec.

Le dernier sondage de l'IFOP fait voir que 55 pour cent des Français se disent satisfaits en général du président de Gaulle, 37 pour cent sont mécontents et 8 pour cent ne se prononcent pas. Au début du mois de juin, une enquête analogue donnait 65 pour cent de satisfaits et 21 pour cent de mécontents.

Un autre sondage de l'IFOP, rendu public hier, faisait apparaître que 18 pour cent des Français approuvaient les positions du président de Gaulle à propos du Québec, 45 pour cent les désapprouvant, 37 pour cent ne se prononçant pas.

Sur les récentes mesures sociales du gouvernement, ce même sondage révélait que 50 pour cent des personnes jugeaient inéquitables la réforme de la sécurité sociale, 13 pour cent seulement l'approuvant. Concernant la participation des travailleurs aux bénéfices des entreprises, 41 pour cent se sont déclarés intéressés, 51 pour cent indifférents.

Ces sondages qui semblent révéler un accroissement du mécontentement de la population à l'égard de la politique intérieure et extérieure de la France peuvent être la raison qui incite le président de Gaulle à s'adresser en pleine période de vacances à tous ses compatriotes dispersés dans le moment aux quatre vents.

La décision du président fait croire aux observateurs que le discours d'aujourd'hui sera d'une grande importance pour la politique française.

Les conservateurs acceptent l'idée d'une révision de la Constitution

par Jacques PIGEON
de notre bureau d'Ottawa

COURVILLE — Le coup de fouet que M. Marcel Faribeault a donné mardi aux penseurs conservateurs a engendré une prise de position constitutionnelle certes timide mais qui ne marque pas moins une étape.

D'abord, on accepte l'idée d'une révision de la Constitution pour déterminer "si elle peut être améliorée pour mieux rencontrer les aspirations de tous les Canadiens".

Le petit comité de penseurs dont le rapport devait être soumis aujourd'hui à l'assemblée générale reconnaît également que le pays est formé de deux nations (sa traduction anglaise : two founding peoples).

Il reconnaît également le besoin de revoir le partage des responsabilités ainsi que la répartition de l'assiette fiscale.

De plus, le comité de quinze membres endosse trois grands principes qui découlent des énoncés précédents :

— Il faut d'abord rapatrier la constitution.

— Des droits linguistiques égaux doivent être l'apanage de tous les Canadiens. L'usage du français devrait être consacré dans toutes les législatures provinciales ainsi que devant les cours. Evidemment, le comité reconnaît le droit de tous les Canadiens français, peu importe la province où ils vivent, à l'éducation dans leur langue maternelle.

Enfin, le comité admet la nécessité d'un tribunal constitutionnel canadien dont les membres seraient choisis par les autorités fédérales et provinciales.

Pour en venir à ces conclusions, ces intellectuels qui n'ont pas de comptes politiques à rendre ont discuté à huis clos. Le résultat de leurs délibérations : un document de cinq paragraphes où les mots sont choisis avec le plus grand soin. Aujourd'hui, les quelque 150 invités à la conférence doivent passer le document au peigne fin. S'il traverse cette étape, il sera remis aux congressistes de Toronto, au début du mois de septembre.

Hier, c'est le premier ministre de l'Ontario, M. John Robarts qui a relancé, le premier, le débat constitutionnel. Dans une longue conférence, il a tenté de définir les positions de sa province pour qui il a trouvé une mission :

Se faire le porte-parole du Canada anglais auprès du Québec et le porte-parole du Québec auprès du Canada anglais.

Il a également dénoncé l'attitude du gouvernement fédéral, surtout en regard avec la fiscalité et enjoint le pays à rapatrier sa constitution.

Le petit comité chargé de la constitution n'a pas hésité à reconnaître les efforts du chef du gouvernement ontarien dans le domaine constitutionnel.

Voir CONSERVATEURS p. 2

Autres informations page 38

Les lecteurs de LA PRESSE trouveront page 42 le texte intégral de la déclaration de M. Robert Shaw.

Ottawa déporte un "ingénieur" célèbre recherché par le FBI

OTTAWA, (PC) — Un ordre de déportation contre l'ingénieur autodidacte George Ben Edmondson, qui a construit le pavillon allemand à l'Expo, a été maintenu aujourd'hui. M. Edmondson figurait sur la liste du FBI comme un des dix hommes les plus recherchés aux Etats-Unis.

M. Edmondson, alias Alex Bormann, s'était évadé le 3 août 1965 du Missouri State Penitentiary, à Jefferson City, où il purgeait une sentence de dix ans d'emprisonnement pour vol à main armée.

Des amis et des connaissances de M. Edmondson s'étaient rangés de son côté pour obtenir que le conseil de revision de l'Immigration canadienne ne permette pas la déportation.

La décision de déporter Edmondson aurait pu être revue par les dirigeants supérieurs du ministre de l'Immigration qui, à leur tour, auraient pu soumettre le dossier au ministre, M.

Voir INGENIEUR en page 2

Cuba devient le chef d'un troisième bloc marxiste

LA HAVANE, (d'après AFP-Reuter) — La conférence de l'Organisation latino-américaine de solidarité (OLAS) qui se tient actuellement à La Havane, si elle n'a pas permis de réaliser pleinement l'unanimité au sein des partis communistes d'Amérique latine, a cependant donné lieu à la création d'un troisième bloc communiste situé à égale distance entre Moscou et Pékin. Cette nouvelle Internationale groupe les mouvements de gauche et les partis communistes qui suivent la ligne cubaine.

C'est ce qui ressort des statuts de l'OLAS publiés hier à La Havane. Destinée à "coordonner et stimuler la révolution en Américain latine et la lutte à l'impérialisme", l'OLAS, déclare les statuts, devient une organisation permanente dont le siège sera à La Havane. Elle disposera d'un comité permanent dans cette ville et de comités nationaux dans 27 pays d'Amérique.

Aujourd'hui, les présidents des délégations mettent au point les textes qui seront présentés en séance plénière peu avant la clôture de la réunion et le discours que prononcera le premier ministre Fidel Castro.

La conférence se termine sous le signe de deux résolutions qui resteront probablement secrètes et ne seront peut-être pas présentées à la réunion plénière. La première condamne la politique extérieure de l'Union soviétique et d'autres pays socia-

Voir CUBA en page 2

United Aircraft: action de $100,000 contre le syndicat

par Jacques LAFRENIERE

La compagnie United Aircraft a inscrit en Cour supérieure ce matin une action en dommages au montant de $100,000 contre le syndicat de ses 3,100 grévistes et nommément onze employés.

De plus, elle a obtenu aujourd'hui du juge Albert Mayrand une injonction provisoire valable jusqu'à l'audition au mérite lundi prochain.

L'injonction limite à cinq le nombre des piqueteurs à chacune des barrières et interdit notamment aux grévistes d'exiger l'identification des employés qui se présentent au travail, ou de faire des menaces ou d'empêcher qui que ce soit de pénétrer sur les terrains de la compagnie.

Un porte-parole patronal a expliqué que l'action de $100,000 résulte du fait que la compagnie aurait subi des dommages qu'elle évalue à ce montant, dommages à sa propriété et dommages occasionnés par l'interruption de ses opérations.

La grève des ouvriers de la

Voir SYNDICAT, en page 2

Le mémoire-choc des Indiens du Québec serait l'oeuvre des fonctionnaires d'Ottawa

par Luc BEAUREGARD,
de notre bureau d'Ottawa

OTTAWA — C'est nul autre que le gouvernement fédéral qui aurait rédigé le mémoire-choc que les Indiens du Québec sont sur le point de présenter à la commission d'étude instituée par le Québec sur l'intégrité de son territoire et dans lequel les Indiens réclament de larges dédommagements pour l'usurpation de leurs terres.

Officiellement, les Indiens du Québec sont actuellement en congrès à Caughnawaga pour se mettre d'accord sur le mémoire à présenter à la commission d'étude sur l'intégrité du territoire. En réalité, le mémoire est déjà rédigé et le bureau de LA PRESSE à Ottawa en a copie.

Des informateurs prétendent que le document, rédigé en anglais, est l'oeuvre de fonctionnaires fédéraux (qui d'autre ?).

Manifestement, des technocrates du ministère des Affaires indiennes et de l'Aménagement du Nord, avec la bénédiction ou non de ce dernier, sont parmi les nègres de l'ouvrage qui regorge de profondes considérations historiques, juridiques, constitutionnelles et administratives.

Les chefs indiens du Québec nient avoir reçu l'aide de fonctionnaires

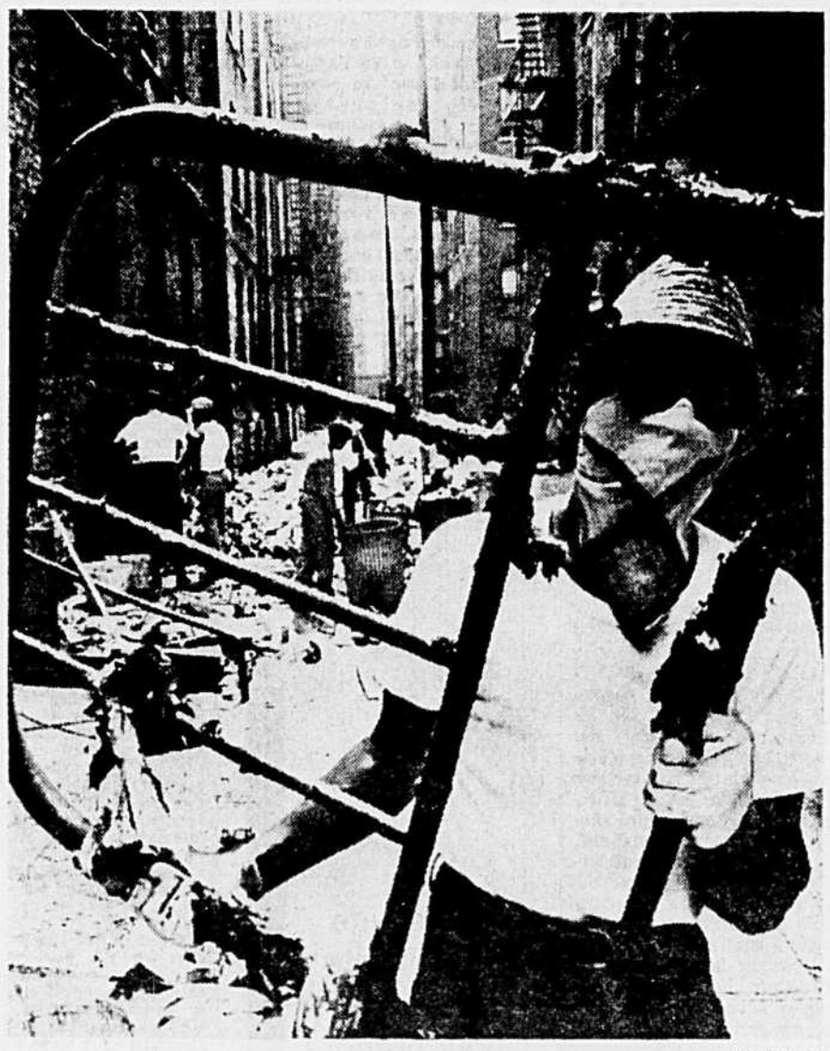
— Page 2

A la toute première ligne de l'introduction on lit d'ailleurs : le présent texte a été préparé au nom de tous les Indiens vivant à l'intérieur de la province . . ."

Après l'introduction, on trouve quatre parties : le droit de propriété des Aborigènes, le régime français, l'époque pré-Confédération, l'époque post-Confédération. C'est dans ce dernier chapitre que l'on trouve les conclusions qu'à coup sûr plusieurs trouveront aberrantes, sinon cocasses.

Les Indiens du Québec ne vont pas jusqu'à réclamer qu'on leur rende leurs terres ancestrales, bien que, selon le mémoire, cette thèse soit bien défendable.

Voir INDIENS en page 1



téléphoto P.A

Propreté et pauvreté

Le visage recouvert d'un mouchoir pour atténuer l'odeur des déchets accumulés, un adolescent du "Harlem latin" de New-York participe à l'opération nettoyage de son quartier, où les équipes du service municipal de nettoyage n'ont pratiquement pas accès. Depuis les récentes émeutes, plusieurs autres villes investissent de fortes sommes pour combattre la pauvreté, dont Philadelphie qui vient de voter $200,000,000 pour la rénovation urbaine.

— Autres informations à la page 9

AUJOURD'HUI

Accident tragique au Sud-Vietnam

Un hélicoptère américain bombarde par erreur une position mal déterminée au sol et tue 40 civils vietnamiens et en blesse 36 autres. L'un des accidents les plus tragiques de la guerre.

— Page 9

Ajournement des travaux à Québec

Les députés de l'Assemblée législative du Québec seront sans doute en vacances dès la fin de semaine prochaine. A moins d'événements imprévisibles, les travaux de la première session de la 28e législature prendront fin demain.

— Page 25

La sécurité nationale n'est pas menacée . . .

Le ministre canadien du Commerce, M. Robert Winters, a déclaré au cours d'une conférence de presse hier, en présence de M. Nikolai S. Patolichev, ministre du Commerce extérieur de l'URSS, qu'il n'a pas de scrupules touchant la sécurité nationale quand il parle affaires avec l'Union soviétique.

— Page 29

Les visiteurs à L'EXPO

hier
326,987
on en prévoyait
270,520
aujourd'hui (prévisions)
216,595
depuis l'ouverture
29,238,666

SOMMAIRE

Annonces classées / 43 à 53
Bandes dessinées / 8
Calendrier des pionniers / 24
Courrier "Que faire ?" / 16
Décès, naissances, etc. / 55
Editorial / 4
Finance / 26 et 27
Horoscope / 19
Mots croisés / 44
Nouvelles internationales / 9
Nouvelles nationales / 29
Radio et télévision / 10 et 11
Spectacles et concerts / 20 à 22
Sports / 30 à 36 et 55
Tribunaux / 28
Vie dans les parcs / 8
Vie féminine / 13, 14 et 16 à 18
Vie mondaine / 15
Votre médecin / 11

CKAC 73

Plusieurs causes expliquent le recul de popularité du général

par Pierre SAINT-GERMAIN
notre correspondant à Paris

PARIS. — Commentant les résultats du sondage d'opinion (reproduit en première page), l'homme de la rue souligne ce matin que la popularité du général de Gaulle en France a baissé d'une manière sensible depuis le moi de mai. Entre le 22 mai et le 1er juin, 58 p.c. des Français étaient satisfaits du général comme président de la République. La cote montait à 65 p.c. du 8 au 13 juin, mais descendait à 61 p.c. entre le 21 et le 30 juin, puis à 58 p.c. entre le 15 et le 25 juillet, avant les déclarations du chef de l'Etat à Montréal et son départ brusque pour Paris.

C'est à propos des positions prises pendant son voyage au Canada que les Français manifestent le plus d'opposition au général. Seulement 18 p.c. approuvent ces positions tandis que 45 p.c. les désapprouvent et 37 p.c. ne se prononcent pas. Même l'électorat gaulliste est très divisée sur cette question: 30 p.c. pour de Gaulle, 32 p.c. contre et 38 p.c. sans opinion.

Ces résultats ne surprennent pas les observateurs indépendants qui, depuis les incidents du voyage au Canada, interrogent les diverses couches de l'opinion française. Comment expliquer que les Français soient contre l'attitude de de Gaulle alors que la majorité des Québécois, selon les informations en provenance du Québec, sont pour ?

Il est certain, comme l'expliquent les milieux gouvernementaux français, que les Français connaissent peu les problèmes canadiens. "Les Français, dit un personnage officiel, savaient qu'un certain nombre de Canadiens parlaient français, mais ils ne connaissaient pas leur situation par rapport aux Canadiens qui parlaient anglais. Moi-même, j'ai pu constater en plein coeur de Montréal comment on est accueilli dans certaines entreprises selon que l'on parle anglais ou français. J'ai senti nettement, lorsque je m'adressais en français à mes interlocuteurs, que les Canadiens français étaient considérés comme inférieurs et que le français n'était pas vraiment accepté par les anglophones."

Cependant, la désapprobation du comportement de de Gaulle par beaucoup de Français ne découle pas seulement de leur ignorance des problèmes canadiens. Il faut replacer l'opinion des Français dans le contexte de leur attitude générale à l'égard de de Gaulle et des problèmes proprement français.

Comme le montre le sondage d'opinion, la popularité du chef de l'Etat baisse. On lui reproche d'exercer un "pouvoir personnel, de "toujours vouloir avoir raison", d'avoir tendance "à faire la loi" un peu partout. Les travailleurs sont mécontents de la situation économique et sociale, les patrons s'inquiètent du ralentissement des affaires, les vieux se plaignent du sort qui leur est fait, etc.

Par ailleurs, la politique étrangère du général, son "anti-américanisme" notamment, est combattue par tous les partis du centre et de droite, un peu aussi par la gauche non communiste.

Les mesures prises par le gouvernement en matière de sécurité sociale et de participation des travailleurs aux bénéfices des entreprises suscitent beaucoup de critiques qui assombrissent davantage le climat politique actuel.

C'est pour toutes ces raisons que l'allocution du général, ce soir, soulève un grand intérêt dans tout le pays. "Cette allocution, écrit "Combat", journal libéral est l'une des plus dures batailles de persuasion qu'il ait jamais eues à livrer depuis son accession au pouvoir."

Rainier nie avoir fait à Vancouver une déclaration sur la visite de de Gaulle

MONTE CARLO (PA-PC) — Le ministère des Affaires extérieures de Monaco vient de nier le fait que le Prince Rainier aurait fait une déclaration au sujet de la visite du général de Gaulle au Québec.

Selon une dépêche en date du 2 août dernier, le prince aurait dit, au cours d'une conférence de presse à Vancouver : "Je préférerais plutôt m'abstenir de participer à cette affaire malheureuse."

De plus, le monarque, dont la principauté de 360 acres touche à la France, aurait ajouté : "C'est vraiment une affaire malheureuse. Quand quelqu'un est l'invité d'un pays, il devrait faire en sorte de se conduire comme un invité doit le faire."

C'est donc ces paroles que le prince Rainier n'aurait jamais dites mais qui sont l'oeuvre de reporters comprenant à peine ou mal le français, que le ministère monégasque vient de démentir.

QUEBEC

SUITE DE LA PAGE 1

J'apprends qu'il est retourné à Logexpo. Quand le ballon sera arrêté, le gouvernement verra à le diriger, s'il y a lieu."

Faisant allusion à la longue déclaration de M. Shaw, le premier ministre a fait le commentaire suivant : "Logexpo semble oublier les hôteliers temporaires", c'est-à-dire ceux qui ont aménagé spécialement des chambres pour les offrir aux touristes.

Au début de ses remarques, le premier ministre a mentionné que ce sont les hôteliers eux-mêmes par leur association, selon une formule coopérative, qui auraient dû organiser le service de logement des visiteurs à l'Expo.

Mais, comme plusieurs l'ont fait remarquer depuis quelques jours, les hôteliers n'ont pas jugé utile de le faire en temps opportun, c'est-à-dire avant l'Expo.

Mais, à cette époque, les hôtels estimaient que leurs chambres seraient toutes remplies pendant toute la durée de l'Expo 67, ce qui n'est pas, comme l'a mentionné le premier ministre avant-hier.

Aujourd'hui, dernière journée de ce congrès de théoriciens, on saura si les penseurs ont pu, en ces quelques jours, offrir des idées à ce parti qui tente de reprendre contact avec la gent intellectuelle canadienne

SYNDICAT

SUITE DE LA PAGE 1

production de la United Aircraft a débuté mardi matin, après l'échec de pourparlers qui s'étaient poursuivis une bonne partie de la nuit. Les grévistes sont représentés par le syndicat international des Travailleurs unis de l'automobile (FTQ).

L'arrêt de travail paralyse les usines de cette compagnie à Longueuil, Jacques-Cartier et St-Hubert. Environ 2,400 employés de bureaux et des cadres demeurent au travail.

Le différend porte principalement sur la durée de la convention collective, les salaires et certaines conditions de travail. Le syndicat veut un contrat d'une année portant une hausse de salaire de 70 cents l'heure. La compagnie offre une hausse variant de 50 à 85 cents l'heure répartie sur trois ans. Le syndicat insiste pour que les normes de production soient soumises à la procédure des griefs. La compagnie voit dans cette demande une atteinte à ses droits de la direction.

Les employés en grève se réunissent ce soir, à Jacques-Cartier.

CONSERVATEURS

SUITE DE LA PAGE 1

Le premier paragraphe de sa déclaration l'indique clairement : "Après cent ans d'existence, nous devrions revoir notre contrat constitutionnel pour déterminer s'il peut être amélioré pour mieux rencontrer les aspirations de tous les Canadiens et les besoins d'un Etat fédéral moderne. Nous reconnaissons, dans ce domaine, la contribution que pourra apporter la conférence constitutionnelle convoquée par le gouvernement ontarien."

Tout comme il l'avait fait la veille, le comité recommande la création d'un comité du parlement fédéral sur la constitution. La formation de ce comité, poursuit-on, devrait conduire à une conférence nationale sur la constitution, une conférence groupant des représentants de tous les partis de toutes les législatures.

Les changements apportés devraient tenir compte des idées suivantes :

— que le Canada est un Etat fédéral et qu'il doit le demeurer ;

— qu'il est formé de deux nations (founding peoples) qui ont des droits historiques ;

— que la constitution devrait encourager le développement complet et harmonieux de ces deux groupes.

C'est donc là le produit concret de la conférence après trois jours de réunions, tout ceci du seul point de vue constitutionnel. En effet, sept autres comités ont étudié divers aspects de la société canadienne post-industrielle et aujourd'hui on connaîtra le résultat de ces délibérations.

Au début de l'après-midi, un économiste, le professeur Slater a donné une causerie qui était, en réalité, un cours d'économie.

Donc, au cours de cette avant-dernière journée, tous les yeux des observateurs sont demeurés tournés vers le comité sur la constitution qui, la veille, M. Faribeault aidant, avait définitivement pris la vedette du congrès.

Il y a bien eu le passage de presque tous les candidats à la direction du parti. Ils n'ont fait que de très brèves apparitions aux séances des divers comités. Ils étaient beaucoup plus intéressés aux interviews télévisées.

INDIENS

SUITE DE LA PAGE 1

Les Indiens affirment tout de même :

- qu'ils n'ont pas cédé leurs droits sur leurs terres au gouvernement original de Québec et ils n'ont pas été traités conformément aux articles de la capitulation;
- qu'ils n'ont rien reçu en retour de leurs territoires de chasse, comme le prescrit la proclamation royale dont les stipulations à l'égard des Indiens ont toujours force de loi;
- que le Canada ne s'est pas acquitté de ses obligations constitutionnelles en ne payant pas pour les terres de colonisation, comme le stipule pourtant l'Acte de l'Amérique du Nord Britannique qui ajoutait les terres de Rupert à son domaine; le Canada n'avait pas le droit de concéder au Québec ces terres de Rupert, non plus que les territoires de chasse des Indiens, avant que ces derniers ne reçoivent une compensation ou, tout au moins, ne soient assurés d'un règlement équitable;
- que, par conséquent, la loi relative aux frontières du Québec (1898), si elle n'est pas en vérité inconstitutionnelle, constitue un abandon des responsabilités exclusives conférées en vertu de l'AANB;
- que la nouvelle extension territoriale du Québec en 1912, jusqu'au détroit de la Baie d'Hudson, fut elle aussi irrégulière;
- que le Québec, en acquérant tous ces territoires, acquérait aussi toutes les responsabilités constitutionnelles qui y étaient attachées.

Le mémoire conclut que les Amérindiens du Québec ont un droit incontestable à exiger des réparations de la province de Québec à la suite de ses extensions territoriales, de même qu'un droit moral très certain à l'égard des terres situées à l'intérieur des frontières originales de la province, terres qui ont été purement et simplement usurpées.

Les Indiens soulignent aussi que leurs droits de pêche et de chasse pour subvenir à leurs besoins alimentaires ont constamment été brimés au profit d'institutions sportives et commerciales.

Enfin, ils lancent un dernier appel à la province de Québec pour qu'elle admette publiquement ses torts et assure aux Indiens la même mesure de justice qu'ailleurs au Canada.

Malgré les rappels du Canada en ce sens à l'endroit de la province de Québec, en 1919 puis en 1934, Québec n'a pas bougé, disent-ils. Québec n'a tenu aucun compte des droits de sa minorité. "Pourtant, en d'autres circonstances, la province est si portée à accentuer, même à exagérer, les droits des minorités . . ."

S'il est vrai que les fonctionnaires de la direction des affaires indiennes sont les "rédacteurs-fantômes" de ce mémoire d'un profond cynisme de la première à la dernière page, ce fut certainement pour eux un travail "très marrant", comme dirait le ministre de la Justice.

CUBA

SUITE DE LA PAGE 1

listes en Amérique latine tandis que la seconde condamne le parti communiste vénézuélien pour sa tendance "vers la droite", c'est-à-dire pour avoir abandonné la lutte armée et la guérilla.

Ces deux résolutions ont provoqué de violents débats parmi les délégués et une crise qui risque de se transformer en scission dans peu de temps, affirment les observateurs.

Statuts de l'OLAS

Les statuts précisent qu'il n'est pas nécessaire d'être une organisation communiste pour faire partie de l'OLAS. Il suffira "d'être anti-impérialiste et d'accepter les déclarations de la conférence tricontinentale de 1966 et de la présente conférence".

Les comités nationaux, notent les observateurs, seront pour la plupart illégaux, étant composés de partis ou d'organisations eux-mêmes illégaux. Tel sera notamment le cas de l'Argentine, du Brésil et du Paraguay. Par contre, les comités chilien, uruguayen et mexicain pourront avoir une existence légale.

Le financement de l'OLAS s'effectuera par des contributions de tous les mouvements affiliés "selon leurs possibilités".

Les buts de l'OLAS, énumérés dans les statuts, sont les suivants : réaliser l'unité des mouvements et organisations anti-impérialistes; appuyer, par tous moyens, les peuples latino-américains en lutte contre l'impérialisme et le colonialisme, notamment ceux qui ont déclenché une lutte armée; coordonner la lutte contre l'impérialisme nord-américain afin d'aboutir à une réponse commune des peuples latino-américains; développer la solidarité des peuples latino-américains avec les mouvements de libération nationale d'Asie, d'Afrique et les mouvements progressistes du monde entier".

Dorticos fait irruption

M. Oswaldo Dorticos, chef de l'Etat cubain, a fait brusquement irruption hier au cours de l'interrogatoire public, dans la salle des conférences, des deux Cubains capturés dimanche sur la côte nord de l'île. C'était la seconde fois depuis le début de la conférence de l'OLAS que des prisonniers étaient présentés publiquement.

Au cours de la séance d'hier, les deux prisonniers reconnaissaient avoir été capturés alors qu'ils effectuaient une mission de la CIA (services de renseignements américains). Quand l'envoyée spéciale de la revue "Look", Mme Laura Bergquist, demanda si les prisonniers appartenaient à la CIA ou à un mouvement d'exilés cubains, M. Dorticos fit subitement irruption dans la salle à la surprise générale.

Saisissant le micro, M. Dorticos somma les journalistes américains présents de donner leur opinion. Dans une atmosphère houleuse, les envoyés des revues "National Guardian" (gauchiste), "Worker" (communiste) et "Ramparts" (catholique de gauche) déclarèrent n'avoir aucun doute que les prisonniers appartenaient à la CIA.

Les envoyés des revues "Life", "Look" et de l'agence "Associated Press" se contentèrent de déclarer en substance : "Nous sommes des journalistes et nous n'avons pas à juger".

M. Dorticos, avant de se retirer, déclara : "S'il vous reste quelques doutes, vous pouvez toujours demander des précisions à la CIA et au président Johnson que je mets au défi de répondre".

Les chefs indiens nient avoir reçu l'aide de fonctionnaires dans l'élaboration du mémoire

En réponse aux informations contenues dans l'article concernant le prétendu mémoire des Indiens qui aurait été préparé, en fait, par les fonctionnaires de la direction des affaires indiennes, les chefs indiens, participant ces jours-ci à la conférence de l'Association des indiens du Québec, ont émis la mise au point suivante :

1) Les Indiens du Québec préparent actuellement un mémoire;

2) Ce mémoire ne prend pas de position définitive sur des revendications territoriales comme tel que peuvent avoir les Indiens du Québec ;

3) Les Indiens eux-mêmes, assistés par leur conseiller juridique, ont fait tout le travail en rapport avec leur mémoire et par eux-mêmes;

4) Les Indiens du Québec sont bien au courant des problèmes traités dans LA PRESSE du 10 août. Les Indiens ont fait des recherches à ce sujet et pourtant aucune position officielle n'a été prise jusqu'ici;

5) Le ministère des affaires indiennes n'a fourni aucun renseignement que ce soit en rapport avec un mémoire quelconque;

6) L'Association demande avec insistance au ministère des Affaires indiennes de ne rien faire à ce sujet avant que l'Association ne lui en fasse spécifiquement la demande ;

7) L'Association est d'avis que, une fois de plus, on utilise l'Indien en certains endroits pour la satisfaction de certaines ambitions personnelles ;

8) L'Association est le porte-parole des Indiens du Québec et seul son bureau exécutif a le droit d'exprimer les avis du groupement.

La mise au point est signée par le chef Andrew Tanahokate Delisle et par le chef Max Gros-Louis, respectivement vice-président et secrétaire de l'Association des Indiens du Québec.

M. Churchman, directeur général des Affaires indiennes, questionné par téléphone ce matin au sujet des informations contenues dans l'article précité, a déclaré tout ignorer de ce mémoire préparé actuellement par les Indiens du Québec.

INGENIEUR

SUITE DE LA PAGE 1

Jean Marchand, mais ce dernier a refusé d'intervenir, selon un porte-parole. On a donc décidé de donner suite immédiatement à l'ordre de déportation.

A Montréal

Peu de temps après son évasion, Edmondson était entré en fraude au Canada et avait obtenu un emploi comme ingénieur en chef, responsable de l'érection du pavillon allemand, à l'Expo 67.

Pendant qu'il travaillait pour l'Expo, Edmondson avait épousé une jeune Montréalaise de 20 ans, qui a donné naissance à un fils, le 3 juillet, trois jours après qu'Edmonton eut été arrêté par la Gendarmerie royale à Shawville, Qué., où il était l'ingénieur en chef d'un projet de construction d'une usine de pulpe et papier de $60 millions.

Sa femme, Ginette, a comparu mardi devant le conseil de révision de l'Immigration canadienne et a demandé un verdict en faveur de son mari.

De son côté, M. G. F. Ryan, président de la société d'ingénieurs Ross and Englin, qui avait embauché Edmondson, a déclaré : "Si j'avais devant moi 100 ingénieurs diplômés, je choisirais encore Alex."

M. Ryan a appris dans l'intervalle qu'Edmondson est un autodidacte, et qu'il n'a à son crédit que deux années de "high school" et six mois de collège, comme étudiant en histoire.

M. Ryan a dit qu'il avait choisi M. Edmondson pour le travail difficile d'ériger le pavillon allemand après une entrevue avec ce dernier.

" Vous pouvez lui dire, a-t-il déclaré, qu'il y a toujours un emploi qui l'attend dans mon entreprise."

Les libéraux de Dorion se dissocient de F. Aquin

L'association libéral du comté de Dorion se dissocie de l'attitude de son député, M. François Aquin, et condamne celui-ci d'avoir épousé la cause du général de Gaulle.

Dans un communiqué, l'association déclare appuyer la prise de position du caucus libéral et de son chef, M. Jean Lesage.

M. Aquin a démissionné du parti libéral le 28 juillet et siège maintenant comme député indépendant à l'assemblée législative.

Création d'un CEGEP à Rouyn

(de notre bureau de Québec)

QUEBEC — Le gouvernement du Québec a créé un Collège d'enseignement général et professionnel (CEGEP) à Rouyn.

L'intégration de quatre institutions d'enseignement a permis de donner naissance à ce nouveau CEGEP. Il s'agit du collège de Rouyn, de l'école normale Notre-Dame de Grâce, de l'institut Marguerite d'Youville et de l'école des métiers de Rouyn.

Par un arrêté en conseil, daté du quatre août dernier, le gouvernement a nommé comme président de ce septième CEGEP, M. Jean-Charles Coutu, de Rouyn.

LA MÉTÉO

MINIMUM	55
MAXIMUM	75

MONTREAL — (PC) — Voici les prévisions de la météo :

Régions de Montréal et Ottawa : généralement nuageux ce matin, mais s'éclaircissant graduellement cet après-midi. Possibilité d'averses dans l'après-midi. Plus frais. Vendredi, généralement ensoleillé et frais. Vents de l'ouest de 15 milles aujourd'hui mais légers la nuit prochaine et vendredi. Maximum et minimum à Montréal et Ottawa, 75 et 55.

Régions des Laurentides et Saint-Maurice : nuageux et frais avec quelques averses dispersées s'éclaircissant ce soir. Demain, ensoleillé et frais. Vents du nord-ouest de 15 milles aujourd'hui, devenant légers la nuit prochaine. Maximum et minimum à Ste-Agathe et La Tuque, 65 et 45.

Régions des Cantons de l'Est, Québec et Lac St-Jean : généralement nuageux avec possibilité d'averses, s'éclaircissant ce soir. Clair et très frais la nuit prochaine. Vendredi, généralement ensoleillé. Vents du nord-ouest de 15 milles tard ce matin redevenant légers la nuit prochaine. Maximum et minimum à Québec et Sherbrooke, 70 et 50; Chicoutimi, 70 et 45.



C'est une excellente année pour prendre vos vacances au New Hampshire

Comme la plupart des gens sont à l'Expo '67, le New Hampshire est moins encombré; il semble plus spacieux et plus beau que jamais. On ne saurait choisir un meilleur temps pour passer des vacances au New Hampshire.

C'est une année exceptionnelle.

Venez donc avec votre famille profiter pleinement de la quiétude du paysage magnifique, sillonné de frais ruisseaux et pailleté de lacs de cristal. Voyez les célèbres Montagnes Blanches. Roulez facilement sur des routes modernes passant à travers las nature la plus pittoresque. Puis, si vous recherchez le mouvement et les divertissements, visitez les plages de la mer et les lacs de villégiature populaires du New Hampshire.

Venez au New Hampshire en '67. Vous y trouverez gîte confortable, cuisine délectable et chaude hospitalité. (Une heureuse façon de compléter votre visite à l'Expo '67.)

Pour plus de détails sur les endroits à visiter et les possibilités de logement, communiquez avec le Centre de Vacances du New Hampshire, immeuble Greenshields, 4 Place Ville-Marie, Montréal. Tel: 861-7723.

MONTREAL INTENTE...

SUITE DE LA PAGE 1

pas été intégralement respectés que le motel Canadiana a été jugé inacceptable par la municipalité.

En fait, la construction des unités ne répondrait pas à toutes les exigences que comportent les 375 articles du Code de bâtiment (règlement no 1900) de la ville de Montréal.

Le motel, d'après l'inspection faite, serait un risque en cas d'incendie. Et, évidemment, les autorités municipales ne tiennent pas à ce qu'il y ait une seule perte de vie si un incendie survenait dans un des motels temporaires tout principalement.

On est conscient de la mauvaise publicité qui entourerait un malheur semblable, surtout à la suite des nombreuses critiques formulées au sujet de la situation du logement durant l'Expo.

La poursuite contre le "Canadiana Motel (67) Enrg" a été inscrite en Cour municipale, hier matin.

Neuf autres établissements

Quant aux neuf autres établissements en cause, il s'agit de collèges et couvents désaffectés, d'anciennes manufactures, salles de quilles et autres édifices transformés en dortoirs pour la durée de l'Expo.

L'avis adressé aux propriétaires mentionne qu'il y a eu changement d'occupation du bâtiment sans qu'un permis municipal ne soit réclamé. En conséquence, le service des permis et inspections fait connaître la décision de la ville de prendre des procédures.

Dans plusieurs de ces cas, des actions ont déjà été inscrites en Cour municipale. D'autres procédures seront prises dès que les dossiers seront complétés.

Depuis la réception des avis par les propriétaires des établissements concernés, plusieurs travaux sont en cours chez certains d'entre eux afin de répondre aux exigences des règlements de construction.

Au motel Canadiana, entre autres, des employés sont à l'oeuvre pour effectuer les transformations nécessaires dans le but de respecter les plans soumis. Quelques-uns des neuf autres établissements tentent aussi d'apporter les changements jugés essentiels mais il semble qu'il sera impossible à certains de se conformer en tous points aux règlements de construction. On imagine mal, par exemple, la transformation radicale d'une salle de quille alors qu'il reste moins de trois mois avant la fin de l'Expo.

Par ailleurs, une rapide enquête téléphonique a permis de constater, hier, que la grande majorité sinon tous les établissements jugés illégaux sont encore ouverts et acceptent encore des réservations même si leur permis de location a été confisqué par le Service provincial de logement.

Trois mois après le début

A première vue, il peut paraître curieux que la ville n'ait décidé que trois mois après le début de l'événement international de prendre des procédures contre certains établissements non conformes au Code du bâtiment.

A l'hôtel de ville, un porte-parole a expliqué que ceci est dû au fait que le service municipal des permis et inspections n'était justement pas au courant que les neuf établissements — à l'exception du motel Canadiana — étaient utilisés comme dortoirs ou chambrettes puisqu'ils n'avaient pas demandé de permis.

Ce sont des rapports reçus après l'ouverture de l'Expo qui ont mené les inspecteurs du service à faire enquête.

On s'attend que des poursuites soient bientôt intentées contre d'autres établissements transformés en motels à l'occasion de l'Expo. Les inspecteurs du service municipal des permis et inspections continuent de visiter les lieux semblables qui sont portés à leur connaissance.

Le Reine-Elisabeth revise son attitude

Les autorités de l'hôtel Reine-Elisabeth, qui avait refusé hier de prendre en main la direction de Logexpo, comme le leur offrait le sous-commissaire général de l'Expo, M. Robert Shaw, ont par la suite revu leur décision et ont annoncé leur intention de discuter la chose avec les dirigeants de l'Expo.

L'hôtel, administré par la chaîne Hilton, prendrait Logexpo avec ou sans la collaboration de l'Association des hôteliers de Montréal. Les autorités du Reine-Elisabeth, en déclinant d'abord l'offre de M. Shaw, n'avaient pas pris connaissance du contenu détaillé du communiqué de ce dernier. C'est par la suite qu'elles ont changé d'avis.

On sait que la récente décision du Reine-Elisabeth de mettre sur pied un service d'urgence-logement, plus de trois mois après le début de l'Expo, a pris par surprise les autres établissements hôteliers d'importance puisque vingt d'entre eux ont inauguré un service semblable dès le début.

Il est donc évident que le Reine-Elisabeth avait décidé de faire bande à part puisqu'il ne fait pas partie de l'Association des hôtels de Montréal depuis deux ans.

Cependant, pour aider la cause du tourisme, le président de l'AHM, M. René A. Eschenlohr, et l'administrateur du Reine-Elisabeth, M. M. Mumford, sont d'accord pour entretenir des relations plus étroites d'ici la fin de l'Expo afin de satisfaire la nombreuse clientèle.

Entretemps, il semble que le Reine-Elisabeth serait intéressé à prendre Logexpo en main à une condition : en avoir le contrôle absolu, c'est-à-dire complète liberté par rapport aux dirigeants de l'Expo et droit exclusif de choisir son personnel.

FENÊTRES · PORTES
EN ALUMINIUM
émaillées, anodisées ou naturelles





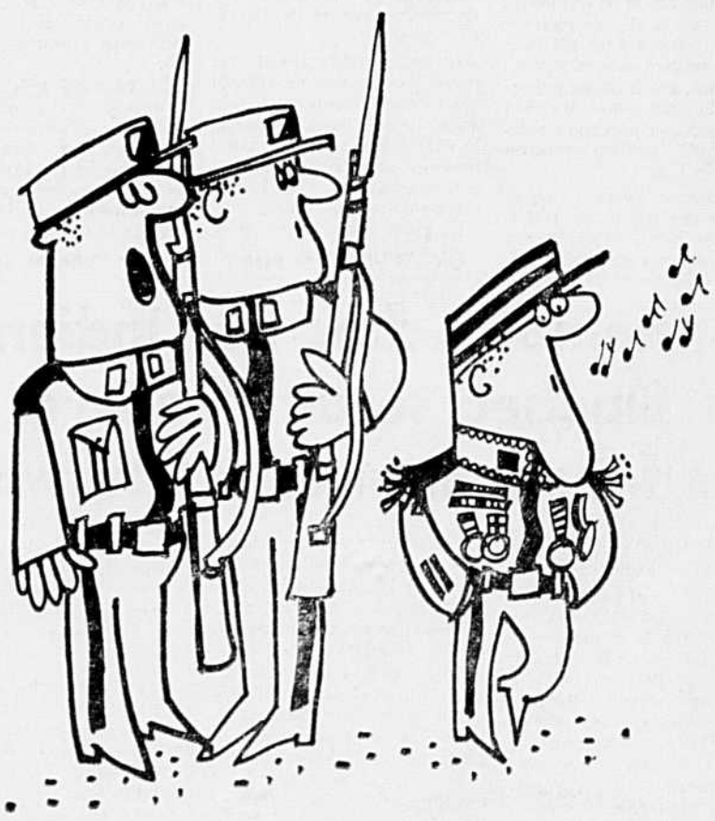
• AUVENTS EN FIBRE DE VERRE
• CLAPBOARD EN ALUMINIUM

Téléphonez maintenant
279-8551
ALSCO
1530 est, BEAUBIEN — MONTREAL

Spaghettissimo!
UN MENU MEDITERRANEEN VOUS ATTEND A LA POPINA SUR LA PLAZA PLACE VILLE MARIE

ANNONCE ANNONCE

DISTILLÉ AU CANADA PAR TANQUERAY GORDON & CO. (CANADA) LTD.



"Certainement qu'il est un héros. Il a sauvé le gin Gordon lors de l'incendie du mess."

LA PRESSE

BUREAUX 874-7272 / REDACTION 874-7078 / LIVRAISON A DOMICILE 874-6911

MONTREAL, JEUDI 10 AOUT 1967 — 83e ANNEE — No 184

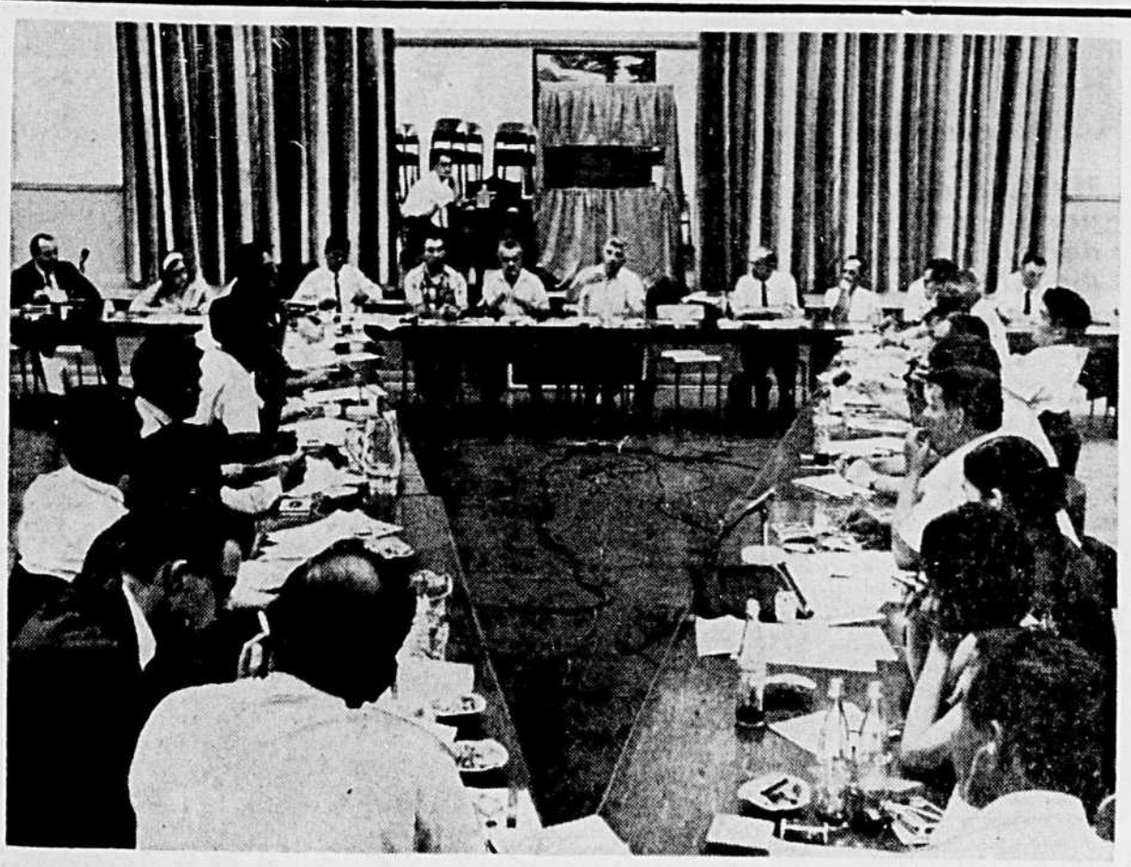


photo Paul-Henri Talbot, LA PRESSE

Une réunion historique de chefs iroquois, hurons et algonquins

Evénement historique : une majorité de chefs de réserves indiennes du Québec, tant iroquois, hurons qu'algonquins, tiennent un premier colloque provincial en vue de définir une position commune devant ce problème indien qui est en train de devenir l'un des premiers de l'actualité canadienne. Sur cette photo, prise dans la salle des Chevaliers de Colomb de Caughnawaga, lors de la séance d'hier après-midi, on remarque à la table présidentielle : le chef Max Gros-Louis, de Loretteville, le chef James Gaspé, d'Oka, président du Conseil consultatif (Québec) et de l'Association des Indiens du Québec, le chef André Tanahokata Delisle, vice-président et M. M. Boulanger, surintendant régional des Affaires indiennes à Québec. Tous les participants avaient un écouteur pour la traduction simultanée, en français et en anglais, des interventions.

Certains hôpitaux ont déjà commencé à sélectionner les patients

"Vu les nombreuses démissions des radiologistes, quelques hôpitaux ont commencé à sélectionner les patients en fonction des services de radiologie qu'ils sont en mesure de fournir. Comme l'action des radiologistes varie d'une institution à l'autre, chaque hôpital doit prendre les mesures adaptées à sa situation particulière. Mais il est certain que, si le conflit ne se règle pas prochainement, l'ensemble des hôpitaux sera obligé d'adopter une politique de sélection des cas," a déclaré hier M. Michel Dubreuil, directeur général de l'Association des hôpitaux du Québec, au cours d'un entretien téléphonique.

A la date du 7 août, déjà 85 hôpitaux parmi les plus importants de la province, particulièrement à Québec et à Montréal, avaient reçu des démissions en bloc. Hier, à Québec, des représentants de l'Association des radiologistes et de l'Association des hôpitaux du Québec se sont réunis dans le but de mettre sur pied un service d'urgence de radiologie dans les hôpitaux.

Deux "pools" de radiologistes

Selon les informations que nous avons pu recueillir, deux "pools" de radiologistes seraient formés, l'un à Montréal, l'autre à Québec. A la demande d'un hôpital, un radiologiste sera envoyé pour les cas d'urgence mais ce ne sera pas un médecin attaché à l'institution qui fera la demande. Le prix des services fournis serait le suivant : $10 pour le déplacement, le jour, $15 la nuit. Les honoraires généralement réclamés seront ceux qui ont cours en Ontario, soit ceux que les radiologistes réclament du gouvernement. Dans un hôpital de Québec, des radiologistes auraient exigé $10 pour la lecture d'un film. Le tarif moyen pour une telle lecture est d'environ $3.

Il semble que les radiologistes aient établi leur système d'urgence de façon unilatérale, sans consultation préalable avec les hôpitaux en cause.

Dans les milieux hospitaliers, on s'inquiète du fait que le radiologiste qui sera dépêché pour les cas d'urgence sera un médecin qui ignorera tout des structures, de l'administration, de l'organisation et de l'équipement de l'hôpital. On redoute les conséquences de cette politique pour le malade d'abord, ensuite pour les complications administratives ou légales qui pourraient s'ensuivre, surtout si le gouvernement refuse de payer les honoraires demandés.

Un grand nombre de radiologistes du Québec ont remis leur démission par suite de l'impasse de leurs négociations avec le gouvernement du Québec au sujet du renouvellement de leur contrat de travail. Le litige porte principalement sur le fait que le gouvernement, qui a rendu gratuits les examens pour fins de diagnostic dans les cliniques externes des hôpitaux publics, refuse d'appliquer cette mesure aux services des radiologistes dans leur bureau ou dans des cliniques privées.

Les pourparlers se poursuivent

Pendant ce temps, les pourparlers se poursuivent entre le gouvernement et l'Association afin d'en arriver à un règlement du conflit. En réponse au télégramme envoyé lundi par la Fédération des médecins spécialistes du Québec et l'Association des radiologistes, le ministre de la Santé, M. Jean-Paul Cloutier, recevait mardi matin à son bureau de Québec, en présence de M. Roch Boivin, le Dr Raymond Robillard président de la Fédération, et les Drs Marvin N. Lougheed et René Robillard, respectivement président et vice-président de l'Association des radiologistes de la province de Québec, pour étudier la situation actuellement critique de la radiologie du Québec.

Dans un communiqué, la Fédération des médecins spécialistes a répondu à la déclaration du ministre qui a insisté surtout sur les revenus de ces médecins dans le régime de l'Assurance-hospitalisation. M. Cloutier a fait valoir que 171 radiologistes en 1965 avaient reçu de de l'Assurance-hospitalisation une moyenne de $32,000 chacun.

Le mode de rémunération

Le Dr Robillard souligne que le mode de rémunération entre en ligne de compte. Les radiologistes sont payés à l'unité de travail. "Le problème de la rémunération des radiologistes est directement lié à la pénurie de ces médecins et à l'augmentation de la consommation des services radiologiques depuis la mise en oeuvre de l'assurance-hospitalisation en 1961. Au début de ce régime, les radiologistes faisaient en moyenne 7,000 examens par année, ce qui correspond aux normes du Collège royal des médecins et chirurgiens du Canada. En 1965, cette moyenne est passée à 11,000 examens et les effectifs des radiologistes n'ont pas augmenté proportionnellement à l'accroissement de la demande de leurs services. De plus, les radiologistes font de plus en plus du travail rémunéré à demi-tarif.

"Le dilemme des radiologistes est le suivant : ou réduire leur somme de travail à un niveau normal ou rendre tous les services que le gouvernement

Voir RADIOLOGISTES page 6



photo LA PRESSE

Enquête sur un incident tragique

En attendant l'arrivée des détectives du Bureau des enquêtes criminelles, les agents de sécurité du métro prennent les déclarations des témoins de la fusillade au cours de laquelle un policier de Montréal a été blessé en poursuivant un bandit.

Les chefs indiens du Québec veulent administrer leurs propres réserves

par André LUCHAIRE

"Nous conseillons vivement au gouvernement (fédéral) de n'utiliser aucune personne hors du Québec pour décider à notre place : les Indiens du Québec peuvent prendre des décisions par eux-mêmes."

Ces paroles du chef André Tanakokate Delisle, vice-président du Conseil national consultatif (Région du Québec) ainsi que de l'Association des Indiens du Québec, prononcées hier à l'une des cinq journées de conférence des chefs Indiens du Québec à Caughnawaga, ne signifiaient évidemment pas une prise de position séparatiste ! Elles s'appliquaient toutefois à un problème assez aigu posé soudain par l'affaire de Sept-Iles, et, d'une manière générale par la gestion des réserves indiennes, que le gouvernement d'Ottawa confie de plus en plus à des administrateurs rémunérés.

Mais ces administrateurs rémunérés ne pourraient-ils pas être, tout simplement, les chefs élus des réserves ?

Fort d'une "décision du "Conseil consultatif national Indien" Ottawa a exigé la démission des chefs qui auraient été ainsi désignés comme administrateurs, sous prétexte que la fonction de chef est nécessairement bénévole.

Le cas du chef de la réserve de Sept-Iles

C'est ce qui arrive en particulier au chef Daniel Vachon de la réserve montagnaise de Sept-Iles, mis en demeure de choisir entre son mandat de chef et celui de gérant de bande.

Il n'est pas impossible que la position d'Ottawa s'appuie sur celle d'une partie des réserves de l'Ouest, mais une chose est certaine : sur ce point l'unanimité presque absolue s'est manifestée hier chez les chefs québécois au cours de leur troisième journée de conférence.

L'argument présenté par M. Leszzynski, directeur des programme sociaux de la section des Affaires indienne du ministère fédéral du Nord canadien et des Richesse naturelles, présent au colloque, à savoir qu'une "décision" contraire avait été prise par le Conseil consultatif national" provoqua des intervention incisives du chef Max Gros-Louis, de Lorette, du chef Daniel Vachon, de Sept-Yles, et du chef Delisle.

Eloigner les Chef des réserves..."

"La politique de la Branche des Affaires indiennes, déclara-t-il, a pour but d'éloigner les chefs de leurs réserves, pour qu'ils gagnent leur vie ailleurs — (puisqu'aussi bien l'un des avantages de désigner les chefs comme gérants, c'est qu'ainsi ils peuvent gagner leur vie en restant sur place).

"Et il faut penser au cas de toutes les réserves éloignées, où, souvent les seules personnes instruites désignables comme gérants sont précisément les chefs : vous les mettez dans l'obligation de démissionner comme chefs.

Précédemment le chef Vachon avait mentionné qu'il était incapable lié par ses fonctions bénévoles de chef, de gagner le pain de sa famille.

Quant au chef André Delisle, il fit des réserves expresses sur la légalité de la "décision" du Conseil consultatif national" qui, souligna-t-il, n'a pas à intervenir sans l'accord des chefs de réserve.

D'ailleurs, ajouta-t-il, dans ce conseil national consultatif huit voix sont accaparées par deux seules provinces, l'Ontario et la Colombie-Britannique.

La position d'Ottawa, remarqua-t-il encore, remonte à une

Voir CHEFS INDIENS page 6

Le maire de St-Laurent demande au ministre de l'Education de s'opposer à une hausse d'évaluation

Le maire de St-Laurent, M. Marcel Laurin, a demandé hier au ministre de l'Education, M. Jean-Jacques Bertrand, de s'opposer à une hausse de 10 p. 100 dans les évaluations, hausse décrétée par les autorités scolaires à l'intention des contribuables protestants et neutres de cette ville.

Le maire Laurin a fait savoir, par le truchement d'un communiqué, que le Conseil municipal de Saint-Laurent, portant sa cause directement à l'attention du gouvernement du Québec, a sollicité une rencontre avec M. Bertrand, dans l'espoir de faire annuler la hausse que viennent de décréter le Protestant School Board of Greater Montreal et la Commission des écoles catholiques de Montréal.

Le premier magistrat de Saint-Laurent a demandé aux propriétaires d'en appeler eux-mêmes aux autorités scolaires, et ce, sans délai, car la date limite pour de tels recours est fixée au 12 août. Seuls les propriétaires particuliers — non la

Voir ST-LAURENT en page 6

Un policier est blessé par un bandit

par Lucien RIVARD

Un jeune policier a été blessé d'une balle au cou, vers midi, alors qu'il pourchassait deux voleurs de banque qui avaient cherché refuge dans la station de métro Peel, à l'intersection du boulevard de Maisonneuve et de la rue Peel, dans l'ouest de la métropole.

La victime, l'agent Gaston Lapointe, âgé de 23 ans, domicilié à Lemoyne, a été transporté à l'hôpital Général de Montréal, où il repose dans un état satisfaisant.

Au début, on avait révélé que la blessure était grave et l'on décrivait l'état du policier comme critique. Cependant, vers 2 h. cet après-midi, les

Voir POLICIER, en page 6

Quatre corps intermédiaires qualifient le bill 67 de rétrograde et de répugnant

par Jacques LAFRENIERE

Un front commun de quatre importants corps intermédiaires de Montréal s'est élevé hier contre le bill 67 et les amendements que le ministre de l'Education vient de lui apporter. Les représentants des parents, des enseignants et des syndiqués de la région de Montréal ont qualifié ce projet de loi de **"rétrograde, antidémocratique, inacceptable, voire répugnant"** tant pour les enseignants que pour les parents.

On a fait appel au maire de Montréal, M. Jean Drapeau, pour qu'il se joigne à eux afin qu'il fasse des pressions pour faire amender le projet de loi d'une façon qui correspoonde aux besoins de la Commission des écoles catholiques de Montréal.

On a également lancé un appel à tous les députés de la région de Montréal et aux autres maires des municipalités desservies sur le plan scolaire par la CECM pour qu'ils fassent de même. On insiste pour que les députés libéreux "fassent des obstructions" afin d'empêcher le projet de loi d'être adopté comme il est présenté et amendé. Cette loi amende la charte de la CECM.

Ce "front commun" créé pour cette occasion entend pousser plus loin son action s'il n'obtient pas gain de cause, mais sur ce sujet on a préféré ne rien divulguer de plus.

Les associations représentées à une conférence de presse donnée hier après-midi étaient les suivantes : Comité conjoint des parents de Montréal, Alliance des professeurs de Montréal, Conseil du travail de Montréal (FTQ), Conseil central des syndicats nationaux de Montréal (CSN). On remarquait en outre des représentants des cinq associations qui ont formé le comité conjoint des parents.

C'est le président de l'Alliance, M. Matthias Rioux, qui a été le plus violent. "Le gouvernement a jugé ne pas tenir compte de nos demandes en ce qui a trait à la consultation et à la participation des corps intermédiaires. Il refuse également le comité parlementaire revendiqué avec force par le front commun syndical ainsi que les parents.

"Le gouvernement vient de nous faire la démonstration que pour lui, la consultation et la participation ne sont que des mots, sans signification, mais pouvant constituer d'excellents gargarismes lorsqu'on veut camoufler des réalités gênantes et galvauder la démocratie."

M. Rioux trouve cette attitude d'autant plus surprenante qu'un mois après l'adoption du bill 25 qui avait mis fin à la crise scolaire, en février dernier, "le chef du gouvernement actuel déclarait qu'il était impossible de gouverner sans la participation des corps intermédiaires".

M. Rioux a renouvelé son invitation aux trois commissaires

Voir BILL 67 en page 6

LES FAMEUX PANIERS DE FRUITS ET FRIANDISES DIONNE
sont très appropriés pour noces ou anniversaires, etc.
$7.50 et plus
Grande variété de fruits domestiques et importés
BLEUETS — GROSEILLES ROUGES
PECHES — ABRICOTS — NECTARINES
PRUNES — PAPAYAS — MANGUES
AVOCATS — LIMETTES — MELONS
CASABA — MELONS DE MIEL —
CANTALOUPS
POIRES BARTLETT
RAISIN SANS PEPINS
RAISIN RIBIER
BANANES ROUGES — ETC.
A. DIONNE FILS & CIE
1221 o., Ste-Catherine, Montréal Tél.: 849-2341
coin rue Drummond

En vedette cette semaine à la
BOUTIQUE COLONIALE
VENDEUR AUTORISE
BASSINETTE
berçante fini érable, 18" x 36" (matelas inclus) $25.95
Ouvert jusqu'à 9 h. 30 jeudi et vendredi soir
A. FORGET INC.
6707 boul. SAINT-LAURENT Tél. 274-5568

LES SILENCIEUX MIDAS
portent une GARANTIE ÉCRITE, sans conditions, valide aussi longtemps que vous restez propriétaire de votre voiture
MIDAS
ATELIER
TOUTES CARTES DE CREDIT ACCEPTEES
PLUS DE 400 ATELIERS AU CANADA ET AUX ETATS-UNIS. CETTE GARANTIE COUVRE TOUTE AVARIE DU SILENCIEUX : ROUILLE, ECLATEMENT, USURE, ETC.
10111, BOUL. PIE-IX 321-7108-9
4495, RUE IBERVILLE 526-1627-8
850, BOUL. LABELLE, CHOMEDEY 681-1601
6100, CHEMIN UPPER LAC... 481-0404.
OUVERT TOUS LES JOURS A PARTIR DE 8 H. A.M.
INSPECTION GRATUITE DES AMORTISSEURS DE CHOCS

LOUEZ
Nos compresseurs et nos appareils à peinturer de tous genres pour la maison, l'industrie et la construction. Aussi nombre d'autres outils.
VENTE PIECES REPARATIONS des fusils compresseurs
BINKS BRUNNER CURTIS
DEVILBISS KELLOGG LINCOLN
QUINCY WEBSTER ETC...
Gélinas COMPRESSORS INC.
4845, rue ST-DENIS
Stationnement gratuit à côté du magasin
288-0163
8 h. A.M. à 6 h. P.M. — VENDREDI SOIR jusqu'à 8 h. — SAMEDI MIDI et l'après-midi de 5 à 6

CORBEIL SUR LA PLAZA
Les souliers Buster Brown
Mini : loafer de veau noir avec chaînette sur le pied. Gr.: 12½ à 4 $9.00
Soulier lacé à semelle de vinyl résistante. Coul.: cuir noir, cuir bleu. Gr.: 10½ à 4. $9.00
EN VENTE AU SALON DE LA CHAUSSURE
2e étage loc.: 47, 279-4581
6500 St-Hubert angle Beaubien

BILL 67

SUITE DE LA PAGE 3

nommés par l'archevêché de Montréal de remettre leur démission, soit MM. Gagnon, Biondi et Lavoie, "afin de ne pas être taxés de complicité et d'hypocrisie".

La restructuration

M. Rioux prétend que le gouvernement veut créer un conseil de restructuration "où l'on va faire l'étude des études déjà faites et ce, pendant trois ans, alors qu'un délai de six mois serait suffisant".

Le conseil de restructuration proposé en amendement est selon lui, "un moyen de reculer l'échéance. C'est un refus de la part du gouvernement de prendre ses responsabilités, c'est un refus d'entendre les intéressés, c'est en quelque sorte, un cataplasme".

M. Rioux se demande ce que le gouvernement veut cacher dans ce délai de trois ans: "veut-il... mettre en place les hommes qu'il veut à la tête de la CECM; veut-il se donner le temps de se former des hommes ou des fonctionnaires capables de répondre à son objectif; veut-il cuisiner la régionalisation selon ses conceptions de la démocratisation". Il se demande en outre s'il veut faire du patronage grâce au projet d'écoles polyvalentes.

"En bref, a dit, MRioux, le bill 67 est un projet ridicule quant à sa conception et dépassé quant à son application. Il faut absolument que le gouvernement du Québec se décide une fois pour toutes de s'asseoir autour d'une table avec les intéressés en éducation afin de jeter les bases de la restruction territoriale, la décentralisation administrative et la démocratisation des cadres".

La voix des parents

La présidente du Comité conjoint des parents, Mme Cécile Jacob, déplore d'abord que le gouvernement du Québec n'ait pas tenu compte des préoccupations de l'archevêque de Montréal, qui s'est désisté de son droit de nommer trois des commissaires. Le Cardinal Léger posait ce geste, a-t-elle dit pour permettre aux parents d'assumer leurs responsabilités.

Le gouvernement du Québec, selon elle, a failli à une occasion qui lui était offerte de franchir une première étape vers la démocratisation, comme on la réclame. Ce sont les corps intermédiaires qui, selon elle, devraient faire des suggestions. En fait, le nombre des commissaires nommés par les contribuables et les parents de Montréal devrait être supérieur au nombre de ceux nommés par le gouvernement.

Le comité conjoint juge inacceptable que le président et les vice-présidents soient nommés par le gouvernement et non choisis par les membres de la commission eux-mêmes, comme cela se pratique ailleurs.

Appuyant M. Rioux, Mme Jacob se demande pourquoi étudier encore la régionalisation scolaire de l'île de Montréal, puisque des études ont déjà été faites. "On se cache trop souvent derrière un comité d'étude pour retarder une action qui s'impose et nous craignons sérieusement que la création de cet organisme (conseil de restructuration) ait un effet de freinage".

Le pésident du Conseil central de Montréal (CSN), M. Dollard Généreux, et le président du CTM, ont appuyé au nom de leurs 200,000 membres et au nom des centrales syndicales auxquelles ils sont affiliés, les propos de M. Rioux et de Mme Jacob.

M. Généreux a dit craindre qu'on tente à Montréal une expérience qui se répétera ensuite dans le reste du Québec. C'est pourquoi, selon lui, tous les citoyens de la province devraient s'intéresser à ce projet de loi.

N. Dupuis a surtout déploré le fait que le gouvernement ignore les corps intermédiaires et a demandé aux députés de faire connaître clairement leurs opinions sur cette loi.

CHEFS INDIENS

SUITE DE LA PAGE 3

époque où, effectivement, le chef n'avait au fait rien à administrer.

"Tout en se rendant compte des motifs du gouvernement, conclut-il, je recommanderai personnellement qu'on permette aux chefs d'être désignés comme gérants, comme aussi qu'on leur reconnaisse le droit d'engager du personnel pour les aider dans leur travail".

C'est du reste ce qui fera l'objet de recommandations finales — auxquelles sera consacrée la journée d'aujourd'hui du colloque des chefs de réserves indiennes du Québec.

Ce colloque était d'ailleurs le premier à être vraiment représentatif des réserves du Québec, puisqu'en totalisant les populations représentées par les 18 chefs élus et quatres délégués présents à ce colloque, on arrive à environ 15,000 personnes, soit près des trois quarts de la population indienne enregistrée du Québec.

La première journée, celle de lundi, avait été consacrée aux buts et objectifs de la Direction des Affaires indiennes, tels qu'exposés par des fonctionnaires de la Direction.

Celle d'avant-hier avait comporté un colloque à huis clos des chefs indiens.

Hier, ont été étudiés divers problèmes: les terres indiennes en rapport aux besoins de la population indienne, les logements des Indiens hors des réserves, les octrois aux bandes, et, comme on l'a vu l'épineuse question des gérants de bande.

Aujourd'hui, ce sera le tour des recommandations, qui seront adoptées par les mêmes chefs présents au colloque, mais en tant que membres de l'Association des Indiens du Québec, et l'on y attend d'autres presences.

ST-LAURENT

SUITE DE LA PAGE 3

ville elle-même — sont autorisés par la loi à en appeler de cette hausse. Les compagnies touchées doivent contester les augmentations auprès du PSBGM et de la CECM, tandis que les particuliers de religion protestante doivent en appeler aux autorités PSBGM seulement.

Si la hausse est maintenue, il en coûtera $700,000 de plus annuellement en taxes aux propriétaires de S.-Laurent inscrits sur les listes protestante et neutre, de l'avis de M. Laurin.

Celui-ci qualifie la hausse d'"injustifiable", M. Laurin fait de plus remarquer que le rôle d'évaluation de St-Laurent a été accepté par la Corporation de Montréal métropolitain comme étant à 100 p. 100 en accord avec ses critères et, sur ce, il qualifie "d'arbitraires et discriminatoires" les évaluations que commandent les autorités scolaires.

Le Conseil de Saint-Laurent estime que les autorités scolaires, en commandant cette hausse, porteront les évaluations à un niveau supérieur à celui de la valeur réelle des propriétés en question.

Les autorités municipales de St-Laurent, à la lumière de renseignements obtenus de l'évaluateur de la CECM, étudient et "s'ingénient à déterminer les critères en vertu desquels l'évaluation scolaire a été haussée de 10 p. 100".

Les autorités municipales de St-Laurent se plaignent par ailleurs de ne pas avoir reçu de la commission scolaire protestante les documents que celle-ci leur avait promis, au sujet de cette hausse.

Le communiqué souligne enfin que si les appels des contribuables sont rejetés, ceux-ci devront entreprendre des procédures judiciaires "coûteuses" pour "obtenir justice".

RADIOLOGISTES

SUITE DE LA PAGE 3

offre à la population." Réclamant la rémunération de l'excédent de travail au tarif régulier, le Dr Robillard a ajouté: "Les revenus individuels seront élevés, mais le travail sera fait, et le coût total pour le gouvernement sera exactement le même que si le nombre de radiologistes était suffisant."

Le Dr Robillard a imputé l'échec des négociations en grande partie "aux manoeuvres des représentants gouvernementaux qui ont cherché à diviser la profession médicale en avivant les conflits d'intérêt possibles entre les omnipraticiens et les spécialistes." Il a rappelé que les négociations des radiologistes s'inséraient dans les négociations des médecins spécialistes au sujet des soins fournis aux assistés sociaux.

POLICIER

SUITE DE LA PAGE 3

autorités de l'institution signalaient que le policier s'en tirera facilement.

Le projectile, tiré d'un revolver de calibre .32, a atteint le policier au cou pour ressortir au menton.

Hold-up de $24,000

Les deux individus impliqués dans la fusillade s'étaient présentés, quelques minutes plus tôt, à la succursale de la Banque royale du Canada sise au 1100 ouest, rue Sherbrooke, à l'intersection de Peel.

Menaçant les huit employés et les quelque 40 clients qui se trouvaient dans l'établissement, les malfaiteurs, qui portaient des cagoules noires, ont raflé le contenu des tiroirs-caisses, soit une somme de $24,000.

Une fois en possession de l'argent, les bandits ont fui à toutes jambes en descendant la rue Peel, en direction de la station de métro.

L'alerte était déjà donnée et les policiers accouraient de partout.

L'agent Lapointe, qui aperçu les deux fuyards, entra derrière eux dans la station de métro. Les malfaiteurs ont rapidement franchi les barrières pour descendre sur le quai alors que le policier était toujours sur leurs talons.

Une fois sur le quai, l'un des fuyards se retourna et fit feu en direction de l'agent Lapointe. Celui-ci s'affaissa dans une marre de sang. Il n'y avait qu'une vingtaine de personne sur le quai à ce moment et aucune d'elles n'a eu le temps de se rendre compte immédiatement de ce qui se passait.

Les deux malfaiteurs ont traversé la voie pour disparaître aussi rapidement qu'ils étaient venus en empruntant un autre escalier.

Les détectives du Bureau des enquêtes criminelles de la Sûreté de Montréal ont pris l'affaire en mains après que les agents de sécurité du métro eurent pris les premières déclarations des témoins.

Une vaste chasse à l'homme a été menée dans les rues avoisinantes et un suspect a été appréhendé. Il est présentement détenu pour interrogatoire et les policiers ont révélé qu'ils n'avaient pas encore pu déterminer s'il avait quelque chose à voir avec le hold-up et la fusillade.

Promotion de l'inspecteur détective Donat Tardif

Le directeur J.-P. Gilbert a annoncé aujourd'hui la nomination de l'inspecteur-détective Donat Tardif au poste d'inspecteur d'état-major de la Sûreté.

Le nouveau titulaire était jusqu'à maintenant chef de la division de la Sûreté dans le nord de la ville.

Il s'occupera dorénavant de la recherche, de la planification, de la préparation des cours, et de la coordination du travail des détectives de toutes les divisions et escouades.

L'inspecteur Tardif a rempli il y a quelques temp le rôle de conseil auprès du ministère de la justice lors de l'étude des libérations conditionnelles des forçats. En conséquence de quelques-unes de ses suggestions, on a vu naître l'escouade des libérations conditionnelles dont le principal travail consiste à préparer des feuilles de route pour les tribunaux avant le prononcé des sentences.





Grands champions de bridge

C'est ce matin, à 1 heure, après deux harassantes séances finales tenues à compter de 20 h. 30, hier, et huit jours de sessions éliminatoires tenues à l'hôtel Reine-Elizabeth, en marge du trente-neuvième grand tournoi annuel de bridge-duplicate pour les championnats nationaux nord-américains ("Summer Nationals"), qu'a été proclamé le groupe vainqueur des épreuves de championnat d'équipes de quatre maitres bridgeurs seniors, dont l'enjeu est le fameux trophée Nate B. Spingold, l'un des plus convoités en ce domaine. On voit ci-dessus les quatre gagnants, de gauche à droite, en haut, MM. NORMA M. KAY, de Philadelphie, et EDGAR KAPLAN, de New York, capitaine du quatuor; en bas WILLIAM ROOT, et ALVIN ROTH, tous deux de New York. Ils ont défait, au cours des trente-six dernières donnes, l'équipe de M. Charles Goren, une des figures les plus universellement connues dans ce sport, par une marge de 109 points de match internationaux. A cause de son état de santé, M. Goren lui-même n'a pas participé à cette finale; il a simplement dirigé son groupe formé du Dr G. Rosenkranz, de Mexico, MM. Paul Hodge, d'Abilene, Nouveau Mexique, D. Morse, de Houston, et Robert Wolff, de San Antonio, Texas.

4 éminents médecins prennent la défense des radiologistes

Quatre éminents médecins, dont le neurochirurgien Claude Bertrand, de renommée mondiale, se portent à la défense des radiologistes dénonçant "les critiques erronées qui se font actuellement" à leur propos.

presse, les Drs Claude Bertrand, J.-Cartier Giroux, Jules Hardy et S. N. Martinez soulignent qu'ils ont vu leurs confrères "édifier chez nous un des services les mieux réputés au monde, ce qui n'a pas été réalisé avec des semaines de 40 heures seulement mais plutôt de 60 heures et plus." Ils rappellent qu'ils ont appelé les radiologistes très souvent, la nuit, pour des consultations, particulièrement en fin de semaine pour des cas d'urgence, et qu'ils ont toujours eu leur concours empressé.

Ils affirment: "L'équipe des radiologistes a été élargie aussi rapidement que possible suivant les besoins sans craindre aucunement la diminution des revenus induviduels. Si ces revenus se sont accrus au cours des dernières années, c'est le fait des circonstances créées par une demande excessive et non par calcul".

"D'autre part, si les unités de travail sont plus nombreuses au Québec qu'en Ontario, ainsi que quelqu'un l'a souligné, cela tient au fait que, en Ontario, un plus grand nombre de ces examens se font dans les bureaux de consultation des radiologistes, ce qui a été autorisé lorsque le gouvernement a assumé les frais de ces examens."

Les quatre médecins font remarquer que, pour les radiologistes comme pour les médecins des autres spécialités, la période de gain fait suite à de longues années d'étude (après l'obtention du baccalauréat, cinq années de médecine suivies de quatre à six ans de spécilisation au minimum). Cette période de rémunération commence donc progressivement après la trentaine sans que le système de taxation ne tienne aucun compte de ces années préparatoires.

"Les radiologistes ont été brimés

Selon les signataires de la lettre, les radiologistes ont été brimés: ils rappellent les lenteurs des négociations et affirment que les radiologistes n'ont pas "obtenu le droit élémentaire de négocier de bonne foi". Les quatre médecins ajoutent: "Nous ne sommes pas convaincus que nos législateurs sont entièrement au courant des faits et nous nous inquiétons de voir les négociateurs en cause prendre cette attitude, alors que de nombreux postes existent ailleurs sur le continent nord-américain, postes qui sont offerts à nos radiologistes."

Les neurochirurgiens redoutent que les radiologistes ne puissent demeurer indifférents à ces avances. "Au stade actuel de la médecine, nous sommes tous interdépendants et nous ne saurions pratiquer la neurochirurgie adéquatement sans la collaboration de radiologistes compétents."

L'attitude néfaste des technocrates

Les signataires de la lettre affirment que l'attitude des technocrates du ministère de la Santé risque fort d'éteindre l'enthousiasme de ceux qui ont tenté de créer et de mettre sur pied une organisation efficace et de faciliter le recrutement. "Alors que les technocrates semblent vouloir déprécier le travail des radiologistes, il faut tout de même constater qu'il est de plus en plus difficile de trouver suffisamment de jeunes médecins assez persistants et qualifiés pour répondre aux besoins croissants de notre population. Il est primordial qu'ils réalisent que nous voulons servir nos concitoyens et non les exploiter, mais que nous voulons le faire avec un minimum de liberté et ce, dans l'intérêt de la population encore plus que dans le nôtre! (...) Certes, avec nos nombreuses préoccupations, nous n'avons pas assez soigné notre image vis-à-vis de nos concitoyens et le public a été trop souvent renseigné par des personnes mal informées."

Le premier ministre Johnson serait trop friand du pouvoir pour créer un véritable gouvernement métropolitain

— Un professeur de Montréal

TORONTO — Un professeur de l'Université Sir George Williams, l'urbaniste Ronald Bryant, a causé une certaine commotion, hier, lors des discussions marquant les journées d'études sur les problèmes métropolitains, à l'Université York, lorsqu'il a accusé le gouvernement Johnson d'être trop friand du pouvoir pour créer un véritable gouvernement métropolitain à Montréal.

M. Bryant, qui fut membre de la commission Lemay, qui enquêta sur le regroupement municipal sur la rive sud, dit que c'est la raison pour laquelle le gouvernement actuel se refuse à appliquer les recommandations du rapport Blier sur le regroupement de l'île de Montréal et le rapport Lemay.

Se plaçant strictement sous l'angle d'un spécialiste, M. Bryant dit qu'il faudrait créer un gouvernement métropolitain unique pour toute la véritable zone métropolitaine de Montréal et non seulement pour la seule île de Montréal.

Un tel gouvernement, dans son optique, aurait donc sous sa juridiction toute l'île de Montréal, l'île Jésus, le territoire étudié par la Commission Lemay et même, éventuellement, s'étendrait, sur la rive sud, entre Sorel et St-Jean.

L'apathie électorale des Montréalais

Par ailleurs, sur la rive nord, on irait jusqu'à l'entrée des Laurentides, soit jusqu'à St-Jérôme.

Mais M. Bryant ne croit pas cette suggestion réalisable dans le contexte actuel, car le gouvernement Johnson, trop friand de pouvoir, aurait peur d'un gouvernement métropolitain qui aurait sous sa juridiction plus de la moitié de la population totale du Québec.

Par ailleurs, selon une étude préparée par le professeur Sralk Smallwood, directeur du programme d'urbanisme de Darmouth College, aux Etats-Unis, c'est à Montréal qu'on a constaté la plus basse participation électorale aux élections de métropole.

En effet, seulement 32.7 p. 100 de l'électorat inscrit a voté lors de l'élection d'octobre 1966 qui a reporté Jean Drapeau et le Parti civique au pouvoir alors que la moyenne des métropoles du monde est de 61.9 p. 100. Si Montréal vient au dernier rang, toutefois, les autres metropoles canadiennes ne font

A Toronto, lors de la dernière élection de 1966, seulement 36 p. 100 des électeurs ont usé de leur droit de suffrage et dans le Winnipeg métropolitain, seulement 33.4 p. 100 des gens avaient voté lors de l'élection de 1964.

L'expert américain, qui présentait un document de travail pour servir de base aux discussions, note un certain désintéressement des Canadiens des grands centres pour la politique locale qui contraste avec le pourcentage obtenu lors des élections fédérales.

En effet, selon ces chiffres, 77 p. 100 des Canadiens auraient voté lors des élections fédérales alors que le pourcentage des votants lors des élections municipales dans les grands centres n'atteint pas 40 p. 100.

Aux Etats-Unis, c'est le contraire. L'Américain s'intéresse plus aux élections locales qu'aux élections nationales.

62 p. 100 des électeurs ont voté aux dernières élections présidentielles alors que la dernière élection à Philadelphie a attiré 63 p. 100 des votants et que plus de 80 p. 100 des Newyorkais ont voté lors de l'élection qui a porté le maire Richard Lindsay au pouvoir.

M. Smallwood n'écarte pas l'hypothèse que le désintéressement des Montréalais pour la chose civique soit dû au régime de parti unique actuellement en cours à l'hôtel de ville.

D'ailleurs, le professeur Smallwood, en terminant son étude, constate que plus les partis municipaux sont nombreux, donc plus petits, plus l'électorat est actif.

Ce qui revient à dire, dans le cas de Montréal, que seule l'apparition d'un parti d'opposition fort pourra sortir de cette torpeur l'électorat montréalais.

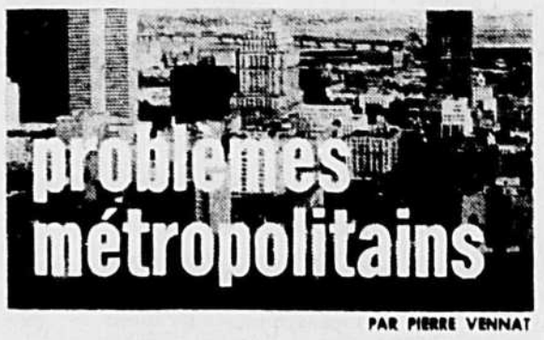
La superficie du territoire

Une autre constatation intéressante du professeur Smallwood concerne la superficie du territoire desservi par les gouvernements locaux.

Ainsi, les 31 gouvernements municipaux de l'île de Montréal ont une superficie moyenne de 5.8 milles carrés et seules les régions métropolitaines de New York, Philadelphie et Paris sont constituées d'unités gouvernementales locales ayant une superficie moyenne plus petite.

Mais il faut dire qu'à Paris on compte pas moins de 1,312 municipalités dans la région métropolitaine, à New York 555 et à Philadelphie 963.

Par ailleurs, dans une région métropolitaine comme Détroit, où on compte pas moins de 200 conseils municipaux différents, ceci couvre tout de même une superficie moyenne plus grande que ceux de l'île de Montréal, soit 8.1 milles carrés.



PAR PIERRE VENNAT

Trois morts dans une collision, à Magog

MAGOG (PC) — Trois personnes ont été tuées et trois autres grièvement blessées dans la collision de deux automobiles, survenue ce matin à Magog, environ 70 milles à l'est de Montréal.

Les victimes sont M. Roland Dio, âgé de 52 ans, de Québec, et ses deux fils, Jacques, 13 ans et Pierre, 8 ans.

Les blessés, qui n'ont pas été identifiés, voyageaient dans une automobile portant des plaques de l'Ontario. Ils ont été transportés à l'hôpital de Magog.

Soldat américain responsable de la mort du sergent Frederick Vaughn

Le coroner de Montréal, Me Laurin Lapointe, a rendu ce matin un verdict de responsabilité criminelle à l'issue de l'enquête sur la mort du sergent Frederick Vaughn, âgé de 33 ans, stationné à la base de l'aviation américaine de Plattsburgh, dans l'état de New York.

Le sergent Thomas Green, âgé de 31 ans, également de la base de Plattsburgh, qui était détenu comme témoin important, a repris le chemin des cellules et il comparaitra pour répondre à une accusation de meurtre simple.

Virgil Clark, un autre membre de l'aviation américaine, qui était également détenu, a été relâché.

L'enquête a déterminé que le trio était en état d'ébriété fort avancé quand une querelle s'éleva entre Green et la victime, au sujet d'une somme de $10.

L'altercation s'est déroulée à l'arrière de l'hôtel Windsor, vers 1 h. du matin, le 6 août dernier.

Green aurait frappé la victime à deux reprises à la figure. Inconscient, Vaughn avait été transporté au 1201 de la rue Hope, chez des amis du trio. Il ne devait jamais reprendre conscience et il a succombé à ses blessures vers 5 h. du matin.



MAINTENANT VOUS POUVEZ LOUER
UNE VOITURE 1967 ou UN CAMION de
LAUZON
DRIVE YOURSELF INC.
5008 BOUL. DECARIE
TEL. 482-4040

CHIC ALORS! CHIC AGO!

Chic alors, un jet DC-9 direct Montréal-Chicago* *le matin!* Air Canada est la première et la seule ligne aérienne à vous offrir ce vol matinal sans escale. L'homme d'affaires en appréciera la commodité, la vitesse, le confort. Départ à 7h45 a.m. de Montréal pour arriver à Chicago à 8h55 a.m. heure locale. Et bien sûr, nous offrons toujours de nombreux autres vols quotidiens Montréal-Toronto-Chicago. Voyez votre agent de voyages ou appelez-nous à 931-4411.

*A compter du 15 août 1967

AIR CANADA

Bureaux de vente des billets d'Air Canada: Place Ville-Marie, 7116, rue St-Hubert et Place Bonaventure.



Téléphoto PA

Un porte-parole du "Black Power", H. Rap Brown (à gauche), et le gouverneur de la Floride, M. Claude Kirk, se sont partagé hier le même micro au cours d'une réunion populaire.

Le chef du Black Power dit aux Noirs: "Les rues sont à vous, prenez-les..."

JACKSONVILLE, Floride — (UPI-PA) — Un partisan du "Black Power", H. Rap Brown, a tourné le dos hier au gouverneur Claude Kirk alors que celui-ci lui souhaitait la bienvenue en Floride. Puis Brown s'est éloigné d'un shérif qui tentait de lui lire la loi d'émeute.

Brown avait auparavant déclaré à quelque 800 Noirs rassemblés dans un parc: "Les rues sont à vous. Prenez-les si vous êtes prêts."

Le gouverneur Kirk était un des rares Blancs à assister au ralliement où il a été accueilli autant par des huées que par des acclamations.

Durant son intervention, H. Rap Brown a violemment critiqué la société blanche mais il a souvent évité de terminer ses phrases quand il s'agissait de dire aux Noirs quoi faire au sujet de cette société.

Il s'est souvent contenté de dire à plusieurs reprises: "Vous savez quoi faire." Et d'ajouter plus loin : "Si Jacksonville ne bouge pas, vous savez ce qui reste à faire... Vous prenez quelques cents et vous savez quoi faire avec... Vous savez ce que ces cents peuvent acheter. Vous savez ce qu'un cent peut acheter."

"Oui. Des allumettes", a crié une partie de la foule.

"Les rues sont à vous, a répliqué Brown. Prenez-les si vous êtes prêts."

Et d'ajouter : "Vous devez être prêts à agir contre le système. Et la seule façon d'être prêts c'est d'être armés."

Plus tard, le gouverneur Kirk a déclaré que ce n'était pas tout à fait ce que Brown avait dit au sujet des armes. C'est une des raisons qui m'ont amené à Jacksonville. "Trop souvent, les rapports de presse relatent ce qu'un homme a fait plutôt que ce qu'il a dit."

Cassius Clay et H. Rap Brown seront à Los Angeles dimanche

LOS ANGELES (UPI)—L'ex-champion poids lourd Cassius Clay, de son nom musulman Muhammed Ali, agira comme grand Maréchal, dimanche, dans le défilé organisé à Watts à l'occasion du festival d'été.

Clay, qui était condamné récemment pour avoir refusé de servir au Vietnam, a été nommé par un des présidents du festival. Le parcours du défilé s'étend sur trente rues. Quelque 40 associations ou agences noirs y participeront. On entend évoquer cette année l'émeute sanglante du mois d'août 1965.

De son côté, Rap Brown parlera à Los Angeles dimanche, mais sa réunion, à lui, n'a aucun rapport avec le festival.

La ville de Philadelphie a annoncé hier un plan quinquennal visant à éliminer les taudis des quartiers afin de prévenir les émeutes raciales.

Quatrième ville des Etats-Unis, Philadelphie est ainsi le premier centre urbain à prendre des mesures en vue de faire disparaître son ghetto noir, où se développent les plaies qui sont à l'origine de toutes les "révoltes" noires.

Le maire, M. James H. Tate, a annoncé que 48,000 logements pour les gagne-petit seraient construits au cours des cinq prochaines années. Ils coûteront plus de 200 millions de dollars. Les premiers contrats seront adjugés dès cette semaine.

M. Tate a expliqué en même temps que le plan avait pour but de prévenir les "désordres qui ont soufflé sur d'autres villes importantes des Etats-Unis cet été."

De leur côté, un groupe de leaders noirs modérés de Philadelphie annonçaient leur intention de former une organisation à l'échelle nationale qui sera chargée d'élaborer un "plan décennal" pour le progrès des Noirs aux Etats-Unis.

Par ailleurs, six jeunes membres des "gardes noirs", appartenant au "Revolutionary Action Movement" (RAM), ont été cités en justice sous l'accusation d'avoir conspiré pour susciter une émeute à Philadelphie.

Détenus depuis le 29 juillet, date à laquelle une émeute devait éclater à Philadelphie, les six jeunes gens font l'objet d'une inculpation pour avoir été trouvés en possession d'une liste de personnes "marquées pour exécution".

Pendant ce temps, le procès des 17 Noirs accusés d'avoir ourdi un complot d'assassinat contre un certain nombre de leaders noirs qu'ils estiment être par trop modérés, procès qui devait être entamé hier à New York, a été remis au 24 octobre.

C'est à la suite de la demande de la défense que le procès a été remis, les avocats des 17 prévenus ayant demandé du temps supplémentaire pour préparer leurs dossiers. Selon les allégations de la police, les 17 prévenus, qui ont été arrêtés le 21 juin dernier, seraient affiliés au RAM.

Israël doit conserver les frontières de 1967 (Dayan)

(d'après UPI, PA, AFP) — Tandis que les média d'information égyptiens et yougoslaves plaçaient beaucoup d'espoir dans les prochaines conversations Tito-Nasser, le général Moshé Dayan, ministre de la Défense d'Israël déclarait hier, au Congrès du parti "Rafi", que son pays ne devait jamais accepter le retour aux frontières de 1948.

Pendant ce temps, un ancien ministre jordanien confiait à un journaliste que le roi Hussein entamerait bientôt des négociations directes avec Israël.

Aussi bien le général Dayan, membre éminent du "Rafi", que le Congrès du parti d'extrême-droite nationaliste "Herouth", ont manifesté le désir de voir Israël — pour des raisons historiques et de sécurité — demeurer dans les territoires arabes conquis.

Ces prises de position de deux partis israéliens, représentés au sein de la coalition gouvernementale de M. Eshkol, interviennent au moment où la presse du Caire et de Belgrade fait état d'un message adressé par le président Johnson à Tito à la veille de son départ pour Le Caire.

Après avoir réitéré les demandes israéliennes visant à l'ouverture de négociations directes avec les Arabes, le général Dayan a affirmé que les discussions ne pouvaient prendre pour base que la carte des frontières israéliennes de 1967. "Les frontières de 1948 étaient absurdes, a dit le ministre israélien. Elles nous ont valu trois conflits dangereux avec nos voisins". Il a admis cependant que des divergences existaient au sein du gouvernement israélien.

Discours d'Eshkol

S'adressant à une soixantaine d'industriels juifs venus de 14 pays, dont le Canada, pour participer à un conseil international de planification économique, M. Lévi Eshkol leur a dit qu'Israël a besoin de leur attention, de leur amitié, de leur savoir, de leur expérience, de leurs initiatives et de leur énergie créatrice.

Après avoir souligné que les 2,500,000 Israéliens — qui seront 5,000,000 en l'an 2,000 — ne pourront supporter seuls la charge que représente le futur développement de l'Etat d'Israël, le chef du gouvernement israélien a mis l'accent sur l'urgence d'une augmentation du pouvoir concurrentiel des produits israéliens, dans la perspective d'une éventuelle association au Marché commun.

De son côté, le Congrès du parti "Herouth" a adressé au gouvernement une résolution demandant l'annexion des territoires occupés.

Quant au général Dayan, il a souligné que c'est sur la réalité des frontières de 1967 qu'Israël devait entamer les discussions avec les pays arabes.

"Le gouvernement a décidé de rester jusqu'à la conclusion de la paix dans les territoires occupés, a-t-il ajouté. Cependant, deux mois après la guerre, je ne vois pas les Arabes faire la queue pour demander la paix. C'est pour nous, Juifs, une responsabilité historique que de fixer les frontières permanentes d'Israël, des frontières qui assurent sa sécurité. Nous ne voulons pas plus être en butte constamment aux attaques de nos voisins arabes".

Les observateurs signalent que le discours de Dayan a été fait au moment où une certaine agitation règne dans les anciens territoires jordaniens sur la rive occidentale du Jourdain. La police israélienne a arrêté hier deux leaders arabes, les tenant responsables de l'organisation de la grève générale de lundi à Jérusalem.

Le voyage de Tito au Caire

Les buts des entretiens Nasser-Tito, estiment les observateurs au Caire, serait d'étudier les moyens de sortir honorablement d'une situation dangereuse.

Avant de partir pour le Caire, et éventuellement, de se rendre ensuite à Bagdad et à Damas, le leader yougoslave a recueilli un grand nombre d'informations et on souligne avec insistance dans la capitale égyptienne qu'après avoir participé aux réunions des dirigeants socialistes, le maréchal Tito a reçu un message du président Johnson sur le Moyen-Orient.

Sans se prononcer sur le plan de paix prêté à Tito, les Egyptiens admettent que des nouvelles concessions des Arabes seraient peut-être nécessaires et que le chef de l'Etat yougoslave est l'homme le plus qualifié pour les obtenir.

Selon un rapport du FBI

La criminalité a augmenté de 48% aux États-Unis, depuis six ans

WASHINGTON — (AFP, PA) — Dans son rapport annuel rendu public aujourd'hui, le directeur de la sûreté fédérale (FBI), M. J. Edgar Hoover, révèle que la criminalité a augmenté de 48 pour cent aux Etats-Unis au cours des six dernières années, et il précise que ce pourcentage s'est accru de 11 points au cours de l'année dernière seulement.

Depuis 1960, le nombre de crimes a augmenté de 62 pour cent ; la population ayant augmenté de 9 pour cent au cours de cette période, la proportion réelle de l'accroissement de la criminalité est de 48 pour cent. La proportion exacte est de 10.2 pour cent, rien que pour l'an dernier.

Par ailleurs le nombre des crimes résolus n'a été l'an dernier que de 24 pour cent, soit 8 pour cent de moins que l'année précédente.

Il s'est commis aux Etats-Unis près de 3,200,000 crimes sérieux en 1966, dont 10,920 homicides.

La criminalité s'est accrue en 1966, principalement dans les banlieues des grandes villes (13 pour cent), du fait qu'elles se développent rapidement et n'ont pas de forces de police suffisantes. On estime que celles-ci atteignent, pour l'ensemble du pays, 2 hommes pour 1,000 habitants. Douze pour cent des agents de police et policiers américains ont été attaqués en 1966, et 57, au total, ont été tués.

La valeur des biens volés ou "perdus" en 1966 s'est élevée à 1 milliard 200 millions de dollars; la moitié environ a été récupérée.

Des différentes catégories de crimes, c'est celle des vols qui a le plus augmenté (14 pour cent); celle des homicides vient en second lieu (11 pour cent); celles des viols et des attaques à main armée suivent avec 10 et 9 pour cent d'augmentation respectivement.

Soixante-trois pour cent des vols d'automobiles sont commis par des jeunes-gens de moins de 18 ans.

Les arrestations pour ivrognerie, vagabondage et désordres sur la voie publique ont diminué, mais celles pour possession de stupéfiants ont augmenté dans l'année de 28 pour cent, et de 82 pour cent dans les six dernières années.

Le rapport de M. Hoover, intitulé "Carrières criminelles", met le gouvernement et les tribunaux en garde contre les dangers du système de mise en liberté anticipée et sur parole. Cinquante-sept pour cent des prisonniers ainsi remis en liberté en 1963 ont été à nouveau arrêtés dans les deux ans et demi qui ont suivi; de ceux qui ont été mis en liberté surveillée, 47 pour cent ont été à nouveau arrêtés dans la même période; et de ceux qui ont été relâchés "pour bonne conduite", 67 pour cent ont à nouveau comparu devant les tribunaux.

La terreur s'est étendue à la province chinoise de Foukien

HONG-KONG, (UPI) — Les sauvages combats entre maoïstes et antimaoïstes qui faisaient rage dans la province de Kwangtung se sont étendus à celle de Foukien, en face de Formose, et ont transformé les deux capitales provinciales, Canton et Woochow, en véritables villes de terreur. Voilà ce que rapportent les agences de presse de Hong-kong, qui citent les paroles de voyageurs venant de la région.

Au dire de ces témoins, une bataille entre l'armée rouge et les gardes-rouges de Mao, dans la ville de Canton, a déjà fait plus de 200 victimes. Quant aux émeutes dans la province de Foukien, entre travailleurs et gardes-rouges, elles auraient fait, en juillet seulement, au-delà de mille morts. La dernière bataille signalée s'est déroulée à Canton, hier, à la gare ferroviaire, où les combats, devant les voyageurs horrifiés, ont causé la mort d'une vingtaine de personnes.

Selon un journal indépendant de Hong-kong, le Ming Pao, les pelotons de meurtriers communistes de factions politiques rivales parcourent la ville de Canton la nuit à la recherche de victimes. Un autre journal, le Evening Post, signale que la même chose se produit dans la ville de Foochow.

Un journal de langue anglaise publié en fin de journée, le Rightwing Star, apporte quelques détails aux nouvelles radiophoniques provinciales au sujet des positions des antimaoïstes dans la ville de Wuhan, immense complexe industriel formé de trois villes sur les bords de la rivière Yangtze. Il signale les désertions en masse des partisans de l'armée de libération de la province de Kwangtung vers la ville de Wuhan où les antimaoïstes ont toujours l'avantage sur les partisans du régime de Mao Tsé-toung.

Boycottée par la Chine, Hong-kong est menacée d'une pénurie de vivres

HONG-KONG, (UPI-AFP-Reuter) — La colonie anglaise où font rage les émeutes anti-britanniques depuis plusieurs mois déjà est maintenant menacée d'une grave pénurie de vivres puisque les communistes chinois ont carrément arrêté toute livraison de biens comestibles. Devant la gravité de la situation, les autorités de cette colonie, qui dépend de la Chine communiste dans une proportion de 70% pour son approvisionnement en nourriture, s'affairent à mettre sur pied des mesures d'urgence pour pallier à une disette prolongée.

On signale que les travailleurs communistes de la frontière Man Kam To ont refusé de décharger les camions et arrêté toute circulation. Le rail est lui aussi paralysé et, selon un porte-parole du gouvernement, les arrivages par bateau sont réduits de plus d'un tiers.

Les autorités policières de même que l'armée ont effectué de nombreux raids au cours des récentes semaines, tentant résolument de briser cette campagne terroriste contre le régime britannique. Avant - hier elles ont signifié sans équivoque, aux journaux favorables à Pékin, de cesser leurs agissements subversifs à l'endroit de la colonie, en arrêtant deux éditeurs, un rédacteur en chef et deux directeurs d'imprimerie.

Les cinq individus seront accusés d'incitation à l'agitation et aux attentats. Un porte-parole du gouvernement a précisé que ces arrestations visent à sommer ces journaux de cesser leurs virulentes attaques contre le gouvernement. Si cet état de choses continue, a-t-il ajouté, le prochain geste sera de fermer ces journaux.

Cette prise de position de la part des autorités fait suite aux manifestations qui se poursuivent depuis trois mois et aux actes de violence qui ont coûté la vie à de nombreuses personnes. Hier encore, à Kowloon, l'explosion d'une bombe de fabrication domestique a fait six blessés. Une descente de la police effectuée dans un atelier de réparation de machines a permis aux policiers de découvrir de nombreuses armes de fabrication domestique dont des baïonnettes.

Pendant ce temps, un ancien fonctionnaire chinois communiste qui a joué un rôle important dans l'élaboration de la campagne d'émeutes anti-britanniques à Hong-kong, s'est enfui en Chine nationaliste.

Cet ancien fonctionnaire chinois, Wu Shu-tung, 61 ans, dirigeait le comité de Hong-kong chargé de la lutte contre les persécutions britanniques. A Taipeh, il a déclaré aux journalistes que les communistes à Hong-kong cherchent une excuse capable de sauver la face, et qui leur permettrait de cesser les émeutes et les attentats à la bombe out en leur fournissant l'occasion de prétendre qu'ils ont remporté une victoire.



téléphoto PA

Cocktail-surprise

Un tremblement de terre a frappé hier aux Etats-Unis la région de Denver. Les dégâts, en général, ont été minimes. Mais ce marchand de boissons alcooliques n'est pas de cet avis. Au moment de la secousse, des bouteilles rangées sur les tablettes se sont mises à tituber avant de tomber au sol. En se brisant, les bouteilles ont formé un cocktail dont personne n'a pu cependant apprécier la saveur.

Les Américains ont tué 40 civils par erreur dans le delta du Mékong

SAIGON, (PA, UPI) — Tout en faisant état du bilan hebdomadaire des pertes américaines au Vietnam, ainsi que du fait que deux Migs-21 ont été abattus hier par l'Aéronavale, le haut commandement américain révèle aujourd'hui que 40 civils Vietnamiens ont été tués, et 36 autres blessés au cours d'un bombardement par erreur dans le delta du Mékong, il y a neuf jours.

Le tragique accident a eu lieu à Phu Vinh, à environ 40 milles au sud-est de Saigon. Phu Vinh, précise le communiqué américain, est dans une province "infestée de communistes". Un hélicoptère américain était à prêter main-forte à un groupe de miliciens chargés d'un avant-poste. Les militaires à bord de l'hélicoptère recurent l'autorisation de répliquer aux coups de feu nourris venus du sol. On constata par la suite qu'il y avait eu méprise. Les Américains avaient tiré sur des civils et fait 40 morts. C'est là l'un des accidents les plus tragiques de la guerre.

Les deux Migs-21 de fabrication soviétique ont été abattus hier au cours du premier accrochage avec ses appareils redoutables depuis deux semaines. Les deux avions supersoniques ont été atteints par des missiles air-air lancés par des F-4C Phantoms.

Les pilotes américains ont mis un troisième Mig-21 en joue, mais l'ont raté. Le "score", comme dit le bulletin américain, est maintenant de 82 Migs abattus par des pilotes américains, contre 20 appareils américains abattus par des intercepteurs nord-vietnamiens depuis le début des raids. (Tous les autres appareils américains ont été abattus par la DCA conventionnelle).

Enfin, le communiqué américain fait état aujourd'hui des pertes hebdomadaires, et souligne que le nombre global des morts et des blessés pour les Américains approche les 90,000. Les pertes la semaine dernière ont été de 146 morts et 1,064 blessés.

Impasse dans la campagne électorale

d'après UPI et AFP

Sept candidats civils, dont deux des plus sérieux rivaux des généraux Thieu et Ky, ont décidé aujourd'hui de suspendre leur campagne électorale, jusqu'à ce que leurs rivaux militaires leur aient fourni un moyen de transport sûr, des gardes du corps et l'assurance que les foules ne seront pas détournées de leurs assemblées.

Les sept candidats exigent, de plus, des explications au sujet des incidents de la semaine dernière, à Dong Ha alors que leur tournée électorale fut entravée par des forces gouvernementales.

Entre-temps, à Washington, les vautours s'abandonnent à l'escalade verbale. Fort des témoignages, hier, des amiraux responsables des opérations du Pacifique devant le Sénat, le représentant démocrate Stennis insiste pour que des cibles (épargnées jusqu'ici) soient ajoutées à la liste de celles que les bombardiers américains auront à visiter. Il veut également des raids au-dessus des "sanctuaires" du Laos et au Cambodge.

De son côté, le leader républicain Gerald Ford va jusqu'à favoriser des bombardements intensifs au risque même d'entraîner l'URSS et la Chine dans le conflit. Le démocrate Jackson veut pour sa part qu'on rase tout le Nord-Vietnam à l'exception de Haïphong. Une seule note discordante : celle du républicain Meskill qui veut que le Congrès retire au président Johnson le blanc-seing qu'on lui accordait au Vietnam après l'incident du Tonkin.

L'OTAN, sujet de polémique en Italie

ROME (AFP) — Une vive polémique s'est engagée dans la presse italienne au sujet de l'attitude que M. Giuseppe Saragat, président de la République italienne, adopterait au cas ou l'Italie ne renouvellerait pas son adhésion au pacte de l'Atlantique, à l'échéance de celui-ci.

Selon une information de l'agence communiste "Unita", le chef de l'Etat aurait fait savoir qu'il résignerait ses fonctions si l'Italie se retirait de l'OTAN.

A ce propos le service de presse de la présidence a rappelé que le chef de l'Etat n'intervient pas dans les polémiques journalistiques dont il peut faire l'objet, et cela pour respecter la liberté d'opinion et de presse. En substance, la mise au point du Quirinal ne confirme, ni n'informe l'information rapportée par l'organe communiste.

M. Saragat, dont le mandat septennal présidentiel prendra fin en 1971, est un des partisans les plus convaincus de l'OTAN, et même récemment, parlant en public, il a clairement manifesté ses convictions à ce sujet.

Pendant ce temps, la Grande-Bretagne a inauguré à La Haye aux Pays-Bas, une campagne pour vendre son nouveau char, le "Chieftain" de 50 tonnes. L'armée néerlandaise doit en effet choisir à l'automne le char qui remplacera en 1970 les 600 "Centurion", actuellement en service.

Nigeria : le Biafra s'empare de Benin et bombarde Lagos

LAGOS, Nigeria (AFP, Reuter) — En dépit des affirmations de Radio-Benin (capitale du Centre-ouest africain) selon lesquelles les "rebelles" auraient pris le contrôle de la ville, on affirme ce matin dans les milieux militaires de Lagos que ce "petit coup d'Etat" sera rapidement balayé.

Du même coup ce matin, Lagos a annoncé qu'un bombardier B-26, présumément biafrais, a lâché deux bombes, hier après-midi sur la zone industrielle du Lagos, près des installations pétrolières. On ne signale pas de victimes et les dégâts semblent peu importants.

Dans les mêmes milieux militaires, on croit savoir que de nombreux soldats fédéraux stationnés à Benin qui étaient restés fidèles au gouvernement de Lagos, ont été massacrés par des officiers ibos au cours d'une 'mutinerie" hier après-midi. Mais il semble peu probable, ajoute-t-on, que la petite poignée de "rebelles" qui contrôlent Benin pourra recevoir des renforts de l'autre rive du Niger où se trouve le Biafra sécessionniste.

Les soldats fédéraux qui sont sur le chemin de Benin reprendront aisément la ville, estime-t-on à Lagos de source informée, mais la bataille, même si elle devait être de courte durée, serait sanglante.

En fin de journée hier, Radio-Benin a annoncé que le gouvernement du Centre-ouest avait démissionné. En attendant la constitution d'un nouveau "gouvernement de libération", a précisé la radio, le lieutenant colonel Victor Banjo, (qui était devenu au moment du coup d'Etat de janvier 1966 un proche collaborateur du lieutenant-colonel Ojukwu, le chef des "rebelles" biafrais) a été désigné comme commandant en chef de l'armée par interim dans l'Etat du Centre-ouest et commandant de "l'armée de libération venue du Biafra".

Tout comme celle du "Biafra" dont elle n'est séparée que par le Niger, la population de l'Etat du Centre-ouest nigérien appartient en grande partie à l'ethmie ibo, et à celle des urhobos dont est membre le général David Ejoor qui a disparu.

Les ibos, qui sont l'une des trois grandes ethnies peuplant le Nigeria (56 millions d'habitants) se sont fixés pour la plupart au Nigeria oriental sécessionniste. Chrétiens ou animistes, ils sont les principaux rivaux des houassas du nord et des yoburas de l'ouest.

Des milliers d'ibos avaient été massacrés en 1966 dans le nord du Nigeria par les houassas, ce qui tend à expliquer la formule que semble avoir adoptée les Biafrais: "Nous devons absolument gagner cette guerre, car nous n'avons pas d'autre choix que de vaincre ou mourir".

La grève des marins apparaît inévitable

par Pierre-J. PERRAULT et Jacques LAFRENIERE

La grève que doivent déclencher le 17 août prochain les 5,400 marins membres du Syndicat international des marins du Canada apparaît maintenant inévitable.

Le résultat du vote tenu ces jours derniers par scrutin secret sur 66 navires ayant port d'attache à Montréal indique que 97 p. 100 des syndiqués sont favorables à la grève. Les résultats des autres ports seront connus d'ici le 17 août prochain.

Selon les statistiques rendues publiques hier soir, les marins se sont prononcés dans une proportion de 33 pour 1 en faveur d'un arrêt de travail alors qu'on a enregistré 1,047 votes affirmatifs, 32 négatifs et 13 nuls.

Le comptage des bulletins s'est déroulé hier au centre permanent du syndicat, rue St-Jacques, en présence d'un représentant du Conseil d'administration des syndicats de transports maritimes du Canada, M. Robert Quinlan.

Plus tôt dans la journée, les syndiqués avaient élu MM. Louis Martegas, Louis Cournoyer et Gilles Gamelin comme scrutateurs.

Au moment où avait lieu, dans la métropole, le dépouillement du scrutin, le chef actuel du parti progressiste-conservateur, M. John Diefenbaker, déclarait que le Parlement canadien devrait tenir immédiatement une réunion d'urgence visant à enrayer cette menace de grève des marins prévue pour le 17 août prochain.

De Prince-Albert, en Saskatchewan, M. Diefenbaker, a soutenu que les recommandations de la commission fédérale de conciliation chargée d'étudier le différend étaient raisonnables et que l'on ne devrait pas laisser reposer le sort de l'économie canadienne entre les mains des marins.

Ottawa nommera-t-il un médiateur ?

Les observateurs croient, par ailleurs, que la nomination d'un médiateur demeure toujours une possibilité bien que rien n'ait encore percé des consultations que le ministre fédéral du Travail, M. John Nicholson, devait avoir cette semaine avec les fonctionnaires de son ministère.

Cette grève serait la première à survenir sur les Grands Lacs depuis 1948. Des querelles intersyndicales avaient, en 1963, paralysé une bonne partie du transport fluvial des Grands Lacs, à un point tel que le gouvernement canadien avait alors créé une commission de tutelle. Cette commission continue toujours de surveiller la situation auprès des cinq syndicats qu'on lui a confiés.

Les principaux points en litige sont les suivants : les marins réclament la semaine de 40 heures et l'amélioration de leurs conditions de travail. On insiste par exemple pour que le nombre des membres d'équipage soit haussé sur certains navires où la charge de travail devient trop lourde.

Les marins font présentement de 56 à 60 heures par semaine, par périodes entrecoupées. Ils désirent que leurs heures de travail s'effectuent de façon continue.

Les employeurs ont accepté un rapport majoritaire d'une commission de conciliation qui avait passé outre à la demande des marins sur la semaine de travail. Le rapport offrait aux marins une augmentation de salaire de 30 p. 100 échelonnée sur trois ans.

Le syndicat désire que les compagnies maritimes se conforment au Code fédéral du travail qui proclame la semaine de travail de 40 heures pour tous les salariés tombant sous la juridiction fédérale.

La SPCA de Montréal veut récupérer les colombes libérées lors de la journée de la Jeunesse à l'Expo

Les autorités montréalaises de la Société protectrice des animaux ont menacé de prendre des mesures contre le personnel du pavillon de la jeunesse à l'Expo 67, à moins que les colombes relâchées à la Place des Nations dimanche dernier ne soient capturées à nouveau et remises entre les mains de cette société.

M. James St-Onge, directeur de la SPCA à Montréal, a déclaré qu'il avait demandé que ces oiseaux mis en liberté à l'occasion des cérémonies de la journée de la jeunesse à l'Expo lui soient remis afin qu'ils puissent recevoir des soins appropriés.

"Les colombes sont trop domestiquées pour être laissées à elles-mêmes", a-t-il dit.

"Elles sont déjà l'objet des attaques des pigeons et nous croyons qu'elles périront toutes éventuellement."

M. Michel Demers, assistant-directeur du pavillon de la jeunesse, a dit que ces oiseaux n'étaient pas des colombes, mais simplement des pigeons de couleur pâle.

"Je devrais le savoir, car après tout, je suis celui qui les ai achetés."

Il a ajouté que la SPCA devrait être capable de faire la distinction entre une colombe et un pigeon.

De plus, a-t-il poursuivi, les colombes sont presque totalement disparues de l'Amérique du Nord. "Je serais étonné qu'il existe 150 colombes sur ce continent."

Les touristes américains auraient dépensé 13 pour cent de plus au Canada au cours de l'an dernier

WASHINGTON. (PC) — Les touristes américains ont dépensé l'année dernière au Canada $680 millions, soit treize pour cent de plus que l'année précédente. Au Mexique, ils ont dépensé $575 millions environ. Le grand total des dépenses à l'étranger s'élève à plus de $4 milliards.

En retour, les Canadiens ont dépensé aux Etats-Unis $585 millions, ce qui fait un surplus de $95 millions en faveur du Canada dans la balance des échanges touristiques.

Cette année, en raison de l'Exposition universelle et internationale, on ne parvient même pas à fixer un estimé du surplus canadien.

Le déficit touristique américain s'est chiffré à $1,6 milliard l'année dernière.

Le département du Commerce estime cependant qu'en 1975 16 millions de touristes visiteront les Etats-Unis, dont 11,000,000 de Canadiens. En 1966, il y eu 7,500,000 visiteurs, dont 6 millions de Canadiens.

Détenu trouvé pendu à Bordeaux

Un détenu de la prison de Bordeaux, Alain Gaumont, 18 ans, précédemment du 1485, rue Viau, à Montréal, a été trouvé pendu dans sa cellule vers 11 h. 20 mardi soir. Le jeune prisonnier, qui était incarcéré pour vol depuis le mois de février, n'a pu être ramené à la vie.

50 taxis de plus à la Place d'Accueil

La Ligue des propriétaires de taxi de la métropole demande à tous les membres de l'association de se conformer au nouveau trajet que la Compagnie canadienne de l'Expo 67 a organisé à la Place d'accueil.

Cette nouvelle directive de l'Expo au sujet du stationnement des taxis à la Place d'accueil permettra à un plus grand nombre de chauffeurs de stationner leurs véhicules et de circuler plus rapidement le long de la rampe de descente. La Ligue des propriétaires de taxi de la métropole tient à aviser tous ses membres que c'est dans leur avantage que ce système a été établi, car il facilite l'entrée et la sortie des taxis de la Place d'accueil.

L'initiative de la Compagnie canadienne de l'Expo 67 a été rendue possible grâce à la coopération du Conseil des ports nationaux qui permet aux taxis de rouler sur un terrain appartenant au Conseil des ports nationaux. En effet, même si les taxis stationnent sur l'emplacement de l'Expo, pour revenir à Montréal, ils pourront dorénavant tourner dans l'aire de stationnement du Conseil des ports nationaux.

Comme il était défendu pour les taxis de stationner le long de la rampe de descente à la Place d'accueil, la Compagnie canadienne de l'Expo 67 a tracé un nouveau trajet qui permettra aux taxis vides d'attendre, aux taxis qui transportent des voyageurs de circuler plus librement et de plus, augmentera d'une cinquantaine le nombre des taxis à la Place d'accueil.

Cambriolages

Au cours des trois cambriolages les plus considérables durant la nuit de mardi des intrus ont raflé :

$1,000 en espèces dans la caisse de Leonard Fruit, 768 ouest, rue St-Paul;

$1,000 en bijoux chez M. Marcel Coulombe, 4200, Paul-Pau, app. 116;

et $1,051 en caméras et accessoires de photographies chez M. Raymond Gagnon, 3350, rue Maréchal.

Pierres tombales sur une route : Québécois blessé

CARP, Ont. — (PC) — Un homme a été blessé, hier, et une quantité de pierres tombales se sont répandues sur la route no 17, lorsqu'un camion a versé dans un virage voisin de Carp, village situé à 20 milles à l'ouest d'Ottawa.

La victime, M. Omer Duquette, 30 ans, de Beebe, Qué., qui conduisait le camion, a été projeté au milieu des pierres de granit tombées de son véhicule, mais il n'a pas été grièvement blessé. Le camion et les pierres tombales, toutefois, sont des pertes totales.



AL'S CLOTHES MART INC.
77 est, rue Ste-Catherine
Magasinez au frais ! Notre magasin est climatisé !



AUBAINES pour HOMMES
Complets pour hommes
TOUTES LES GRANDEURS 33 à 50
DEVANT SIMPLE
DEVANT CROISE
grand choix de couleurs
$20.
NOUS ACCEPTONS LA CARTE credico

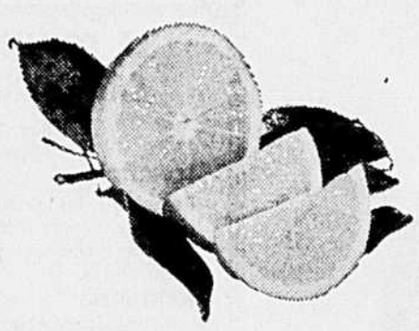
VESTES	en corduroy	6.99	PANTALONS		3.00
VESTES	sport	10.00	Sous-vêtements	3 pour	1.00
VESTES	en cuir	23.00	CHEMISES	sport	1.99
VESTES	en vrai suède	34.99	IMPERMEABLES		12.99
CHEMISES	blanches	1.50	PANTALONS	Téry-lène "Wash & Wear"	3.99
BAS	3 paires pour	1.00	CRAVATES		65¢

COLLEGE VILLE-MARIE
Ecole secondaire indépendante reconnue par le ministère de l'Education
Directeur : M. Aurèle Daoust
GARÇONS ET FILLES
INSCRIPTIONS EN COURS POUR TOUTES LES SECTIONS DU SECONDAIRE
Cours général : 8e à 11e année
Cours scientifique : 8e à 11e année
11e de recyclage
Cours commercial: 10e et 11e années
12e commerciale spéciale
Examens d'entrée en 8e année
Ouvert les mardi et jeudi soirs de 7 h. à 9 h.
1380, rue Gilford, Montréal 34
Téléphone : 525-2516



Il y a maintenant deux Bitter Schweppes au choix

Le nouveau Bitter Orange vient rejoindre le fameux Bitter Lemon.
Vous pouvez le boire nature—c'est une boisson gazeuse adulte—
ou l'utiliser pour faire toutes sortes de mélanges délicieux.



Le voilà, le secret: le fruit *tout entier*.

Si vous pensez que le Bitter Lemon n'a pas son pareil, goûtez notre Bitter Orange, son digne complément! Sa saveur est des plus difficiles à décrire. Pas vraiment amère sans être sucrée. C'est net, piquant, inhabituel. Simplement *délicieux*.

Un succès répété: le Bitter Orange est fait à partir du fruit *tout entier* . . . jus, zeste, pulpe et pépins. Renouvelez l'expérience: élevez votre verre dans la lumière, vous y verrez flotter les petits morceaux d'orange.

Le Bitter Orange se boit "nature" sur des glaçons. (Maintenant c'est *deux* boissons gazeuses d'adultes que vous pourrez commander en public sans risque de faire sourire.)



Ou bien, amusez-vous à composer toutes sortes de boissons originales. (Tout ce qui se mélange bien au Bitter Lemon, se mélange aussi bien au Bitter Orange.) Vous savez de quoi nous parlons. Sinon, emportez un carton à la maison . . . et faites des *expériences*.

Vous trouverez le Bitter Orange Schweppes chez votre épicier ou à votre supermarché; dans son carton orange, de six bouteilles. Si vous ne le trouvez pas, protestez et exigez-le . . . la prochaine fois.



HELENA RUBINSTEIN
OFFRE ANNUELLE DE
CRÈME NETTOYANTE WATER LILY $2.95



A prix d'aubaine . . . un merveilleux traitement de beauté qui donne à l'épiderme un éclat satiné et une fraîcheur exquise.— Crème en quantité suffisante pour vous donner, pendant des mois, un teint plus lisse, plus clair, plus lumineux. La crème nettoyante "Water Lily" pénètre dans les pores en profondeur, pour en éliminer toutes les impuretés. Voici, à un véritable prix d'aubaine, la crème nettoyante qu'il vous faut.

NORMALEMENT $5.50
PENDANT UNE PÉRIODE LIMITÉE
GROS FORMAT DE 14 OZ
OFFERT À $2.95

Helena Rubinstein
dans les grands magasins à rayons et pharmacies

HR-3160F

MONTRÉAL

Bourse de Montréal

	Ventes	Haut	Bas	3 h.
Abitibi	1950	9⅞	9¾	9¾
Algoma	1600	26½	26¼	26⅜
Alliance	9600	1 9	17	18
Alcan	425	30½	30¼	30¼
Alcan	150	37½	37¾	37¾
Anglo CP	—	9½	9½	—
Arg C	—	10⅝	10½	—
Asbestos	1685	23¼	23⅛	23¼
Atl Sug	6070	11⅞	11⅝	11¾
Bq CN	850	11¾	11⅜	11¾
Bq d'Eparg	—	12⅜	12⅜	—
Bq Imp C	1100	13⅞	13¾	13¾
Bq Mont	13511	12¾	12⅝	12¾
Bq NE	—	15½	15¼	—
Bq PC	190	9⅝	9⅝	9⅝
Bq Roy	5150	16¾	16½	16⅝
Bq Tor D	703	13⅝	13⅝	13¾
Bell Phone	2202	48¾	48½	48⅝
Brazil	200	12⅛	12⅛	12⅛
BA Oil	785	39	38¾	38¾
BC Forest	100	19⅞	19⅞	19⅝
BC Phone	200	66½	66½	66½
Brinco	1775	390	390	390
CAE	5070	13	12¾	13
Cal Pow	—	24¾	24½	—
Can Cem	320	38	38	38
Can Cm p	—	26	26	—
CD Sugar	—	23	23	—
C Iron	625	21½	21½	21½
CSL	—	32	32	—
C Brew	8450	8	7⅞	7⅞
C Brew B	—	46½	46½	—
C B Alum	—	15	15	—
CBAL A	—	75	70	—
CBAL B	400	69	69	69
CIL	512	20½	20¼	20½
CI Pow	175	36½	36½	36½
CI Pow	—	17	17	—
C Marconi	200	5⅜	5⅜	5⅜
CPR	920	73¼	73	73¼
CPR 4 pr	710	9⅝	9½	9½
C Pfina	301	15	15	15
Central Del	4600	19½	19¼	19⅜
Chemcell	120	10½	10½	10½
Chem 1.75 pr	—	30½	30½	—
Chem 1.00 pr	—	17	17	—
C Cell	—	460	460	—
Cominco	1970	29¾	29⅝	29⅝
Cons Paper	2817	37	36⅞	37⅞
C Paper wts	220	640	640	640
Couvrette A	—	5⅜	5½	—
Crain RL	4500	52½	52½	52½
Crush I	200	12¼	12¼	12¼
Denison	515	73¼	72¾	73
Dist Seag	1275	39¼	39	39
D Bridge	300	18¾	18½	18¾
Denault	100	10	10	10
Do Fasco	750	25⅜	25¼	25⅜
D Glass	435	10½	10½	10½
D Lime	300	260	260	260
Dosco	—	7	7	—
D Stores	2900	17½	17⅜	17⅜
Domtar	2405	14⅝	14½	14½
D Text	1955	22¼	22¼	22¼
Du Pont	165	29½	29½	29½
Dupuis (A)	—	7	7	—
Eddy Match	—	32½	32	—
Enamel (A)	200	5	5	5
Enamel (B)	1000	425	425	425
Falcon	491	93	92½	92½
Fam Play	100	38	38	38
F Collection	200	8¼	8¼	8¼
Fleetwood	25	25	25	25
Fr Pete	2200	620	610	615
Fulcrum Inv	7900	425	425	425
Fulcrum Pr	—	10⅛	10⅛	—
Glengair	100	200	200	200
BG Can Inv Pr	25	40	40	40
GL Paper	1750	23¾	23¾	23¾
Guar Trust	—	9¾	9¾	—
Hawk Sidd	—	370	370	—
Hollinger	—	26	26	—
Home (A)	—	21¼	21¼	—
Hud Bay M	25	63¼	63¼	63¼
HBC	—	19¾	19¾	—
Husky Oil	2300	19⅜	19⅜	19½
Husky (C) Pr	—	65	64¾	—
Husky D w	—	990	970	—
Imp O	305	66	65⅞	66

	Ventes	Haut	Bas	3 h.
I Tob P	240	5¾	5¾	5¾
Id Accp	505	23¾	23¾	23¾
Inglis	—	10⅜	10	—
I Nickel	3540	11¼	11	11
I Util	7150	39½	39¼	39¼
I Util P	200	39½	39½	39½
Int PL	—	23⅜	23¼	—
Jamaica P	200	15½	15½	15½
K Labatt	—	17	17	—
Lau Fn	—	480	480	—
Loblaw A	—	7⅜	7¼	—
Loblaw B	400	7⅜	7⅜	7⅜
Loeb M	500	12⅜	12⅜	12⅜
McMillan	400	28¼	28¼	28¼
Marit T	303	21½	21⅜	21½
Massey F	900	21⅞	21⅜	21⅞
Mark B	3132	5¼	5⅛	5⅛
Melchers	—	14⅜	14⅜	—
McAllister	—	8⅜	7	7—
Markb	643	155	150	150
Mitch R	—	11	11	—
Molson A	—	22	21½	—
Mtl Loco	—	15½	15½	—
Mtl Trust	—	16	16	—
Mre Crp	1100	33⅛	32⅞	33⅛
Morse R	200	25¼	25¼	25¼
Murphy Pr	125	26	26	26
Mussens	—	7½	7⅜	—
N Contain	1000	9½	9½	9½
NFLD Lgt	400	10¼	10¼	10¼
Noranda	354	56	55¾	56
NorthC Gas	1500	12¼	12	12
NS LP	300	9¾	9¾	9¾
Oglivie	200	13	13	13
PacPete	2100	17⅞	17¾	17⅞
PhillipsC	—	16	16	—
PowCorp	3400	10⅜	10⅜	10⅜
ReedPaper	200	6	6	6
Reitman's	—	9	9	—
RioAlgom	411	35¼	35¼	35¼
RollandA	—	10¼	10¼	—
RonaldsF	135	14	14	14
Rothmans	365	28	27⅝	28
S-LCem	—	23	23	—
SaladaF	500	10¾	10¾	10¾
ScottLaS	—	23	22⅞	—
Shaw	—	8¾	8¾	—
ShellCan	200	28⅜	28⅜	28⅛
Shell Pr	—	32	32	—
Shell I w	—	11⅛	11	—
ShopSave	—	14	14	—
Simpsons	200	30¾	30¾	30¾
Sotham	—	45¼	45	—
SS Steel	200	11¼	11¼	11¼
SteelCan	4934	25	24¾	25
SteinbgA	100	18⅜	18⅜	18⅜
Texaco Can	—	29¼	29¼	—
T Grp	—	8½	8⅜	—
Tr-C Pl	500	31¼	31	31
Tr Mt P	650	21¼	21¼	21¼
Triad Oil	8800	225	224	224
Un Carbide	—	19⅞	19⅞	—
Wajax	665	15¼	15¼	15¼
Walk GW	1195	36⅛	35⅝	36⅛
Weldwood	300	9⅞	9⅞	9⅞
WCoast Tr	6109	30¼	30¼	30⅛
W Pac Pd	300	7	7	7
Weston (A)	—	18¾	18½	—
Weston (B)	—	19	19	—
Zeller's	—	30	29⅝	—

	Ventes	Haut	Bas	3 h.
Bellechasse	4500	7	7	7
Black River	9000	11	10½	10½
Blue Bon	200	295	295	295
Bruce-Presto	5100	11	10	10
Bruneau	—	12	12	—
Burnt Hill	3500	55	54	54
C Dredge	—	450	450	—
C Magnesite	1000	50	50	50
C Security A	—	220	210	—
Cannon Mines	—	20	20	—
Carbec	24850	345	330	340
Cassiar	7000	17¼	17¼	17¼
Chemalloy	850	365	355	355
Chipman	3500	17	16	16
Coastal M	10500	9	8½	8½
Commodore	210	140	140	140
Commodore w	300	40	40	40
Cominga	—	9	9	—
C Canorama	1000	13½	13½	13½
C Manitoba	—	22½	22½	—
C Mogador	1500	14	13½	13½
Corgemines	—	65	65	—
CQ Smelt	1200	137	137	137
CQ Yell	—	2½	2½	—
C Virginia	—	54	54	—
Copstream	1000	4	4	4
Crusade	—	12½	12½	—
Creda	17000	31	30	31
Delta Elect	2200	390	375	390
Delta	2000	330	330	330
Devil's Elbow	22000	33½	31	33½
Dolsan	2000	16	16	16
Dom Exp	1000	15½	15	15½
Dom Lease	1000	17	17	17
Dumont	—	18½	15½	—
Eagle Gold	500	141	141	141
East Vent	—	16	15	—
Fab Met	—	11	10	—
Fidelity	500	22½	22½	22½
Fiscal pr	500	16	16	16
Fleet M	—	185	180	—
Fontana	2500	5	4½	5
FT Reliance	4500	34	29	30
Fox Lake	3000	10	9½	9½
Futurity	500	37	37	37
Garney	14000	63	53	53
Ghislau	—	8	8	—
Gilchrist	200	450	450	450
G Lake	700	222	222	222
G W Min	—	74	73	—
Greenberg	—	73¼	73¼	—
Grissol	2200	360	340	340
Guardian M	72125	64	55	57
Imbrex	200	63⅜	63⅜	63⅜
Inspiratn	—	175	170	—
I Cream	—	3	3	—
I Dredg	—	5	4½	—
James Bay	29500	62	58	58
K Desmond	—	30	30	—
Kenting A	—	12½	12½	—
Kodiac Pet	1500	63	63	63
Kontiki	2000	8	8	8
Lab Accept A	—	170	170	—
Laduboro	8500	56	56	56
Lingside	77000	9	7½	8½
Louanna G	4300	23	22	23
Matachewan	5900	185	183	184
Midepsa	1900	240	236	240
Miro Mines	6000	12	12	12
Mistango	3000	15	14½	14½
Moly III	—	8	6½	—
Monpre	1000	5	5	5
Mt Pleast	3500	14	14	14
Muscocho	1000	22	22	22
Native Min	11500	8	8	8
N Formaq	—	5	4½	—
N Glacier	2500	42½	42½	42½
Newrich	3500	12	12	12
Nocana	—	5	5	—
NA Asbestos	—	8	8	—
NA Rare M	2000	24½	24½	24½
NW Canalask	—	9	9	—
Opem Ex	2000	10	10	10
Pat Silver	6500	30	28	30
Paudash	—	4	4	—
Peace Serv	4650	925	920	925
Pennbec	6000	14½	14	14½
Peso S	100	150	150	150
Phoenix O	300	365	365	365
Pine Rid	2000	28	27	27
Pitt Gold	—	4½	4½	—
Pw C 2 p	—	10½	10½	—
Prime Pat	2000	11	11	11
Que Ascot	8500	4	4	4
Que Chib	—	12	12	—
Q Indust M	—	9	8½	—
Rancheria	3000	21	21	21
Rouyn Ex	6500	14½	14	14½
RA Pete "B"	5500	71	69	69
Rusty L	1000	8	8	8
St-L Colum	—	205	190	—
St-L Div Lds	—	65	65	—
St Lucie Ex	1000	13	13	13
Shaw Mng	1500	60	57	60
Silver Reg	2000	17	17	17
Silver Sum	—	13½	13½	—
Silver T	1000	47	47	47
Sobeys (A)	—	8¾	8¾	—
S Dufault	21500	29	28	28
Spartan Air	7900	110	105	110
Stairs Ex	2000	15	15	15
Std Gold	—	13	13	—
Subeo	500	165	165	165
Tache	2500	9	8½	9
Talisman	—	36	36	—
Tazin	10500	6	5	5
Terrex Mng	—	32	31	—
Tib Expl	—	4	3	—
Tooke Pr	—	170	170	—
Trsterre	4000	17½	17	17½
U Asbestos	—	500	500	—
U Corp (B)	—	13	13	—
Un Obalski	1a???	36	36	36
Un Westburne	100	6	6	6
Upt Cp	500	25	25	25
Val-Mar	—	325	325	—
V Der H	—	300	300	—
W Dufault	—	17½	17½	—
Westairs	1500	15	15	15
W Hill	3000	27	27	27
W Tin	6000	15	14½	14½
Wisconsin	—	21	21	—

Bourse Canadienne

	Ventes	Haut	Bas	3 h.
Agassiz	2000	27	26	27
Ajax	—	13	13	—
Alscope	7700	219	200	219
Alsof	1000	5	5	5
Ameranium	1500	2½	2½	2½
Am Metro Ent	200	120	120	120
Anthonian	2000	10	10	10
Arno	2000	5	5	5
Barvallee	—	6½	6	—
Bateman	4000	6	6	6
Beauce Pl	26500	16	14	13

LES INDICES DE LA BOURSE DE MONTREAL

	Ind.	S. pub.	Banq.	Comb.	Pap.
Changement	+0.39	+0.17	—0.55	+0.26	—0.27
Clôture — 9 août	172.72	150.19	131.82	164.41	110.06
Haut — 1967	172.89	149.99	136.26	164.17	123.96
Bas — 1967	148.99	128.83	109.48	141.48	104.93

dividendes

	Taux	Paiement		Enrg
British American Tobacco	(y)3½d	29-9-67	—	30-8-67
Canadian Refractories	$0.20	15-9-67	tr	15-8-67
International Paper	(x)0.3375	11-9-67	tr	18-8-67
Scott Lasalle	0.13	1-9-67	tr	15-8-67
Stuart (D.A.) Oil	0.30	1-9-67	tr	16-8-67
id	0.60	1-9-67	—	16-8-67

(y) payable en sterling
(x) payable en dollars U.S.

cours des obligations

Association canadienne des courtiers en valeurs mobilières.

(8 août à midi)

		Achat	Vente
GOUVERNEMENT DU CANADA			
4¼ 1er oct.	1967	99¾	100
2¾ 15 juin	1968	98	98¼
5 1er oct.	1968	99¼	99¾
5¾ 1er oct.	1969	100¼	100¾
5 1er juin	1973	96¾	97¾
5 1er juillet	1970	98½	99
4¼ 1er sept.	1972	92¼	93
5 1er oct.	1973	94¼	95
5½ 1er oct.	1975	96¼	97
3¼ 1er juin	1976	80½	81½
5½ 1er aout	1980	95½	96½
4½ 1er sept.	1983	85	86
5 1er mai	1990	93	94
5¼ 1er sept	1992	93	94
5½ 1er oct.	1969	98¾	99¾
C N R 5½ 15 d3c	1971	98	99
CNR 2¾ 15 sept.	1969	94¼	95¼
CNR 4 1er fev.	1981	80	81
CNR 5¼ 1er jan	1985	97¼	98¼
CNR 5 1er oct.	1987	88	89
GOUVERNEMENTS PROVINCIAUX			
BC F 5½ avril	1991	88	89
Man H 6¼ 1er oct	1996	95½	96½
N.B. 5½ 15 nov.	1988	92	93
Ont. H 6 15 juil.	1968	96	97
Ont 5¼ 1er mars	1986	93¼	94¼
Que 6½ 1er oct.	1978	97¾	98¾
Que 6½ 1er oct.	1991	95	96
Que Hy 6 15 nov.	1979	92½	94½
Q Hy 6 15 juil.	1990	89½	90½
Terren 6¼ 1er juin	1991	91½	92½
$35k 6¼ 1er oct.	1986	96	97
MUNICIPALITES			
Mont 1er juin	1982	98	100
Van 5½ 15 d3c.	1980	89½	91
Tor Met 6½	1986	95½	96½
CONVERTIBLES			
Cdn Utilities 5¾	1977	130	—
Cdn Petrofina ½	1972	86	—
Inland NG 5½	1977	90	—
Lab Lease Pro 5½	19/3	??½	100
Ang Can Tel 6	1983	94	—
Pac Pete 5	1977	88	90
Simpsons 5½	1979	119	—
TC Pipe Lines 5	1989	97	99
W Coast x-c'pon 5½	1988	98	101
INDUSTRIES			
Abitibi 6¾	1977	95½	97½
Alum of Can 4½	1973	89	91
Alg Steel 5¼	1978	88	90
BA Oil 5⅛	1977	86	88
Brazilian 4½	1971	92	—
Can Cement 3¾	975	81	83
CB Alum 5¾	1980	90	92
C.P.R. 5	1983	83	85
CR Foncier 5¼	1985	84	86
Dom Stores 5½	1976	90	92
Dom Steel 6	1985	83	85
Domtar 6¾	1987	96½	97½
Eaton Acc 5¾	1985	86½	88½
Imp Oil 6¾	1987	100	101
Ind. Accpt 6¾	1984	99½	101½
Roy T Mort 6	1975	91	93
Raynat 6¼	1981	93	95
Shell Oil 5⅞	1977	93	95
St Law Corp 5	1978	86	88
Simpson's 4¾	1973	91	93
Triad 4¾	1971	92	—
Weston Geo 6¾	1987	98	100
Woodward 5¾	1985	91½	93½
SERVICES PUBLICS			
Alta Gas Tr 5¾	1985	86	88
Ang Can Tel 6	1983	90	92
Bell Tel 6¼	1978	97	98
Bell Tel 5½	1982	88	90
Bell Tel 5¾	1984	90½	91½
Bell Tel 3¾	1979	76	77
Bell Tel 3¾	1988	95½	96
PB Tanker 6¾	1985	93	95
Brazilian 1-26	1970	94	—
Bowater Pow 3b6	1980	74	76
BC Teleph 6¾	1991	94½	95½
Calgary Pow 5¾	1982	90⅜	—
Cdn Elect 4	1968	97	98
Cdn West NG 5¾	1982	90	92
Consumer Gas 5	1984	89	91
Cont Gas 5	1978	86½	87½
Gr Lakes Pow 5¼	1977	90	—
Lakeland NG 6	1982	86	88
Marit Elect 5¾	1983	89½	—
NFLD Lt et P 5½	1978	89	—
Nor Ont Ng 5¾	1982	84	—
Northwn Ut 5¾	1988	87	90
Northern Tel 5¾	1983	88⅛	—
Que Ng 7⅛	1990	96	98
Que NG 6	1988	84	86
Que Tel 7	1989	99	—
Tc Pipeline 5 85	1987	87	89
Union Gas 5½	1977	90	91
IMMEUBLES			
Eaton's Realty 3½	1968	97¾	98½
Eaton's Realty 5	1978	85	86½
Lobl Prp 5½	1983	89	—
Steinberg Prop 6	1984	90	92½

Alliance Crédit remet à plus tard le paiement des intérêts sur toutes ses obligations

Les détenteurs d'obligations de la compagnie Alliance Credit Corporation ont unanimement accordé la permission à la compagnie de remettre à plus tard le paiement des intérêts échus sur toutes ses obligations.

Ces obligations, que la compagnie Alliance Credit Corp. remboursait au rythme d'environ $500,000 par année, comportent cinq différentes émissions et forment une dette globale de $8,288,000.

Des créanciers pour un montant de $3,053,000, soit pour 37 pour cent de la dette totale, étaient présents ou représentés par des mandataires à cette réunion spéciale.

Cette proposition fait partie d'un projet de réorganisation de capital destiné à sauver la société Atlantic Finance Corp. de liquidation imminente, soit le 18 août prochain.

A la fermeture des bureaux ce jour-là, Montreal Trust Co., agissant comme fiduciaire pour les créanciers de la compagnie Alliance Credit Corp., pourra alors prendre en main cette compagnie et combler plus de $600,000 de dette au fond consolidé de la compagnie Alliance.

Le président de Alliance Credit Corp., M. Gérard Gingras, a dit que le délai dans le paiement des intérêts sur les obligations permettra de "conserver des valeurs en espèce et de protéger les garanties des créanciers".

On devrait demander aux détenteurs d'obligations garanties de la compagnie Alliance, au cours d'une réunion hier, d'autoriser la compagnie à retirer leur billet sur le montant principal en aucun temps au cours des deux prochaines années.

Les détenteurs d'actions de classe A et d'actions ordinaires doivent se réunir aujourd'hui afin d'autoriser la conversion et la consolidation de leurs actions en actions ordinaires. Cette opération fait partie du projet de réorganisation.

du parquet de la bourse

Allis-Chalmers en vedette à New York

Les cours étaient en hausse modeste à l'ouverture de la **Bourse de Montréal** aujourd'hui et la tendance irrégulière.

IBM gagne ⅜ à 23¾ et Industrial Acceptance également pour s'établir à 23¾. Deux papeteries, Great Lakes et MacMillan Bloedel avancent chacune de ¼ à 23¼ et 28¼ respectivement.

Cominco et Distillers-Seagrams progressent de ¼ à 29¾ et 39¼.

Dans les pétrolières Husky Oil gagne ⅜ x 19⅝ après des transactions actives.

Une vente spéciale de 3,000 actions d'International Nickel s'est effectuée à 110 et le titre a repris ensuite son cours de clôture d'hier à 111⅛.

* * *

Gains modestes également, ce matin en **Bourse de Toronto,** en dépit d'une matinée active.

Rothmans et BACM Industries prennent chacune ½ point à 28 et 10. Westcoast Transmission et National Containers progressent de ⅜ à 30¾ et 9⅜.

Canadian Breweries monte de ⅛ à 8 après l'annonce par cette compagnie de bénéfices améliorés pour son dernier exercice financier.

International Utilities perdent ⅜ à 39⅛ et Abitibi ¼ à 9¾.

Dans les métaux courants, Opemiska monte de ½ à 10½ et Roman Corp., Denison et Preston avancent chacune de ¼.

Dans les spéculatives, Cam Mines baisse de 13 cents à 95 cents sur un volume de transaction de 122,650 actions, et Boulan Reef gagne 5 cents à 49 cents sur 100,200 actions.

A midi, l'indice des industrielles avait monté de 0.07, celui des métaux courants de 0.03, des pétrolières de l'ouest de 0.71, alors que les acrifères perdaient 0.14.

* * *

Wall Street — Le marché des industrielles à New York a atteint à midi aujourd'hui un nouveau sommet pour 1967, après avoir gagné 1.45 sur l'indice Dow-Jones de clôture hier et s'établir maintenant à 928.17.

Le volume des transactions, quoique conséquent, n'atteignait pas le rythme de celui d'hier auquel 10,100,000 actions furent échangées au cours d'une séance réduite à quatre heures au lieu de cinq et demi. Les conseils des gouverneurs des deux places de New York envisagent de continuer la semaine prochaine les séances réduites afin de permettre aux courtiers de régulariser les documents écrits couvrant les transactions trop nombreuses.

Parmi les divers compartiments, les sidérurgiques marquent la tendance la mieux soutenue, menées par U.S. Steel qui gagne ⅜ à 49. Allegheny Ludlum 2 points. Xerox, qui avait chuté brusquement de 12 points hier récupère 5¼.

La sensation de la matinée est la nouvelle selon laquelle Ling-Temco-Vought aurait offert d'acheter 4,750,000 actions de Allis-Chalmers à $45 l'unité. Cette dernière avait clôturé hier à $33. Ces rumeurs ne sont pas confirmées par la compagnie mais donnent lieu à un afflux massif de transactions.

PARIS — Les points de hausses dominent toujours le marché qui a toutefois une certaine tendance à l'irrégularité. L'activité du marché est peu importante et les écarts sont de ce fait généralement réduits. Tous les professionnels font cet après-midi preuve d'une extrême prudence dans l'attente de la déclaration que le Général de Gaulle doit faire ce soir. L'ambiance est toujours bonne et les rumeurs qui circulent concernant l'évolution du marché dans les semaines qui viennent sont généralement favorables.

Hausse de 3,5% pinay (plus 0,8) aux rentes d'Etat et de la Caisse Nationale de l'Energie (plus 1,50) aux obligations indexées. Les banques sont généralement en progrès à l'exception du Crédit Foncier (moins 7). Hausse spectaculaire de LMT (plus 13) aux électriques et irrégularité des métallurgiques. Les valeurs pétrolières se redressent après la séance de baisse d'hier.

* * *

LONDRES — L'intérêt demeure restreint au Stock Exchange et la tendance reste à peine soutenue. Les vedettes industrielles, délaissées et faibles à l'ouverture se redressent partiellement en cours de séance mais le mouvement est limité. Parmi les compartiments industriels les mouvements sont généralement modestes sauf toutefois dans le cas de Rank Organisation dont les "actions "A" accusent une perte de près de 5 p.c. après l'effondrement des actions Xerox hier à Wall Street.

Ailleurs les tabacs sont faibles et des reculs de quelques pence se dessinent aux textiles, travaux publics et transports maritimes tandis que les grands magasins, électriques, mécaniques, alimentation et brasseries fluctuent.

titres au comptoir

Cours fournis par Bongard, Leslie & Co.

	Achat	Vente
Abeta	10	11
Africana	35	45
Advance RL	6	8
Aconic	2	4
Albatros	35	40
Amal Mng	5	—
Americ	—	25
Amer Chib	4	6
Arnora	—	2
Beauregard	—	40
Bald Mt.	2½	4½
Bla Nell		8
Boma Chib	28	36
Beauport Holding	10	15
Bracemac	15	20
Burrex	15	25
Chibtown	90	95
Clearwater	15	25
Columbia River	70	80
Can Javelin	11¼	11¾
Cuvier	5	7
Dasson	14	17
Doral Mng	15	25
De Lesseps	65	70
Dubuisson	2	4
Lakeland NG 6	40	46
Marit Elect 5¾	1	3
NFLD Lt et P 5½	8	15
Ganda Silver	15	18
Gaspe Copper	44	46
Gaspex	35	45
Gibson	5	8
Goldstar	5	10
Grts Lakes Nickel	2 70	2 90
Hucamp	45	55
Independant	4	6
Iroquois	5	25
Imperial Minera's	2	4
Jack Waite	60	70
Jubilee	6	9
Juma	3	5
Kewagama	61¼	63¼
Kukatush	21	24
Lake Beaver	23	28
Leeds Metals	—	10
Little Tex	27	32
Lun Echo	17	22
Madex	8	12
Main Oka	27	30
Mariner	½	1½
Martin Bird	—	10
Mattagami Ex	—	10
Milada	25	28
Moiybia	12	—
Naganta	73	77
Nat. Malartic	20	25
New Baska	7	10
New Miller	3	6
Nemroa	3	6
New Assoc Dev	22	27
New Pacalls	10	13
New Insco	7	10
New Lorie	15	25
Nipiron	5	7
Norque	35	45
Nouvelle	1	3
Okland	—	50
Olymp s	1 70	1 80
Pinnacle	—	25
Que Expl	5	7
Quejo	—	25
Ran Lux	4	6
Rand Mat	5	10
St. Helens Mng	9	2
Seaway	—	25
Scandia Mng	—	2
Scott Chib	30	35
Snowden	½	1½
Starflight	4 50	5 50
Sullica	0 85	1 10
Thunder Bay	12	—
Timrod	11	14
Waco Pete	1	3
Watson Lake	13	17
Westville	15	17
Young Dave		

Cours du dollar

NEW YORK (PC) — Le dollar canadien était en baisse de 1-84 à 80-92 15-16 par rapport à la devise américaine.

La livre sterling était en baisse de 3-32 à $2.78 29-32.

MONTREAL (PC) — Le dollar américain était en baisse de 1-32 à $1.07 19-32 par rapport à la devise canadienne. La livre sterling était en baisse de 3-16 à $2.99 3-8.

NEWYORK

par la PRESSE CANADIENNE

	Ventes	Haut	Bas	1.40	Cgn Net
ACF Ind	1200	51¾	51½	51¾	+ ¾
Address	2200	58⅞	57⅞	57⅞	— ½
Admiral	3100	25	24½	25	+ ⅜
Alcan Al	5800	28⅞	28½	28⅝	— ⅛
Alleg Cp	900	11¼	11⅛	11⅛	
Amerada	1700	83	82½	82¾	+ ¼
Am Can	2500	58¾	58½	58½	+ ⅛
Am Cyan	11400	33	32⅜	32⅞	+ ⅛
Am Mot	13800	14⅛	14	14⅛	+ ⅛
Am Smelt	2500	72⅜	72	72¼	+ ⅛
Am Std	6800	29½	29¼	29⅜	— ⅛
A Tel T	41200	52	51¾	52	+ ¼
Am